This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/

Google

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse http://books.google.com

TAYLOR
INSTITUTION
LIBRARY



ST. GILES · OXFORD

Vet. Fr. II A. 1765

L. M. Fleury

OPUSCULES

DE

M. BOSSUET,

TOME PREMIER.

OPUSCULES
DE
M. BOSSUET,
EVEQUE DE MEAUX.

TOME PREMIER.

Contenant *l'Explication de la Prophétie d'Iſaïe, ſur l'enfantement de la Sainte Vierge ; l'Explication du Pſeaume XXI. le Reglement du Séminaire des Filles de la Propagation de la Foi à Metz ; & le Catechiſme du Dioceſe de Meaux.*

A PARIS,

Chez
- P. G. LE MERCIER, ruë Saint Jacques, au Livre d'or.
- DESAINT & SAILLANT, ruë S. Jean de Beauvais.
- JEAN-TH. HERISSANT, ruë S. Jacques, à S. Paul & à S. Hilaire.
- DURAND, ruë S. Jacques, au Griffon.
- LE PRIEUR, ruë Saint Jacques, à la Croix d'or.

M. DCC. LI.

Avec Approbation & Privilege du Roy.

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
24 JUL 1967
OF OXFORD

AVERTISSEMENT.

I. Sur ce Recueil en général.

LE nom ſeul du grand Boſſuet fait l'éloge de ſes Ouvrages; & l'empreſſement avec lequel le Public a reçu le Recueil de toutes les Oeuvres de cet illuſtre Prélat, donne lieu d'eſpérer que le Recueil de ſes Opuſcules ſera reçu avec une égale ſatisfaction. Ceux qui ne peuvent pas ſe procurer le premier, trouveront ſans doute avec plaiſir dans celui-ci les morceaux intereſſans qui s'y trouvent réunis, & qui ont ici l'avantage d'avoir été revus ſur les premieres éditions.

A la tête de ce Recueil on a placé *l'Oraiſon funebre de M. Boſſuet compoſée par le R. P. Delarue*, de la Compagnie de Jeſus, & prononcée par lui dans l'Egliſe Cathédrale de Meaux, en préſence de M. l'Archevêque de Narbonne, & de MM. les Evêques de Condom, de Tulles, de Troyes, & d'Autun, au milieu du ſervice qui y fut célébré pour ce Prélat le 23 Juillet 1704. C'eſt un abregé de la vie de M. Boſſuet, dont l'Orateur fait remarquer principalement la bonté dans ſes mœurs, la droiture dans ſes emplois, & la vérité dans ſa doctrine.

II. Sur les Piéces contenues dans le premier volume.

Les Opuſcules réunis dans ce Recueil ſont diſtribués en *cinq Tomes*.

Dans le *Tome premier* ſe trouve 1° l'*Explication de la Prophetie d'Iſaïe ſur l'enfantement de la Sainte Vierge*. Ce ſont trois Lettres que M. Boſſuet écrivit à l'occaſion d'une difficulté qui lui fut propoſée ſur cette Prophetie, dont l'explication lui donne lieu d'expliquer auſſi dans la troiſiéme Lettre le texte

du même Prophete où ſe trouvent raſſemblés les titres auguſtes qui caracteriſent le Meſſie. Ces trois Lettres furent écrites en 1703, & imprimées en 1704.

2°. *L'Explication littérale du Pſeaume XXI. ſur la Paſſion & le délaiſſement de Notre Seigneur.* Après quelques remarques préliminaires qui conduiſent à l'intelligence de ce Pſeaume, & dans leſquelles M. Boſſuet réfute les abſurdités des Juifs & des critiques Judaïſans ſur le ſens & la lecture du ℣. 17, il préſente une double traduction de ce Pſeaume, ſelon S. Jerôme ſur l'Hebreu, & ſelon la Vulgate ſur le Grec des Septante. Il parle en général de la différence de ces deux Traductions; & il expoſe le ſujet & le plan de ce Pſeaume, dans lequel il diſtingue deux parties, dont l'une exprime le délaiſſement de J. C. ſur la croix, & l'autre la gloire de ſa réſurrection. Il entre enſuite dans l'explication du texte, ſelon la traduction de S. Jerôme: il dévelope le ſens des deux parties de la Prophetie, & montre combien toutes les expreſſions conviennent à J. C. & à J. C. ſeul. Il revient aux différences de la Verſion des Septante, & il les explique. Il finit par quelques réflexions ſur le délaiſſement de J. C. Cette explication avoit été le ſujet d'un diſcours que M. Boſſuet avoit prononcé environ deux ans avant ſa mort, & il la joignit à ſes trois Lettres ſur la Prophetie d'Iſaie. Ainſi ces deux Piéces parurent dans l'année même de ſa mort en 1704.

3°. Le *Réglement du Séminaire des Filles de la Propagation de la Foi établies en la ville de Metz.* Ce fut une des premieres productions de M. Boſſuet, qui étoit alors Grand-Vicaire

de M. l'Evêque de Metz, & en cette qualité Superieur de cette Communauté. Il y propoſe des principes & des regles de conduite, qui peuvent ſervir de modéle, non ſeulement à de ſemblables Communautés, mais encore à toutes les perſonnes régulieres ou chargées de l'inſtruction de la jeuneſſe. Ce Réglement arrêté & ſtatué à Metz en 1658, fut imprimé à Paris en 1672.

4°. Le *Catéchiſme du Dioceſe de Meaux* par le commandement de M. Boſſuet. M. Boſſuet diſtingue en deux claſſes ceux qui ſont l'objet de l'inſtruction Chrétienne, & il leur propoſe deux Catéchiſmes. Le premier eſt pour l'uſage de ceux qui commencent : il les prend dès l'âge le plus tendre, & il les conduit juſqu'au tems où on les prépare à la Confirmation. Le ſecond Catéchiſme eſt pour ceux qui ſont plus avancés, & que l'on diſpoſe à la premiere Communion. A la tête de ce ſecond Catéchiſme il place un Abregé de l'Hiſtoire Sainte depuis la Création du Monde juſqu'à ſa derniere conſommation. Enſuite il diſtribue tout le corps de la Doctrine Chrétienne en cinq parties, dont la premiere contient une Inſtruction générale & les premiers principes de la Religion ; la ſeconde contient les Inſtructions ſur la Foi, & particulierement ſur le Symbole des Apôtres, qui en renferme les principales vérités : la troiſiéme, ſur l'Eſpérance, & ſur la Priére qui en eſt le fruit : la quatriéme ſur les Commandemens de Dieu, & ſur la Charité qui en eſt l'abregé, ſur les Commandemens de l'Egliſe, ſur le péché & la juſtice, ſur la tentation & la concupiſcence : la cinquiéme ſur les Sacremens, & particulierement ſur la Pénitence, l'Euchariſtie & la

Mariage. A ces deux Catéchiſmes il en ajoute un troiſiéme ſur les Fêtes. Il y explique ce qui regarde le Dimanche & le devoir paroiſſial; les Fêtes de Notre Seigneur, & les obſervances de l'Egliſe qui y ont rapport; les Fêtes de la Sainte Vierge, & les Fêtes des Saints. Ces trois Catéchiſmes qui renferment un excellent abregé de la Doctrine Chrétienne, furent imprimés pour la premiere fois à Paris en 1687.

III. Sur les Piéces contenues dans le ſecond volume.

Le *Tome ſecond* contient 1°. *L'Explication des Prieres de la Meſſe*. C'eſt une Lettre adreſſée à un nouveau Catholique, dans laquelle M. Boſſuet répond à quelques difficultés des Miniſtres Proteſtans, d'abord touchant le nom même de *Meſſe*, mais principalement touchant les Prieres du ſaint Sacrifice, depuis l'Oblation juſqu'à la Poſtcommunion. Après avoir expliqué en peu de mots ce qui regarde le nom de *Meſſe*, il vient au fond du myſtere; il fait remarquer que la célébration de l'Euchariſtie contient deux actions principales; l'oblation dans laquelle la conſécration eſt enfermée, & la participation ou la réception. L'Oblation conſiſte en trois choſes: l'Egliſe offre à Dieu le pain & le vin; elle lui offre le Corps & le Sang de Notre Seigneur, elle s'offre enfin elle-même, & offre à Dieu toutes ſes priéres en union avec J.C. qu'elle croit préſent: c'eſt à ces trois points que M. Boſſuet s'arrête; c'eſt de-là qu'il tire l'éclairciſſement des difficultés que forment les Miniſtres; & toutes les preuves qu'il donne, ſont des preuves de fait, tirées des Priéres mêmes de l'Egliſe. La lecture de cette Lettre peut être très-utile à ceux mêmes qui ont l'avantage d'avoir toujours profeſſé la Foi Catholique. Cet ouvrage a été imprimé pour la premiere fois en 1689.

2°. Les *Méditations & Inſtructions pour le tems du Jubilé.* Les Méditations ſe réduiſent à deux, qui ont pour objet la rigueur de l'Egliſe dans l'impoſition des peines auxquelles elle ſoumet les pénitens, & l'indulgence dont elle uſe pour tempérer, relâcher ou remettre ces peines. Les Inſtructions ſont adreſſées au Clergé & aux Fidéles. M. Boſſuet y montre en abregé aux uns ce qu'ils doivent enſeigner, & aux autres ce qu'ils doivent ſavoir ſur cette matiere. Ces Méditations & Inſtructions parurent pour la premiere fois en 1696. & M. Boſſuet Evêque de Meaux, les adreſſa au Clergé & aux Fidéles de ſon Dioceſe, en leur annonçant le grand Jubilé de l'année Sainte, par ſon Mandement du 15 Janvier 1702. qui ſe trouvera placé ici à la tête des Méditations.

3°. Les *Maximes & Réflexions ſur la Comédie.* Cet Ouvrage parut à l'occaſion d'une Diſſertation qui fut imprimée en 1694 ſous le titre de *Lettre d'un Théologien illuſtre par ſa qualité & par ſon mérite, conſulté pour ſavoir ſi la Comédie peut être permiſe, ou doit être abſolument défendue.* Cette Lettre étoit écrite en faveur de la Comédie, & jointe au Recueil des Comédies de Bourſault. L'Auteur à qui elle fut attribuée, avoit compoſé dix ou douze ans auparavant un Ecrit latin dans lequel il prenoit le parti de juſtifier la Comédie : les principes étoient tellement les mêmes que ceux de la Lettre, & la conformité étoit ſi grande entre l'un & l'autre, qu'il ſembloit que la Lettre eût été tirée preſque mot pour mot de l'Ecrit latin : cet Auteur proteſta qu'il n'avoit eu aucune part à la Lettre ; il la deſavoüa, & il s'expliqua ſur la Comédie dans la déclaration qu'il donna par écrit, d'une

maniere qui édifia tous les gens de bien. Mais malgré ce deſaveu, l'Ouvrage ſubſiſtoit; & on jugea qu'il ne falloit pas le laiſſer ſans réponſe. Il y eut à cette occaſion divers Ecrits, entre leſquels celui de M. Boſſuet tient un rang diſtingué par la préciſion & par la force de ſes raiſonnemens. Son deſſein eſt d'oppoſer à cette Lettre ſcandaleuſe qui ſe faiſoit lire par ſa brieveté, des réflexions courtes, mais pleines des grands principes de la Religion: c'eſt ce qu'il remplit exactement. Cet Ouvrage parut pour la premiere fois dans la même année 1694.

4°. *Le Sermon prononcé à la Profeſſion de Madame de la Valiere, en préſence de la Reine, dans l'Egliſe des Carmelites.* Ce Sermon a pour Texte: *Nova facio omnia: Je renouvelle toutes choſes.* » Qu'avons-nous vû! & que » voyons-nous! Quel état! & quel état! (Ce » ſont les expreſſions du grand Boſſuet.) Il » n'y a plus rien ici de l'ancienne forme; tout » eſt changé au dehors; ce qui ſe fait au de» dans eſt encore plus nouveau. « C'eſt ce changement admirable, ce ſont ces nouveautés ſaintes, que ce Prélat entreprend de célébrer. Deux amours font les deux états qui partagent les hommes: l'amour de ſoi-même juſqu'au mépris de Dieu, c'eſt ce qui fait la vie ancienne & la vie du monde; l'amour de Dieu juſqu'au mépris de ſoi-même, c'eſt ce qui fait la vie nouvelle du Chriſtianiſme, & c'eſt ce qui étant porté à la perfection fait la vie Religieuſe. Ces deux amours oppoſés ſont le ſujet de ce Diſcours, qui fut prononcé le 4 Juin 1675.

5°. Le *Sermon ſur l'unité de l'Egliſe* prononcé le 9 Novembre 1681. à l'ouverture de

l'Aſſemblée générale du Clergé de France, convoquée au ſujet de la Régale. M. Boſſuet compare d'abord l'Egliſe Chrétienne avec le camp d'Iſraël dans le déſert, & conſidere la beauté de l'Egliſe Gallicane dans le tout de l'Egliſe univerſelle dont elle fait partie. Puis touchant en peu de mots les circonſtances qui avoient donné lieu à cette Aſſemblée, il s'écrie : » O que rien n'altere cette paix, & cette » unité où Dieu habite ! .... La paix eſt l'ob» jet de cette Aſſemblée : au moindre bruit de » diviſion, nous accourons effrayés pour unir » parfaitement le corps de l'Egliſe, le pere & » les enfans, le chef & les membres, le Sa» cerdoce & l'Empire. « C'eſt ce qui le détermine à prendre pour ſujet de ſon diſcours l'unité de l'Egliſe. Il montre que la beauté de l'Egliſe conſiſte dans ſon unité, qui a pour modéle l'unité divine même, & l'unité Angélique : & voici à quoi il réduit le myſtere de l'unité Catholique, principe de la beauté de l'Egliſe. L'Egliſe eſt belle & une dans ſon tout; belle & une dans chacune de ſes parties, belle & une d'une beauté & d'une unité durables. Beauté de tout le corps de l'Egliſe dans ſon unité; beauté particuliere de l'Egliſe Gallicane dans ce beau tout de l'Egliſe univerſelle ; remedes qui ſe trouvent dans le ſein de l'Egliſe Catholique pour lui conſerver cette unité qui fait ſa beauté : c'eſt le ſujet des trois parties de ce Diſcours, qui fut imprimé par ordre de la même Aſſemblée en 1682.

IV. Sur les Piéces contenues dans le troiſiéme volume.

Les Piéces qui compoſent le *Tome troiſiéme* ſont 1°. La *Défenſe de l'Hiſtoire des Variations, contre la Réponſe de M. Baſnage.* C'étoit un nouvel adverſaire qui s'élevoit contre M. Boſſuet, juſques-là occupé à combattre contre le

Miniſtre Jurieu. M. Burnet dans une petite Critique de trente-ſix pages ſur l'Hiſtoire des Variations, avoit annoncé une dure Réponſe qu'on préparoit à M. de Meaux. Cette Réponſe parut avec toutes les duretés promiſes: ce fut celle de M. Baſnage. M. Boſſuet ſans abandonner le combat qu'il ſoutenoit contre M. Jurieu, entreprit de ſe défendre contre M. Baſnage par ce diſcours, qu'il ne donna toutefois que comme un prélude & un eſſai. Il venoit de publier ſon cinquiéme Avertiſſement aux Proteſtans ſur les Lettres du Miniſtre Jurieu contre l'Hiſtoire des Variations; & il y avoit montré que le fondement des Empires étoit renverſé par ce Miniſtre: les excès du Miniſtre Baſnage ſur ce ſujet ne furent ni moins viſibles ni moins odieux: l'importance de cette matiere dont on étoit alors occupé, détermina M. Boſſuet à s'y attacher d'abord en répondant à M. Baſnage. L'objet principal de ce Diſcours eſt donc de montrer que les révoltes de la Réforme ſont mal excuſées par ce Miniſtre. Par occaſion M. Boſſuet refute la petite Critique de M. Burnet. Il finit en détruiſant les vaines récriminations de M. Baſnage ſur la bigamie du Landgrave de Heſſe autoriſée par les Réformateurs; ce qui lui donne lieu de conclure ce Diſcours par une très-belle expoſition ſommaire de la doctrine de l'Egliſe ſur le mariage. Ce Diſcours parut en 1691.

2°. La premiere *Inſtruction Paſtorale* de M. Boſſuet Evêque de Meaux *ſur les promeſſes faites à l'Egliſe*. Celle-ci eſt adreſſée au Clergé & au peuple de ſon Diocèſe: le Prélat s'y propoſe de leur montrer comment ils doivent contribuer à la réunion de ceux qui ſe ſont

ſéparés de l'Egliſe par les dernieres Héréſies. Il les exhorte à leur faire aimer l'Egliſe en leur propoſant les immortelles promeſſes qui lui ſont faites. Il fait voir qu'il y en a de deux ſortes ; les unes qui regardent le ſiécle futur, les autres qui regardent le ſiécle préſent ; il en montre l'enchaînement, & il s'arrete à celles qui regardent le ſiécle préſent : il les trouve renfermées principalement dans les dernieres paroles que J. C. adreſſa à ſes diſciples en les quittant, avant que de monter aux cieux. Il en fait remarquer la clarté ; il en dévelope l'étendue ; il en tire les conſéquences. Après cela il invite le peuple fidéle à contribuer au ſalut de ceux qui ſe laiſſent entraîner par l'héréſie ; & il en propoſe trois moyens : les douces invitations, les prieres, & les exemples. Il leur adreſſe ſur cela les paroles que S. Auguſtin adreſſoit aux Catholiques de ſon tems, en leur marquant de quelle maniere ils devoient ſe conduire avec les Donatiſtes. C'eſt ainſi qu'il termine cette Inſtruction, qui parut pour la premiere fois en 1700.

3°. La *ſeconde Inſtruction Paſtorale* du même Prélat *ſur les promeſſes de J. C. à ſon Egliſe, ou Réponſe aux objections d'un Miniſtre contre la premiere Inſtruction.* Celle-ci eſt adreſſée aux nouveaux Catholiques. M. Boſſuet y confirme d'abord la doctrine de ſa premiere Inſtruction, en répondant aux objections du Miniſtre Auteur de l'Ouvrage intitulé, *Traités des Préjugés faux & légitimes, ou Réponſe aux Lettres & Inſtructions Paſtorales de quatre Prélats*, imprimés à Delft, en trois Tomes en 1701. L'un de ces quatre Prélats étoit M. Boſſuet : & le IV. Livre du Tome II. de cet Ouvrage contenoit la Réponſe de ce

Miniſtre à la premiere Inſtruction Paſtorale de ce Prélat ſur les promeſſes faites à l'Egliſe. M. Boſſuet refute d'abord les faux raiſonnemens de ce Miniſtre, & montre que ce Miniſtre ne lui oppoſe que de manifeſtes chicanneriés. Mais enſuite il va plus loin ; & il fait remarquer de véritables erreurs dans l'Ecrit du Miniſtre, premierement en ce qui regarde le ſchiſme autoriſé par ce Miniſtre de la maniere la plus intolérable. De-là il paſſe au fait de Paſcaſe Radbert, où le Miniſtre tâchoit en vain de marquer une innovation poſitive. Il revient à ce qu'il avoit déja dit touchant les Grecs dans ſa premiere Inſtruction ; & il fait remarquer que le Miniſtre n'a pu ni oſé le contredire. Il répond à l'argument que le Miniſtre prétendoit tirer de l'oppreſſion de l'Egliſe au tems de l'Arianiſme ſous les regnes de Conſtance & de Valens : & il éclaircit ce qui regarde la chûte de Liberius & le Concile de Rimini. Il finit en répondant à divers reproches que le Miniſtre lui faiſoit injuſtement ſur les divines Ecritures, & ſur quelques autres points. Cette ſeconde Inſtruction parut en 1701.

V. Sur les Pieces contenues dans le quatriéme volume.

Le *Tome quatrième* contient 1°. La *Conférence de M. Boſſuet*, alors Evêque de Condom, *avec M. Claude* Miniſtre de la Religion Prétendue Réformée, *ſur la matiere de l'Egliſe* ; les Inſtructions qui la précéderent & qui la ſuivirent, & les Réflexions du même Prélat ſur un Ecrit que M. Claude oppoſa aux premieres Copies qui ſe répandirent de cette Conférence. A la tête de cet Ouvrage eſt un Avertiſſement où M. Boſſuet expoſe les motifs qui l'ont porté à le publier. Enſuite il entre en matiere ; il rapporte ce qui donna lieu à

cette Conférence, & les Inſtructions qui la précéderent. Ces Inſtructions ont deux objets principaux: M. Boſſuet y établit la perpetuelle viſibilité de l'Egliſe; & il y éclaircit quelques objections tirées des Livres des Rois. Après cela vient la Conférence, dans laquelle, ſelon la remarque même du Prélat, il s'agiſſoit, non pas directement d'établir l'Egliſe Romaine, mais de montrer ſeulement qu'il y a une vraie Egliſe, quelle qu'elle ſoit, à laquelle il faut ſe ſoumettre ſans examiner; que cette Egliſe ne peut pas être la Calvinienne, puiſqu'elle-même veut qu'on examine après elle; que ce principe de l'Egliſe Calvinienne la jette dans deux inconveniens, l'un d'obliger chaque particulier, quelqu'ignorant qu'il puiſſe être, à croire qu'il peut cependant mieux entendre la parole de Dieu que les Synodes les plus univerſels, & que tout le reſte de l'Egliſe enſemble; l'autre de reconnoître qu'il doit y avoir un tems où un Chrétien baptiſé ne ſera pas en état de faire un acte de foi ſur l'Ecriture Sainte, mais qu'il ſe trouvera obligé de douter ſi elle eſt inſpirée de Dieu; & que cette Egliſe réduite à avouer ces deux abſurdités, perd par cet aveu même le titre d'Egliſe. Dans l'Inſtruction qui ſuivit la Conférence, M. Boſſuet fait voir que l'Egliſe Calvinienne, par une ſuite du principe qui la conduit à ces deux étranges propoſitions, change tout l'ordre d'inſtruire les enfans de Dieu, pratiqué de tout tems dans l'Egliſe Chrétienne. L'Ecrit que M. Claude oppoſa à celui de M. Boſſuet contenoit une Réponſe aux Inſtructions qui avoient précédé la Conférence, & une Relation de la Conférence. M. Boſſuet reprend d'abord ce qui regar-

de la Conférence, & la maniere dont M. Claude la raconte : il éclaircit par de nouvelles réflexions les matieres qui y avoient été traitées. Il paſſe enſuite à ce que M. Claude oppoſoit aux Inſtructions qui avoient précédé cette Conférence : il confirme ce qu'il avoit dit de la perpetuelle viſibilité de l'Egliſe, & montre que M. Claude n'a pu attaquer ſur ce point ſa doctrine, qu'après s'en être formé une fauſſe idée. Il conclut en montrant de nouveau par une courte récapitulation, que l'Egliſe Prétendue Réformée ſe condamne elle-même par la doctrine qu'elle enſeigne, & par les conſéquences qui en réſultent. La Conférence ſe tint le 1. Mars 1678. en préſence de Mademoiſelle de Duras niéce de M. de Turenne. Ce fut elle qui engagea cette Conférence : & convaincue de la vérité que M. Boſſuet ſoutint contre le Miniſtre Claude, elle fit abjuration le 22e jour du même mois. Peu de jours après la Conférence, M. Boſſuet, à la ſollicitation de ſes amis, l'avoit miſe par écrit : des copies s'en répandirent : elle fut imprimée à Toulouſe ſur une copie infidelle : & ce fut cela même qui détermina M. Boſſuet à la faire imprimer, avec les Réflexions ſur l'Ecrit de M. Claude. L'Ouvrage parut à Paris en 1682.

2°. La *Refutation du Catéchiſme de Paul Ferry, principal Miniſtre de la Religion Prétendue Réformée à Metz*. C'eſt le premier Ouvrage de M. Boſſuet, qui n'étoit encore qu'Archidiacre de Metz. Son deſſein principal dans cet Ouvrage n'eſt pas tant de diſputer & de contredire, que de faire voir au Miniſtre les conſéquences très-légitimes de quelques vérités qu'il avoit confeſſées, & de faire connoître

aux Proteſtans, la pureté de notre doctrine ſur quelques points de notre créance qu'on leur déguiſoit avec artifice. Ainſi ſans s'arrêter à refuter toutes les fauſſetés du Catéchiſme du Miniſtre Ferry, il s'attache ſeulement aux deux propoſitions principales auxquelles tout ce Catéchiſme aboutit, & il entreprend de montrer combien elles ſont éloignées de la vérité. Ces deux propoſitions ſont: Que la Réformation a été néceſſaire; & Qu'encore qu'avant la Réformation on pût ſe ſauver en la Communion de l'Egliſe Romaine, on ne le pouvoit plus depuis la Réformation. A ces deux propoſitions du Miniſtre, M. Boſſuet oppoſe deux vérités Catholiques: l'une, Que la réformation, comme nos adverſaires l'ont entrepriſe, eſt pernicieuſe; l'autre, Que ſi l'on a pu ſe ſauver dans la Communion de l'Egliſe Romaine avant leur réformation prétendue, on peut encore y faire ſon ſalut depuis cette réformation. La premiere de ces vérités renverſe leur Religion par les fondemens; la ſeconde nous met à couvert contre leurs attaques. M. Boſſuet entreprend de les éclaircir l'une & l'autre par les principes du Miniſtre même: & commençant par la derniere, il établit ainſi d'abord la ſureté de notre ſalut, & montre enſuite aux Prétendus Réformés le péril certain dans lequel ils ſont. Le principal reproche que le Miniſtre faiſoit à l'Egliſe Romaine, étoit de renverſer le fondement du Chriſtianiſme, en ruinant la confiance au Libérateur; il imputoit au Concile de Trente d'avoir établi une doctrine nouvelle touchant *la juſtification* & le mérite des œuvres, & d'avoir renverſé par cette doctrine l'eſpérance que le Chrétien doit avoir en J. C. ſeul: ce fut

ce qui engagea M. Boſſuet à expoſer avec quelqu'étendue dans la ſeconde Section de la premiere Partie de cet Ouvrage, la foi de l'Egliſe & du S. Concile de Trente touchant la juſtification & le mérite des œuvres; à montrer l'antiquité vénérable de la doctrine de l'Egliſe ſur ce point, & à prouver par des raiſons invincibles que cette doctrine ne tend qu'à glorifier le Pere céleſte par ſon Fils bien-aimé. Il montre d'abord que l'Egliſe Catholique enſeigne très-purement le Myſtere de la Rédemption du genre humain. Enſuite il diſtingue trois choſes dans la doctrine de la juſtification: la juſtification elle-même, qui eſt le fondement de la vie nouvelle; le progrès de cette vie dans l'homme juſtifié, & ſon couronnement dans la vie future. Et il entreprend de montrer que dans ces trois états la doctrine Catholique ne diminue point le mérite du Médiateur J. C. mais qu'au contraire elle le met dans un plus grand jour. Il conſidere d'abord la juſtification en elle-même; & il examine pour quel motif Dieu nous juſtifie, en quoi conſiſte la juſtification, & par quel acte de nos volontés la grace de la juſtification nous eſt appliquée. Il montre que ſelon la doctrine de l'Egliſe Catholique, Dieu nous juſtifie gratuitement; que ſelon cette même doctrine, la juſtification n'eſt pas ſeulement un acte de juge par lequel Dieu nous renvoye abſous, mais une action de Créateur & de Tout-puiſſant, par laquelle opérant en nos cœurs, il nous rend agréables à ſa majeſté, en nous communiquant la juſtice que ſon Fils notre Sauveur nous a méritée; & qu'enfin ſelon la doctrine de l'Egliſe enſeignée par S. Paul, par S. Auguſtin, & par le Concile de Trente, la juſti-

ſication eſt attribuée à la foi ; non que la foi faſſe elle ſeule toute la juſtice ; mais parce qu'elle en eſt le principe, & que nous fondant ſur l'humble aveu de notre indignité & de notre impuiſſance, & ſur la confiance dans les ſeuls mérites de J. C. elle nous impetre les autres dons par leſquels la juſtice s'accomplit en nous. Il conſidere enſuite les progrès de la juſtification : il montre que la juſtification s'accroît par les bonnes œuvres ; & que, ſelon la doctrine de l'Egliſe expreſſément enſeignée par S. Auguſtin, ce progrès même eſt gratuit, parce que les bonnes œuvres viennent de la grace : il explique comment le regne de la charité fait en nous une véritable juſtice, & comment en cette vie le mélange de la convoitiſe empêche que cette juſtice ne ſoit parfaite. Enfin il conſidere le couronnement de la juſtification : & il montre que le mérite établi par les vrais principes, bien loin d'être contraire à la grace, en prouve la néceſſité, & en fait éclater la vertu, parce qu'il en eſt le fruit. Il diſtingue trois choſes qui établiſſent le mérite des bonnes œuvres ; la coopération du libre arbitre, la vérité de notre juſtice par la grace de J. C. & la vie éternelle propoſée aux œuvres comme leur récompenſe ; il fait voir que l'Ecriture enſeigne ces trois choſes : & repaſſant enſuite ſur ces trois points importans, il montre que le ſaint Concile de Trente nous les fait conſidérer d'un œil ſi modeſte, que l'on peut aſſurer ſans crainte, que rien n'établit mieux la gloire de Dieu & le mérite de J. C. que le mérite des bonnes œuvres, comme l'Egliſe Catholique l'enſeigne. Il termine cet excellent morceau par cette réflexion : » Le Miniſtre que nous re-

» futons, accuſe le Concile de Trente d'avoir » établi une nouvelle doctrine touchant la juſ- » tification & les bonnes œuvres. Cependant » il paroît ſans difficulté, qu'elle a été de » point en point enſeignée, il y a plus de » douze cens ans, par le plus célébre de tous » les Docteurs avec l'applaudiſſement de toute » l'Egliſe. Il ajoute que cette doctrine détruit » le fondement de la foi, c'eſt-à-dire, la con- » fiance en J. C. ſeul. Toutefois il n'eſt pas » aſſez téméraire pour accuſer S. Auguſtin » d'un crime ſi énorme; au contraire il décla- » re en termes formels qu'il ne trouve rien » en ſa foi, qui puiſſe donner une juſte cauſe » de ſéparation. Ainſi l'autorité de S. Auguſtin » nous eſt un rempart aſſuré. Car ſi notre foi » eſt la ſienne, il eſt clair qu'on ne ſe doit » pas ſéparer de nous, puiſqu'on n'oſe ſe ſé- » parer de S. Auguſtin. Que s'il y a de l'in- » juſtice à ſe ſéparer, il y en a bien plus à » nous condamner: tellement que les maxi- » mes de notre adverſaire ſont la juſtification » de l'Egliſe. « Cet Ouvrage parut en 1655.

VI. Sur les Piéces contenues dans le cinquiéme volume.

Dans le *Tome cinquiéme* ſe trouve 1°. le *Traité de la Communion ſous les deux eſpéces.* M. Boſſuet y fait voir que la Communion ſous l'une des deux eſpéces eſt juſtifiée par la pratique conſtante & perpétuelle de l'Egliſe dès les premiers ſiécles, & par les principes ſur leſquels cette pratique eſt fondée, & dont les Prétendus Réformés mêmes demeurent d'accord. La pratique & le ſentiment de l'Egliſe dès les premiers ſiécles ſur la Communion ſous l'une des deux eſpéces, les principes ſur leſquels le ſentiment & la pratique de l'Egliſe ſont appuyés: c'eſt le ſujet des deux Parties qui compoſent ce Traité, qui fut imprimé

pour la premiere fois en 1682.

2°. La *Lettre Paſtorale de M. Boſſuet*, alors *Evêque de Meaux, aux Nouveaux Catholiques de ſon Diocèſe, pour les exhorter à faire leurs Pâques*, & leur donner les avertiſſemens néceſſaires contre les fauſſes Lettres Paſtorales que leurs Miniſtres leur adreſſoient. M. Boſſuet y rappelle les vérités qu'il avoit établies dans ſon Traité de la Communion ſous les deux eſpéces, & dans ſa Conférence avec M. Claude. Cette Lettre eſt du 24 Mars 1686.

3°. La *Lettre de M. Boſſuet Evêque de Meaux ſur l'adoration de la Croix.* Elle eſt adreſſée à un nouveau Converti qui étoit alors Moine de l'Abbaye de la Trappe, & qui ſouhaitoit cet Ecrit pour le communiquer à des perſonnes à la converſion deſquelles la Providence l'obligeoit de prendre part. Cette Lettre eſt du 17 Mars 1691. & fut imprimée en 1692.

4°. La *Lettre* adreſſée *à l'Ab'eſſe & aux Religieuſes de Port-Royal, touchant la ſignature du Formulaire.* Cette Lettre, qui eſt ſans date, mais qui paroît écrite ſous l'Epiſcopat de M. Hardouin de Perefixe, Archevêque de Paris, & vers l'année 1664. ne commença à ſe répandre qu'après la mort de M. Boſſuet, comme on le voit dans le Mandement d'approbation que M. le Cardinal de Noailles y joignit, & ſous l'autorité duquel elle fut imprimée pour la premiere fois en 1709.

5°. Le *Mandement de M. Boſſuet Evêque de Meaux, pour la publication de la Conſtitution du Pape Innocent XII. contre le Livre intitulé*, Explication des Maximes des Saints ſur la Vie intérieure, *&c.* On y trouve cette Conſtitution, qui fait elle-même la plus gran-

de partie de cette piéce datée du 16 Août 1699.

6°. Enfin l'*Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Catholique ſur les Matieres de Controverſe*, avec l'Avertiſſement. On voit dans cet Avertiſſement l'Hiſtoire de cet Ouvrage important. On y apprend que ce Traité n'étant encore que manuſcrit, fut employé à l'inſtruction de pluſieurs perſonnes particulieres; & il s'en répandit beaucoup de copies. Auſſitôt on entendit les Prétendus Réformés dire, que s'il étoit approuvé, il leveroit de grandes difficultés; mais que jamais l'Auteur n'oſeroit le rendre public; & que s'il l'entreprenoit, il n'éviteroit pas la cenſure de toute ſa Communion, principalement celle de Rome. Ce Traité fut compoſé en faveur de M. l'Abbé de Dangeau dès le commencement de l'année 1668. La converſion de cet illuſtre Abbé en fut le premier fruit. Mais peu de tems après, celle de M. de Turenne donna un nouvel éclat à cet Ouvrage. Ce grand homme qui en connoiſſoit tout le prix & toute l'utilité par ſa propre expérience, fut celui qui en preſſa d'avantage l'impreſſion. L'Ouvrage parut avec l'approbation de pluſieurs Evêques de France vers la fin de l'année 1671 à Paris. Les Prétendus Réformés y oppoſerent deux Réponſes: l'une anonyme, l'autre ſous le nom de M. Noguier, Miniſtre conſidéré dans ſon parti. Les Auteurs de ces deux Réponſes prétendoient que l'Expoſition étoit contraire aux déciſions du Concile de Trente, & que M. Boſſuet, alors Evêque de Condom, ne faiſoit qu'adoucir & exténuer les dogmes de ſa Religion. Tous ces faux jugemens n'étoient fondés que ſur la fauſſe idée que les Prétendus Réformés avoient conçue de la doctrine de

l'Egliſe Catholique. En effet ce Livre n'eut pas été plûtôt publié que l'Auteur connut les bons ſentimens qu'on en avoit dans toute la France, par les Lettres qu'il en reçut de toutes ſortes de perſonnes, Laïques, Eccléſiaſtiques, Religieux, & Docteurs, mais ſurtout des plus grands Prélats, & des plus ſavans de l'Egliſe. Cet Ouvrage ne fut pas reçu moins favorablement à Rome. Dès qu'il eut paru, M. le Cardinal de Bouillon, l'envoya à M. le Card. Bona, qu'il pria de l'examiner en toute rigueur. Il ne fallut que le tems néceſſaire à recevoir les réponſes de Rome à Paris, pour avoir de ce docte & ſaint Cardinal l'approbation honorable qui ſe trouve à la tête de l'Ouvrage. Elle eſt du mois de Janvier 1672. M. le Card. Chigi en écrivit à M. l'Abbé de Dangeau au mois d'Avril, & lui aſſura que toute la Congrégation de l'Indice donnoit de grandes louanges à cet Ouvrage. Dès-lors M. l'Abbé Nazari, célébre par ſon Journal des Savans, travailla à une Verſion Italienne que M. le Card. d'Eſtrées faiſoit revoir. Le Livre étoit déja traduit en Anglois par M. l'Abbé de Montaigu; & cette Verſion fut imprimée en 1672. En 1675 il s'en fit une Verſion Irlandoiſe qui fut imprimée à Rome ſous l'autorité de la Congrégation de la Propagande. Dans cette même année, le Maître du Sacré Palais permit l'impreſſion de la Verſion Italienne. M. Boſſuet avoit auſſi appris de divers endroits d'Allemagne, que ſon Traité y avoit été approuvé; & il en reçut un plus ample témoignage par une lettre de M. l'Evêque de Paderborn. M. l'Evêque de Caſtorie, Vicaire Apoſtolique dans les Etats des Provinces Unies, en fit imprimer à Anvers en 1678 une

Verſion Latine, attribuée à M. l'Abbé Fleury; & revue par M. Boſſuet même. Dans la même année par les ſoins du même Evêque, le Traité fut encore imprimé à Anvers en Langue Flamande. La Verſion Italienne parut auſſi dans cette même année par l'ordre même de la Congrégation de la Propagande : & on mit à la tête de cette Verſion la lettre du Cardinal Bona avec les Approbations des premiers hommes de Rome en piété & en ſavoir. Le Livre fut préſenté au Pape ; & il fit écrire à l'Auteur qu'il en étoit ſatisfait. L'Auteur en fit ſes remercimens au Pape, dont il reçut réponſe par un Bref du 4 Janvier 1679, qui contient une approbation ſi expreſſe de ſon Livre, qu'il n'étoit plus poſſible de douter qu'il ne contînt la pure doctrine de l'Egliſe & du ſaint Siége. Ce fut alors que parut à Paris une nouvelle Edition augmentée d'un Avertiſſement, & des Approbations dont nous venons de parler. Cet Avertiſſement eſt une Refutation des Réponſes que les Prétendus Réformés avoient oppoſées à l'Expoſition. M. Boſſuet y parlant toujours de lui-même en tierce perſonne, y rappelle le deſſein de ſon Ouvrage, qui n'eſt pas tant de diſputer, que de dire nettement ce que croit l'Egliſe Catholique ; c'eſt-à-dire, 1°. d'expoſer les vrais ſentimens de l'Egliſe Catholique ſur les points conteſtés, & de les diſtinguer de ceux qui lui ont été fauſſement imputés ; 2°. de choiſir pour cela la voie la plus ſure, en prenant les ſentimens de l'Egliſe dans les expreſſions mêmes du Concile de Trente, où l'Egliſe a parlé déciſivement ſur les matieres agitées ; 3°. de propoſer aux Prétendus Réformés, non en général toutes les matieres,

mais celles qui les éloignent le plus de nous, & pour parler plus préciſément, celles dont ils ont fait le ſujet de leur rupture; 4°. de ne dire, pour faire entendre les déciſions du Concile, que ce qui ſeroit approuvé dans l'Egliſe, & manifeſtement conforme à la doctrine du même Concile. En s'attachant aux articles principaux, M. Boſſuet traite du culte qui eſt dû à Dieu, des priéres que nous adreſſons aux Saints, de l'honneur que nous leur rendons, auſſi-bien qu'à leurs Reliques & à leurs Images. Il parle de la grace qui nous juſtifie, du mérite des bonnes œuvres, de la néceſſité des œuvres ſatisfactoires, du Purgatoire & des Indulgences, de la Confeſſion & de l'Abſolution Sacramentale, de la préſence réelle du Corps & du Sang de J. C. dans l'Euchariſtie, de l'Adoration qui lui eſt due, de la Tranſſubſtantiation, & du Sacrifice de l'Autel, de la Communion ſous une eſpéce, de l'autorité de la Tradition, & de celle de l'Egliſe, de l'inſtitution divine de la primauté du Pape, où il dit en un mot ce qu'il faut croire de celle de l'Epiſcopat. Voilà les matieres expoſées dans cet important Ouvrage. M. Boſſuet envoya au Pape cette nouvelle édition de 1679; & il en reçut un ſecond Bref d'approbation daté du 12 Juillet de la même année. La méthode que M. Boſſuet ſuit dans cet Ouvrage fut auſſi expreſſément approuvée par l'Aſſemblée générale du Clergé de France de 1682. C'eſt ce que l'on verra par l'Extrait des Actes de cette Aſſemblée placé à la ſuite du ſecond Bref d'approbation.

VII. Recapitulation & concluſion.

Ainſi l'on trouvera dans le Recueil que nous préſentons au Public, une Expoſition fidelle de la Doctrine Catholique ſur tous les

points du Dogme & de la Morale en général, & ſpécialement ſur les points controverſés entre les Catholiques & les Proteſtans. On y trouvera des Traités particuliers de controverſe ſur la juſtification & le mérite des bonnes œuvres, ſur le ſacrifice de la Meſſe, ſur la Communion ſous les deux eſpéces, ſur la Communion Paſcale, ſur l'adoration de la Croix, ſur l'Egliſe & ſur les promeſſes qui lui ſont faites, ſur le ſchiſme de la Prétendue Réforme & ſur ſes révoltes: en un mot l'apologie des Catholiques, & la réfutation de la Prétendue Réforme. On y trouvera des Inſtructions utiles ſur pluſieurs points de Morale: ſur le danger de la Comédie, ſur les deux amours oppoſés qui partagent les hommes, ſur les illuſions de la fauſſe piété, ſur les régles de la pénitence & le fruit que l'on doit retirer des Indulgences. Enfin on y trouvera deux excellens morceaux: l'un ſur l'unité de l'Egliſe, & ſur les moyens de la conſerver; l'autre ſur le ſens de deux Prophéties célébres, qui ont pour objet le Meſſie, c'eſt-à-dire, J. C. Le dogme & la morale, la connoiſſance de J. C. & de ſon Egliſe, & la controverſe contre les dernieres héréſies, ſont les principaux objets auxquels ſe rapportent les Opuſcules qui compoſent ce Recueil.

TABLE
DES OPUSCULES

contenus dans ce Recueil, ſelon l'ordre de leur publication.

Ans de J. C.		Tomes du Recueil.
1655	Réfutation du Catechiſme de Paul Ferry.	I V.
1658	Reglement des Filles de la Propagation de la Foi.	I.
1671	Expoſition de la Doctrine de l'Egliſe Catholique ſur les matieres de controverſe.	V.
1675	Sermon prononcé à la Profeſſion de Madame de la Valiere.	I I.
1678	Conférence avec le Miniſtre Claude ſur la matiere de l'Egliſe.	I V.
1679	Avertiſſement ſur l'Expoſition de la Doctrine Catholique.	V.
1681	Sermon prononcé à l'ouverture de l'Aſſemblée du Clergé.	I I.
1682	Traité de la Communion ſous les deux eſpeces.	V.
1686	Lettre aux nouveaux Catholiques, ſur les Pâques.	V.
1637	Catéchiſme du Diocèſe de Meaux.	I.
1639	Explication des Prieres de la Meſſe.	I I.
1691	Lettre ſur l'Adoration de la Croix.	V.
	Défenſe de l'Hiſtoire des Variations.	I I I.
1694	Maximes & Réflexions ſur la Comédie.	I I.
1696	Méditations & Inſtructions pour le tems du Jubilé.	I I

Ans de J. C.		*Tomes du Recueil.*
1699	Mandement contre le Livre de M. de Fenelon.	V.
1700	I. Inſtruction ſur les promeſſes faites à l'Egliſe.	III.
1701	II. Inſtruction ſur les promeſſes faites à l'Egliſe.	III.
1702	Explication du Pſeaume XXI.	I.
1703	Explication de la Prophetie d'Iſaïe ſur l'enfantement de la ſainte Vierge.	I.
1709	Lettre aux Religieuſes de Port-Royal. Ouvrage poſthume.	V.

TABLE

TABLE
DES OPUSCULES
Contenus dans ce Volume.

ELOGE funebre de M. Boſſuet par le P. de la Rue. Pag. 1
EXPLICATION de la Prophétie d'Iſaïe, VII. 14. & du Pſeaume XXI. 49
Avertiſſement de M. Boſſuet. 51
Explication de la Prophétie d'Iſaïe *ſur l'enfantement de la Sainte Vierge.* Iſ. VII. 14. 54
Expoſition de la difficulté. 55
Reponſe : premiere Lettre. 56
Suite : ou ſeconde Lettre. 61
Suite : ou troiſiéme Lettre. 78
Explication litérale du Pſeaume XXI. *ſur la Paſſion & le délaiſſement de Notre-Seigneur.* 94
§. I. *Remarques préliminaires où l'on preſuppoſe quelques vérités conſtantes.* Ibid.
§. II. *On met aux Fidéles la clef de la Prophétie à la main.* 97
§. III. *On va au-devant de quelques objections.* 99
§. IV. *Traduction du Pſeaume XXI. ſelon l'Hébreu & les Septante.* 105
§. V. *Obſervations ſur les textes.* 112
§. VI. *Explication du Pſeaume XXI. ſelon la verſion de S. Jérôme : ſa diviſion en deux parties.* 114

h

§. VII. *Premiere partie du Pſeaume où eſt exprimé le délaiſſement de J. C.* 119

§. VIII. *Seconde partie du Pſeaume : J. C. invoque Dieu de nouveau : à ce coup il eſt exaucé : il réſuſcite & convertit les Gentils.* 133

§. IX. *Différences des Septante d'avec l'Hébreu.* 149

§. X. *Réflexion ſur le délaiſſement de Jeſus-Chriſt.* 153

REGLEMENT du Séminaire des Filles de la Propagation de la foi, établies en la ville de Metz. 161

Préface. 163

CHAPITRE I. *Quel eſt l'établiſſement de ce Séminaire, & des perſonnes qui doivent y être reçues.* 165

CHAP. II. *Des vertus principales qui doivent être pratiquées dans le Séminaire.* 171

CHAP. III. *Pratiques de dévotion, & occupations de charité ordinaires dans la Maiſon.* 175

CHAP. IV. *Du gouvernement du Séminaire, & de la police qui y ſera gardée.* 180

CHAP. V. *Du travail, enſemble du ſilence, & de l'amour de la retraite.* 185

CHAP. VI. *Des lieux reguliers, & des Officieres de la Maiſon.* 188

CHAP. VII. *Diſtribution des heures du jour ſuivant le précedent Réglement.* 193

Déclaration & Vœu des Sœurs à leur réception. 199

Inſtruction aux Sœurs pour rendre compte de leur conſcience au Confeſſeur. 201

CATECHISME du Diocèſe de Meaux, donné par le commandement de M. Boſſuet.

Avertiſſement de M. Boſſuet Evêque de Meaux aux Curés & Vicaires de ſon Diocèſe.

I. Catechiſme, *ou Abregé de la Doctrine Chrétienne pour l'uſage de ceux qui commencent.* 1

Catechiſ[illegible] *qu'on doit apprendre aux enfans dans la*

maiſon dès qu'ils commencent à parler. Ibid.
Catechiſme qui ſe doit faire dans l'Egliſe & dans l'école à ceux qui commencent à avoir l'uſage de la raiſon. 7
Leçon I. *De la Doctrine Chrétienne en général, & de la connoiſſance de Dieu.* Ibid.
Leçon II. *Du ſigne de la Croix & de la profeſſion du Chriſtianiſme.* 9
Leçon III. *Du myſtere de la Sainte Trinité.* 11
Leçon IV. *Du myſtere de l'Incarnation & de la Redemption du genre humain.* 12
Leçon V. *Du Symbole des Apôtres.* 13
Leçon VI. *De la Priere, ou du* Pater *& de* l'Ave. 14
Leçon VII. *Des dix Commandemens de Dieu, & en particulier du premier.* 15
Leçon VIII. *Du ſecond & troiſième Commandement.* 17
Leçon IX. *Du quatrième, cinquième, ſixième, & neuvième Commandement.* 18
Leçon X. *Du ſeptième & huitième Commandement.* 19
Leçon XI. *Du dixième Commandement.* 21
Leçon XII. *Des Commandemens de l'Egliſe; & de la récompenſe de ceux qui gardent ces Commandemens.* 22
Leçon XIII. *Des Sacremens.* 23
Leçon XIV. *Des deux Sacremens que l'on fréquente le plus: ſçavoir, la Pénitence & l'Euchariſtie.* 24
Leçon XV. *Du Chapelet.* 26
Leçon XVI. *La maniere de ſervir & de répondre la Meſſe.* 27
Leçon XVII. *Inſtruction particuliere pour préparer à la Confirmation: & d'abord ſur le Baptême.* 34
Leçon XVIII. *Suite: ou Inſtruction ſur la Confirmation.* 37

Leçon XIX. *Bref éxercice pour regler les principales actions du Chrétien pendant la journée.* 41
Prieres du Matin. 44
Prieres du Soir. 48
II. Catechiſme, *pour ceux qui ſont plus avancés dans la connoiſſance des Myſteres, & que l'on commence à préparer à la Communion.* 1
Avertiſſement. 3
Abrégé de l'Hiſtoire Sainte. 5
I. Partie de la Doctrine Chretienne, *qui contient une Inſtruction générale, & les premiers principes de la Religion.* 21
Leçon I. *De la Doctrine chrétienne en général, & de la connoiſſance de Dieu.* Ibid.
Leçon II. *De la création de l'Ange & de l'Homme.* 24
Leçon III. *De la chute de l'homme.* 27
Leçon IV. *Des effets du péché d'Adam.* 28
Leçon V. *De la réparation du genre humain, & du Redempteur.* 30
Leçon VI. *De ce qu'il faut faire pour être ſauvé, & des trois vertus Théologales.* 31
II. Partie de la Doctrine chrétienne, *qui contient les Inſtructions particulieres ſur chaque vertu Théologale, & premierement ſur la Foi & ſur le Symbole.* 35
Leçon I. *De la Foi & du Symbole des Apôtres.* Ibid.
Leçon II. *Explication des huit premiers Articles du Symbole.* 37
Leçon III. *Des quatre derniers Articles du Symbole.* 41
Leçon IV. *Explication plus particuliere du Symbole : Explication du premier Article où il eſt parlé du Pere & de la création.* 43
Leçon V. *Explication des articles où il eſt parlé de J. C. & de la Redemption ; & premierement du ſecond Article.* 45

Leçon VI. *Explication du troiſième Article.* 48
Leçon VII. *Explication du quatrième Article.* 50
Leçon VIII. *Explication des cinquième, ſixième & ſeptième Articles.* 53
Leçon IX. *Du Saint Eſprit, & de la ſanctification ou juſtification, ou explication des huitième & neuvième Articles.* 55
Leçon X. *Explication de la ſeconde partie du neuvième Article.* 59
Leçon XI. *Explication des dixième, onzième & douzième Articles.* 60
Leçon XII. *Où l'on propoſe l'abrégé & le ſommaire de toute la doctrine du Symbole.* 62
Art. I. *Des trois ouvrages attribués dans le Symbole aux trois perſonnes divines.* Ibid.
Art. II. *Que ces trois ouvrages ſont également d'une grandeur infinie.* 65
Art. III. *Comment ces trois ouvrages ſont attribués aux trois perſonnes divines.* 67
Art. IV. *Des proceſſions divines, & de l'incompréhenſibilité des myſteres.* 68
Art. V. *Des moyens dont Dieu s'eſt ſervi pour nous reveler la doctrine Chrétienne : ſçavoir l'Ecriture & la Tradition.* 70
III. Partie de la Doctrine chrétienne, *qui contient les Inſtructions particulieres ſur l'Eſpérance & ſur la Priere.* 75
Leçon I. *De l'Eſpérance & de la Priere en général.* Ibid.
Leçon II. *De l'Oraiſon Dominicale.* 77
Leçon III. *Des diſpoſitions pour bien prier.* 82
Leçon IV. *De l'*Ave Maria, *& de la priere des Saints.* 83
IV. Partie de la Doctrine chrétienne, *qui contient les Inſtructions particulieres ſur la Charité & ſur les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe.* 87
Leçon I. *Du Décalogue.* Ibid.

Leçon II. *Inſtruction générale ſur le Décalogue, & ſur les deux preceptes de la charité.* 89
Leçon III. *Des Commandemens de l'Egliſe.* 90
Leçon IV. *Du péché & de la juſtice Chrétienne.* 94
Leçon V. *Des péchés d'omiſſion, & du précepte de l'amour de Dieu.* 96
Leçon VI. *Des ſept péchés capitaux.* 99
Leçon VII. *De la tentation & de la concupiſcence.* 102
V. Partie de la Doctrine chrétienne, *qui contient les Inſtructions particulieres ſur les Sacrement.* 105
Leçon I. *Des Sacremens en général.* Ibid.
Leçon II. *Des Sacremens en particulier.* 107
Inſtruction particuliere ſur les Sacremens de Penitence, d'Euchariſtie, & de Mariage, *en faveur de ceux qui ſe diſpoſent à les recevoir.* 111
Inſtruction ſur le Sacrement de Penitence. *Ibid.*
Leçon I. *Du Sacrement de Penitence, & de ſes trois parties en général.* Ibid.
Leçon II. *De la contrition & du bon propos.* 113
Leçon III. *De la contrition & de l'attrition.* 117
Leçon IV. *De la confeſſion.* 118
Leçon V. *De la ſatisfaction.* 122
Leçon VI. *Pratique de la confeſſion, ſuivant la doctrine précédente.* 124
Leçon VII. *De la ſoumiſſion que l'on doit avoir dans le refus de l'abſolution.* 127
Leçon VIII. *De la ſoumiſſion que l'on doit avoir dans l'impoſition de la pénitence.* 131
Leçon IX. *Des Indulgences,* 134
Inſtruction ſur le Sacrement de l'Euchariſtie. 137
Leçon I. *Ce que c'eſt que le Sacrement de l'Euchariſtie.* Ibid.
Leçon II. *De la ſainte Meſſe, & du Sacrifice de l'Euchariſtie.* 142

Leçon III. *De la Communion.* 142
Leçon IV. *Pratique de la Communion ſuivant la doctrine précédente : & prémierement, ce qu'il faut faire avant la Communion.* 145
Leçon V. *Ce qu'il faut faire quand on eſt près de communier : & dans la Communion même.* 148
Leçon VI. *Ce qu'il faut faire après la Communion.* 152
Inſtruction ſur le Sacrement de Mariage. 153
CATECHISME des Fêtes, & autres ſolemnités & obſervances de l'Egliſe, donné par M. Boſſuet.
Avertiſſement de M. Boſſuet, Evêque de Meaux, aux Curés, Vicaires & Catechiſtes de ſon Dioceſe.
Inſtructions ſur le ſaint Dimanche : *& par occaſion, ſur la Meſſe Paroiſſiale, & ſur les devoirs d'un bon Paroiſſien.* 1
Leçon I. *De l'inſtitution du Dimanche.* Ibid.
Leçon II. *De la Meſſe Paroiſſiale, & premierement du Prône.* 3
Leçon III. *De l'Offrande, du Sacrifice, & de la Communion; & en général de l'amour qu'on doit avoir pour ſa Paroiſſe.* 5
Leçon IV. *De l'Eau-benîte ; du Pain-benit ; & du reſte qui regarde la ſanctification du Dimanche.* 7
Inſtructions ſur les Fêtes de Notre Seigneur, *& ſur les obſervances de l'Egliſe, qui ont rapport avec les Myſteres de Jeſus-Chriſt.* 10
Leçon I. *Pour le premier Dimanche de l'Avent.* Ibid.
Leçon II. *Pour le jour de Noël.* 12
Leçon III. *Pour la Fête de la Circonciſion.* 15
Leçon IV. *Pour la Fête de l'Epiphanie.* 17
Leçon V. *Pour le Dimanche d'après l'Epiphanie.* 19

Leçon VI. *Pour le tems qui ſuit l'Epiphanie*, 21
Leçon VII. *Pour le Dimanche de la Septuageſime & pour les Dimanches ſuivans*, 26
Leçon VIII. *Pour le premier Dimanche de Carême*, 28
Leçon IX. *Pour le Dimanche des Rameaux*, 30
Leçon X. *Pour la Semaine Sainte*, 31
Leçon XI. *Pour le ſaint jour de Pâque*, 36
Leçon XII. *Pour la Proceſſion du jour de ſaint Marc, & des trois jours des Rogations*, 39
Art. I. *De l'inſtitution & de la fin des Litanies & des Proceſſions*, Ibid.
Art. II. *Explication des Litanies*, 40
Art. III. *De l'abſtinence & autres choſes concernant les Rogations*, 42
Leçon XIII. *Pour le jour de l'Aſcenſion*, 43
Leçon XIV. *Pour le jour de la Pentecôte*, 45
Art. I. *Circonſtances de la deſcente du S. Eſprit*, Ibid.
Art. II. *Du mot de Pentecôte, & de la ſignification du cinquantiéme jour*, 47
Art. III. *Merveilles que le ſaint Eſprit opera dans l'Egliſe naiſſante*, 48
Art. IV. *De l'opération perpétuelle du ſaint Eſprit dans l'Egliſe*, 49
Art. V. *Acte de Foi envers le ſaint Eſprit & pour s'attacher à l'Egliſe*, 51
Leçon XV. *Pour le jour de la Trinité*, 52
Leçon XVI. *Pour la Fête du Saint Sacrement*, 53
Inſtructions ſur les Fêtes de la Sainte Vierge & des Saints, 55
Leçon où l'on traite de ces Fêtes en général, Ibid.
Inſtructions ſur les Fêtes de la Sainte Vierge, 57
Leçon I. *Pour la Conception de la ſainte Vierge*, Ibid.
Leçon II. *Pour la Nativité de la ſainte Vierge*, 58

Leçon III. *Pour l'Annonciation de la ſainte Vierge,* 61
Leçon IV. *Pour la Viſitation de la ſainte Vierge,* 63
Leçon V. *Pour la Purification de la ſainte Vierge,* 64
Leçon VI. *Pour l'Aſſomption de la ſainte Vierge,* 67
Leçon VII. *Pour la Préſentation de la ſainte Vierge,* 69
Inſtructions ſur les Fêtes des Saints, 71
Leçon I. *Pour la Nativité de ſaint Jean-Baptiſte,* Ibid.
Leçon II. *Pour les Fêtes des ſaints Apôtres & des ſaints Evangeliſtes,* 74
Leçon III. *Pour la Fête de ſaint Pierre & ſaint Paul,* 76
Leçon IV. *Pour la Fête des ſaints Innocens,* 78
Leçon V. *Pour la Fête de ſaint Etienne,* 79
Leçon VI. *Pour la Fête de ſaint Denis & de ſes Compagnons,* 81
Leçon VII. *Pour la Fête de ſaint Martin Evêque,* 82
Leçon VIII. *Pour la Fête de ſaint Fiacre,* 83
Leçon IX. *Pour les Fêtes de ſainte Genevieve, ſainte Fare & ſainte Celine,* 84
Leçon X. *Pour la Fête de tous les Saints,* 85
Leçon XI. *Pour le jour de la Commémoraiſon des Morts, où il eſt auſſi parlé des Funérailles, & de la Meſſe des Morts,* 87
Leçon XII. *Pour les Quatre-tems & pour les Vigiles,* 88
Leçon XIII. *Pour la Fête de la Dédicace de l'Egliſe,* 89
Leçon XIV. *Pour les Fêtes des Saints Patrons,* 91
Leçon XV. *Pour la Fête des ſaints Anges Gardiens,* Ibid.

APPROBATION.

J'AY lû par ordre de Monſeigneur le Chancelier, les *Opuſcules de feu M. Boſſuet, Evêque de Meaux*. La réimpreſſion de ces différens Ouvrages ſera également utile & agréable aux Fidéles; le nom de leur illuſtre Auteur fait ſuffiſamment leur éloge. A Paris, ce huit Juillet 1749. MILLET.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amez & féaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra, SALUT. Nos amés HIPPOLYTE-LOUIS GUERIN, & PIERRE-JEAN MARIETTE, Imprimeur-Libraire à Paris, ancien Adjoint de ſa Communauté, Nous ont fait expoſer qu'ils déſireroient imprimer & donner au Public un Ouvrage qui a pour titre; *Opuſcules de M. Boſſuet*, s'il Nous plaiſoit leur accorder nos Lettres de Privilege pour ce néceſſaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter les Expoſans, Nous leur avons permis & permettons par ces Préſentes, d'imprimer ledit Ouvrage en un ou pluſieurs volumes, & autant de fois que bon leur ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume, pendant le tems de neuf années conſécutives, à compter du jour de la date deſdites Préſentes. Faiſons défenſes à

tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance; comme auſſi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, ni en faire aucun extrait, ſous quelque prétexte que ce ſoit, d'augmentation, correction, changement ou autres, ſans la permiſſion expreſſe & par écrit deſdits Expoſans, ou de ceux qui auront droit d'eux, à peine de confiſcation des Exemplaires contrefaits, de trois mille livres d'amende contre chacun des contrevenans; dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, & l'autre tiers auſdits Expoſans, ou à celui qui aura droit d'eux, & de tous dépens, dommages & interêts; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres, conformément à la feüille imprimée & attachée pour modéle ſous le contreſcel des Préſentes; que les Impetrans ſe conformeront en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dixiéme Avril mil ſept cens vingt-cinq; & qu'avant que de l'expoſer en vente, le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, Commandeur de nos ordres, & qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Biblio-

thèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & féal Chevalier, le ſieur Dagueſſeau, Chancelier de France, le tout à peine de nullité des préſentes. Du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir leſdits Expoſans ou leurs ayans cauſe, pleinement & paiſiblement; ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des Préſentes, qui ſera imprimée tout au long, au commencement ou à la fin dudit ouvrage, ſoit tenuë pour dûëment ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amez & feaux Conſeillers & Secretaires, foi ſoit ajouée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant Clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel eſt notre plaiſir. DONNÉ à aris le trentiéme jour du mois d'Août l'an de grace mil ſept cens quarante-neuf, & de notre Regne le trente-quatriéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

SAINSON.

Regiſtré ſur le Regiſtre XII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 222. fol. 205. conformément aux anciens Reglemens confirmés par celui du 28. Février 1723. A Paris, le deuxiéme Septembre 1749.

Signé, G. CAVELIER, *Syndic.*

ELOGE

ELOGE

DE MESSIRE JACQUES-BENIGNE BOSSUET, EVESQUE DE MEAUX;

Par le R. P. DELARUE.

Operatus eſt bonum, & rectum, & verum, in univerſa cultura Miniſterii domûs Domini; . . . & proſperatus eſt.

Il fit ce qui étoit bon & droit & vrai, dans tout ce qui regardoit le Miniſtere de la maiſon du Seigneur; & tout lui réuſſit heureuſement. C'eſt ce qui eſt dit d'Ezéchias au Liv. II. des Paralipomenes, chap. 31.

MESSEIGNEURS,

S'Il fut glorieux à cet ancien Roi de Juda, d'avoir mérité des louanges ſi ſingulieres dans un ſiécle malheureux, où l'impiété des Souverains, l'ignorance du peuple, & la

MM. l'Archevêque de Narbonne, les Evêques de Condom, de Tulles, de Troyes, d'Autun.

négligence des Grands Prêtres avoient preſque aboli le ſervice du Seigneur ; quelle gloire au grand Homme que nous pleurons, de s'être rendu digne de lui être comparé dans un ſiécle auſſi floriſſant que le nôtre, entre tant de Prélats zélés pour la Religion, ſous les yeux d'un Souverain qui fait de la piété le plus fort appui de ſon Trône ! Luire dans les ténebres d'une Nation dépravée, c'eſt à quoi Saint Paul ſembloit borner la vertu des premiers Chrétiens. Mais luire au milieu des lumieres, & y ſoutenir ſon éclat, c'eſt ce qui n'appartient qu'aux premiers Aſtres du monde.

In medio Nationis pravæ lucetis, ſicut luminaria in mundo. Philip. II. 15.

Il eſt éteint, celui qui répandoit dans la maiſon du Seigneur une ſi vive clarté, par ſa bonté, par ſa droiture, par ſon zéle pour la vérité. Le reconnoiſſez-vous, MESSIEURS, à ces trois nobles caractères ? Ne ſuffiſent-ils pas pour vous le rendre encore préſent, tel que vous l'avez vû confirmer par ſes exemples les leçons de vertu qu'il avoit ſoin de vous donner ; tel que la Cour l'a vû ſoutenir les grands emplois, que le plus ſage des Rois confioit à ſa conduite ; tel que l'Egliſe enfin l'a vû combattre pour elle contre tous ſes ennemis ?

Vous aimiez ſa bonté, la Cour ref-

peſoit ſa droiture, l'Egliſe applaudiſſoit à ſon zéle pour la vérité. La bonté dans ſes mœurs, la droiture dans ſes emplois, la vérité dans ſa doctrine : *Operatus eſt bonum, & rectum, & verum ; & proſperatus eſt.*

Heureux de s'être attiré par ces trois rares qualités l'affection du troupeau qu'il a conduit : la confiance du Prince qu'il a élevé : l'admiration de l'Egliſe, qu'il a défendue ! Plus heureux d'avoir fait un uſage aſſez fidéle des talens précieux qu'il avoit reçus de Dieu, pour pouvoir à la mort ſe préſenter à ſes yeux chargé du fruit de ſes travaux ; & en attendre la récompenſe ! Heureux nous-mêmes enfin qui le regrettons, d'avoir dans notre douleur une conſolation auſſi douce, que l'idée de ſon bonheur ! Ne rougiſſons point de nos larmes : elles n'ont rien de l'amertume que l'on reſſent à pleurer tant d'illuſtres morts, dont on ne loue les vertus qu'en diſſimulant les vices, & pour leſquels on n'eſpere qu'en tremblant. Nos louanges n'ont pas beſoin des couleurs de la flatterie, ni de celles du déguiſement, pour être applaudies : & ſi l'eſpérance que nous oſons concevoir de ſon ſalut, a la miſéricorde pour fondement, elle a pour appui la juſtice. 2.*Tim.* IV. 8.

Non contriſtemini, ſicut & cæteri qui ſpem non habent. 1. Theſſ. IV. 12.

Avec ces ſentimens que l'Apôtre Saint Paul tâchoit d'inſpirer aux Fidéles dans les pleurs qu'ils verſoient ſur les cendres de leurs morts; j'entrepreńs ſans ſcrupule à la face des ſaints Autels, l'éloge de Monſeigneur l'Illuſtriſſime & Révérendiſſime Pere en Dieu, JACQUES-BENIGNE BOSSUET, Evêque de Meaux, Conſeiller d'Etat Ordinaire, Précepteur de Monſeigneur le Dauphin, Premier Aumônier de Madame la Dauphine, & de Madame la Ducheſſe de Bourgogne, Conſervateur des Priviléges de l'Univerſité, Supérieur du Collége Royal de Navarre. Toutes ces qualités ſont mortes pour lui devant les hommes. Celles dont nous allons parler ſont immortelles, & le rendront immortel.

I.

Omne bonum. Exod. XXXIII. 10.

Bonum omnium. Dionyſ. De divin. nom. c. 4.

Dieu par la perfection de ſon être, étant eſſentiellement *tout bien*, & par la plénitude de ſon être, étant *le bien de toutes choſes*: toute la bonté répandue dans les créatures, n'eſt qu'une image de cet être ſouverainement parfait, un écoulement de cet être ſouverainement bienfaiſant. Le Fidéle par conſéquent attaché conſtamment au ſoin de ſa perfection, plein d'une inclination bien-

faiſante pour les autres, a dans ſon cœur & dans ſon naturel les plus vives impreſſions de cette ſuprême bonté. Salomon s'en reconnoiſſoit prévenu, quand il ſe rendoit à lui-même ce témoignage avantageux : Qu'il étoit né *plein d'eſprit, & pourvû d'une bonne ame : PUER eram ingenioſus & ſortitus animam bonam.* Sap. VIII. 19.

A qui pouvoit mieux convenir cet aveu ſincere des dons du Ciel, qu'à ce digne inſtrument que Dieu a formé de nos jours pour la gloire de ſon nom, & pour le ſalut des peuples ? Il naquit à Dijon, d'une famille diſtinguée par des Charges honorables, & par des emplois importans. Ceux de ſon ſang établis depuis long-tems dans le Parlement, y occupoient tant de diverſes places, que ſon pere fut obligé par les Loix de s'en exclure lui-même, & d'aller prendre à Metz dans le nouveau Parlement, où ſon oncle maternel étoit Premier Préſident, la pourpre que ſa patrie lui refuſoit à regret. Auſſi fut-ce à regret qu'il s'éloigna d'elle : & pour marque de ſa tendreſſe, il y laiſſa ſes enfans en dépôt, ſous les ſoins de ſon frere aîné.

Ce fut auprès de cet oncle vertueux que le jeune BENIGNE, appellé de Dieu à de grands deſſeins, prit le pre-

mier goût des Belles Lettres, & de ſa vraie piété. Souffrez, MESSIEURS, que je vous diſe que ce fut au Collége des Jéſuites qu'il en reçut les premieres leçons. La complaiſance eſt pardonnable à ſe ſouvenir d'un honneur que l'on
1. Reg. II. 3. ne peut oublier ſans être ingrat. Mais bien-tôt il n'eut plus beſoin d'aucun Maître que du Seigneur même des ſciences : Dieu lui parla. Ce même Dieu qui voulant tirer Auguſtin des déſordres de ſa jeuneſſe, & des irréſolutions de ſon cœur, le forçoit, pour ainſi dire, à la lecture des ſaints Livres, & lui crioit
Confeſſ. l. VIII. c. 12. avec empire : *Prens & lis : Tolle, lege :* Ce même Dieu voulant entrer dans le cœur d'un jeune enfant, tout rempli des idées fleuries des Poëtes & des Orateurs, qu'il goûtoit alors avec plaiſir, diſpoſa comme par hazard dans le cabinet de ſon oncle une Bible ſous ſes yeux : & l'attacha d'abord à cette ſainte lecture avec un charme ſi doux, lui fit ſentir ſi vivement l'élévation de ſa parole au-deſſus de tous les diſcours humains ; que ce moment lumineux frappa dès-lors ſon eſprit pour tout le reſte de ſa vie. Il demanda le ſaint Livre, & ne ceſſa point de l'étudier : s'appliquant perſonnellement à lui-même cet ordre

général du Seigneur au peuple Hébreu : AUDI, ISRAEL : *Ecoute, Iſraël. Ces paroles que je t'adreſſe ſeront gravées dans ton cœur. Tu les auras toujours en vûe, ſoit que tu ſois aſſis dans ta maiſon, ſoit que tu marches par les chemins, ſoit que tu t'endormes ou te réveilles.* Ordre qu'il accomplit depuis littéralement. Quel fruit en tira-t-il ? Nous le verrons dans la ſuite.

Meditaberis in eis ſedens in domo tua, & ambulans in itinere, dormiens, atque conſurgens. Deuter. VI. 7.

Plein de ces ſaintes impreſſions, il vient à Paris puiſer les hautes ſciences dans les pures ſources de cette ancienne & fameuſe Univerſité. Avec quelles diſpoſitions ? Un eſprit ſolide & brillant, un génie ſublime & aiſé : un aſſemblage peu commun de douceur & de fermeté, de franchiſe & de diſcrétion : un viſage où la modeſtie & l'innocence étoit peinte : un air reſpectable & engageant : une grace infinie à s'expliquer. Ce fut avec ces qualités que le jeune Abbé parut dans le monde. En falloit-il plus pour s'y perdre avec la foule des jeunes gens ? Il y trouva de quoi s'y diſtinguer, s'élever, ſe ſanctifier, parce qu'il ſe rendit docile aux conſeils de la Sageſſe ; & que ſe dérobant aux amuſemens de ſon âge, il chercha ſon ſalut encore plus que ſa fortune, aux pieds & ſous les yeux des plus ſages de ſon tems.

Proverb. I. 10.

Un Nicolas Cornet, Grand Maître du Collége de Navarre : un Vincent de Paule, Inſtituteur des Prêtres de la Miſſion, furent ſes Maîtres & ſes modéles dans la ſcience de l'Ecole, & dans celle du ſalut. Ce fut à ces hommes choiſis qu'il dévoua ſes plus belles années : ce fut de leur fond qu'il tira l'amour de l'ancienne doctrine, & l'horreur de la nouveauté : ce fut dans leur cœur qu'il puiſa la ſimplicité de la vertu, ſans faſte & ſans hypocriſie.

Son activité pour les bonnes œuvres, & ſa docte facilité à exercer le Miniſtere de la parole de Dieu, le firent déſirer pour les deux plus importantes & plus grandes Cures de Paris. Mais attaché dès ſa tendre jeuneſſe au Chapitre de Metz, d'abord par un Canonicat, enſuite par les dignités d'Archidiacre & de Doyen, il crut devoir à cette Egliſe qui ſembloit prendre plaiſir à l'élever, le principal fruit de ſes études. Il forma donc le deſſein de s'y établir.

Fut-ce pour s'y borner à la fonction des Lévites *occupés autour de l'Arche à chanter les louanges du Seigneur ?* Il s'en acquittoit avec un ſoin religieux, il s'y ſentoit même porté par un attrait particulier : mais c'étoit trop peu pour ſon

Coram Arca Domini de Levitis, qui miniſtrarent, & recordarentur operum ejus. 1. Paralip. XVI. 4.

zéle. Il ſe crut encore *établi ſur les murs de Jeruſalem comme un de ces gardes ſurveillans*, à qui le Prophete Iſaïe recommande de la part de Dieu *de ne ſe taire ni jour ni nuit*. Il ſe diſpoſa donc aux travaux Apoſtoliques par de fréquentes Miſſions, par la lecture des Saints Peres, & par la méditation des Livres divins, plus en eſprit de priere que d'étude. Il regarda comme un abus & comme une prophanation d'oſer fouiller dans ces tréſors ſacrés, pour enrichir ſon eſprit, plutôt que pour cultiver ſon ame ; pour ſe mettre en état d'enſeigner la Religion, plutôt que pour la pratiquer. Sçavans, c'eſt-là l'écueil ordinaire de vos études. Il fut aſſez fidéle à la grace de ſa vocation pour éviter cet écueil : & pour ſe propoſer ſon ſalut & ſa perfection comme le premier objet de ſon zéle. Envoyé de Dieu pour être en ce ſiécle d'illuſion ce qu'Eſdras avoit été dans un ſiécle d'ignorance, l'interprete & le zélateur de la Loi : ſur ce modéle il prépara ſon cœur, non-ſeulement à pénétrer comme Eſdras tous les myſteres de la Loi, mais à l'accomplir comme lui, avant que d'en inſtruire le peuple : *Paravit cor ſuum ut inveſtigaret Legem Domini, & faceret & doceret.*

Super muros Jeruſalem cuſtodes tota die & tota nocte in perpetuum non tacebunt. Iſa. LXII. 6.

Eſdras. VII. 10.

Tous les avis qu'il y trouva ſi ſouvent donnés aux Fidéles, ſur la pureté de la vie, ſur le mépris des biens, ſur l'effuſion de la charité, ſur l'eſprit de paix & de douceur, lui parurent dès-lors & dans la ſuite de ſa vie autant de Loix auſſi perſonnelles, que ſi la Loi de Dieu n'eût parlé que pour lui ſeul. Plus il croiſſoit en âge & en honneurs, plus il redoubloit ſa vigilance à cultiver ces illuſtres vertus, ſi néceſſaires aux Miniſtres de l'Autel. L'innocence de ſa vie éclata d'autant plus, qu'il toucha de plus près aux écueils & aux piéges de la Cour. Son mépris pour les biens augmenta par l'augmentation des biens mêmes. Sa charité s'enflamma par la foule des miſérables, & par l'accroiſſement des difficultés du tems. Sa douceur redoubla par tous les évenemens capables de l'altérer.

Irréprochable dans ſa vie juſqu'à faire rougir la plus hardie médiſance, il porta le détachement & le déſintéreſſement, juſqu'à s'attirer la cenſure de ceux qui mettent la prudence à ne rien négliger de leurs propres intérêts; & qui ſe croyent élevés dans la maiſon du Seigneur, plutôt pour en recueillir les fruits, que pour en remplir les charges.

Si c'étoit en lui un défaut que ce noble mépris des avantages temporels ; c'étoit le même défaut dont le ſage Néhémias ſe vantoit au peuple de Dieu, de l'avoir gouverné ſans intérêt, *ſans empreſſement à rechercher les revenus attachés à ſon Miniſtere* : ANNONAS *ducatûs mei non quæſivi*. Il mettoit auſſi-bien que ce ſage Chef des Hébreux le bon ordre de ſes affaires, non pas à faire retentir le Palais & les Tribunaux du bruit de ſes conteſtations, pour conſerver les droits utiles de ſon Siége : *Annonas ducatûs mei non quæſivi* ; mais plutôt de les ſacrifier au zéle de la diſcipline & de la régularité. Non pas à ſe ménager des fonds toujours ſuffiſans aux dépenſes d'un train pompeux, d'une abondance délicieuſe, & d'un luxe ſcandaleux. Loin de moi cet indigne abus, s'écrioit Néhémias : *Ego autem non ita*. Que ceux qui ne craignent point Dieu, à qui le maniement des biens ſacrés ne paroît point redoutable, en faſſent un emploi ſi honteux, une épargne encore plus criante : *Ego autem non ita propter timorem Domini*.

Nehem. v. 18.

Nehem. v. 15.

Pour lui, ſon œconomie étoit de bannir de ſa maiſon la débauche & l'oiſiveté, d'y établir la concorde & la piété,

d'accoutumer ſes domeſtiques au travail, de les aſſembler à la priere, de les bé-
Ibid. v. 16. nir tous les ſoirs de ſa main : *Omnes pueri mei congregati ad opus erant*. C'étoit d'avoir toujours de quoi fournir aux frais de la charité, de l'honneur, de la Religion; jamais rien pour le jeu, ni pour la délicateſſe; encore moins pour la volupté, pour l'intrigue, ou pour l'ambition. Sa ſuite étoit la pudeur & la modeſtie; les ornemens de ſa maiſon, l'ordre & la ſimplicité; la magnificence de ſa table, une noble frugalité. Les honnêtes gens y étoient reçus avec joie, les Sçavans avec eſtime, les vertueux avec reſpect. Les Grands même s'y trouvoient quelquefois avec plaiſir. Les étrangers y venoient de toutes les Nations polies, goûter les charmes de ſa compagnie, les délices de ſa converſa-
Ibid. v. 17. tion. *Qui veniebant ad nos de gentibus in menſa mea erant*. Souvenez-vous-en, ô mon Dieu, pour lui faire miſéricorde. Il vous la demande avec le fidéle Néhé-
Ibid. v. 19. mias, *ſelon le bien qu'il a fait à votre peuple*; *Memento mei, Deus meus, in bonum, ſecundùm omnia quæ feci populo huic*.

Telle étoit la bonté de ſon cœur & de ſes mœurs, auſſi libérale à ſe répandre au dehors, qu'attentive à ſe per-

fectionner elle-même. On eût dit qu'il eût toujours eu ſon propre nom devant les yeux pour en remplir la meſure, & ne point démentir le caractere de douceur qui ſembloit y être attaché. Il portoit ſes yeux bien plus haut. Il ſe propoſoit les noms que Salomon donne à l'Eſprit de ſageſſe : *Eſprit doux, bienfaiſant; plein d'affection pour le bien; plein d'humanité, de bénignité : Suavis, amans bonum, benefaciens, humanus, benignus.* Sap. VII. 22. Cette variété d'idées pour exprimer la même perfection, la lui repréſentoit plus néceſſaire aux Diſciples de la ſageſſe, que *la ſubtilité, la force, la fermeté*, l'amas enfin des autres perfections que l'Ecriture lui attribue. *Subtilis, acutus, ſtabilis, certus, &c.* Ibid.

Reſſembloit-il à ceux qui ne ſont doux que par foibleſſe, obligeans que par intérêt, prévenans que par dépendance : & qui pouſſés par la fortune, abandonnent auſſi-tôt ces vertus feintes, qu'ils n'avoient empruntées que pour s'élever? La vraie bénignité, ſemblable à celle de Dieu, ne vient point, dit Saint Auguſtin, de l'indigence; elle vient de l'abondance & de la profuſion du cœur : *Benignitas ſumma, non ex indigentia, ſed ex beneficentia.* Aug. Qu. I. ad Dulcit. BENIGNE établi à la Cour dégénéra-t-il de lui-même? Ignora-

t-il ſes amis ? Mit-il ſa politique à ſe rendre ſeul important, à ne ſouffrir auprès des Grands aucune lumiere que la ſienne ? Au contraire, il s'y fit toujours un plaiſir d'y donner accès aux perſonnes diſtinguées par leurs talens. Il les répandoit par tout dans les plus illuſtres familles. Il ſe les attachoit par mille ſoins officieux, & par une confiance qui rendoit ſon amitié auſſi agréable que précieuſe.

Que de lumieres placées maintenant ſur le chandelier ! que de perſonnes élevées dans les dignités de l'Egliſe & ſur les Trônes ſacrés, pleurent aujourd'hui avec nous, l'organe dont Dieu s'eſt ſervi pour donner le prix à leur mérite, & l'éclat à leur vertu ! C'étoit-là l'homme généreux toujours ſecourable à la vertu, qui ſçavoit les tems & les momens de la tirer des ténebres, & de la faire connoître à ceux qui la pouvoient couronner. Qu'un tel homme eſt rare à la Cour ! Et combien n'y rougiſſent point d'être tout-puiſſans à nuire, & ſans crédit pour obliger ? Serez-vous donc ſurpris du crédit qu'il s'y fit lui-même, de l'ouverture qu'il trouva dans les eſprits & dans les cœurs ? *Rien de ſi utile que d'être aimé*, diſoit Saint Ambroiſe, *& rien de ſi ai-*

Nihil tam utile eſt quàm diligi . . . Popularis & grata eſt omnibus bonitas. Offic. n. 7.

mable que la bonté qui ſe fait ſentir à tout le monde. Cette vertu devoit-elle avoir en lui de moindres effets, accompagnée & ſoutenue de tant d'autres ?

Quand nous n'y remarquerions pas ni le dépouillement abſolu d'un Borromée, ni l'auſtere ſévérité d'un Chryſoſtôme & d'un Ambroiſe, ni les mortifications rigoureuſes d'un Baſile : auſſi ne voyoit-on pas dans Jeſus-Chriſt, non plus que dans ſes Diſciples, les jeûnes continuels de Jean-Baptiſte. Il nous ſuffit de voir dans ce Diſciple nouveau les ſaintes diſpoſitions que Saint Paul ſouhaitoit à Tite & à Timothée, & dont il compoſoit l'idée de l'Epiſcopat : *L'innocence de la vie, la ſobriété, la prudence, la juſtice, l'hoſpitalité, la bénignité ; ſans nulle tache d'intérêt, de cupidité, de colere, ni d'orgueil.*

Oportet Epiſcopum ſine crimine eſſe: non ſuperbum, non iracundum, non turpis lucri cupidum: ſed hoſpitalem, benignum, ſobrium, juſtum, continentem. Tit. I. 7. & 1. Tim. III. 2.

Si ce ne ſont pas-là ces vertus extraordinaires, où l'on ne peut atteindre que par de ſtériles déſirs ; ce ſont du moins ces charmantes vertus qui excitent nos efforts, ſans rebuter notre courage. Un modéle trop élevé fournit par ſon élévation un prétexte à notre foibleſſe. Il nous faut un modéle à notre portée, que nous ne puiſſions admirer, ſans nous ſentir en même tems obligés

de l'imiter. Tel celui que la Providence avoit mis devant nos yeux. Nous ne ſerons pas condamnés pour n'avoir pas été des Chryſoſtômes, des Borromées; mais pour n'avoir pas reſſemblé à ce Paſteur choiſi de la main de Dieu, pour
1. Pet. v. 3. être le modéle *& la forme de ſon troupeau.* Nous ſerons condamnés pour nous être contentés d'aimer en lui la bonté de ſes mœurs & de ſon cœur, ſans nous aimer nous-mêmes aſſez pour nous faire une Loi de ſon exemple. Eſt-il moins digne de nos reſpects & de notre imitation par la droiture dans ſes emplois, que par la bonté dans ſa vie particuliere? Nous le verrons dans le ſecond point: *Operatus eſt bonum & rectum .... & proſperatus eſt.*

II.

Un des plus beaux dons que Dieu fit à l'homme en le tirant du néant, fut
Eccl. VII. 30. de le remplir d'une ame droite: *Fecit Deus hominem rectum.* Une ame eſt droite quand elle eſt conforme & fidéle à la régle de ſes devoirs, qui eſt la Loi de Dieu & la raiſon. Et cette conformité eſt parfaite, quand elle eſt égale & invariable, ſans replis & ſans changement. Fidélité, égalité, fermeté dans

les devoirs, c'eſt ce qui forme une parfaite droiture, & *qui rend l'homme digne du Ciel, en l'attachant*, dit Saint Auguſtin, *à ſa régle & à ſon auteur, qui eſt Dieu.* Voyons le vertueux Prélat porter ces mêmes qualités, & les ſoutenir juſqu'à la fin dans tous les emplois de ſa vie.

Fecit Deus hominem rectum, Cœlo dignum, ſi ſuo cohæreret auctori. De Civit. lib. XXII. 30.

Voyons-le entrer dans la Cour. Fut-ce par les ſentiers dérobés de l'intrigue & de la cabale, ou par les routes trop battues de la flatterie, de la ſoupleſſe & de la fauſſe complaiſance ? Ce fut par la voie du mérite : voie difficile & hazardeuſe, où l'on n'avance qu'à pas lents, où les concurrens ſont ſans nombre, les riſques fréquens, & les ſuccès incertains. Il ne fallut que ſa voix, l'éclat de ſon éloquence, pour lui en applanir les difficultés. Loin de lui faire acheter la faveur par les ſervitudes ordinaires aux Courtiſans, on alla, ſi je l'oſe dire, au devant de lui. Anne & Thérèſe d'Autriche, noms immortels, heureux & vénérables à la France ! le venoient entendre elles-mêmes au milieu des Egliſes de Paris, & prenoient goût à ſe nourrir du pain qu'il n'avoit préparé que pour le peuple.

On voulut l'entendre à la Cour. Et quelle Cour ! La paix venoit d'y rap-

pellert tous ces Héros, que tant de guerres étrangeres & civiles en avoient depuis long-tems écartés. On y étoit dans la joie de ce mariage glorieux, qui devoit quarante ans après changer le deſtin de l'Europe, & montrer l'aſcendant de la Providence de Dieu ſur toutes les précautions de la politique des Rois. La politeſſe de l'ancienne Cour s'y trouvoit jointe avec la ſplendeur de la nouvelle. Et tant de ſublimes génies, qui avoient fait l'appui du regne paſſé, faiſoient encore l'ornement de celui-ci; juſqu'à ce que le jeune Roi qui commençoit alors à gouverner ſans Miniſtres, en eût formé par ſes leçons, & plus encore par ſes exemples, d'auſſi habiles qu'il en a eu pour exécuter les projets qui lui ont mérité le nom de GRAND.

Ce fut à cette aſſemblée d'eſprits élevés, délicats, de gens conſommés en âge, en expérience, qu'un jeune homme de trente-quatre ans fut adreſſé, comme un autre Joſeph: *Ut erudiret Principes ejus, & ſenes prudentiam doceret*: POUR *enſeigner aux Princes la vraie politique, & aux vieillards la vraie ſageſſe*, qui eſt celle du ſalut. Il exerça pluſieurs années ce ſaint Miniſtere, Avents & Carêmes de ſuite, avec le même fruit, les mêmes

Pſ. CIV. 22.

applaudiſſemens. Mais pour le mériter, MESSIEURS, eût-il recours aux fleurs, aux brillans de l'éloquence ?

Il ſçavoit trop que ces vains agrémens, qui ornent les diſcours prophanes, affoibliſſent & deshonorent la parole de ſalut. Ses Sermons étoient médités, plutôt qu'étudiés & polis. Sa plume & ſa mémoire y avoient moins de part que ſon cœur. *Cor ſapientis erudiet os ejus* : *C'eſt le cœur*, diſoit Salomon, *qui doit rendre la langue diſerte.* Et comme il avoit le cœur pénétré des grandes vérités dont ſon eſprit étoit plein ; l'abondance, la variété, l'onction ne lui manquoit jamais ; non pas même la juſteſſe & la vivacité de l'expreſſion, ſans affectation & ſans ſécchereſſe. Il dépouilla ſon éloquence de tout ce qui ne pouvoit que plaire ſans édifier : & Dieu permit qu'il plût ſans vouloir plaire ; que le fruit de ſes Sermons en égalât & ſurpaſsât l'éclat ; qu'ils lui gagnaſſent en même tems l'eſtime & la confiance de la Cour ; que le Roi même enfin, le premier des Rois à connoître & à honorer le vrai mérite, ne crût pas indigne de la Majeſté de faire écrire à Metz au pere de l'Orateur, les ſuccès édifians du fils, & de mêler ſa voix à celle de la renommée, en faveur

Prov. XVI. 23.

d'un Sujet qui devoit être ſi utile à tous ſes autres Sujets.

Que dis-je, utile aux Sujets? Il étoit deſtiné pour l'être aux Souverains même; & Dieu ne l'avoit comblé de tous ces rares talens, que pour les faire ſervir à l'éducation d'un Prince qui devoit être la tige de tant de Rois; & faire ombre à tout l'Univers par des branches chargées de tant de couronnes.

Ecoutez, Princes, écoutez, vous qui devez juger la terre: *Erudimini, qui judicatis terram*. Celui qui vous doit inſtruire eſt choiſi de la main de Dieu, & de celle de Louis. Apprenez de cet Inſtructeur *à ſervir Dieu avec crainte, à ne goûter les joies de votre condition qu'en vûe de Dieu; à maintenir ſes loix & ſa diſcipline*, auſſi exacte & ſévere pour vous que pour vos Sujets; & ſi vous y manquez, *craignez comme eux ſa colere*.

Servite Domino in timore, & exultate ei cum tremore. Apprehendite diſciplinam: nequando iraſcatur Dominus. Pſ. II. v. 10. & 11.

C'eſt ce que BENIGNE ſe propoſa d'enſeigner à ſon Diſciple, auſſi-tôt qu'il ſe vit chargé d'un emploi ſi important. Il ne regarda pas ſa nouvelle élévation comme un dégré pour monter aux premieres dignités de l'Egliſe & de l'Etat. Au contraire, il y avoit un an qu'il étoit nommé à l'Evêché de Condom; il touchoit au jour marqué pour la cé-

rémonie de ſon ſacre, & le Roi voulut qu'il ſe fît. Mais un emploi qui l'attachoit néceſſairement à la Cour, lui parut incompatible avec les devoirs du Paſteur, dont le plus eſſentiel eſt de veiller ſur ſon troupeau d'aſſez près pour le connoître. Il ſe déchargea donc du poids de cette formidable dignité, & ſe mit en état de remplir l'autre, avec d'autant plus de ſuccès, que ſon déſintéreſſement ayant augmenté ſa gloire, augmenta ſon autorité.

Agnoſce vultum pecoris tui. Prov. XXVII. 23.

Il ſe vit aſſocié dans la conduite du Prince avec un Gouverneur rempli de qualités toutes conformes, & cependant toutes oppoſées aux ſiennes. La probité, la libéralité, la politeſſe; l'amour de la vérité, des Lettres & de l'honneur; la Religion, la piété leur étoient à tous deux comme naturelles. On ne ſe ſouviendra jamais ni de Charles de Sainte Maure, ni de Benigne Boſſuet, que toutes ces nobles vertus ne ſe préſentent à la mémoire, mais ſous des traits bien différens. Elles étoient dans le Duc revêtues d'un air de grandeur, de gravité, d'auſtérité, qui les faiſoit reſpecter; dans l'Evêque elles avoient un air de ſérénité, de douceur, qui les rendoit agréables. On ne pouvoit ne ſe pas rendre

M. de Montauſier.

aux ſages conſeils de l'un, on alloit au devant des inſinuations de l'autre. L'un eut peu de pareils dans l'art de former un grand Prince ; l'autre encore moins à former un Prince Chrétien.

Si leurs ſoins ont réuſſi, jugez-en, MESSIEURS, par le tendre amour de la France pour le Prince qu'ils ont élevé. L'amour du peuple eſt la vraie régle du mérite des Souverains. C'eſt aux ennemis à meſurer ce mérite par la crainte. Il eſt naturel aux Sujets d'en juger par leur affection. On eſt habile à ſe faire obéir, quand on l'eſt à ſe faire aimer ; & dès que l'on regne ſur tous les cœurs on eſt digne de plus d'un Empire.

Auſſi fut-ce pour l'en rendre digne, que le laborieux Prélat conſacra dix années de ſa vie à lui remplir l'eſprit des plus nobles connoiſſances, & le cœur d'un ſincere amour de la Religion. Jamais il ne ſépara ces deux ſoins. Et pour les mieux unir, il compoſa des Traités tout nouveaux, depuis les premiers élémens juſqu'aux plus hautes ſciences, où dans les ſables ennuyeux de la ſéche litterature, il ſçait ouvrir *des ſources de ſalut qui rejailliſſent juſqu'au Ciel.* (Joan. IV. 14.) La Grammaire, la Poëſie, la Dialectique, la Rhétorique, & tous ces tréſors

ſi vantés de l'antiquité Payenne, amuſemens des eſprits vains, devinrent l'occupation ſérieuſe de ſon zéle. Il n'eut point de regret, non plus que Saint Auguſtin, au tems qu'il y employoit, dès qu'il pouvoit ménager, comme lui, dans ces eſpeces d'Ouvrages, *des dégrés pour porter à Dieu le Diſciple* qu'il inſtruiſoit. C'eſt ainſi que des évenemens *de l'Hiſtoire Univerſelle*, il élevoit le Prince à la ferme conviction d'une ſeule vraie Religion. C'eſt ainſi que ſur les exemples & les maximes de l'Ecriture, il lui dreſſa le plan *de la Politique* des vrais Rois : Ouvrage digne de leur étude, & de la curioſité de l'Univers.

Ut adoleſcentes quibuſdam gradibus à carnalibus literis avellerentur, atque uni Deo incommutabilis veritatis amore adhæreſcerent. Aug. de Muſica, lib. VI. I.

Et pour rendre ſes inſtructions plus familieres au Prince, il fit paſſer l'eſprit d'étude en mode, pour ainſi dire, au milieu de la jeune Cour. On le voyoit aux promenades, entouré d'une troupe choiſie de gens habiles & vertueux, qui l'écoutoient avec reſpect, qu'il conſultoit lui-même avec franchiſe & avec ſimplicité. *On y communiquoit la ſageſſe ſans envie, on l'y apprenoit ſans feinte*, & par un vrai déſir d'en profiter. L'ancien Portique & l'Académie d'Athenes ſe trouvoient ainſi tranſportées au Palais & dans les jardins de LOUIS LE GRAND.

Quam ſinè fictione didici, & ſine invidia communico. Sap. VIII. 13.

mais Académie de vertu & de Religion ; encore plus que de ſcience. On n'aura pas de peine à croire que l'Evêque y préſidoit ; qu'il en étoit même l'oracle. Et comment ne l'eût-il pas été aux curieux & aux ſçavans ? Il l'étoit aux Evêques & aux Docteurs, qui le conſultoient de tous les endroits du monde. Il l'étoit aux plus grandes ames, aux eſprits les plus fiers & les plus indépendans.

Eſt-il arrivé de ſon tems un évenement dans la Cour, où l'on ait eu beſoin des lumieres d'un homme de Dieu ; qu'auſſi-tôt on n'ait eu recours aux ſiennes ? C'étoit *le Voyant*, l'interprete, à qui la Providence adreſſoit les Grands de la terre, dans les difficultés qui regardoient leur ſalut. Sans doute, s'il eût été au tems de l'impie Achab, il eût eu la même fermeté que le Prophete Michée, pour répondre aux flatteurs, qui ſeroient venus mandier, peut-être acheter de ſa bouche, des déciſions favorables à leurs paſſions : *Vive Dieu ! je n'ai rien à dire, que ce que le Seigneur m'a dit : VIVIT Dominus ! quia quodcumque dixerit mihi Dominus hoc loquar*. Mais il a eu le bonheur de vivre ſous un Roi, qui n'a jamais lié la parole de vérité dans la bouche des Prophetes,

Eamus ad Videntem. 1. Reg. IX. 9.

3. Reg. XXII. 14.

phetes, & devant qui l'Evangile a toujours conſervé l'autorité qui convient à l'Eternel ſur toutes les grandeurs mortelles.

A combien de pécheurs a-t-il dit, avec le zéle d'un Jean-Baptiſte : *Non licet : Cela n'eſt point permis.* Il n'avoit quelquefois qu'à ſe préſenter à leurs yeux, en des momens imprévus à leurs paſſions, pour les frapper du regret de n'en être pas les maîtres. Ils ſe faiſoient eux-mêmes, en le voyant, les reproches qu'il leur épargnoit : & ſon ſilence diſcret les touchoit plus, que l'ardeur empreſſée des autres. *Marc* VI. 18.

A combien de pécheurs a-t-il porté ces paroles des Prophetes : *Hæc dicit Dominus : Voilà ce que dit le Seigneur.* Quelquefois il leur envoyoit par écrit les menaces & les arrêts portés dans les Livres divins contre leurs déſordres ; & leur donnoit ainſi les moyens & le loiſir de ſe confondre & de ſe prêcher eux-mêmes. *Iſa.* VII. 7. *Jerem.* II. 2. *Ezech.* III. 11. *&c.*

A combien l'a-t-on vû, pénétré de charité, annoncer le dernier moment, & dire avec Iſaïe : *Diſpone domui tuæ, quia morieris tu : Songez à vous, il faut mourir.* Il y avoit pour ces triſtes occaſions une grace particuliere attachée *Iſaïe,* XXXVIII. 1.

à ſes paroles. Elles ſembloient porter le repentir & la confiance dans les cœurs, l'oubli même & le mépris de la vie. Rappellons ces Reines, ces Princeſſes, à qui la France doit tout ce qui fait ſa gloire & ſon bonheur : tant d'illuſtres mourans, dignes de pouvoir toujours vivre. Voyons les chercher dans ſa vûe & dans ſes diſcours de quoi animer leur courage, à s'élever des affections de la terre à l'amour des biens éternels.

Rien peut-il mieux marquer l'idée que l'on avoit de ſa profonde ſageſſe, & de ſa ſincere piété, que cette confiance générale, en ce moment où nos plus tendres amis nous deviennent importuns ; où nous ne comptons plus pour amis, que ceux qui ſont dignes de l'être, & que nous ſentons propres à nous approcher de Dieu. C'eſt donc en vain qu'appliqué à l'éducation du Prince, il avoit crû ſe devoir décharger du poids de l'Epiſcopat : il trouva dans la Cour un troupeau plus important, dont le ſalut fut commis à ſa vigilance & à ſon zéle.

Le tems vint cependant que le mariage du Dauphin l'ayant remis en liberté de s'abſenter de la Cour, & de remplir régulierement les fonctions du

ſaint caractère qu'il n'avoit pas reçû pour n'en porter que le nom : l'Egliſe de Meaux lui fut confiée. Ici, MESSIEURS ; ici, peuple chéri, qu'il a conduit, inſtruit, édifié, ſoulagé, protégé vingt-deux ans ; dont il a ſi ſouvent porté les beſoins & les requêtes au Trône des Rois & de Dieu : c'eſt à vous de parler ; d'annoncer à tout l'Univers la droiture de ſon cœur, & ſon attachement au travail Apoſtolique.

Pourriez-vous, Prêtres & Lévites, conſacrés dans cette Egliſe à glorifier le Seigneur ; pourriez-vous jamais effacer de votre eſprit la tendre & conſtante affection qui l'uniſſoit avec vous ? Pourriez-vous oublier, Paſteurs, ſon aſſiduité aux Synodes annuels, aux Exercices des Séminaires, aux Conférences établies parmi vous ; aux Miſſions qu'il envoyoit dans vos principales Villes, & dont il étoit toujours l'ame & le chef ? Pourriez-vous, heureux troupeau, perdre l'idée de ſes ſoins charitables, à pacifier les troubles de vos familles, à prévenir les ſcandales ; à corriger par l'indulgence, plutôt que par la rigueur ; à diſtribuer les graces & les bienfaits, non pas à la ſollicitation, mais aux beſoins & au mérite ; à joindre toujours

l'inſtruction familiere, inſinuante ; à l'adminiſtration des Sacremens, dans la Ville & dans la campagne : à vous porter enfin la parole de ſalut, toutes les fois qu'il officioit ſolemnellement dans cette Egliſe. Et quel regret n'a-t-il pas témoigné de n'avoir pû ſatisfaire à ce devoir la derniere année de ſa vie, ni ſe procurer la conſolation de venir mourir au milieu de vous ? Comment redoubla-t-il alors l'attention qu'il avoit toujours éue à vous élever ce cher neveu, la plus douce partie de ſon ſang ; à lui communiquer ſes lumieres ; à lui inſpirer ſa vigilance & ſa douceur. Tout cela pour vous, MESSIEURS. Souvenez-vous-en auſſi tendrement qu'il s'en ſouviendra lui-même, en ſe dévouant à l'avenir, avec la même affection que ſon oncle, au ſoin de votre ſalut. Mettez ce don du ſaint Evêque entre les plus précieux qu'il vous a faits.

M. l'Abbé Boſſuet.

Mais les compagnes de l'Agneau, les Vierges conſacrées à Dieu, ne rompront-elles pas le ſilence de leur ſolitude, pour informer tout le monde Chrétien de ſa profonde intelligence à leur faire connoître & aimer l'eſprit propre de leur état ; à les conduire sûrement dans les voies les plus ſublimes ; à leur dévelop-

per les ſecrets de la vie myſtique ; à leur ouvrir tous les tréſors du véritable amour de Dieu ?

Joignez donc tous vos voix pour rendre à ſa vigilance ce témoignage public. Faites comprendre à ces eſprits bornés, à qui la compoſition de tant d'Ouvrages ſçavans ſembloit s'accorder mal avec l'aſſiduité des fonctions de l'Epiſcopat : faites-leur comprendre qu'un homme accoutumé à ne perdre aucun moment, a du tems pour tous ſes devoirs ; qu'un homme dont tous les plaiſirs & le ſommeil même eſt une étude, a des années plus étendues, une plus longue vie, que le commun des vivans ; qu'une mémoire auſſi fidéle, à qui rien n'échappoit de ce qu'il avoit appris ; un eſprit auſſi pénétrant, pour qui les obſcurités étoient des ſources de lumieres ; un cœur auſſi ſpacieux, où le citoyen, l'étranger, le maître & le ſerviteur, le Juif & le Gentil avoient leur place & leur rang, comme dans celui de Saint Paul, trouve pour tant de ſoins divers des facilités inconnues aux petites ames.

C'étoit ainſi que ſans lever les yeux de deſſus ſon cher troupeau, Auguſtin étendoit ſa vûe aux extrémités du monde, qu'il pourſuivoit l'erreur au-delà des

mers, & que par des Ecrits innombrables & immortels, il s'eſt rendu l'Oracle de tous les ſiécles & de toutes les Nations. Si un génie d'un même rang fait un pareil honneur à notre Nation & à notre ſiécle; c'eſt aux ſiécles ſuivans & aux Nations étrangeres à nous envier cet honneur. Nous qui goûtons les fruits de ſes veilles & de ſes vertus, jouiſſons-en ſans jalouſie, & tâchons de l'imiter, non-ſeulement dans ſa bonté, dans ſa droiture, mais auſſi dans ſon zéle pour la vérité; *Operatus eſt bonum, & rectum, & verum; & proſperatus eſt.*

I I I.

Exod. XXVIII. 30. Doctrine & Vérité, deux myſtérieuſes paroles, gravées entre les douze pierres précieuſes qui étoient attachées ſur la poitrine d'Aaron, marquoient les diſpoſitions néceſſaires au Grand Prêtre, pour conduire le peuple de Dieu. Ces deux ſaintes diſpoſitions étoient, non pas ſur les habits, mais dans l'ame du ſçavant Pontife dont nous célébrons les vertus. Elles y furent inſéparablement unies. Il ſçut toujours faire ſervir la doctrine à la vérité, & toujours appuyer la vérité par la doctrine. Egalement habile à prêcher la ſaine parole : *Potens*

Tit. I. 9.

exhortari in doctrina ſana ; & à confondre ceux qui oſoient la conteſter : *Et eos qui contradicunt arguere* : quels combats n'a-t-il pas livrés contre la mauvaiſe foi, l'obſtination, l'artifice, l'illuſion, la fauſſe ſubtilité des anciennes & des nouvelles erreurs ? & dans quels combats n'a-t-il pas eu la victoire ? Rien eſt-il échappé à ſon zéle pour l'exacte & pure vérité ?

Dès l'âge de vingt-huit ans, il lui conſacra le premier eſſai de ſa plume, en réfutant l'Ecrit d'un ſçavant Miniſtre de Metz. L'heureux ſuccès l'affectionna dès-lors à cette glorieuſe milice. Et comme il reconnut que l'obſtination des Miniſtres à calomnier l'Egliſe, étoit ce qui ſéduiſoit plus dangereuſément les ames, & les attachoit plus fortement aux préjugés de l'erreur ; il médita dès-lors cet Ouvrage immortel de l'*Expoſition de la doctrine de l'Egliſe*, qui commença quelques années après à produire des fruits durables dans tous les ſiécles. *Paul Fery.*

L'Ouvrage n'étoit pas encore devenu public, lorſque le grand Turenne, à qui rien ne manquoit de toutes les qualités qui forment la vraie vertu, que celle de Catholique, reçut enfin ce don du Ciel, qui couronna tous les titres

d'honneur dont les Rois & les peuples avoient déja comblé ſa ſageſſe & ſa valeur.

Les premieres ébauches de cet excellent Ouvrage, qui lui furent communiquées, lui parurent ſi conformes aux ſentimens qui le faiſoient rentrer dans la Religion de ſes ancêtres, qu'il les jugea capables d'y rappeller tout le parti ſéparé. Dès-lors devenu fervent en même tems que fidéle, il s'unit de zéle à l'Auteur, auſſi-bien que de confiance; & l'édition de ce précieux Livre en fut le fruit.

Quelle impreſſion ne firent point ſur les eſprits & ſur les cœurs, le Héros par ſon exemple, & l'Evêque par ſes écrits. La peur de ſe deshonorer, de paſſer pour intéreſſé, pour leger; de ſe rendre odieux à ſa famille, en changeant de Religion: tous ces reſpects ſi vains & ſi communs, dont on ſe faiſoit des prétextes pour s'obſtiner dans l'erreur, s'évanouirent à la converſion de Turenne. Un homme, alors au-deſſus de la fortune, & toute ſa vie au-deſſus de l'intérêt; attaché par le ſang & par l'alliance à ce qu'il y avoit de plus grand dans le parti Proteſtant: un ſage reſpecté pour la ſolidité de ſon génie &

la probité de ſon cœur : un guerrier renommé par tant de glorieux travaux, qui ne pouvoit monter plus haut, ni dans la confiance de ſon Roi, ni dans l'affection de ſa patrie, ni dans l'eſtime des Nations étrangeres & même ennemies, trouve un intérêt plus touchant, une gloire encore plus ſublime, à chercher ſon ſalut par le changement de Religion.

Sur les pas d'un tel guide on n'eut plus de honte à changer. Tous les cœurs furent ébranlés. Il ne fut plus queſtion que de convaincre les eſprits ; & ce fut l'ouvrage de l'Evêque.

L'Europe Chrétienne ouvrit les yeux au nouveau rayon de lumiere que ſon *Expoſition* répandit. Les chimeres de la ſuperſtition, les calomnies de l'héréſie ſe diſſiperent. Et ſi les faux Paſteurs feignirent de n'y pas trouver les vrais traits de l'Egliſe Romaine, ils furent confondus par la voix de Rome même, qui reconnut ſa Foi toute ſimple & toute pure dans ce fidele miroir. Ils furent conſternés par la déſertion publique de la plus noble partie de leurs troupeaux. On s'empreſſa par tout, en toute langue, de parler comme l'Evêque, & de croire ſelon ſa Foi.

Turenne devenu Catholique avoit ôté aux errans leurs vains pretextes ; Boſſuet leur ôta leurs préjugés. L'héréſie trembla dès ce moment, privée de ſon plus fort appui par la converſion de l'un, ſappée dans ſes fondemens par la doctrine de l'autre. Et que dût-on attendre d'un édifice chancelant, ſans fondement & ſans appui, qu'une ruine entiere & prochaine, telle qu'elle arriva quinze ans après ?

Pour la hâter, il ſe ſervit contre eux de leurs propres Architectes. A *l'Expoſition de la doctrine de l'Egliſe*, qui avoit éclairé les eſprits dociles, il ajouta *l'Hiſtoire des Variations de l'héréſie*, qui confondit les obſtinés.

Ils n'eurent qu'à y contempler l'oppoſition des Réformateurs entre eux, leur contradiction monſtrueuſe avec eux-mêmes, l'ambiguité de leurs dogmes, l'incertitude & l'inconſtance de leur Foi, pour être perſuadés que la Réforme n'avoit rien de la fermeté, de l'unité, ni par conſéquent de la vérité eſſentielle à l'Egliſe ; & que ſi Dieu dominoit dans leur Religion, c'étoit comme autrefois ſur cette Tour orgueilleuſe de Babel, pour en montrer la vanité par la confuſion des Langues, & par la diviſion de

Gen. xi. 7.

ceux qui s'en prétendoient faire un rempart contre le Ciel.

Qui pourroit exprimer les mouvemens que ces Ouvrages, & tant d'autres qu'il publia ſur divers points conteſtés, firent dans les conſciences. En vain, les gens intéreſſés à retenir le peuple dans l'erreur y oppoſerent l'invective & la récrimination. Ce ne fut qu'en prêtant le flanc, & ſe livrant eux-mêmes à ſes coups en tant de manieres, qu'un de leurs plus habiles Ecrivains n'a pû s'empêcher de convenir, que l'Evêque dans ſes repliques avoit pouſſé ſon adverſaire *juſqu'à l'abſurdité & l'impiété.*

Beauval, Hiſtoire des Ouvrages des Sçavans, 1692. Mai, p. 398.

A cette voix d'un zélé Proteſtant, craindrai-je, MESSIEURS, de joindre la voix publique, & les témoignages éclatans, que de tous les Païs où la Religion eſt connue, on rendoit à ſes Ecrits? Rougirons-nous comme lui, d'entendre ceux qui en avoient reſſenti la force, le comparer aux Ambroiſes, aux Cypriens; lui écrire: *Que ſes Ouvrages étoient ſemés juſques ſur les montagnes & parmi les neiges du Nort*: Que *ſes Livres parloient la plûpart des Langues de l'Europe, & que ſes Proſélytes publioient ſes triomphes en des Langues qu'il n'entendoit pas*: Lui proteſter que ſi leurs

Diverſes Lettres écrites d'Ecoſſe, d'Angleterre, &c.

Charges ne les euſſent pas attachés à leurs Païs, *ils fuſſent allès des extrémités du monde nuds pieds à Meaux, pour mériter trois heures de conférence avec lui.* Serons-nous ſurpris que ſon portrait y fût révéré dans les plus illuſtres familles; qu'il y fût brulé avec horreur par les ennemis de l'Egliſe & de leur Roi; qu'après ſa mort, on ſe ſoit récrié comme Eliſée à l'enlevement d'Elie: *O mon pere! ô char d'Iſraël! ô conducteur des Fidéles!*

Pater mi, Pater mi, currus Iſraël & auriga ejus. 4. Reg. II. 12.

Et ceux qui exprimoient ainſi leur vénération, leurs reſpects; qui rendoient ce tribut de louanges à la vérité; c'étoient des hommes diſtingués par leur ſcience & leur naiſſance, par leurs vertus & leurs emplois. C'étoient des enfans reconnoiſſans qu'il avoit produits à l'Egliſe. C'étoient de zélés Confeſſeurs, à qui le martyre n'a manqué que parce que leur perſécuteur étoit moins cruel que politique. C'étoit du milieu de la Cour & des Parlemens, & des fers, que partoient tous ces éloges: & ceux qui les donnoient s'en ſouviennent encore aſſez, & ſont aſſez près de nous pour déſavouer ou pour confirmer mes paroles.

Il eût avec plaiſir conſacré toute ſa vie à ce glorieux travail. Il eût paſſé vo-

lontiers en Angleterre, où le ſaint Roi le déſiroit. Ses vûes s'étendoient plus loin, juſqu'à la réunion des Proteſtans d'Allemagne : & par deux fois, de concert avec de grands Princes, & du conſentement du Roi, les projets en furent dreſſés, & même envoyés à Rome, où le Saint Pere les avoit demandés. Les guerres ſurvenues en traverſerent l'effet, & rendirent ſes ſoins inutiles. Mais une autre guerre plus dangereuſe & plus capable de troubler la Religion, fut celle du Quiétiſme contre la vraie piété.

Jamais la vérité ne fut en plus grand péril de ſuccomber à l'illuſion, la vertu à l'hypocriſie. On fût devenu ſcélérat, croyant devenir dévot. On ſe fût fait un mérite devant Dieu des déſordres les plus honteux & les plus crians devant les hommes. On ouvrit les yeux au péril. Les yeux même du Monarque, attentif à la gloire & au repos de l'Egliſe, encore plus qu'à ſa propre gloire & au repos de ſon Etat, en furent vivement frappés. Trois grands Prélats dignes de ſa confiance : l'un, ſujet aujourd'hui de nos éloges & de nos pleurs ; l'autre, également reſpecté par ſa vigilance & par la régularité de ſa vie ; l'autre, joignant à l'éclat des plus éminentes vertus, ce-

lui d'une éminente dignité, s'appliquerent ſingulierement à déſabuſer les Fidéles, à rendre à la dévotion déja preſque décriée la ſplendeur de ſa pureté. Lorſqu'un autre ſçavant Prélat, voulant dégager la vérité des groſſieres vapeurs de la noire hypocriſie, l'engagea, ſans y penſer, dans un tiſſu de nuages d'autant plus difficiles à démêler, qu'ils étoient plus ſubtils, & reſſembloient plus à la lumiere.

Quelle pénétration, quel fond de pure lumiere falloit-il pour les diſſiper ? Les Evêques n'en manquerent point, non plus que de vraie charité, de ſageſſe, ni de conſtance. Celui de Meaux ſe ſignala par d'innombrables Ecrits; infatigable dans ſon travail auſſi-bien que dans ſon zéle. On gémit, il eſt vrai, de voir de vertueux Prélats oppoſés avec tant d'ardeur pour l'intérêt de la vertu. Le monde partial, aveugle & toujours malin, s'en fit un ſujet de ſcandale. Et vous, Providence de Dieu, vous nous prépariez dans ce combat deux exemples nouveaux de courage & de ſoumiſſion, pour oppoſer à la foibleſſe & à l'orgueil de notre zéle. Eſt-ce un combat nouveau que celui des gens de bien, des hommes même Apoſtoliques, dans la recherche

des vérités que Dieu tient quelquefois cachées ſous des voiles qu'il n'appartient qu'à l'Egliſe de lever ? Mais ce qui eſt nouveau, ce qui manquoit à notre ſiécle ; c'étoit cet exemple public d'un zéle ardent & ſoumis : à la confuſion des indifférens, qui voyent tranquillement la vérité aux priſes avec l'erreur, & des ſuperbes qui s'opiniâtrent à ne rendre jamais les armes à la vérité.

Et plût à Dieu que tous les différends de doctrine & de Religion euſſent toujours été en de telles mains ! que la vérité n'eût jamais eu que de pareils défenſeurs & de pareils adverſaires !

Avec l'activité vigilante & charitable de l'un, jamais on ne s'endormiroit ſur les progrès de l'erreur, qu'il ſuffit ordinairement de laiſſer naître, pour ne pouvoir plus l'étouffer. Avec ſa fermeté généreuſe & intrépide, jamais le zéle ne ſe laiſſeroit amollir par l'amitié, ni refroidir par l'intérêt, ni étonner par la cabale, ni intimider par aucun reſpect humain.

Mais avec l'humilité de l'autre, on ne conteſteroit point les Arrêts du Juge que l'on a choiſi : on ne lui imputeroit point d'avoir porté le coup ſur un phantôme, au lieu de frapper le criminel :

on ne chercheroit point de frivoles diſtinctions pour en éluder la force : on ne démentiroit point par des déſaveux ſecrets les ſoumiſſions publiques & ſolemnelles : on ne couvriroit point le mépris de l'autorité, du nom ſpécieux de reſpect ; ni l'opiniâtreté, du nom de ſilence : on ſeroit du moins religieux à l'obſerver quand on l'a promis. Artifices, déguiſemens, tous condamnés par l'exemple édifiant de l'humble Prélat, qui n'ayant cherché que la vérité, lors même qu'il s'en écartoit, l'a retrouvée par le chemin qui lui fut preſcrit par l'Egliſe, & montré par ſon ami : partageant ainſi entre eux les avantages de la victoire ; le vainqueur par la fermeté de ſon zéle, & le vaincu par la docilité du ſien ; l'un glorieux d'avoir vaincu l'erreur, l'autre de s'être vaincu lui-même.

A-t-on profité de l'exemple ? & ceux qui depuis ſoixante ans, ſi peu ſoumis à l'autorité de l'Egliſe, ſe vantent tous les jours d'adhérer à la Foi d'un Saint, qui ſans la même autorité n'auroit pas crû, diſoit-il, à l'Evangile, ont-ils depuis renoncé à leurs détours & à leurs ſubtilités ? Auſſi ont-ils trouvé l'Evêque de Meaux prêt à porter ſur leurs ténebres le flambeau de la vérité.

Ego Evangelio non crederem, niſi me Catholicæ Eccleſiæ commoveret auctoritas. Aug. contra Ep. fundamenti. c. 5.

Quelque tempérament que ſa prudence & ſa douceur lui euſſent toujours fait garder, pour réprimer l'erreur en conciliant les eſprits : comment a-t-il éclaté, quand il a vû les ſaints Décrets foulés aux pieds, la dignité du Saint Siége mépriſée, la tolérance de l'Egliſe pouſſée à bout ; la paix qu'elle avoit crû donner, n'avoir ſervi qu'à fomenter l'erreur ? Comment ſe récria-t-il dans l'Aſſemblée du Clergé, *ſur le malheur d'être obligé de nommer encore le Janſéniſme, & d'arrêter le cours des libelles ſcandaleux, qui renouvellent ouvertement les queſtions ſi ſouvent & ſi hautement décidées.* *Procès verbal de l'Aſſemblée de 1700. p. 498.*

Et quand ces eſprits inquiets, comme pour inſulter aux ordonnances & aux lumieres du Clergé, eurent ſemé ce captieux Ecrit, où l'erreur, ſous un nouveau fard, paroiſſoit en quelque maniere innocente, & ſe faiſoit même ſouſcrire à ceux qui la déteſtoient : de quelle force appuya-t-il la cenſure du grand Cardinal, qui fit tomber ſur l'erreur même l'orage qui ſembloit menacer la vérité ?

Avec quelle ſévérité, quelle préciſion de doctrine & d'expreſſions, vouloit-il que l'on reconnût le droit antique & perpétuel de l'Egliſe de Jeſus-Chriſt pour

juger des faits dogmatiques, pour déterminer le vrai ſens des Livres ſuſpects, & pour exiger des Fidéles ſur ces ſortes de jugemens, *une perſuaſion entiere & abſolue, une ſoumiſſion ſincere de cœur & de jugement, ſans réſerve & ſans reſtriction?*

Ce n'étoit pas aſſez pour lui qu'un ſeul adverſaire à la fois. Tout autant que l'Enfer en ſoulevoit contre l'Egliſe, éprouvoient en même tems ſa vigilance, & ſa vigueur. Quel plus habile défenſeur la divinité de Jeſus-Chriſt a-t-elle eu de nos jours contre les Sociniens? la divinité des Prophéties, & l'autorité des Livres ſaints, contre la témérité des critiques?

Combien de fois, tout affable & tout modéré qu'il étoit, a-t-il pris comme le Sauveur, le fouet, pour ainſi dire, à la main, dans le Temple de la doctrine, à la vûe des Docteurs de la Loi, pour corriger publiquement la licence des faux Sçavans, hardis à débiter leurs conjectures, au mépris de l'ancienne Foi? Ce fut à combattre l'orgueil de leur bon ſens prétendu, qu'il paſſa les dernieres années de ſa vie, à découvrir à l'œil leur intelligence ſecrette avec les ennemis publics de la Religion; l'inſolence du tribunal qu'ils érigent au raiſonnement

humain, à l'érudition prophane, à la conjecture, à la grammaire, au goût même naturel, contre la tradition des ſiécles paſſés, & les déciſions de l'Egliſe. A-t-il enfin crié moins fortement que Jérémie : *State ſuper vias veſtras :* Prenez garde où vous marchez : *Interrogate de ſemitis antiquis :* Informez-vous des anciennes routes, & ne vous en écartez jamais. *Jerem. VI. 16.*

A cette régle de vérité ſolide & invariable, il rappelloit non-ſeulement la doctrine des dogmes, mais la doctrine des mœurs. Egalement ennemi de ceux qui comptent pour rien le relâchement dans la Foi, & de ceux qui trop fiers de la fermeté de leur Foi, au lieu d'élever ſur ce fondement l'édifice d'or, d'argent & de pierres précieuſes, ne craignent point d'y employer le foin & la paille, foible jouet de l'orage & du feu. *Si quis autem ædificat ſuper fundamentum hoc, aurum, argentum, lapides pretioſos, ligna, fœnum, ſtipulam, &c. 1. Cor. III. 12.* Juge éclairé, ce n'étoit pas par prévention ni par entêtement, mais ſur des principes certains, qu'il condamnoit les maximes trop indulgentes. Juge équitable & modéré, c'étoit ſans étendre la cenſure du particulier au général, ni du coupable à l'innocent. Juge édifiant & exemplaire, c'étoit en appuyant la ſévérité de ſes déciſions par la régularité de ſa conduite. Sa vertu l'autoriſoit à

réformer les abus, encore plus que ſa dignité ; & quand on eût eu droit d'appeller de ſes jugemens, il eût fallu ſe rendre à la force de ſes exemples.

Après tant de combats ſoutenus pour la vérité ; tant de ſoins pour la découvrir, pour la faire connoître aux autres, éternelle Vérité, n'eſt-il pas tems de délivrer ce fidéle ſerviteur des fatigues de la vie, & de le faire entrer, comme vous l'avez promis, dans le repos de la vraie liberté : *Cognoſcetis veritatem, & veritas liberabit vos.*

Joan. VIII. 32.

Oui, Seigneur, il découvre de loin vos approches par les vives douleurs, les fiévres ardentes, les triſtes aſſoupiſſemens, dont il vous plaît de traverſer la derniere année de ſa vie : encore plus ſûrement par l'onction dont vous tempérez ſes maux, par la patience invincible dont vous lui armez le courage, & ſur tout par la confiance que vous répandez dans ſon cœur.

Poſſid. in vita Aug. cap. 31.

Auguſtin ſe préparant à combattre contre la mort, ſe fortifioit par la méditation des Pſeaumes de la Pénitence, qu'il avoit fait décrire & diſpoſer devant ſes yeux, pour s'exciter par le ſouvenir de ſes fautes, & du miracle que la grace avoit opéré ſur lui, à chanter éternelle-

ment les miſéricordes divines.

Avec une pareille Foi, BENIGNE ayant toujours le tréſor des Livres ſacrés ouvert & préſent à l'eſprit, y puiſoit à chaque moment la force & la conſolation néceſſaires à la foibleſſe humaine. Il s'en faiſoit lire tous les endroits convenables à ſon état, & propres à nourrir le déſir d'un plus heureux: plus de ſoixante fois dans le cours de ſa maladie, l'Evangile entier de Saint Jean. Tous ces paſſages de Saint Paul, qui ſont autant d'écueils aux ames lâches & ſerviles, étoient pour lui des ſources d'eſpérance & des oracles de ſalut.

Ce Pſeaume myſtérieux dont la premiere parole eſt regardée par les impies comme le déſeſpoir du Sauveur abandonné ſur la Croix, étoit ſur les lévres languiſſantes du ſerviteur, comme ſur celles du Maître, le cantique du ſacrifice qu'il alloit offrir à Dieu. Ce fut-là le dernier ſoupir de ſon éloquence mourante, qu'il laiſſa recueillir par ſes fidéles amis, & tranſmettre au Public pour gage certain de ſa Foi.

Deus, Deus meus... quare me dereliquiſti? Pſ. XXI.

Mais ſa foi, ſon amour ſurvêquit à ſon éloquence. Accablé de douleurs, preſque ſans voix, il ſe faiſoit répeter inceſſamment la priere du divin Maî-

tre. Il ne ſe laſſoit point d'en approfondir le ſens. Il bornoit toute ſa ſcience à la ſimple confiance des enfans, pour leur Pere qui eſt au Ciel. On voyoit ſon cœur s'attendrir, treſſaillir à chaque parole, ſon ame aller au devant de la mort.

Où ſont autour de lui le trouble & la confuſion, l'épouvante & la terreur, compagnes ordinaires de la mort des gens du monde ? Où eſt l'embarras des parens à faire paſſer le nom de la mort aux oreilles du mourant, l'empreſſement des gens de bien à lui faire entrer dans le cœur les ſentimens Chrétiens qui n'y ont jamais été ; l'avidité des héritiers à dévorer ſes dépouilles par leurs déſirs, dépouilles ſouvent de l'avarice & de l'inhumanité ? Où ſont ces cris éclatans, ſouvent feints, toujours importuns, inutile tribut que l'on rend à la vanité des grands Hommes ? Rien de pareil autour de ce fidéle ſerviteur. Un concours de ſages amis, qui viennent honorer de leurs ſoupirs les derniers momens de ſa vie ; les plus jeunes s'exciter à vivre comme il a vécû ; les plus âgés apprendre à bien mourir. Une famille attendrie par reconnoiſſance & non point par intérêt, des regrets ſinceres, des larmes qui ont leur ſource dans le cœur.

Deux chers neveux, héritiers, non pas de ſes biens ; car ſon zéle & ſa bonté l'avoient garanti du péril de théſauriſer ſur la terre ; mais héritiers de la gloire attachée pour tous les ſiécles à ſon nom ; héritiers de la modeſtie & de l'exacte probité, qui mettoit ſon nom à couvert de la haine & de l'envie ; tous deux témoins aſſidus de ſes derniers ſentimens, partagent avec lui le mérite de ſa conſtance, & ſe ſoutiennent par l'eſpérance d'avoir au Ciel un plus puiſſant appuì, qu'ils n'avoiènt eu juſqu'alors dans le monde & à la Cour.

N'en doutons point, MESSIEURS. Ce généreux athlete de la vérité paroît au tribunal de Dieu, ſuivi de ſes œuvres ; il eſt vrai, telles qu'elles échappent à la fragilité humaine ; mais encore ſuivi des œuvres éclatantes, dont Dieu s'eſt plû à le faire l'inſtrument. Contemplons en eſprit ce fidéle ſerviteur, tel que Saint Grégoire le Grand nous repréſente les Apôtres au jour de la derniere déciſion, conduiſans au Juge éternel les Nations ſoumiſes à l'Evangile : Pierre & la Judée ſur ſes pas, André & l'Achaïe, Jean & l'Aſie, Thomas & l'Inde, Paul & le monde preſque entier. Voyons BENIGNE à la ſuite des

Apparebit Petrus cum Judæa converſa. Ibi Paulus converſum, ut ita dixerim, mundum ducens. Ibi Andreas poſt ſe Achaïam, &c. Greg. Homil. 17. in Evang.

Apôtres, offrant à Dieu non pas des barbares, des ignorans; mais le choix des plus polies & des plus ſçavantes Nations, rappellées par ſes ſoins à l'unité de la Foi. Tant d'ames, tant de familles, à qui ſa voix a ouvert le chemin du Ciel, n'attendront pas le dernier Jugement pour implorer ſur lui la miſéricorde divine. Elles élevent dès ce moment, de toutes les parties du Monde, leurs cris au Ciel. Ils y ſont portés par les Anges tutelaires, qui ont vû ce Miniſtre infatigable travailler avec eux à la converſion des pécheurs. Joignez-y vos vœux, vos ſoupirs, & les préſentez à l'Autel, Pontifes du Très-haut, que la Providence réunit aujourd'hui à ſon tombeau, pour lui rendre les derniers devoirs de la piété & de l'amitié. Que la victime toute-puiſſante que vous offrez pour lui, le mette bien-tôt en état d'être pour nous dans le Ciel, tel qu'il étoit ſur la terre, & d'obtenir de Dieu le ſalut de ſon troupeau, la victoire à ſon Roi, la paix à toute l'Egliſe.

EXPLICATION

EXPLICATION
DE
LA PROPHETIE
D'ISAIE,

Sur l'enfantement de la Sainte Vierge.
Iſ. c. vij. v. 14.

ET
DU PSEAUME XXI.

Sur la Paſſion, & le délaiſſement de Notre Seigneur.

AVERTISSEMENT.

PEndant que je m'occupois à découvrir les erreurs des Critiques judaïſans, je ſentois mon eſprit émû en ſoi-même, en voyant des Chrétiens, & des Chrétiens ſçavans, qui ſembloient même zélés pour la Religion ; au lieu de travailler comme ils devoient à l'édification de la Foi, employer toute leur ſubtilité à éluder les prophéties ſur leſquelles elle eſt appuyée ; & plus dangereux que les Rabins, leur fournir des armes pour combattre les Apôtres & Jeſus-Chriſt même. Les Sociniens avoient ouvert cette diſpute ; & la licence s'augmentoit tous les jours. Il me paroiſſoit, qu'une courte interprétation de quelques anciennes prophéties, pouvoit être un remede auſſi abrégé qu'efficace contre un ſi grand mal : & alors il arriva, qu'un de mes amis m'ayant propoſé ſes difficultés ſur la prédiction d'Iſaïe, où l'enfantement d'une Vierge étoit expliqué ; j'avois tâché d'y répondre avec toute la netteté & toute la préciſion poſſible : & néanmoins en faiſant ſentir la force des preuves de la miſſion de Jeſus-Chriſt, & un caractere certain de ſa divinité.

En même tems, je me ſouvenois d'avoir

prêché il y a deux ans, une explication du Pſeaume XXI. où j'avois démontré d'une maniere claire & ſenſible à toute ame fidéle, la paſſion, le crucifiement, la réſurrection de notre Sauveur, & ſa gloire qui devoit paroître dans la converſion des Gentils.

Je me ſentois auſſi ſollicité, durant une convaleſcence qui ne me permettoit pas tout-à-fait l'uſage de mes réflexions, d'entretenir mon eſprit de ſaintes penſées, capables de le ſoutenir: & c'eſt ce qui a produit ces petits Ecrits.

Dieu ayant mis dans le cœur de pluſieurs perſonnes pieuſes d'en demander des copies, on a eu plutôt fait de les imprimer: & les voilà tels qu'ils ſont ſortis d'une étude qui n'a rien eu de pénible. Qui ſçait ſi Dieu ne voudra pas ſe ſervir de cet exemple, pour exciter des mains plus habiles, à donner de pareils Ouvrages à l'édification publique: & apprendre aux Chrétiens, non pas à diſputer contre les Juifs, ce qui ne produit que de ſéches altercations; mais à poſer ſolidement les principes de la Foi; afin que la tentation venant peut-être dans la ſuite à s'élever par les diſcours des libertins, auſſi remplis d'ignorance que d'inconſidération; elle ſe trouve heureuſement prevenue par une doctrine établie ſur

la pierre, qui empêche non-ſeulement les orages & les tempêtes ; mais encore qui déracine juſqu'aux moindres doutes, & que nous marchions d'un pas ferme, comme ont fait nos peres, ſur le fondement des Apôtres & des Prophétes ?

EXPLICATION
DE
LA PROPHETIE
D'ISAIE,

Sur l'enfantement de la Sainte Vierge.
Iſ. c. vij. ℣. 14.

On expoſe la difficulté : & on y répond, que c'étoit un des caracteres du Meſſie, de naître d'une Vierge ; & qu'il devoit être connu en ſon tems : que le Sauveur des hommes eſt le vrai Emmanuel.

VOICI d'abord la difficulté, telle qu'elle me fut propoſée, dans une Lettre du 17. de Septembre 1703. à l'occaſion de ma Diſſertation ſur Grotius, où je découvre en particulier les erreurs de ce Critique contre les prophéties qui ont prédit Jeſus-Chriſt.

DIFFICULTÉ.

Ecce Virgo concipiet, & pariet filium : & vocabitur nomen ejus Emmanuel : *Une Vierge concevra & enfantera un fils : & il ſera appellé Emmanuel ; c'eſt-à-dire, Dieu avec nous.* *Iſ.v.11.14. Matth.1.23.*

CETTE prophétie n'a pû donner aux Juifs aucune lumiere, pour connoître que Jeſus-Chriſt fût le Meſſie : au contraire, elle a dû leur faire croire, qu'il ne l'étoit pas.

Donc, Saint Matthieu n'a pas dû l'alléguer comme prophétie : donc, ce n'en eſt pas une.

Je prouve ma propoſition.

Selon la prophétie, le Meſſie doit naître d'une Vierge : les Juifs voyent Jeſus-Chriſt fils d'une femme mariée, ſans avoir aucun moyen de juger qu'elle eſt Vierge.

Le Meſſie doit s'appeller Emmanuel : Jeſus-Chriſt a un autre nom.

Donc, les Juifs ont eu raiſon de croire, aux termes de cette prophétie, que Jeſus-Chriſt, fils de Marie, femme de Joſeph, n'étoit pas le Meſſie.

REPONSE:

PREMIERE LETTRE.

QUand on dit, que la virginité de la Sainte Vierge eſt donnée en ſigne prophétique aux Juifs, on voit bien que l'intention n'eſt pas de dire, que ce doit être une preuve dans le moment, & que tous les Juifs fuſſent obligés de reconnoître d'abord; ni, qu'on pût jamais connoître par aucune marque extérieure & ſenſible; qu'elle eût conçû étant Vierge, ou à la maniere ordinaire: un ſentiment ſi groſſier ne peut pas entrer dans l'eſprit d'un homme. Le deſſein d'Iſaïe, eſt de marquer en général par la propriété du terme dont il ſe ſert, qu'un des caracteres du Meſſie, c'eſt d'être fils d'une Vierge: ce qui eſt ſi particulier à Jeſus-Chriſt, que jamais autre que lui ne s'eſt donné cette gloire. Car de qui a-t-on jamais prêché, qu'il ait été conçû du Saint Eſprit, & qu'il ſoit né d'une Vierge? Qui eſt-ce qui s'eſt jamais glorifié, qu'un Ange ait annoncé cette naiſſance virginale; ni qu'une Vierge, en conſentant à ce Myſtere,

ait été remplie du Saint Eſprit, & couverte de la vertu du Très-haut ? On n'avoit pas même encore ſeulement imaginé une ſi grande merveille.

Les preuves indicatives de la venue du Meſſie devoient être diſtribuées, de maniere qu'elles fuſſent connues chacunes en leur tems. Celle-ci a été révélée, quand, & à qui il a fallu : la Sainte Vierge l'a ſçûe d'abord : quelque tems après, Saint Joſeph ſon mari, l'a appriſe du Ciel & l'a crue, lui qui y avoit le plus d'intérêt : Saint Matthieu la rapporte comme une vérité déja révélée à toute l'Egliſe : & maintenant après la prédication de l'Evangile, Jeſus-Chriſt demeure le ſeul honoré de ce titre de fils d'une Vierge, ſans que ſes plus grands ennemis, tel qu'étoit un Mahomet, ayent oſé ſeulement le conteſter.

C'eſt donc ainſi, que la virginité de Marie, en tant qu'elle a été prêchée & reconnue par tout l'Univers, eſt un ſigne qui ne doit laiſſer aux Juifs aucun doute du Chriſt : c'eſt d'elle que devoit naître le vrai Emmanuel, Dieu avec nous, vrai Dieu & vrai homme, qui nous a éternellement réunis à Dieu : & c'eſt la vraie ſignification du nom de Jeſus, c'eſt-à-dire, du Sauveur, venu au

monde pour en ôter le péché, qui ſeul nous ſéparoit d'avec Dieu.

Au reſte, Monſieur, ce n'étoit pas le deſſein de l'Ouvrage dont vous m'écrivez, d'expliquer le fond des prophéties; puiſque même je me ſuis aſſez étendu ſur cette matiere dans la ſeconde partie du *Diſcours ſur l'Hiſtoire Univerſelle*, où j'ai déduit dans un ordre hiſtorique toutes les preuves de fait, qui démontrent que les Ecritures de l'Ancien & du Nouveau Teſtament ſont vraiment un Livre prophétique; principalement en ce qui regarde la venue actuelle du Chriſt, dont toutes les circonſtances & le tems même de leur accompliſſement ſont ſi évidemment marqués, tant de ſiécles auparavant qu'il ait paru ſur la terre.

Liber Pſalmorum, &c. cum notis Jac. Ben. Boſſuet, Epiſcopi Meldenſ. Pariſiis, apud Aniſſon. Libri Salomonis, &c. cum notis ejuſd. &c.

Vous n'avez qu'à lire à votre loiſir mes Commentaires ſur les Pſeaumes, & en particulier ce que j'ai écrit à la ſuite des *Livres de Salomon*, dans la Diſſertation qui a pour titre: *Supplenda in Pſalmos*; pour y apprendre que David eſt un véritable Evangéliſte, qui a vû manifeſtement toutes les merveilles de Jeſus-Chriſt; c'eſt-à-dire, ſa divinité, ſa génération éternelle, ſon ſacerdoce, & juſqu'aux moindres circonſtances de ſa paſſion & de ſa réſurrection. La voca-

tion des Gentils, & la réprobation des Juifs ſont choſes ſi publiques & ſi authentiques, qu'il faut être aveugle, pour ne les voir pas comme les marques infaillibles du Meſſie actuellement venu au monde.

Et quand il s'en faudroit tenir à mon dernier Ouvrage, Grotius n'y eſt-il pas convaincu d'avoir falſifié les prophéties; en diſant, que ce qui ſe trouve clairement écrit dans le Livre de la Sageſſe ſur la paſſion du Sauveur, a été ajouté après coup par les Chrétiens : comme auſſi ce qui eſt dit dans l'Ecclėſiaſtique, qui regarde manifeſtement la perſonne du Fils de Dieu : *Invocavi Dominum, patrem Domini mei :* J'ai invoqué le Seigneur, pere de mon Seigneur; ce que le même Grotius oſe encore rejetter comme ſuppoſé par les Chrétiens; quoiqu'il n'appuye pas ces deux prétendues ſuppoſitions de la moindre conjecture ? Ce qui montre plus clair que le jour, un eſprit ennemi des prophéties, & qui ne tend qu'à ſecouer le joug de la vérité.

Sap. II. 12. 13. 14. *&c.*

Eccli. LI. 14.

Voyez Diſſertat. ſur Grotius. n. V. *p.* 17. 18. 19. 20. *dans la ſeconde Inſtruction ſur le Nouv. Teſt. de Trevoux.*

Voilà ce que Dieu m'a donné pour vous, ſur votre derniere Lettre : je vous en fais part, quoique je ſçache que votre Foi n'a pas beſoin de cette inſtruction: mais je ne puis m'empêcher de déplorer

avec vous cet eſprit d'incrédulité qui ſe trouve en effet dans les Chrétiens : vous exhortant de tout mon cœur à inſpirer à tout le monde dans l'occaſion, le déſir d'apprendre ce qui en effet eſt pour eux la vie éternelle. *Signé :* † Jac. Benigne, Ev. de Meaux. A Paris, le premier d'Octobre 1703.

SECONDE LETTRE

Sur la même difficulté :

Et ſur quelques réflexions dont on la ſoutient : où il eſt prouvé que Jeſus-Chriſt a d'abord autoriſé ſa miſſion par ſes miracles : que la plûpart des prophéties n'étoient pas connues durant ſa vie : que celle de l'enfantement virginal eſt de ce nombre : que pluſieurs de ſes Diſciples l'ont ignorée, & qu'il ne s'eſt pas preſſé de les inſtruire ſur ce point, non plus que ſur beaucoup d'autres : qu'il étoit du conſeil de Dieu, que ce Myſtere s'accomplît ſous le voile du mariage : quelles ont été les diſpoſitions de la divine Providence pour préparer le monde à un ſi grand Myſtere.

J'AI, Monſieur, reçû votre Lettre du 11. d'Octobre, & j'ai vû celle de même datte que vous écrivez à M.*** où vous le priez de me propoſer une nouvelle difficulté, ſi toutefois elle eſt nouvelle ; car pour moi, je crois y avoir déja ſatisfait dans ma Lettre précédente, en vous faiſant obſerver que les preuves indicatives de la venue du Meſſie

devoient être diſtribuées, de ſorte qu'elles ſoient déclarées chacune en ſon tems : ainſi qu'il ne faut pas trouver étrange, qu'elles ne puſſent d'abord être toutes remarquées par les Juifs. L'on ne doit pas croire pour cela, qu'il leur fût permis de tenir leur eſprit en ſuſpens ſur la miſſion de Jeſus-Chriſt, puiſqu'outre d'autres prophéties plus claires que le Soleil qu'ils avoient devant les yeux, le Sauveur leur confirmoit ſa venue par tant de miracles, qu'on ne pouvoit lui refuſer ſa créance ſans une manifeſte infidélité ; comme il dit lui-même en ces
Joan. XV. 22. 24. termes : *Si je n'étois pas venu, ſi je ne leur avois point parlé, & que je n'euſſe pas fait en leur préſence des prodiges que nul autre n'a faits avant moi, ils n'auroient point de péché ; mais maintenant leur incrédulité n'a point d'excuſe.* Ils devoient donc commencer par croire, & demeurer perſuadés, que le particulier des prophéties ſe découvriroit en ſon tems.

Par exemple, c'étoit une marque pour connoître le Chriſt, qu'il devoit convertir les Gentils : mais encore que notre Seigneur défendît à ſes Apôtres,
Matth. X. 5. *d'entrer dans la voie des Gentils, & de prêcher dans les Villes de Samarie :* il ne falloit pas pour cela refuſer de croire cette

belle marque de ſa venue : & au contraire, il falloit croire avec une ferme Foi, que tout ce qui étoit prédit de Jeſus-Chriſt s'accompliroit l'un après l'autre, au tems, & par les moyens deſtinés de Dieu. Jeſus-Chriſt lui-même avoit déclaré, qu'il donneroit aux Juifs, dans ſa réſurrection, le ſigne du Prophete Jonas. S'enſuit-il de-là, qu'ils duſſent demeurer en ſuſpens, juſqu'à ce qu'ils euſſent vû l'accompliſſement de ſes paroles ? Point du tout; puiſqu'ils devoient tenir pour certain, que celui qui commandoit à la mer & aux tempêtes, qui guériſſoit les aveugles-nés, qui avoit la clef de l'Enfer & de la mort, tirant les morts du tombeau quatre jours après leur ſépulture, lorſque déja ils ſentoient mauvais, & qui enfin ſe montroit le Maître de toute la nature, étoit aſſez puiſſant pour accomplir tout ce qu'il avoit promis. Il étoit prédit bien clairement que le Chriſt naîtroit à Bethléem; pluſieurs Juifs ne ſçavoient pas que Jeſus-Chriſt y fût né; Philippe même un de ſes Apôtres ſemble l'avoir ignoré, lorſque l'indiquant à Nathanaël comme le Meſſie, il lui dit : *Nous avons trouvé Jeſus, fils de Joſeph de Nazareth* : & Nathanaël lui ayant fait l'objection en ces

Matth. XII. 39. 40.

Joan. I. 46.

termes : *Peut-il venir quelque choſe de bon de Nazareth ?* Philippe ne lui répond autre choſe ; ſinon, *Venez & voyez :* c'étoit à dire, reconnoiſſez par vous-même, les merveilles qui vous convaincront qu'il eſt le Meſſie. Ainſi Jeſus-Chriſt même ne ſe preſſoit pas de les éclairer ſur ce point. Et quand les Phariſiens diſoient

Joan. VII. 50. 52. à Nicodême, un des leurs : *Approfondiſſez les Ecritures, & reconnoiſſez que le Prophete* (que nous attendons) *ne doit point venir de Galilée :* nous ne voyons pas que ce Phariſien, quoique d'ailleurs affectionné à Jeſus-Chriſt, eût rien à leur répondre : content de ſçavoir en général, que

Joan. III. 2. *nul homme ne pouvoit faire les prodiges qu'il faiſoit, ſi Dieu n'étoit avec lui.* Bien plus, Jeſus-Chriſt lui-même ne répondoit rien

Joan. VII. 42. à ceux qui diſoient : *Que le Chriſt devoit ſortir de David, & de la Ville de Bethléem.* Rien ne preſſoit, & Jeſus-Chriſt ayant par avance montré ſa venue par les ſignes les plus authentiques qui étoient les œuvres de ſon Pere, c'eſt-à-dire, par le témoignage le plus éminent & le plus ſublime que le Ciel eût jamais pû donner à la terre ; il avoit ſuffiſamment fondé la foi qu'on devoit avoir à ſes paroles, encore qu'on n'entendît pas quelques prophéties particulieres ; car c'é-

toit aſſez qu'on vît clairement que les merveilles qu'il opéroit, étoient une preuve certaine & plus que démonſtrative de ſa miſſion.

Au ſurplus, non-ſeulement l'accompliſſement des prophéties, mais encore leur intelligence avoit ſon tems : ſouvent elles s'accompliſſoient aux yeux & entre les mains des Apôtres mêmes, ſans qu'ils s'en apperçuſſent, comme il eſt expreſſément marqué en deux endroits de Saint Jean; c'eſt-à-dire, au chap. II. ℣. 22. & au chap. XII. ℣. 16. dans lequel il eſt marqué, que les Apôtres n'entendoient pas les prophéties qu'ils accompliſſoient eux-mêmes.

Quand donc on dira, que le ſigne de l'enfantement de la Vierge, étoit un de ceux qui devoient être révélés des derniers, & que le commun du peuple pour y faire l'attention convenable, avoit beſoin d'être averti, comme il le fut, par l'Evangile de Saint Matthieu ; il n'y aura rien là d'extraordinaire, ni qui affoibliſſe la preuve de la venue du Chriſt.

En effet, nous ne voyons pas dans tout l'Evangile, que les Juifs euſſent la moindre attention à l'oracle d'Iſaïe. Ils objectoient au Sauveur la prophétie de Michée ſur la naiſſance du Chriſt en Beth-

léem ; mais ils ne lui diſent jamais un ſeul mot ſur ce qu'il devoit naître d'une Vierge ; & il ne faut pas s'en étonner.

Car ſi les Apôtres après avoir converſé trois ans avec leur Maître, eurent beſoin qu'il *leur ouvrît le ſens des Ecritures* pour être capables de l'entendre, comme il eſt porté dans Saint Luc, chap. XXIV. ℣. 45. combien plus le commun du peuple avoit-il beſoin qu'on lui montrât comme au doigt le ſens de certaines prophéties plus enveloppées, que de lui-même il n'eût pas pû démêler dans les endroits où elles étoient inſérées ? & on doit toujours ſe ſouvenir, que cette naiſſance virginale ne pouvant être connue par aucune marque ſenſible, ni autrement que par un témoignage divin ; il falloit rendre ce témoignage authentique & irréprochable par une longue ſuite de tant de merveilles, que tous les eſprits demeuraſſent convaincus de cette naiſſance, comme d'un caractere ſpécial & digne de la perſonne ſeule du Meſſie.

Mais, dites-vous, ce n'eſt pas là votre peine : le fond de votre objection n'eſt pas ſeulement, que la prophétie d'Iſaïe n'éclairciſſoit point les Juifs, mais encore, qu'elle les aveugloit, & leur

fourniſſoit un argument contre Jeſus-Chriſt, auquel ils ne pouvoient trouver aucune replique : puiſqu'étant né d'une femme mariée, ils ne pouvoient croire raiſonnablement autre choſe, ſinon qu'il étoit le fruit de ce mariage ; & par conſéquent, dites-vous, ils ne pouvoient reconnoître notre Seigneur pour Meſſie ſans démentir le Prophete : ce ſont vos propres paroles.

Permettez-moi ici de vous demander, ſi vous trouvez quelque part dans l'Evangile, que le peuple ou les Phariſiens ayent fait ou inſinué par le moindre mot cette objection à Jeſus-Chriſt. Vous croyez la trouver en quelque façon dans un paſſage de Saint Jean ; mais nous démontrerons bien-tôt, que ce paſſage n'a point de rapport à notre ſujet ; & je conclurai en attendant, que vous ne devez pas attribuer aux Juifs une objection dont ils ne ſe ſont jamais aviſés.

Votre objection porte, que ç'eût été démentir la prophétie, de reconnoître pour Vierge la mere du Sauveur, que l'on voyoit dans le mariage : cela ſeroit vrai, s'il n'y avoit point de milieu, entre, être mariée, & n'être pas Vierge : car ſi, ſelon le Prophete, Dieu pouvoit faire enfanter une Vierge, qui empê-

choit qu'il n'opérât un ſi grand Myſtere ſous le voile ſacré du mariage ? C'étoit au contraire, ce que demandoit la convenance des conſeils de Dieu, & l'ordre de ſa ſageſſe auſſi douce qu'efficace. Et après tout, s'il en faut venir à cette diſcuſſion, eût-ce été une œuvre convenable à Dieu, de donner en ſpectacle aux hommes une fille avec ſon enfant, pour être le ſcandale de toute la terre, le ſujet de ſes dériſions, & l'objet inévitable de ſes calomnies? Quand elle auroit aſſuré qu'elle étoit Vierge, ſa parole particuliere n'eût pas été un témoignage ſuffiſant pour l'affermiſſement de la Foi : il falloit que la révélation d'un ſi grand Myſtere fût préparée par tous les miracles de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres, avant qu'elle fût reçûe avec une autorité digne de créance : ainſi c'étoit un conſeil digne de Dieu de faire naître dans le mariage le fils de la Vierge, afin que ſa naiſſance parût du moins honnête, juſqu'à ce que le tems fût venu de la faire paroître ſurnaturelle & divine.

Ce n'étoit donc pas, comme porte votre objection, démentir la prophétie, de reconnoître que notre Seigneur, fils d'une femme mariée, fût le Chriſt : Iſaïe ayant bien dit, que la mere du Chriſt

ſeroit Vierge ; mais n'ayant dit nulle part, que cette Vierge ne ſeroit point mariée.

Dieu a dit précisément ce qu'il vouloit dire, & ce qui devoit arriver ſelon l'ordre de ſes conſeils éternels. C'eſt auſſi ce qui convenoit à ſa preſcience : ainſi on ne ſçauroit trop remarquer qu'il a prononcé par ſon Prophete, que cette mere ſeroit Vierge ; parce que c'étoit-là ce qu'il vouloit, & ce qui en effet devoit arriver : mais par la même raiſon, il n'a pas dit qu'elle ne ſeroit pas mariée ; parce que ce n'étoit pas en cette maniere qu'il avoit diſpoſé les choſes. D'où il s'enſuit, qu'on auroit tort de regarder comme incompatibles ces deux paroles, *vierge*, & , *mariée* : puiſqu'au contraire, quelle que pût être cette Vierge mere, & dans quelque tems qu'elle pût venir, la convenance des conſeils divins demandoit, que ce Myſtere fût enveloppé ſous la ſainteté du mariage.

En effet, nous ne liſons pas que la ſainte Vierge voulût paſſer pour autre choſe que pour une femme du commun, à qui rien n'étoit arrivé d'extraordinaire : elle-même appelloit Saint Joſeph, pere de Jeſus-Chriſt, ce qu'auſſi il étoit en un certain ſens, par le ſoin qu'il en pre-

noit comme de ſon fils ; c'eſt ce qui pa-
Luc. II. 48. roît dans ſes paroles : *Votre pere & moi affligés, vous cherchions parmi les troupes :* pour montrer que S. Joſeph ſon époux, partageoit avec elle les inquiétudes que l'enfant leur avoit cauſées en ſe dérobant d'avec eux comme il avoit fait. Jeſus-Chriſt lui-même avoit, pour ainſi parler, les oreilles rebattues de ce re-
Matt. XIII. 54. 55. Marc. XI. 3. Joan. VI. 42. proche : *N'eſt-ce pas-là le fils de Joſeph, cet artiſan que nous connoiſſons ; & comment oſe-t-il dire qu'il eſt deſcendu du Ciel ?* Nous ne voyons pas que le Sauveur ſe ſoit mis en peine de les déſabuſer, ni de leur dire comment il étoit venu au monde : ce n'eſt pas qu'il ne le fît aſſez entendre, toutes les fois qu'il diſoit ; qu'il venoit de Dieu, qu'il étoit deſcendu du Ciel, & qu'il ne reconnoiſſoit d'autre pere que Dieu même : mais pour dire en termes exprès, qu'il étoit fils d'une Vierge, & que Joſeph n'étoit pas ſon pere ; il ne l'a pas voulu faire, parce qu'il falloit qu'une vérité que le monde n'auroit pû porter, fût précédée par l'entiere prédication de ſon Evangile.

Votre objection porte encore, que le mariage de la ſainte Vierge étoit aux Juifs un argument auquel ils ne pouvoient trouver de réponſe ; vous en pour-

riez dire autant de la réſurrection de notre Seigneur. Quand un homme eſt mort, il demeure mort ; & l'on ne doit pas croire naturellement qu'il reſſuſcite, ſans ſçavoir d'ailleurs par des témoignages certains qu'il eſt ſorti du tombeau. Ainſi naturellement on doit croire, que tout enfant a un pere comme une mere, à moins que Dieu ne révele expreſſément le contraire ; ce qu'il peut faire également, ſoit que la mere ſoit mariée, ſoit qu'elle ne le ſoit pas : ainſi vous voyez que le mariage n'y fait rien, & que votre objection eſt vaine.

Il eſt vrai qu'on préſume, qu'un enfant qui eſt né dans le mariage en eſt ſorti : mais ſi Dieu en a diſpoſé autrement, & qu'il veuille faire prévenir par ſon Saint Eſprit, tout ce qui a coutume d'arriver parmi les hommes ; qu'ont-ils à dire contre ſa puiſſance ? Saint Paul diſoit autrefois au Conſeil des Juifs : *Vous* Act. xxvi.
ſemble-t-il incroyable que Dieu reſſuſcite les 8.
morts ? pourquoi celui qui a donné une fois la vie, ne pourra-t-il pas la rendre à ceux qui l'auront perdue ? On pourroit dire de même : Vous ſemble-t-il incroyable que Dieu faſſe concevoir une Vierge ? ne tient-il pas réunie dans ſa puiſſance toute la fécondité qu'il a diſtri-

buée entre les deux ſexes ? & ne peut-il pas ſuppléer par ſon Saint Eſprit tout ce qui auroit manqué aux forces de la nature ? C'eſt ce qu'on ne peut nier ſans erreur ; quoiqu'on puiſſe bien l'ignorer, & même ne le pas croire, quand le tems n'eſt pas arrivé où Dieu le veut révéler expreſſément : ce qui paroît même dans l'Apôtre Saint Philippe, qui comme
Joan. I. 45. nous avons vû, appelle Jeſus-Chriſt tout court le fils de Joſeph, quoiqu'en même tems il le reconnoiſſe hautement pour le Meſſie.

Vous croyez appercevoir votre objection dans ces paroles des Juifs, en Saint Jean, chap. VII. ℣. 27. où il eſt parlé de cette ſorte : *Lorſque le Meſſie viendra, on ne ſçaura d'où il eſt venu ; mais pour celui-là, nous ſçavons d'où il vient :* mais il eſt viſible que cette peine des Juifs a un autre objet. Jeſus-Chriſt devoit avoir deux naiſſances, l'une divine & éternelle, & l'autre humaine & dans le tems : cette premiere naiſſance devoit être inconnue aux hommes : de-là s'étoit répandu le bruit qu'on ne ſçauroit pas d'où le Meſſie devoit venir, ce qui donna lieu à l'objection des Juifs ſur l'incertitude de l'origine du Meſſie : mais pour concilier toutes choſes, Jeſus-Chriſt

s'écria

s'écria à haute voix : *Et vous ſçavez qui je ſuis, & vous ſçavez d'où je viens, & je ne ſuis pas venu de moi-même : mais celui qui m'a envoyé eſt véritable, & vous ne le connoiſſez pas.* Ainſi d'un côté vous me connoiſſez, & vous ſçavez d'où je dois venir ; puiſqu'il vous a été révélé que je dois ſortir du ſang de David, & de Bethléem qui étoit ſa Ville: mais je vous ſuis inconnu en un autre ſens : puiſque, comme il dit ailleurs, *vous ne connoiſſez, ni moi, ni mon Pere.* *Joan.* VII. 28. *Joan.* VIII. 19.

Il eſt vrai que les Juifs ſe trompoient encore en croyant Jeſus-Chriſt le fils de Joſeph, pour conclure de-là que c'étoit un homme ſans littérature, & ſans aucun talent extraordinaire, qui auſſi ne devoit pas ſe dire deſcendu du Ciel : mais pour ce qui eſt d'induire que ſa mere ne pût être Vierge, parce qu'elle étoit mariée ; nous avons déja remarqué, qu'il ne leur eſt jamais arrivé de faire ce raiſonnement, ni de tourner en ce ſens l'oracle d'Iſaïe, qui n'avoit point parlé de cette ſorte. *Matth.* XIII. 54. 55. 56. *Joan.* VI 41. 42. VII. 15.

Concluons donc que le mariage de la ſainte Vierge ne pouvoit être une preuve contre ſa virginité ; Dieu ayant révélé le contraire en cette occaſion par des témoignages certains. Nous pourrions dire

que le premier témoin étoit Marie elle-même, dont la pudeur & la vertu reconnues parloient pour ſon innocence. Afin d'accomplir la prédiction d'Iſaïe, la premiere choſe que Dieu devoit faire, étoit d'inſpirer à celle qu'il avoit choiſie, l'amour juſqu'alors inconnu de la virginité, & la volonté déterminée de la conſacrer à Dieu : Marie avoit déja reçû ce don de Dieu, quand l'Ange lui vint annoncer qu'elle ſeroit la mere du fils du Très-haut. Pour opérer en elle ce miracle, Dieu n'avoit pas beſoin de ſon conſentement : mais outre les autres raiſons qu'il eut de le demander, s'il n'avoit envoyé ſon Ange pour le recevoir, nous n'aurions jamais ſçû cette haute réſolution de la ſainte Vierge, de ne ſe laiſſer approcher par aucun homme. Il lui fait donc propoſer ce qu'il ſouhaitoit d'elle, & il juge digne d'être la mere de ſon fils incarné, celle qui la premiere de toutes les femmes avoit conçû le deſſein, & formé le vœu d'être Vierge perpétuelle.

Mais il y a un ſecond témoin de la pureté de Marie, qui eſt ſans reproche, & c'eſt Saint Joſeph que Dieu lui avoit donné pour mari, pour être non-ſeulement le gardien, mais encore le té-

moin non ſuſpect d'une ſi grande merveille. Quand il s'apperçut qu'elle étoit enceinte, nous ſçavons qu'il fut frappé de l'état où il la trouva, & qu'il avoit pris des réſolutions convenables à un homme ſage : mais après tout, quoique la vertu de ſa ſainte épouſe lui pût dire en ſa faveur, pour modérer ſes ſoupçons, il ne céda qu'à un avertiſſement du Ciel ; & le tendre amour qu'il montra toujours pour la mere & pour l'enfant, fut la preuve inconteſtable de la parfaite fidélité que la Vierge lui avoit gardée, dont auſſi Dieu même lui étoit garant.

S'il faut ici rapporter les autres premiers témoins de la virginité de Marie, nous pouvons compter Sainte Elizabeth, lorſqu'elle dit à la ſainte Vierge : *Vous êtes bienheureuſe d'avoir crû, & tout ce qui vous a été dit de la part de Dieu, s'accomplira :* une femme ſtérile qui avoit conçû par miracle, étoit un digne témoin d'une naiſſance virginale. Jean-Baptiſte ſentit l'effet de la préſence de cette Vierge mere ; & il étoit convenable que le fils de la ſtérile rendît hommage au fils de la Vierge. Luc. I. 45.

Je donnerai encore pour témoin le ſaint vieillard Simeon, qui tenant l'en- Luc. II. 34. 35.

ſant entre ſes bras au jour qu'il fut préſenté au Temple, n'attribua qu'à Marie ſeule, le coup de l'épée qui la devoit percer un jour, & la douleur maternelle qu'elle devoit ſentir au pied de la Croix.

Mais encore que Jeſus-Chriſt attendant le tems convenable, comme nous l'avons remarqué, n'ait pas voulu exprimer en termes formels toute la merveille de ſa naiſſance, il y préparoit les eſprits toutes les fois qu'il diſoit, qu'il étoit deſcendu du Ciel; qu'il étoit né & ſorti de Dieu, & ainſi du reſte: ce qu'il n'auroit jamais fait, s'il étoit venu au monde à la façon ordinaire: de ſorte que tous les miracles qu'il a opérés pour montrer que Dieu ſeul étoit ſon pere, dans le fond ſont confirmatifs de cette vérité, que Joſeph ne le pouvoit être, & qu'il étoit né d'une Vierge.

C'eſt ainſi que Dieu alloit diſpoſant le monde à la claire intelligence de l'oracle d'Iſaïe, qui eſt demeuré ſi propre à Jeſus-Chriſt, que jamais il n'a été attribué à autre qu'à lui; & ne le peut jamais être, étant le ſeul dont on a dit, *Luc. 1. 31. 35.* *qu'il a été conçû du Saint Eſprit & né d'une Vierge.*

Il me reſteroit à vous avertir, qu'il

ſeroit facile de vous prouver par les Peres, & ſur tout par Saint Chryſoſtôme, principalement dans ſes *Homélies de l'obſcurité des Prophéties*; & par Saint Jerôme en divers endroits, la doctrine avancée dans cette Lettre : mais je ne crois pas ce travail néceſſaire, puiſque la choſe eſt ſi conſtante par les Ecritures. Au ſurplus, ne croyez pas, je vous prie, que cette réponſe m'ait peiné dans l'obligation où je ſuis de ménager mes forces : au contraire, elle m'a donné une particuliere conſolation; & j'avoue que je ſuis bien aiſe de voir perpétuer dans l'Egliſe la ſainte coutume qui faiſoit conſulter les Docteurs aux laïcs, & aux femmes mêmes, ſur l'intelligence des Ecritures. Je pourrois vous dire beaucoup d'autres choſes ſur cet endroit d'Iſaïe : mais aujourd'hui il me ſuffit d'avoir ſatisfait à votre doute, & je conſacre de tout mon cœur cette explication véritable au fils de la Vierge, qui eſt Dieu béni aux ſiécles des ſiécles.

Chryſoſt. opera : tom. III. in fine : & in Matth. Homil. 4. & 5.

Pour ne finir pas comme un Sermon; j'ajoute les aſſurances d'un attachement ſincere. *Signé*, † J. Benigne, Ev. de Meaux. A Paris, le 26. d'Octobre 1703.

TROISIÉME LETTRE:

Qui contient l'explication à fond de la prédiction d'Iſaïe, au chap. VII. ℣. 14. & au chap. IX. ℣. 6.

PUISQUE j'ai une fois commencé à glorifier le fils d'une Vierge dans la prédiction d'Iſaïe, j'en continuerai l'explication, avec la grace de Dieu, qui me le met dans l'eſprit : & je vous l'adreſſe, Monſieur, comme à celui dont les Lettres en ont été l'occaſion.

Je dirai donc avant toutes choſes, qu'il n'y a rien de plus précis que les paroles du Prophete pour ſignifier la Vierge mere ; & je dirai en ſecond lieu, qu'elle ne peut être que la mere de Jeſus-Chriſt.

Récitons d'abord la prophétie comme Matth. I. 23. elle eſt dans Saint Matthieu : *Une Vierge concevra & enfantera un fils, & il ſera appellé Emmanuel, c'eſt-à-dire, Dieu avec nous.* Il faut ſoigneuſement remarquer, que l'Evangéliſte renferme toute la prophétie dans ces paroles. On pourroit traduire, & peut-être mieux : *La Vierge ;* non pas une Vierge indéfiniment, mais celle que Dieu avoit en vûe, & qu'il

vouloit montrer en eſprit à ſon Prophete. Quoi qu'il en ſoit, la verſion de l'Evangéliſte ne peut être ſuſpecte aux Juifs, puiſqu'il n'a fait que ſuivre celle des Septante, publiée pluſieurs ſiécles avant Jeſus-Chriſt; & par conſéquent, dans un tems où il ne s'agiſſoit d'autre choſe que d'expliquer la vérité de l'Ecriture, ſelon que les eſprits en étoient naturellement frappés. On ſçait que cette verſion étoit celle qu'on liſoit dans toutes les Synagogues d'Aſie, de Grece, & d'autres lieux infinis, où l'Hébreu & le Syrien n'étoient pas connus, & où néanmoins les Synagogues mêmes de Jeruſalem & de Syrie fréquentoient tous les jours: de ſorte qu'elle étoit approuvée & reçûe de tout le peuple de Dieu. On lit encore ici le même mot de Vierge dans les anciennes paraphraſes des Juifs, qu'ils appelloient, *Targum*: dans celle d'Onkelos, & dans celle de Jonathan: c'eſt-à-dire, dans leurs Livres les plus authentiques, & où ils ont mieux conſervé les traditions de leurs peres. Mais ſans avoir beſoin de nous arrêter à ces éruditions Rabiniques, il nous ſuffit, que ce terme de Vierge ſe ſoit trouvé ſi propre & ſi naturel en cet endroit, qu'il ne s'en eſt pas préſenté d'autre à la pen-

ſée des Septante ; c'eſt-à-dire, des Interpretes reçus dans la Nation : & que Saint Matthieu n'ait pû rapporter cette prophétie, que de la ſeule verſion qui étoit alors en uſage. Pour ce qui eſt des Interpretes poſtérieurs à la venue de Jeſus-Chriſt, comme Symmaque & Théodotion qui ont tâché d'affoiblir la prophétie ; on ne doit pas les écouter, puiſqu'on ſçait que Juifs eux-mêmes, ils n'ont fait leurs traductions, auſſi-bien qu'Aquila, que pour contredire les Chrétiens, & flatter l'incrédulité de leur Nation.

Saint Jerôme remarque ici très à propos, que le mot Hébreu, eſt *alma*, qui ſignifie dans ſon origine, *cachée*, *renfermée*, c'eſt-à-dire, non-ſeulement une fille, mais une fille comme recluſe & inacceſſible, à la maniere d'une choſe ſacrée dont il n'eſt pas permis d'approcher. C'eſt pourquoi nous voyons dans les Machabées, que ſelon cette origine, les filles ſont appellées *recluſes*, *renfermées*; *καλάκλυςοι* : auſſi l'uſage du mot *alma*, eſt-il conſtant dans l'Ecriture pour ſignifier une Vierge ; & il ne s'y trouve jamais joint avec les termes de concevoir ou d'enfanter qu'en ce ſeul endroit : par conſéquent, ces deux mots de vierge &

2. *Mach.* III. 19.

d'enfantement, ſont mis là pour ſignifier un fait unique, & qui n'a point d'autre exemple que celui que nous propoſe la Foi Chrétienne.

Les Juifs diſent, qu'il n'y faut pas chercher tant de fineſſe, & que le Prophete ſuppoſe que cette vierge qui devoit enfanter, ceſſeroit d'être vierge quand elle deviendroit mere. Mais qu'y auroit-il là d'extraordinaire, & qui méritât d'être donné par un Prophete comme un fait ſingulier & prodigieux? C'eſt au contraire, ce qui arrive à toutes les femmes, & toutes celles qui deviennent meres ont été premierement vierges: de ſorte que ces deux mots, *vierge*, &, *portant un enfant dans ſon ſein*, ſont regardés naturellement comme incompatibles.

On demandera peut-être quelle preuve on a, que ce fils porté dans le ſein d'une Vierge, ſoit Jeſus-Chriſt. Mais c'eſt ce qui n'a point de difficulté: puiſque d'un côté, celui qui ſera le fils d'une Vierge, n'ignorera pas ce don de Dieu; & de l'autre, qu'on ne connoît que le ſeul Jeſus-Chriſt à qui on ait appliqué ce titre de fils d'une Vierge: Dieu n'ayant pas même voulu qu'il reſtât la moindre ambiguité dans cette application.

Les Juifs demandent à quel propos il ſeroit ici parlé de Jeſus-Chriſt, & quel rapport pourroit avoir avec Achaz cet enfântement virginal, pour être donné en ſigne à ce Roi, qui vivoit plus de ſept cens ans auparavant. Mais cette Nation aveugle qui ne connoît pas les prérogatives du Chriſt qu'elle attend, a ignoré qu'il vient toujours à propos dans tout l'Ancien Teſtament : puiſqu'il devoit être la fin de la Loi, & l'objet non-ſeulement de toutes les prophéties, mais encore de tous les évenemens remarquables, qui ne ſont qu'une figure des merveilles de ſon regne : au ſurplus, qu'on parcoure toutes les prophéties, on trouvera que non plus que celle-ci, la plûpart ne paroiſſent pas avoir de liaiſon avec le reſte du diſcours où elles ſont inſérées. David dans le Pſeaume LXXI. ne vouloit parler d'abord que du regne de Salomon qu'il avoit nommé ſon ſucceſſeur : mais Dieu, quand il lui a plû, lui a élevé l'eſprit, & l'a tranſporté au tems de celui que tous les Rois & tous les Gentils devoient adorer, dont l'Empire devoit s'étendre par toute la terre, qui étoit devant le Soleil, & en qui toutes les Nations de l'Univers devoient être bénites, c'eſt-à-dire, Jeſus-Chriſt,

dont Salomon étoit une ſi noble figure. C'eſt pour la même raiſon qu'au Pſeaume XLIV. qui regarde directement le même Salomon ; tout d'un coup, il l'appelle Dieu & l'oint par excellence ; ce qui ne peut convenir qu'à J.C. Il en eſt de même des autres prophéties, où ſans liaiſon avec la ſuite du diſcours, celui-là nous eſt annoncé, qui devoit être abreuvé de vinaigre ; vendu trente deniers deſtinés à l'achat du champ d'un Potier ou d'un Sculpteur ; monté ſur un âne pour faire ſon entrée Royale : ainſi du reſte, qui convient manifeſtement à Jeſus-Chriſt ſeul. Il n'en étoit point parlé d'abord dans le Prophete Michée : mais ſoudain, il le voit ſortir de la petite Ville de Bethléem comme Chef du peuple d'Iſraël, dont il ajoute que la nativité étoit éternelle. C'eſt ainſi que Dieu agit ordinairement dans les Prophetes : & il leur fait mêler dans leurs diſcours Jeſus-Chriſt ſi détaché de toute autre choſe, qu'on voit bien qu'il n'y a point d'autre cauſe qui ait fait parler de lui ſi clairement en ces endroits, ſi ce n'eſt l'inſtinct du Saint Eſprit, qui ſouffle où il veut, & qui ſait bien s'affranchir de toutes les régles des diſcours vulgaires.

Pſ. LXVIII. 22.

Zachar. XI. 12. 13. & IX. 9.

Joan. XII. 14. 15.

Mich. V. 2.

S'il faut néanmoins marquer dans la

prédiction d'Iſaïe, l'occaſion qui le fait parler du fils de la Vierge, il ne ſera pas mal aiſé de la trouver. Il s'agiſſoit de Jeruſalem délivrée des mains de Razin, Roi de Syrie, & de Phacée, fils de Romelie, Roi d'Iſraël. Ce qu'il y eut de particulier dans cette délivrance, c'eſt que les enfans d'Iſaïe furent donnés à tout le peuple, comme un prodige, qui leur pronoſtiquoit ce favorable évenement, ainſi qu'il le marque lui-même en termes exprès, dans le chap. VIII. ℣. 18. de ſa prophétie : *Me voilà avec mes enfans, que le Seigneur m'a donnés pour être un ſigne & un préſage de l'avenir à Iſraël : In ſignum & portentum.* C'eſt par la même raiſon qu'il eſt ordonné au chap. VII. ℣. 3. au même Prophete, d'*aller à la rencontre d'Achaz avec ſon fils Jaſub qui lui reſtoit* (comme un gage des évenemens favorables dont il avoit été le pronoſtic :) pour lui annoncer avec lui, la prompte défaite de ſes ennemis. Il eſt auſſi commandé au ſaint Prophete, de donner au fils de la *Prophéteſſe* qu'il épouſa dans les formes, un nom qui ſeroit le préſage de ce ſuccès avantageux.

Iſ. VIII. 1. 2. 3.

A l'occaſion de ces merveilleux enfans, il plaît à Dieu, dans le chap. IX.

℣. 6. de la même prophétie, de parler d'un autre enfant, qui plus merveilleux que ceux du Prophete, en ce qu'il étoit fils non-ſeulement d'une Prophéteſſe, mais encore d'une Vierge, devoit auſſi préſager une délivrance plus haute, c'eſt-à-dire, celle dont Jeſus-Chriſt eſt le ſeul auteur. Auſſi n'eſt-ce point à Achaz ſeul que Dieu a donné ce ſigne, que ce Prince avoit même refuſé de demander, *Non petam:* c'eſt Dieu qui le donne de lui-même à toute la maiſon de David : non point à Achaz, à qui il avoit dit : *Pete tibi :* *Demandes pour toi ;* mais à tout le peuple, *Dabo vobis ſignum ;* & à toute la maiſon de David : *Audite, domus David ;* de même que s'il leur eût dit : Si j'ai donné aux Juifs du tems d'Achaz les enfans d'Iſaïe, comme unJaſub, & comme celui qu'il a eu de la Prophéteſſe, pour leur être un ſigne de délivrance : que ne devez-vous pas attendre du ſigne nouveau que je vous donne en la perſonne d'un enfant fils d'une Vierge ? *Iſ.* VII. 11. 12. 13.

C'eſt cet enfant que vous devez appeller Emmanuel, Dieu avec nous, non-ſeulement parce qu'il fera votre réconciliation avec Dieu : mais encore parce qu'il ſera un compoſé miraculeux de Dieu & de l'homme, en qui la di-

vinité habitera corporellement.

C'eſt pourquoi bien-tôt après, le Pro-
Iſ. IX. 6. 7. phete nous parlera d'*un petit enfant qui nous eſt né*, & d'*un fils qui nous a été donné, dont la principauté eſt ſur ſes épaules*; ſoit qu'il faille entendre la marque royale dont il ſeroit revêtu, comme qui diroit la pourpre parmi les Romains; ſoit qu'avec les Peres nous devions entendre la Croix que Jeſus porta, & où par une ſecrette inſpiration le titre de ſa royauté devoit être écrit. Mais ce qu'ajoute le ſaint Prophete eſt beaucoup plus remarquable, puiſqu'il dit que cet enfant ſera nommé: *Admirable: Conſeiller: Dieu: Fort: le Pere du ſiécle futur: le Prince de la paix*: qu'il prendra ſa place *dans le Trône de David, où il établira la paix & la juſtice: & enfin qu'il l'affermira pour toute l'éternité.*

Voilà donc ce petit enfant auquel Iſaïe donne ſix beaux noms, qui tous l'élevent au-deſſus des hommes, & forment le caractere du Meſſie. Premierement, il eſt *Admirable*: car quel enfant plus admirable que celui qui eſt né d'une Vierge,
Jean. VII. 46. & dont on a dit: *Jamais aucun homme n'a parlé comme celui-ci*: & n'a rien fait
Ibid. v. 31. de ſemblable aux œuvres qui ſont ſorties de ſes mains? Secondement, il eſt

Conſeiller par excellence ; parce que par lui ſe ſont conſommés les plus ſecrets conſeils de Dieu. Troiſiémement, il eſt *Fort : c'eſt le Seigneur Dieu des armées, le Fort d'Iſraël*, dit ailleurs Iſaïe : celui dont il eſt écrit, que nul ne peut ôter de ſa main ceux que ſon Pere lui a donnés. Il eſt *le Pere du ſiécle futur*, c'eſt-à-dire, du nouveau peuple qu'il devoit créer pour le faire regner éternellement. Il eſt *le Prince de la paix*, & ſeul il a pacifié le Ciel & la terre. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'eſt que ce Prophete l'appelle *Dieu*, en nombre ſingulier, & abſolument, qui eſt le caractere eſſentiel pour exprimer la divinité : par conſéquent, il eſt Dieu & homme, le vrai Emmanuel, Dieu uni à nous, & le ſeul digne de naître d'une Vierge, afin de n'avoir que Dieu ſeul pour pere. On voit par-là, le rapport manifeſte de cet enfant dont il eſt parlé au chap. IX. avec celui qui devoit être le fils d'une Vierge dans le chap. VII.

Iſ. I. 24.
Joan. X. 28. 29.

Toute la ſuite de l'Evangile atteſte cette vérité. Quand il s'eſt appellé ſi ſouvent le Fils de l'Homme, c'étoit par rapport à ſa ſainte Mere : c'eſt la même choſe que Saint Paul a exprimée, en diſant, qu'il a été *fait d'une femme : Factum*

Gal. IV. 4.

ex muliere : & les termes de Fils de l'Homme, à celui qui ne connoiſſoit de pere que Dieu, ne pouvoient ſignifier autre choſe que fils d'une mere Vierge. C'étoit en même tems & par la même raiſon, non-ſeulement le vrai Emmanuel, mais encore le vrai Melchiſedech : ſans pere en terre, ſans mere au Ciel : digne d'être notre Pontife, étant ſaint, innocent, ſans tache par le ſeul droit de ſa conception & de ſa naiſſance, à cauſe qu'il étoit conçû du Saint Eſprit.

Heb. VII. 1. 2. 3. 26.

Il convenoit auſſi à Jeſus-Chriſt, comme étant le fils d'une Vierge, d'être le premier qui ait propoſé au monde la haute perfection de la pureté virginale, & celle de ces eunuques ſpirituels, dont la grace eſt ſi éminente, qu'à peine la peut-on comprendre : il s'eſt déclaré l'époux de toutes les vierges : le fruit de la prédication de ſon Evangile, c'eſt qu'on en a vû une infinité qui ont marché ſur ſes pas ; & la chaſteté comme la foi a eu ſes martyrs.

Matth. XIX. 12.

Les convenances de ce qui eſt dit de la Vierge mere ne ſont pas moins remarquables. En même tems, que pour l'élever au faîte de la grandeur, Dieu voulut réunir en ſa perſonne toute la perfection de ſon ſexe ; c'eſt-à-dire, la

ſouveraine & virginale pudeur, avec la fécondité qui eſt portée juſqu'à la faire mere de Dieu; il lui inſpira auſſi la plus parfaite & la plus profonde humilité. Jeſus-Chriſt dit, qu'il eſt digne de créance dans le témoignage qu'il ſe rend à lui-même, à cauſe qu'il n'y recherche que la gloire de ſon Pere : nous pouvons appliquer cette parole à la ſainte Vierge, qui ſans tirer avantage des merveilles qui s'étoient accomplies en elle, ne reconnoît de grandeur qu'en Dieu qu'elle glorifie : ſi elle eſt tranſportée de joie, ce n'eſt qu'en Dieu ſon Sauveur : ſi plus glorieuſe Prophéteſſe que celle d'Iſaïe, qui auſſi ſelon Saint Jerôme, n'en eſt qu'une figure imparfaite, elle voit que toutes les races futures la publieront bienheureuſe; c'eſt à cauſe qu'il a plû à Dieu de regarder la baſſeſſe de ſa ſervante : il ſemble qu'elle n'oſe dire qu'elle eſt Vierge & mere tout enſemble, & elle n'exprime un ſi grand don qu'en diſant, que celui qui ſeul eſt puiſſant, lui a fait de grandes choſes, & qu'il a voulu exercer la toute-puiſſance de ſon bras. Au ſurplus, perſonne n'ignore qu'entendant parler tout le monde de ſon fils, elle garde un perpétuel ſilence, ſans dire

Luc. I. 48.
Joan. VIII. 14. 16. 28. 29. 38. 49. 50.
Luc. I. 47. 48. & *ſeq.*
Ibid.

ce qu'elle en ſçavoit, ni la maniere dont il lui avoit été donné : de ſorte que la plus excellente de toutes les créatures, étoit en même tems la plus humble, & celle qui ſe diſtinguoit le moins du commun des femmes. On voit donc la convenance manifeſte de tout le Myſtere ; rien n'étant plus propre à une Vierge que le ſilence & l'humilité.

Que ce ſoit donc là le glorieux titre du Meſſie, d'être fils d'une Vierge : qu'il ſoit ſeul caractériſé par ce beau nom : ſongeons qu'il a trouvé au-deſſous de lui, même la ſainteté nuptiale ; puiſqu'il n'a voulu lui donner aucune part à ſa naiſſance : purifions notre conſcience de tous les déſirs charnels : quand il nous faudra participer à cette chair virginale, ſongeons à la pureté de la Vierge qui le reçut dans ſon ſein : honorons enſemble, avec la diſtinction convenable, le fils de la Vierge, & la mere Vierge ; puiſque le fils de la Vierge eſt le fils de Dieu, & que la mere Vierge eſt mere de Dieu : reconnoiſſons dans ces deux mots, mere Vierge, & fils de la Vierge, la plus belle relation qui puiſſe jamais être conçûe : adorons Jeſus-Chriſt comme vrai Dieu : mais confeſſons à la fois,

que ce qu'il a le plus approché de lui, eſt celle, qu'en ſe faiſant homme, il a daigné choiſir pour être ſa mere.

Je pourrois m'ouvrir encore ici une nouvelle & longue carriere, ſi je voulois rechercher avec les Saints Peres les cauſes de l'obſcurité de quelques prophéties. Saint Pierre nous dit dans ſa ſeconde 2. Pet. 1. 19. Epître, que *nous n'avons rien de plus ferme que le diſcours prophétique*; & que nous devons y être *attentifs comme à un flambeau qui reluit dans un lieu obſcur & ténébreux*. C'eſt donc un flambeau, mais qui reluit dans un lieu obſcur, dont il ne diſſipe pas toutes les ténebres. Si tout étoit obſcur dans les prophéties, nous marcherions comme à tâtons dans une nuit profonde, en danger de nous heurter à chaque pas, & ſans jamais pouvoir nous convaincre : mais auſſi, ſi tout y étoit clair, nous croirions être dans la patrie & dans la pleine lumiere de la vérité, ſans reconnoître le beſoin que nous avons d'être guidés, d'être inſtruits, d'être éclairés dans l'intérieur par le Saint Eſprit, & au dehors par l'autorité de l'Egliſe. Je pourrois encore me jetter dans une plus haute contemplation ſur le tiſſu des Ecritures que Dieu a voulu compo-

ſer exprès d'obſcurité & de lumiere ; afin ; comme dit Saint Auguſtin, de raſſaſier notre intelligence par la lumiere manifeſte, & de mettre notre Foi à l'épreuve par les endroits obſcurs. En un mot, il a voulu qu'on ait pû faire à l'Egliſe de mauvais procès ; mais il a voulu auſſi que les humbles enfans de l'Egliſe y puſſent aſſez aiſément trouver des principes pour les décider : & s'il reſte, comme il en reſte beaucoup, des endroits impénétrables, ou à quelques-uns de nous, ou à nous tous dans cette vie ; le même Saint Auguſtin nous conſole en nous diſant ; que ſoit dans les lieux obſcurs, ſoit dans les lieux clairs, l'Ecriture contient toujours les mêmes vérités qu'on eſt bien aiſe d'avoir à chercher pour les mieux goûter quand on les trouve : & où l'on ne trouve rien, on demeure auſſi content de ſon ignorance, que de ſon ſçavoir ; puiſqu'après tout, il eſt auſſi beau de vouloir bien ignorer ce que Dieu nous cache, que d'entendre & de contempler ce qu'il nous découvre. Marchons donc dans les Ecritures en toute humilité & tremblement ; & pour ne chopper jamais, ne ſoyons pas plus ſages, ni plus ſçavans qu'il ne faut : mais tenons-nous

chacun renfermés dans les bornes qui nous ſont données.

Je prie Dieu, qu'il vous conſerve la ſanté, & vous donne tout le repos que peut ſouhaiter un homme de bien. *Signé*, ✝ J. Benigne, Ev. de Meaux. A Paris, le 8. de Novembre 1703.

EXPLICATION LITTERALE DU PSEAUME XXI.

Sur la Paſſion & le délaiſſement de notre Seigneur.

§. I.

Remarques préliminaires, où l'on préſuppoſe quelques vérités conſtantes.

POUR conduire les plus ignorans & les plus ſimples, pourvû ſeulement qu'ils ſoient attentifs à la parfaite intelligence de ce divin Pſeaume, & de toute la prophétie qu'il renferme ; je remarquerai avant toutes choſes quelques vérités qui y prépareront les voies. La premiere, que ce Pſeaume eſt conſtamment de David ; puiſque de tout tems, & dans tous les textes, & dans l'Hébreu comme dans les Septante, il eſt toujours intitulé : *Cantique de David.*

La ſeconde préſuppoſition : c'eſt qu'il eſt aſſez familier aux Prophetes de parler en la perſonne de celui dont ils annoncent les évenemens, & principalement de Jeſus-Chriſt : & c'eſt pourquoi cet Eunuque ſi attaché à la lecture des ſaints Livres, lorſqu'il trouve ces mots dans Iſaïe : *Il a été conduit à la mort, comme une brebis .... & il n'a pas ouvert la bouche* : la premiere penſée qui lui vient, c'eſt de demander à ſon Interprete ; *Je vous prie, eſt-ce de lui-même que parle le Prophete ou de quelqu'autre ?* Act. VIII. 28. 30. 32. Iſ. LIII. 7.

La troiſiéme préſuppoſition : c'eſt qu'il appartient à David plus qu'à tout autre, de parler au nom de Jeſus-Chriſt, parce qu'il en eſt le pere, la figure, & le prophete.

C'eſt à peu près le raiſonnement que fait l'Apôtre Saint Pierre, lorſque trouvant dans le Pſeaume XV. ces mots prononcés en premiere perſonne : *J'avois toujours Dieu préſent à mes yeux, parce qu'il eſt à ma droite pour me protéger. ... Vous ne laiſſerez pas mon ame dans l'Enfer, & vous ne permettrez pas que votre Saint éprouve la corruption : vous m'avez montré le chemin & le retour à la vie :* après avoir obſervé, que cette incorruptibilité & cette réſurrection ne conviennent

Act. II. 30. 31. pas à David ; il conclut, *que David étant Prophete, & Dieu lui ayant promis d'établir quelqu'un de ſon ſang ſur ſon Trône, a parlé dans ſa prévoyance de la réſurrection de Jeſus-Chriſt.*

La quatriéme préſuppoſition, & la plus importante de toutes, eſt que nous avons une raiſon particuliere d'attribuer ce
Matt. XXVII. 46. Pſeaume à Jeſus-Chriſt ; parce que lui-même étant à la Croix, ſe l'eſt appliqué. Qui ne reſpecteroit un tel Interprete, qui arroſé de ſon ſang, attaché à la Croix, déchiré de playes, & au milieu de ſes tourmens les plus cruels ; pendant qu'il accomplit la prophétie, ſe l'applique en diſant lui-même : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?*

Il eſt vrai, qu'il ne répete que ces premieres paroles : mais nous verrons bientôt qu'il le fait ainſi, à cauſe que ſous le ſeul délaiſſement, toutes les autres circonſtances de ſa Paſſion ſont renfermées, & à la fois tous les glorieux effets de ſa mort.

§. II.

§. II.

On met aux Fidéles la clef de la prophétie à la main.

J'APPELLE la clef & le dénouement de la prophétie, les verſets qui caractériſent Jeſus-Chriſt crucifié : tels que ſont ceux-ci, 17. 18. & 19. *Ils ont percé mes mains & mes pieds : on compteroit tous mes os :* & encore : *Ils ont partagé mes vêtemens, & ont jetté le ſort ſur ma robe.* J'appelle ces trois verſets la clef de la prophétie : parce que tout le reſte qui ſuit s'y rapporte, & en fait le ſingulier & le merveilleux, n'y ayant rien de plus ſurprenant, que de voir celui qui a dit qu'il étoit crucifié, & qui a marqué dans le partage de ſes habits les circonſtances préciſes de ſon crucifiement, dire après, qu'il annoncera le nom de Dieu à ſes freres, & qu'il convertira à la Foi non-ſeulement un grand nombre de Juifs, mais encore tous les Gentils, ſelon les termes exprès de la prophétie.

Voici donc ce que j'appelle le dénouement de cet oracle prophétique : le délaiſſé de ce Pſeaume eſt pouſſé juſqu'à la mort de la Croix ; les ſoldats qui l'y

avoient attaché & qui le gardoient ont ſuivi leur proie : comme ils l'avoient dépouillé pour le mettre en Croix, ils regardoient auſſi ſes habits comme étant à eux : ils les partagent, ils les jouent : c'eſt-là une circonſtance de ſon crucifiement : on voit après, qu'il reſſuſcite, puiſqu'il raconte le nom de Dieu à ſes freres ; & la converſion des Gentils eſt la ſuite heureuſe & prochaine de tous ces grands évenemens. Tout homme où ces caracteres ne ſe trouvent pas, n'eſt pas le délaiſſé que nous cherchons.

Je pourrois encore ajouter, que ce qui précede eſt comme un préparatoire à ces deux verſets ; parce que c'eſt-là que le Prophete en veut venir, comme au dernier effet du délaiſſement.

Voilà donc ce que j'appelle la clef & le dénouement de la prophétie, parce que c'eſt un caractere particulier qui eſt relatif à tout le reſte, & qui détermine tout le Pſeaume à Jeſus-Chriſt ſeul.

§. III.

On va au devant de quelques objections.

CES fondemens préſuppoſés, j'entrerois d'abord dans l'explication de la prophétie, ſi ce n'étoit que je trouve plus à propos de faire connoître auparavant les abſurdités tant des Juifs que des Critiques judaïſans; afin qu'étant rejéttées, notre explication coule d'elle-même naturellement, & ſans être interrompue d'aucune diſpute. Il faut donc voir en peu de mots, comment ils mettent leur eſprit à la torture, pour éluder une prédiction ſi évidente.

Selon eux, percer les mains & les pieds, n'eſt autre choſe qu'une métaphore, qui ſignifie détruire les forces: mais qui jamais a uſé de cette figure? outre que le reſte n'y convient pas, & que le dénombrement des os, cauſé par la ſuſpenſion de tout le corps, n'appartient qu'au crucifiement véritable: en un mot, le diſcours n'a rien de ſuivi, ſi l'on n'y entend la Croix. Pourquoi donc chercher des allégories, lorſqu'on trouve en Jeſus-Chriſt un ſens littéral ſi propre & ſi ſuivi?

Auſſi les Juifs, & ceux qui les ſuivent, n'ont pû s'y arrêter ; & il a fallu en venir à l'altération du texte, pour du moins le rendre douteux. Cette altération conſiſte, en ce que par le retranchement d'un petit trait dans une lettre : au lieu de lire : *Ils ont percé : Caru :* ils veulent lire ; *Caari : comme un lion mes mains & mes pieds.* Mais premierement, la raiſon s'y oppoſe ; car que veulent dire ces mots : *Comme un lion mes mains & mes pieds ?* Et quand il faudroit ſuppléer, qu'ils les ont mordus & déchirés : le bon ſens ne permettoit pas d'introduire ici un lion. La comparaiſon du lion avoit déja eu tout ſon effet dans ces paroles du verſet 14. *Ils ont ouvert leur gueule ſur moi comme un lion raviſſeur & rugiſſant.*

Voilà un vrai lion avec ſes caracteres naturels, qui s'attaque à toute la perſonne. Pourquoi le faire revenir encore une fois, pour ne s'en prendre qu'aux mains & aux pieds ? Mais laiſſons-là le raiſonnement, puiſque nous avons pour nous les faits poſitifs.

Pluſieurs ſiécles avant Jeſus-Chriſt, les Septante ont traduit tout ſimplement : *Ils ont percé, &c.* étoit-ce pour favoriſer les Chrétiens, ou pour ſuivre la vérité

du texte qu'ils avoient devant les yeux? Diſons plus ; Saint Juſtin Martyr oppoſe aux Juifs ce verſet : *Ils ont percé mes mains & mes pieds :* & quoiqu'il ait accoutumé de leur reprocher leurs altérations, il ne leur en dit mot en ce lieu ; marque certaine que de ſon tems, c'eſt-à-dire, au ſecond ſiécle, elle n'avoit pas encore été faite, & que les Juifs liſoient comme nous, & comme ont lû les Septante. J'en dis autant des Saints Peres qui ont écrit après lui, & Aquila même, ce Juif perfide, qui a fait ſa traduction expreſſément pour contredire les Chrétiens, a tourné, non pas : *Comme un lion* ; mais : *Ils ont deshonoré mes mains & mes pieds :* ce qui préſuppoſe qu'il a lû comme les Septante : mais il n'y a aucun ſens dans ces paroles : *Ils ont deshonoré mes mains & mes pieds :* ſi ce n'eſt qu'on veuille dire, que *deshonorer les mains & les pieds*, c'eſt y faire une plaïe honteuſe ; telle qu'on la voit à la Croix, qui eſt le plus ignominieux de tous les ſupplices. Enfin les Juifs n'ont oſé nier que la leçon, *Caru*, ne fût bonne & ancienne : ils ſe contentent de laiſſer la choſe ambigue ; ſans vouloir ſonger qu'entre deux textes, il faudroit ſe déterminer à celui qui a un ſens naturel, comme, *Caru*, par préfé-

rence à celui qui n'en a aucun, comme, *Caari :* ainſi qu'il a été dit.

Concluons donc, que la traduction : *Ils ont percé, &c.* eſt la ſeule qui peut être ſoufferte ; la ſeule auſſi qui a été faite de bonne foi par les Septante, ſi long-tems avant la naiſſance du Chriſtianiſme, & ſans aucune prévention ; & la ſeule qui ſe trouve avoir un ſens littéral, & un manifeſte accompliſſement : au lieu qu'on ne ſçait qu'imaginer pour l'accommoder à David : mais quand on en aura trouvé le moyen, on n'aura pas pour cela éludé la prophétie : & ce que diſent les Judaïſans ſur le partage des habits, eſt encòre plus viſiblement abſurde.

Théodore de Mopſueſte, un Hérétique du quatriéme ſiécle, éludoit cette prophétie, comme il faiſoit toutes les autres : & diſoit que ce malheur étoit arrivé à David, lorſqu'Abſalom entra dans ſa maiſon, la pilla, & ſe ſaiſit de ſes vêtemens. Je ne dirai pas qu'il fit horreur au Pape Vigile, & aux Peres du cinquiéme Concile: je ne m'attacherai qu'au ridicule qui ſaute aux yeux dans cette interprétation : car auſſi dans le pillage univerſel d'une maiſon, n'a-t-on à conſidérer que les habits enlevés? Mais quel

beſoin en ce cas de diſtinguer les habits qu'on partage : d'avec la robe qu'on jette au ſort, ſans la partager, à cauſe qu'*elle étoit ſans couture, & depuis le haut juſqu'en bas de même tiſſu?* On voit bien que cet endroit de la prophétie n'a aucun rapport à David, & qu'elle ne peut convenir qu'à Jeſus-Chriſt notre Sauveur. *Joan.* XIX. 23.

C'eſt donc avec raiſon, que nous en avons donné, pour clef ou pour dénouement, les verſets 17. 18. & 19. que nous venons de réciter; puiſque d'un côté, il eſt viſible qu'ils ne conviennent qu'à Jeſus-Chriſt; & que de l'autre, ils y attirent tout le reſte, ainſi qu'on a pû voir.

Mais quand on auroit détourné un ſens ſi clair, à un autre qu'à Jeſus-Chriſt, il faudra encore venir à la converſion des Gentils, qui ne peut être ignorée, ni déguiſée, ou diſſimulée quand elle arrive; à cauſe qu'en la niant, on auroit l'Univers entier pour témoin contre ſoi.

On peut donc aiſément trouver quelque particularité de la vie de David, où il ſe plaindroit d'être délaiſſé : comme lorſque pourſuivi par Saül dans toute la terre d'Iſraël, il ſe voyoit à chaque moment en état d'être livré entre les mains d'un ſi puiſſant & ſi implacable ennemi :

ou lorſqu'il fut obligé de prendre la fuite devant ſon fils Abſalom, qui n'oublioit rien pour l'outrager. On peut auſſi trouver des endroits où il ſera chargé d'opprobres par des perſonnes mépriſables ; tel que fut un Semeï, qui même lui jetta des pierres, tant il fut emporté & violent. Quand donc on aura trouvé toutes ces choſes, & qu'on voudra ſuppoſer que David les aura enflées & exagérées dans ſon diſcours ; ſi l'on ne trouve des faits poſitifs, tel que celui des mains & des pieds percés, des habits joués & partagés ; & ce qui eſt encore plus évident, celui de la gentilité convertie ; l'on n'aura pas découvert le délaiſſé que nous cherchons. Mais il ſera maintenant aiſé de le découvrir par la ſeule lecture du Pſeaume dont nous allons repréſenter la traduction : nous ne laiſſerons pas d'y ajouter une explication, mais ſi préciſe & ſi litterale, qu'il n'y reſtera pas le moindre embarras.

§. IV.

TRADUCTION DU PSEAUME XXI. SELON L'Hébreu & les Septante.

Traduction du Pſeaume XXI. ſelon Saint Jerôme ſur l'Hébreu.

SAINT JERÔME.

1. CANTIQUE de David : au Vainqueur : *Victori* : (d'autres traduiſent: au Chantre : *Præcentori* : au Maître du Chœur, au Modérateur du chant:) pour le cerf: (*ou*, pour la biche) du matin : (ſur le ton d'un air connu qui commençoit en cette ſorte.)

2. Mon Dieu, mon

Traduction du Pſeaume XXI. ſelon les Septante & la Vulgate.

LES SEPTANTE.

1. PSEAUME *de David, à la fin:* (In finem:) *les Peres entendent : au Chriſt qui eſt, la fin de la Loi: pour la reception du matin*: Pro ſuſceptione matutinâ : (*ſoit que ce ſoit une offrande , pour implorer dès le matin le ſecours divin , comme l'entend le Chaldaïque: ou quelqu'autre choſe , qui ne ſoit point venue, à notre connoiſſance.*)

2. *O Dieu, mon Dieu!*

SAINT JERÔME.

Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ? la voix de mon rugiſſement eſt bien éloignée de mon ſalut:(*ou* la voix de mon rugiſſement ne ſuffit pas pour empêcher que mon ſalut ne s'éloigne.)

3. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, & vous ne m'écouterez point : & la nuit je ne garderai pas le ſilence.

4. Et vous, ô ſaint, qui habitez (au milieu de nous :) & qui êtes la louange d'Iſraël : (qui en faites le perpétuel ſujet.)

5. Nos peres ſe ſont confiés en vous : ils s'y ſont confiés ; & vous les avez ſauvés.

6. Ils ont pouſſé leurs cris juſqu'à vous, & ils ont été ſauvés : ils ont mis en vous leur confiance, & ils n'ont point été confondus.

7. Mais pour moi, je ſuis un ver de terre, &

LES SEPTANTE.

regardez-moi ; pourquoi m'avez-vous délaiſſé ? les paroles de mes péchés ſont bien éloignées de mon ſalut.

3. Mon Dieu, je crierai pendant le jour, & vous ne m'écouterez pas : & (je crierai encore) pendant la nuit ; & ce n'eſt point à moi une folie.

4. Mais vous qui habitez dans le ſanctuaire : vous qui êtes la louange d'Iſraël.

5. Nos peres ont eſpéré en vous : ils y ont eſpéré; & vous les avez délivrés.

6. Ils ont pouſſé leurs cris juſqu'à vous, & ils ont été ſauvés : ils ont mis en vous leur confiance, & ils n'ont point été confondus.

7. Mais pour moi, je ſuis un ver de terre, &

SAINT JERÔME.	LES SEPTANTE.
non pas un homme : l'opprobre des hommes & le mépris (*ou* le rebut) du peuple.	*non pas un homme: l'opprobre des hommes & le mépris (ou le rebut) du peuple.*
8. Tous ceux qui me voyent ſe mocquent de moi avec inſulte : ils remuent leurs lévres (par un ris mocqueur:) ils branlent la tête (d'une maniere inſultante.)	*8. Tous ceux qui me voyent ſe mocquent de moi avec inſulte : ils ont fait ſortir de leurs lévres (des paroles outrageantes :) & ils ont branlé la tête (d'une maniere inſultante.)*
9. Il a eu recours au Seigneur; qu'il le ſauve: qu'il le délivre , puiſqu'il l'aime.	*9. Il a eſpéré au Seigneur , qu'il l'arrache de nos mains ; qu'il le ſauve, puiſqu'il l'aime.*
10. Vous êtes néanmoins mon défenſeur dès le ventre de ma mere : ma confiance dès le tems que j'en ſuçois la mammelle.	*10. C'eſt vous néanmoins qui m'avez tiré du ventre de ma mere : vous êtes mon eſpérance dès le tems que je ſuçois ſa mammelle.*
11. (En ſortant) du ſein de ma mere , j'ai été jetté entre vos bras : vous êtes mon Dieu dès le ventre de ma mere.	*11. (En ſortant) de ſon ſein, j'ai été jetté entre vos bras : vous êtes mon Dieu dès que je ſuis ſorti de ſes entrailles.*
12. Ne vous éloignez pas de moi, maintenant que la tribulation (la grande affliction) approche ; & que je n'ai aucun ſecours.	*12. Ne m'abandonnez pas , parce que l'affliction s'approche , & que je n'ai perſonne qui me ſecoure.*
13. De jeunes tau-	*13. De jeunes tau-*

SAINT JERÔME.

reaux m'ont environné : des taureaux gras m'ont aſſiégé.

14. Ils ont ouvert leur gueule ſur moi, comme un lion raviſſeur & rugiſſant.

15. J'ai été épanché comme de l'eau, & tous mes os ont été ſéparés (les uns des autres :) mon cœur eſt devenu comme une cire fondue au milieu de mes entrailles.

16. Ma force s'eſt deſſechée comme un têt de pot caſſé ; & ma langue s'eſt attachée à mon palais : & vous m'avez réduit à la pouſſiere de la mort.

17. Des veneurs m'ont entouré : le conſeil des méchans m'a aſſiégé : ils ont percé mes mains & mes pieds.

18. On compteroit tous mes os : (*de mot à mot*, j'ai compté tous mes os :) voilà ce qu'ils ont vû en moi, lorſqu'ils m'ont regardé.

LES SEPTANTE.

reaux m'ont environné : des taureaux gras m'ont aſſiégé.

14. *Ils ont ouvert leur gueule ſur moi, comme un lion raviſſeur & rugiſſant.*

15. *J'ai été épanché comme de l'eau, & tous mes os ont été ſéparés (les uns des autres :) mon cœur eſt devenu comme une cire fondue au milieu de mes entrailles.*

16. *Ma force s'eſt deſſéchée comme un têt de pot caſſé ; & ma langue s'eſt attachée à mon palais : & vous m'avez conduit à la pouſſiere de la mort.*

17. *Un grand nombre de chiens m'a environné : le conſeil des méchans m'a aſſiégé : ils ont percé mes mains & mes pieds.*

18. *Ils ont compté tous mes os : ils m'ont conſidéré & regardé attentivement.*

SAINT JERÔME.	LES SEPTANTE.
19. Ils ont partagé mes vêtemens entre eux : & ils ont jetté le ſort ſur ma robe.	19. *Ils ont partagé mes vêtemens entre eux : & ils ont jetté le ſort ſur ma robe.*
20. Mais vous, Seigneur, ne vous éloignez pas : vous qui êtes ma force, hâtez-vous de venir à mon ſecours.	20. *Mais vous, Seigneur, n'éloignez pas de moi votre ſecours : pourvoyez à ma déſenſe.*
21. Tirez mon ame de l'épée : (d'une mort violente :) & mon unique de la main du chien.	21. *Tirez mon ame de l'épée : (d'une mort violente :) & mon unique de la main du chien.*
22. Sauvez-moi de la gueule du lion : & exaucez-moi contre les cornes de la licorne.	22. *Sauvez-moi de la gueule du lion : & ſauvez ma foibleſſe des cornes de la licorne.*
23. Je raconterai votre nom à mes freres: je vous louerai au milieu de l'Egliſe.	23. *Je raconterai votre nom à mes freres: je vous louerai au milieu de l'Egliſe.*
24. Louez le Seigneur, vous qui le craignez : glorifiez-le, races de Jacob, par tout où vous êtes étendues : craignez-le, vous tous qui compoſez la poſtérité d'Iſraël.	24. *Louez le Seigneur, vous qui le craignez : glorifiez-le, races de Jacob, par tout où vous êtes étendues : craignez-le, vous tous qui compoſez la poſtérité d'Iſraël.*
25. Parce qu'il n'a point dédaigné ni rebuté la modeſtie du pauvre : (*c'eſt-à-dire,*	25. *Que toute la race d'Iſraël le craigne, parce qu'il n'a pas mépriſé ni dédaigné la*

SAINT JERÔME.

ſon humilité, ſon humble priere :) & qu'il ne lui a point caché ſa face : & qu'il l'a exaucé quand il crioit : (quand il reclamoit ſon ſecours.)

26. Ma louange ſera devant vous dans la nombreuſe (*ou* grande) Egliſe : (on y publiera la louange que je dois à vos immenſes bontés :) je rendrai mes vœux en la préſence de ceux qui craignent Dieu.

27. Les pauvres : (*ſelon l'Hébreu de mot à mot*, ceux qui ſont doux & humbles de cœur : *Mites : Pauperes :*) mangeront, & ſeront raſſaſiés : ceux qui cherchent le Seigneur le loueront : votre cœur vivra à jamais.

28. Toutes les extrémités de la terre ſe reſſouviendront du Seigneur, & ſe convertiront à lui : & toutes les familles des Gentils l'adoreront.

LES SEPTANTE.

priere du pauvre : & qu'il n'a point détourné de moi ſa face, & qu'il m'a écouté pendant que je le reclamois.

26. Ma louange ſera devant vous dans la grande Egliſe : je rendrai mes vœux en la préſence de ceux qui craignent Dieu.

27. Les pauvres mangeront & ſeront raſſaſiés : ceux qui recherchent le Seigneur le loueront : leurs cœurs vivront à jamais.

28. Toutes les extrémités de la terre ſe reſſouviendront du Seigneur, & ſe convertiront à lui : & toutes les familles des Gentils l'adoreront.

SAINT JERÔME.

29. Parce que le regne appartient au Seigneur : & il dominera ſur les Gentils.

30. Tous les riches de la terre, (*mot à mot*, les gras de la terre,) ont mangé & adoré devant ſa face : tous ceux qui ſe réduiſent en pouſſière, (*c'eſt-à dire*, tous ceux qui ſont ſujets à la mort ; *en un mot*, tous les mortels,) fléchiront le genouil (devant lui :) & ſon ame ne vivra pas.

31. Sa poſtérité le ſervira : dans la race ſuivante, on racontera (ſes louanges) au Seigneur : (on les célebrera dans les aſſemblées ſolemnelles du peuple de Dieu.)

32. Ils viendront, & ils annonceront la juſtice au peuple qui naîtra, & qu'il a fait.

LES SEPTANTE.

29. *Parce que le regne appartient au Seigneur : & il dominera ſur les Gentils.*

30. *Tous les riches de la terre*, (mot à mot, *les gras de la terre*,) *ont mangé & adoré : tous ceux qui deſcendent dans la terre*, (*tous ceux qui deſcendent dans le tombeau*, c'eſt-à-dire, *tous les mortels*,) *tomberont à ſes pieds.*

31. *Et mon ame vivra pour lui : & ma poſtérité le ſervira.*

32. *La race qui doit venir ſera annoncée au Seigneur* : (*on en récitera la converſion devant lui, & dans l'aſſemblée du peuple ſaint* :) *& les Cieux annonceront ſa juſtice au peuple qui naîtra, & que le Seigneur a fait lui-même.*

§. V.

Obſervations ſur les textes.

1. CEUX qui ſeroient ſurpris des diverſités de l'Hébreu & des Septante, peuvent entendre aiſément que les Septante auront vû des exemplaires où il y aura eu quelque différence, & même quelque choſe d'ajouté par maniere d'interprétation ; mais que ces différences étant légeres, & n'altérant en aucune ſorte le ſens, on les a laiſſé paſſer ſans croire y devoir apporter beaucoup d'attention.

2. On doit donc ici obſerver, que les diverſités qu'on a remarquées, tant dans le titre que dans le texte, laiſſent non-ſeulement la même ſubſtance, mais encore les mêmes mots eſſentiels, ſans qu'il y ait le moindre changement.

3. Ce qu'il y a d'important dans le titre, c'eſt que d'un côté on y trouve que ce Pſeaume eſt un Cantique & un Pſeaume de David : *Canticum David : Pſalmus David :* comme il a déja été dit : & d'autre part, que le reſte du titre n'eſt d'aucune conſéquence, & n'a rien de clair ni de certain.

4. On verra auſſi d'ün coup d'œil, que ce qu'il y a d'eſſentiel, c'eſt-à-dire, les mains & les pieds percés, le dénombrement des os, les habillemens partagés ou joués, les louanges que le délaiſſé juſqu'à la mort de la Croix, doit donner à Dieu dans l'aſſemblée des Fidéles & au milieu de l'Egliſe, & la converſion des Gentils, ſe trouvent également dans les deux textes, exprimés par les mêmes termes.

5. Il eſt remarquable que Jeſus-Chriſt en commençant ce Pſeaume à la Croix, l'a prononcé ſelon l'Hébreu : il n'a pas dit avec les Septante : *O Dieu, mon Dieu ! regardez-moi : pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* Mais il a dit ſimplement ſelon l'Hébreu : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* Ce qui nous donnera lieu de conformer à l'Hébreu toute notre Explication, comme étant plus nette & plus préciſe ; ſans néanmoins obmettre entierement les Septante, dont nous donnerons en peu de mots une Explication à part. Nous allons donc commencer par l'explication du texte Hébreu ſelon Saint Jerôme, pour le ſuivre ſans interruption juſqu'à la fin.

6. Et comme nous avons prouvé par

la conférence des textes, que ce Pſeaume ſe rapporte à une ſeule & même perſonne; nous ferons auſſi voir, que tout regarde naturellement, littéralement, & uniquement Jeſus-Chriſt.

---

§. VI.

Explication du Pſeaume XXI. ſelon Saint Jerôme; & ſa diviſion en deux parties.

CHARGÉ des péchés du monde, Jeſus-Chriſt qui vouloit nous faire ſentir que ce divin Pſeaume étoit tout à lui, depuis le premier mot juſqu'au dernier, le commença ſur la Croix avec un grand cri, pour nous apprendre à le continuer dans le même ſens, & pour ainſi dire, ſur le même ton; & pouſſa en ſon propre nom, juſqu'au Ciel qui lui paroiſſoit implacable, cette plainte: *Mon Dieu, mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaiſſé?*

Matth. XXVII. 46. *Marc.* XV. 34.

Les Evangéliſtes remarquent expreſſément cette violente clameur, lorſqu'ils diſent, *qu'à la neuviéme heure, Jeſus-Chriſt s'écria: Mon Dieu, mon Dieu!* & le reſte que nous venons de réciter. Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux joint les lar-

Heb. v. 7.

mes à ces cris : & ſi Jeſus a pleuré ſi amerement ſur la ruine prochaine de Jeruſalem, s'il a pleuré Lazare mort, encore qu'il l'allât reſſuſciter : on doit bien croire qu'il n'aura pas épargné ſes larmes ſur la Croix, où il déploroit les péchés & les miſeres du genre humain. Ce fut donc *avec un grand cri & beaucoup de larmes*, qu'il prononça ces paroles : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* Heb. v. 7. Mat. VII. 46. Marc. XV. 34.

Ces mots contenoient auſſi en abrégé tout l'eſſentiel de ſon ſupplice dans le perſonnage qu'il faiſoit alors de pécheur ; puiſque la propre punition du pécheur, c'eſt d'être délaiſſé de Dieu qu'il a quitté le premier, pour être livré à ſes ennemis & à ſoi-même. Or pour entendre comment Jeſus-Chriſt qui étoit la ſainteté même, a pû devenir pécheur ; il faut ſe ſouvenir avant toutes choſes, qu'il ne l'eſt pas devenu par une ſainte fiction, mais ſelon la vérité de cette parole : *Dieu a mis ſur lui l'iniquité de nous tous :* & encore : *Il a porté nos péchés dans ſon corps ſur le bois* de la Croix ; *afin que morts aux péchés, nous vivions à la juſtice* : & encore : *Celui qui n'a pas connu le péché, Dieu l'a fait peché pour nous, afin que nous fuſſions faits en lui juſtice de Dieu.* Iſ. LIII. 6. 1. Pet. II. 24. 2. Cor. V. 21.

Quiconque ſe rend caution, ſe rend véritablement débiteur: Jeſus-Chriſt s'eſt obligé à nous acquitter envers la juſtice de Dieu ; en ſorte qu'aucuns péchés ne ſeront remis, que ceux dont il aura porté la peine ; ni aucuns pécheurs réconciliés, ſinon ceux pour qui il aura non-ſeulement répondu, mais encore payé la dette en toute rigueur de juſtice. Ainſi il a exprimé tout le fond de ſon ſupplice, quand il a crié avec tant de force : *Pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* Et ces paroles emportent, qu'il va être livré à ſes ennemis & à ſoi-même. Il eſt débiteur : il eſt tenu de tous les péchés du monde : il eſt pécheur en ce ſens très-véritable : tous les péchés des hommes ſont les ſiens : il eſt victime pour le péché : tout pénétré de péchés : péché lui-même, pour ainſi dire. Dieu ne voit plus en lui que le péché dont il s'eſt entierement revêtu ; il ne peut plus le regarder que de l'œil d'un exacteur rigoureux, qui ſelon l'ordre de la juſtice, lui redemande la dette dont il s'eſt chargé ; & dans cette vûe, il ne lui eſt plus déſormais, qu'un objet d'horreur.

Il ne faut donc pas s'étonner, ſi nous allons voir Jeſus-Chriſt abandonné au dedans & au dehors ; au dehors, à la

cruauté de ſes ennemis : au dedans, à ſes propres paſſions dont il avoit la vivacité & le ſentiment, quoiqu'il n'en eût pas le déſordre : c'eſt-à-dire, à une triſteſſe mortelle, à ſes frayeurs, à ſon épouvante incroyable, à une longue & accablante agonie, à une entiere déſolation, que nous pouvons bien appeller découragement, par rapport à ce courage ſenſible qui ſoutient l'ame parmi les ſouffrances : telles ſont les plaies intérieures de Jeſus-Chriſt, bien plus rudes, & pour ainſi dire, plus inſupportables, que celle de ſes mains & de ſes pieds. Les Evangéliſtes les ont rapportées, & nous verrons que David ne les oublie pas ; car il a tout vû, & il a auſſi-bien connu les circonſtances du délaiſſement de Jeſus-Chriſt, que s'il avoit été préſent à toutes ſes actions & à toutes ſes paroles.

Mais quelque délaiſſé que ſoit le juſte, il revient toujours à Dieu. Il ſemble que le Fils de Dieu ſoit pouſſé à bout ; mais ce n'eſt pas ſans retour : il perſiſte à prier ſon Pere : quoique ſon Pere paroiſſe déterminé à ſa perte ; à ce coup, il exauce ſa priere : il lui rend la vie : & en récompenſe de la ſoumiſſion qu'il a pratiquée parmi les horreurs de ſon délaiſſe-

ment, il lui accorde, non-ſeulement la converſion de ſes freres, mais encore celle des Gentils, l'établiſſement de l'Egliſe, & l'exaltation de ſon nom par toute la terre.

C'eſt ce qu'exécute David dans ce Pſeaume plutôt hiſtorique que prophétique; tant ſont préciſes les circonſtances du crucifiement de Jeſus-Chriſt, que Dieu lui montre en eſprit: & tant ſont fidélement rapportées les ſuites glorieuſes d'un délaiſſement ſi étrange: c'eſt ce que nous allons voir plus expreſſément, en peſant toutes les paroles de ce divin Pſeaume.

Et comme Jeſus-Chriſt y mêle ſa mort douloureuſe avec ſa glorieuſe réſurrection, il faudroit pour entrer dans ſon eſprit, faire ſucceder au ton plaintif de Jéremie, qui ſeul a pû égaler les lamentations aux calamités, le ton triomphant de Moïſe, lorſqu'après le paſſage de la mer rouge, il a chanté Pharaon défait en ſa perſonne, avec ſon armée enſevelie ſous les eaux. Heureux ceux qui en récitant ce divin Pſeaume, ſe trouveront avec Jeſus-Chriſt, ſi ſaintement contriſtés & ſi divinement réjouis; c'eſt tout le deſſein de cette interprétation.

§. VII.

Premiere partie du Pſeaume, où eſt exprimé le délaiſſement de Jeſus-Chriſt.

℣. 2. MOn Dieu, mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaiſſe? On ne ſçauroit trop remarquer que ce ſont les propres paroles par où Jeſus-Chriſt a commencé le Pſeaume, & qu'il les a proférées ſelon l'Hébreu.

Au reſte, ce n'eſt pas ici une plainte comme on la peut faire dans l'approche d'un grand mal: Jeſus-Chriſt parle ſur la Croix, où il eſt effectivement enfoncé dans l'abîme des ſouffrances les plus accablantes: & jamais le délaiſſement n'a été ſi réel, ni pouſſé plus loin; puiſqu'il l'a été juſqu'à la mort, & à la mort de la Croix, qui par une horreur naturelle faiſoit frémir en Jeſus-Chriſt ſon humanité toute entiere. *La voix de mon rugiſſement eſt bien éloignée de mon ſalut:* (la voix de mon rugiſſement ne ſuffit pas pour empêcher que mon ſalut ne s'éloigne.) Mes cris quoique ſemblables par leur violence au rugiſſement du lion, n'avancent pas le ſalut que je de-

mande, & rien ne me peut ſauver de la Croix : Dieu demeure toujours inexorable ſans ſe laiſſer adoucir par les cris de l'humanité déſolée.

℣. 3. *Mon Dieu, je crierai pendant le jour, & vous ne m'écouterez point ; & la nuit je ne garderai pas le ſilence.* L'état du délaiſſé eſt déplorable : dans les approches de ſa mort, il paſſe les jours & les nuits à reclamer le ſecours d'un Dieu irrité ; il n'obtient rien par ſes cris, & à la Croix il ſe ſent tellement délaiſſé de Dieu, qu'il ſemble qu'il n'oſe plus l'appeller ſon Pere comme auparavant : il
Matt. xxvii. 46. ne le nomme que ſon Dieu : *Eli, Eli,*
Joan. xi. 41. *mon Dieu, mon Dieu !* Ce n'eſt plus celui qui diſoit : *Mon Pere, je ſçai que vous m'écoutez toujours :* c'eſt un Dieu offenſé qui refuſe de l'entendre, & il demeure deſtitué de toute aſſiſtance.

℣. 4. *Mais vous, ô ſaint, qui habitez* (au milieu de nous,) *& qui êtes la louange d'Iſraël :* (qui en faites le perpétuel ſujet :) c'eſt-à-dire, vous qui demeurez au milieu de votre peuple, & qui faites le ſujet perpétuel de ſes louanges. Il ne ceſſe de célebrer vos miſéricordes : toutes les prieres abordent à vous des extrémités de la terre, & des mers les plus éloignées : nos peres y ont eu recours, &

ce n'a pas été inutilement, & je ſuis le ſeul que vous ne voulez plus entendre : c'eſt ce qu'il explique dans la ſuite de la maniere du monde la plus touchante.

℣. 5. *Nos peres ſe ſont confiés en vous : ils s'y ſont confiés, & vous les avez ſauvés.*

℣. 6. *Ils ont pouſſé leurs cris juſqu'à vous, & ils ont été ſauvés : ils ont mis en vous leur confiance, & ils n'ont point été confondus.*

℣. 7. *Mais pour moi, je ſuis un ver de terre & non pas un homme : l'opprobre des hommes & le mépris* (ou le rebut) *du peuple.* Comme s'il eût dit: Notre pere Abraham a reclamé votre ſecours, & vous avez livré entre ſes mains les dépouilles des cinq Rois qui avoient mis au pillage ſes alliés, & qui enlevoient ſon neveu Lot : notre pere Iſaac vous a reclamé, & vous l'avez délivré de l'oppreſſion des Rois & des peuples de la Paleſtine : notre pere Jacob vous a reclamé, & vous l'avez délivré, lui & ſa famille, des mains de ſon beau-pere Laban & de ſon frere Eſaü : notre pere Joſeph a pareillement reclamé votre ſaint Nom, & vous l'avez retiré de la priſon pour le faire Gouverneur de l'Egypte : nos peres les Iſraëlites ont pouſſé leurs cris vers vous, & vous les avez affranchis du joug de fer

des Egyptiens, & de la tyrannie de Pharaon : enfin, nul n'a imploré votre ſecours, qu'il n'ait reſſenti des effets de votre bonté : mais pour moi, dans ce jour de déſolation & d'horreur, je ne ſuis plus conſidéré comme un homme ; on ne garde avec moi aucune meſure ; je ne ſuis qu'un ver de terre, qu'on croit pouvoir écraſer impunément, & ſans qu'il ait droit de ſe plaindre : je ſuis l'opprobre des hommes, & vous les laiſſez tout entreprendre contre moi : mon Juge même en reconnoiſſant mon innocence, ne laiſſe pas de m'envoyer à la Croix, & de me ſacrifier à ſa politique comme un ſujet odieux, & qui n'eſt d'ailleurs d'aucun prix parmi les hommes : c'eſt ce qu'il va encore exprimer par les paroles ſuivantes.

℣. 8. *Tous ceux qui me voyent ſe mocquent de moi avec inſulte : ils remuent leurs lévres* (par un ris mocqueur :) *ils branlent la tête* (d'une maniere inſultante.) C'eſt ce qui fut accompli, lorſque par une dériſion ſanglante, *ceux qui paſſoient devant ſa Croix blaſphémoient contre lui, & branloient la tête en* lui criant : *Toi qui détruis le Temple de Dieu & qui le rebâtis en trois jours, ſauves-toi toi-même* ; & le reſte qui eſt rapporté par les Evangéliſtes.

Matt. XXVII. 39. 40. *Marc.* XV. 29. 30. *Luc.* XXIII 35.

℣. 9. *Il a eu recours au Seigneur ; qu'il le ſauve : qu'il le délivre, puiſqu'il l'aime.* C'eſt le reproche que met David en la bouche des ennemis de Jeſus-Chriſt. Nous ne liſons pas dans l'hiſtoire de ce Prince qu'on lui ait jamais fait un tel reproche : quoique nous y voyions tout au long les ſanglans outrages, ou les imprécations d'un Semeï. Il n'y a que Jeſus-Chriſt ſeul en qui cette plainte ait un accompliſſement littéral : car David ne fait autre choſe en cet endroit, que de rapporter en abrégé ce qu'ont écrit de Jeſus-Chriſt les Evangéliſtes : *Que les Princes des Prêtres ſe mocquerent auſſi de lui avec les Docteurs de la Loi, & les Senateurs, en diſant : Il a ſauvé les autres, & il ne ſçauroit ſe ſauver lui-même. S'il eſt le Roi d'Iſraël, qu'il deſcende préſentement de la Croix, & nous croirons en lui. Il met ſa confiance en Dieu ; ſi donc Dieu l'aime, qu'il le délivre, puiſqu'il a dit : Je ſuis le Fils de Dieu.* *Matt.* XXVII. 41. 42. 43. *&c. ſup.*

Il faut ici remarquer en particulier ces paroles : *Qu'il le délivre, puiſqu'il l'aime ;* que David n'a pas oubliées, & qui contiennent tout l'eſſentiel du reproche qu'on faiſoit à Jeſus-Chriſt.

Dieu a permis que ce Prophete ait vû en eſprit toute la ſubſtance des blaſphê-

mes que ces bouches impies vomiſſoient contre Jeſus-Chriſt ; mais le Saint Eſprit qui a voulu que David les rapportât en abrégé, les a étendues pluſieurs ſiécles avant Jeſus-Chriſt dans le Livre de la Sapience, qui fait prononcer ces paroles aux impies contre le juſte : *Il ſe glorifie d'avoir Dieu pour Pere : voyons donc ſi ſes diſcours ſont véritables, & quelle ſera l'iſſue de ſes entrepriſes : s'il eſt vraiment le Fils de Dieu, il ſçaura bien le protéger, & le délivrer des mains de ſes ennemis* ; & le reſte. C'eſt auſſi ce que diſoient les Juifs : *S'il eſt le Fils de Dieu, qu'il deſcende de la Croix, & nous croirons en lui.* Ils croyoient avoir forcé Dieu à le déſavouer pour ſon Fils, & même ils lui font un crime de ſa confiance. Dieu a voulu que les anciens Juſtes qui ont précédé Jeſus-Chriſt, ayent vû ces cruels reproches, comme l'expiation de leurs crimes, & pour être leur conſolation dans leurs ſouffrances.

Sap. II. 16. 17. 18.

Après avoir exprimé l'abandonnement de Jeſus-Chriſt, en le comparant avec les peres qui n'ont pas invoqué Dieu inutilement, David vient à Jeſus-Chriſt même, & il remarque qu'il n'a pas toujours été traité avec cette dureté ; c'eſt le ſujet de ces paroles du Pſeaume ;

℣. 10. *Vous êtes néanmoins mon défenſeur dès le ventre de ma mere ; ma confiance, dès le tems que j'en ſuçois la mammelle.*

℣. 11. (En ſortant) *du ſein de ma mere ; j'ai été jetté entre vos bras : dès le ventre de ma mere vous êtes mon Dieu.*

℣. 12. *Ne vous éloignez pas de moi ; maintenant que la tribulation* (la grande affliction) *approche ; & que je n'ai aucun ſecours :* comme s'il eût dit : D'où vient ce changement ? vous ne m'avez pas toujours délaiſſé de cette ſorte. En effet, à peine étoit-il entré au monde qu'il cauſa de la jalouſie à de grands Rois, & le vieil *Herode le chercha pour le perdre :* mais *Matt. II. 13.*
Dieu ne le délaiſſa pas alors, & ſon *16.*
Ange lui fit trouver un aſyle dans l'Egypte : *Le même Ange ne le rappella dans* *Ibid. 14. 19:*
la terre d'Iſraël, qu'après la mort de ceux *20. 22. 23.*
qui en vouloient à la vie de l'enfant. Car Hérode avoit laiſſé des inſtructions contre lui dans ſa famille : c'eſt pourquoi, *Ibid.*
comme Archélaüs ſon fils regnoit en Judée, l'Ange prit ſoin de le ſouſtraire à ſa vûe, & lui fit faire ſon ſéjour à Nazareth, qui n'étoit pas du Royaume de ce Prince. Qui jamais avoit reçû tant de marques dans ſon enfance de la protection divine, & qui fut jamais plus

abandonné à la fin de ſa vie ?

Il veut donc ici qu'on obſerve diſtinctement, qu'il n'eſt ſorti du ſein de ſa mere, que pour être comme jetté entre les bras de Dieu : & après le tendre ſouvenir de cette protection paſſée, il va entrer dans le récit de ſes maux préſens ; où comme il vient de le dire, à la lettre, il ne trouvoit aucun ſecours, parce que *c'étoit* Luc. XXII. 53. *l'heure de ſes ennemis & de la puiſſance des ténebres.*

Les ennemis de Jeſus étoient, tous les hypocrites & tous les méchans ; de ſorte que jamais haine ne fut plus envenimée, ni plus allumée que la leur : & c'eſt pourquoi il les repréſente ſous ces affreuſes figures :

℣. 13. *De jeunes taureaux m'ont environné : des taureaux gras m'ont aſſiégé :* ce qui montre les dériſions ſanglantes, les inſultes & l'emportement dans les uns, avec une affreuſe fureur & férocité dans les autres.

℣. 14. (Mes ennemis) *ont ouvert ſur moi leur gueule* (dévorante,) *comme un lion raviſſeur & rugiſſant* : ce qui montre leurs déchiremens & l'atrocité de leurs cris. Mais voyons l'état pitoyable où ils l'ont mis.

℣. 15. *J'ai été épanché comme de l'eau,*

& *tous mes os ont été ſéparés* (les uns des autres :) mes chairs ſe ſont fondues & atténuées: mon ſang a coulé à terre comme celui des victimes : mes os ne ſe tiennent plus les uns aux autres : j'ai été comme un ſquelette encore un peu animé, mais qui pourtant n'a plus qu'un ſouffle ; c'eſt l'état de Jeſus-Chriſt à la Croix, que David commence, pour ainſi dire, à déſigner, & qu'il repréſentera bien-tôt par des traits plus vifs, & par des termes propres & précis. Mais écoutons auparavant la fin du verſet.

Mon cœur a été comme une cire fondue au milieu de mes entrailles : c'eſt ce qui s'accomplit à la lettre en Jeſus-Chriſt, lorſqu'il fut plongé dans la triſteſſe, qui
lui fit dire : *Mon ame eſt triſte juſqu'à la* *Mat.* XXVI.
mort : lorſqu'il tomba dans le trouble, 38.
qui lui fit dire : *Mon ame eſt troublée* : & *Marc.* XIV. 34.
dans l'irréſolution marquée par ſes pa- *Joan.* XII. 27.
roles : *Que dirai-je ?* C'eſt qu'alors toutes les forces étant retirées dans le plus intime de l'ame, le reſte fut livré à l'é-
pouvante : *Cœpit pavere* : à la foibleſſe, *Marc.* XIV.
à cette étrange déſolation que Saint Marc 33.
appelle, ἀδημονεῖν : c'eſt-à-dire, à l'exprimer dans toute ſa force, *ſe laiſſer*
abattre ; *ſe décourager* : juſques-là, que *Luc.* XXII.
dans ſes frayeurs, *il lui vint une ſueur* 43. 44.

comme des gouttes de ſang qui découloient juſqu'à terre : & il tomba en agonie, dit Saint Luc.

Ce n'eſt donc plus ce Jeſus-Chriſt, qui tranſporté du déſir de ſe plonger promptement pour notre ſalut dans ce Baptême de ſang qui lui étoit préparé : *Je dois*, diſoit-il, *être baptiſé d'un Baptême : & combien me ſens-je preſſé juſqu'à ce que je l'accompliſſe* ? Maintenant il ſemble vouloir reculer, & ne s'arracher à lui-même que par vive force, le conſentement qu'il donne aux ordres du Ciel : tout le ſenſible eſt livré à la déſolation & à la foibleſſe ; & ce n'eſt qu'un commandement abſolu de la partie haute, qui lui fait dire à la fin de ſa priere : *Que ma volonté ne ſe faſſe pas, mais la vôtre.*

Luc. XII. 50.

Matth. XXVI. 39. *Marc.* XIV. 36. *Luc.* XXII. 42.

Ce n'eſt pas à moi, à traiter ici tout le fond d'un ſi grand Myſtere, & il me ſuffit de dire en un mot, que Jeſus-Chriſt paroiſſant comme un pécheur délaiſſé à lui-même, il convenoit à cet état qu'il parût auſſi une eſpece d'oppoſition entre ſa volonté & celle de Dieu. David exprime en un mot tout ce grand Myſtere des foibleſſes de Jeſus-Chriſt & de ſon découragement, lorſqu'il lui fait dire ainſi qu'on l'a récité dans le verſet 15. *Mon cœur s'eſt fondu & liquefié au milieu*

de mes entrailles : je ne ſens plus de courage, & je ne me trouve, ni force, ni hardieſſe, ni réſolution, ni conſiſtence. Suivons.

℣. 16. *Ma force s'eſt deſſechée comme le têt d'un pot caſſé : ma langue s'eſt attachée à mon palais : & vous m'avez réduit à la pouſſiere de la mort.* Comme David nous va faire voir en termes formels Jeſus-Chriſt attaché à la Croix au verſet 17. & qu'il en a déja ébauché le tableau dans le verſet 15. il n'a pas dû oublier ce prodigieux deſſechement qui doit arriver à ceux qui ſont condamnés à ce ſupplice, dans un corps épuiſé de ſang, & des membres comme diſloqués, par une torture & ſuſpenſion violente. De-là vient la brulante ſoif, que David exprime par ces mots : *Ma langue s'eſt attachée à mon palais :* c'eſt peut-être le plus grand tourment des crucifiés, & la plus certaine diſpoſition à la mort : Jeſus-Chriſt a voulu la reſſentir, lorſqu'il s'écria : *Sitio : J'ai ſoif :* & rendit l'ame un moment après. *Joan. XIX. 28.*

Vous m'avez réduit à la pouſſiere de la mort : c'eſt-à-dire, à la mort même ; & ſi l'on veut, au tombeau, à la pouſſiere, à la corruption, quant à la diſpoſition ; quoique non, quant à l'effet. Jeſus-Chriſt

devoit naturellement être pouſſé juſques-là, ſi Dieu ne l'eût voulu reſſuſciter, comme David le va exprimer dans un moment; & comme il l'avoit déja prédit ailleurs dans le Pſeaume XV. où il faut principalement remarquer ces paroles: *Vous ne permettrez point que votre ſaint voye la corruption: Non dabis ſanctum tuum videre corruptionem*: comme s'il diſoit: Naturellement, il devoit éprouver la corruption, ainſi que les autres morts: mais vous ne l'avez pas permis; & au contraire, il vous a plû de me prévenir, en me montrant le chemin & le retour à la vie. C'eſt en cette ſorte que David fit parler Jeſus-Chriſt en cet endroit-là, & nous allons voir qu'il ne s'exprimera pas moins exactement en celui-ci: mais il faut auparavant le conſidérer attaché à la Croix.

Pſ. XV. 10.

℣. 17. *Des veneurs m'ont environné*: les Juifs étoient ces rudes veneurs qui preſſoient & pourſuivoient Jeſus-Chriſt avec d'horribles clameurs, en s'écriant: *Crucifiez-le, crucifiez-le: Crucifige, crucifige eum.*

Luc. XXIII. 21.

Le conſeil des méchans m'a aſſiégé: il ſe plaint ici de la conjuration des Juifs & des Gentils pour ſa perte: les premiers demandant qu'on le crucifiât, & les Ro-

mains l'ayant mis effectivement à la Croix, qui étoit un ſupplice ordinaire parmi eux : *Ils ont percé mes mains & mes pieds.*

℣. 18. *J'ai compté moi-même tous mes os : voilà ce qu'ils ont vû en moi, lorſqu'ils m'ont conſidéré.*

℣. 19. *Ils ont partagé mes vêtemens entre eux ; & ils ont jetté le ſort ſur ma robe.* A ce coup, il n'y a pas moyen de méconnoître Jeſus-Chriſt : & pour exprimer ſon crucifiement, il n'y avoit point de termes plus propres que ceux-ci : *Ils ont percé mes mains & mes pieds* : ni rien de plus expreſſif, que ce dénombrement des os, dans un corps décharné, & qui n'étoit plus qu'un ſquelette, pour ſignifier cette extenſion violente des membres ſuſpendus, qui peſoient ſur leurs plaies; & ne pouvoient, pour ainſi parler, que ſe diſloquer eux-mêmes par leur propre poids.

Mais peſons en particulier ces paroles du verſet 18. *Voilà ce qu'ils ont vû en moi, lorſqu'ils m'ont conſidéré* : c'eſt-à-dire, ils ont vû mes mains & mes pieds percés : ils ont vû mon corps étendu, & mes os qu'on pouvoit compter : ils m'ont vû expoſé nud aux yeux du peuple & aux leurs : ils ont conſidéré attentivement ma

nudité ignominieuſe ; & après m'avoir dépouillé, *ils ont partagé mes vêtemens entre eux, & ont jetté le ſort ſur ma robe.* Il faut ici remarquer qu'il parloit de ceux-là mêmes qui ont percé ſes mains & ſes pieds, & cette circonſtance des habits partagés n'eſt pas indifférente au crucifiement ; car elle en fait voir une ſuite ;
Mat. XXVII. 35. 36. & cette ſuite, c'eſt que les ſoldats qui l'ont mis en Croix où ils devoient le garder, & qui lui avoient ôté ſes habits, les ont regardés comme leurs dépouilles, & les ont partagés comme on fait ceux d'un homme mort, & qui n'a plus rien ſur la terre.

Qu'on diſe maintenant, en quel endroit de la vie de David on peut placer des évenemens ſi précis ? Quand eſt-ce qu'il a été mis en cet état de ſuſpenſion violente ? Mais quand eſt-ce qu'il a vû jouer ſes habits avec cette diſtinction de jetter le ſort ſur ſa robe ? Quand eſt-ce encore un coup qu'il s'eſt vû dépouillé : & qu'il a vû du haut d'une Croix jouer ſes habits à des ſoldats qui venoient de lui percer les mains & les pieds ? Toute l'infidélité des hommes ne peut que demeurer court, & avoir la bouche fermée en cet endroit du Pſalmiſte.

C'eſt ainſi que le délaiſſé fut pouſſé à

l'extrémité : il eſt enfin à la Croix, d'où parmi les horreurs du dernier ſupplice, il voit partager ſes habits ; & après une ſi ſanglante exécution, il paroît qu'il ne reſte aucune reſſource à l'humanité déſolée : mais il n'en eſt pas ainſi ; & au contraire, c'eſt-là que commencent les merveilles de Dieu, dans la ſeconde partie de ce divin Pſeaume.

§. VIII.

Seconde partie du Pſeaume : Jeſus-Chriſt invoque Dieu de nouveau : à ce coup il eſt écouté : il reſſuſcite, & convertit les Gentils.

JE rapporterai d'abord en abrégé ces merveilles de Dieu ſur Jeſus-Chriſt. Conduit au ſupplice de la Croix, contre lequel il s'étoit tant récrié, il paroiſſoit déchû de toute eſpérance ; mais comme il s'étoit ſoumis, il retourne à Dieu par une nouvelle priere ; & celui qui n'a pas été tiré de la Croix, demande d'être délivré des mains de ſes ennemis d'une maniere plus haute par ſa glorieuſe réſurrection. A ce coup il eſt écouté : il reſſuſcite : il ſe repréſente, comme ra-

contant à ſes freres la gloire de Dieu : Narrabo nomen tuum fratribus meis : ℣. 23. & les Juifs qui furent témoins de ſes plaintes, lorſqu'il avoit crié ſi haut à la Croix : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* ſont invités maintenant à reconnoître, que *Dieu a exaucé ſes vœux*, verſets 24. & 25. Auſſi-tôt après on voit les Gentils, coup ſur coup, venir *s'agréger à ſon Egliſe*, ℣. 28. &c. & par ſes délaiſſemens il entre dans la plénitude de ſa gloire, comme il l'avoit ſi ſouvent prédit, & comme tous les Prophetes l'avoient atteſté. C'eſt ce que nous allons voir verſet à verſet, & ce qu'on découvrira clairement pour peu qu'on ſoit attentif.

℣. 20. *Ne vous éloignez pas, Seigneur : vous qui êtes ma force, hâtez-vous de venir à mon ſecours.*

℣. 21. *Tirez mon ame de l'épée, & mon unique de la main du chien.*

℣. 22. *Sauvez-moi de la gueule du lion, & exaucez-moi contre les cornes de la licorne.*

℣. 23. *Je raconterai votre nom à mes freres.*

On conçoit bien que par ſon unique, il entend ſa vie & ſon ame, comme la choſe qui nous eſt uniquement chere.

A l'égard de la licorne, je n'ai pas beſoin de rechercher curieuſement quel animal c'eſt, & il me ſuffit qu'il en ſoit ſouvent parlé dans les Pſeaumes mêmes, comme d'un animal cruel & furieux.

Mais pour entendre la ſuite de ces quatre verſets ; c'eſt ici que commence la ſeconde partie du Pſeaume, parce que dès les premiers mots, ſi on y prend garde, David inſinue la réſurrection de Jeſus-Chriſt. Car que lui ſervoit après le dernier ſupplice, *de tant hâter le ſecours de Dieu ?* Celui qui a dit : *Ils ont percé mes mains & mes pieds*, & qui s'eſt repréſenté lui-même comme condamné & exécuté à mort ; qu'a-t-il déſormais à demander à Dieu, ſinon de reſſuſciter & d'être glorifié ? Certainement on voit bien qu'il ne reſtoit plus qu'à le tirer du tombeau, & à défendre ſa gloire contre les outrages des Juifs : il a déja été paſſé au fil de l'épée, qui ſignifie dans l'Ecriture une mort violente : comment peut-il être tiré de l'épée qu'en reſſuſcitant ? Comment peut-on autrement le retirer de la gueule du lion, de la main du chien, & des cornes de la furieuſe licorne ; après que le lion l'a englouti, que le chien l'a dévoré, & que la licorne, pour ainſi parler, l'a mis en pieces : c'eſt-à-dire, après

que ſes boureaux l'ont déchiré comme par morceaux, & lui ont ôté la vie? Ainſi cette ſeconde priere ne peut aboutir à autre choſe, ſinon à demander, qu'après avoir été délaiſſé juſqu'à la mort
Act. II. 24. de la Croix, Dieu le reſſuſcite, *en arrêtant*, comme dit Saint Pierre, *les douleurs de l'Enfer, étant impoſſible qu'il y fût retenu*: c'eſt auſſi ce que le Pſalmiſte exprime ici, en ajoutant aux autres verſets, le verſet 23. dont les paroles ſont déciſives pour la réſurrection.

℣. 23. *Je raconterai votre nom à mes freres.* Ces paroles en elles-mêmes & détachées de tout le reſte du diſcours, n'ont rien d'extraordinaire: mais auſſi faut-il remarquer, que celui qui s'eſt plaint qu'*on avoit percé ſes mains & ſes pieds*; qui s'eſt vû dépouillé pour être attaché à la Croix, & ſes habits joués par les ſoldats qui l'y gardoient; celui qui par conſéquent s'eſt vû condamné & exécuté à mort, ainſi qu'il vient d'être dit; & a ſubi le dernier & le plus infâme de tous les ſupplices: c'eſt le même qui dit maintenant: *Je raconterai votre nom à mes freres.* Par ce moyen tout le Myſtere eſt développé: celui qui a été délaiſſé juſqu'à la mort de la Croix, eſt le même qui a été exaucé pour être ramené à la vie,

pour de nouveau glorifier Dieu parmi ſes freres : & ſa réſurrection n'eſt pas moins clairement exprimée que ſa mort.

Qu'on parcoure les quatre Evangéliſtes, & qu'on voye où Jeſus-Chriſt a donné de ſa propre bouche à ſes Apôtres, le nom de ſes freres : on ne trouvera que le ſeul endroit, où il ordonne aux Maries de leur annoncer ſa réſurrection : *Ne craignez point*, leur dit-il ; Mat. XXVIII. 10.
allez & annoncez à mes freres qu'ils aillent en Galilée : ils me verront-là. Saint Jean remarque auſſi, que cette parole qui annonce la réſurrection eſt ſpécialement portée à Marie Magdeleine en cette maniere : *Va trouver mes freres, & leur dis :* Joan. XX. 17.
Je vais monter à mon Pere & à votre Pere, à mon Dieu & à votre Dieu : où il explique diſtinctement la fraternité des Apôtres avec Jeſus-Chriſt, comme elle peut convenir à de purs hommes.

Mais d'où vient, que dans tous les Evangiles il ne ſe ſert que cette fois ſeulement de cette expreſſion : *Dites à mes freres ?* ſi ce n'eſt que David ayant exprimé la réſurrection de Jeſus-Chriſt par ces mots : *Je raconterai votre nom à mes freres* ; le même Jeſus-Chriſt a voulu nous faire entendre, que lorſqu'il a dit : *Dites à mes freres ;* c'étoit préciſément cette

prophétie qu'il avoit deſſein d'accomplir. Si donc David lui fait dire au même verſet : *Je vous louerai au milieu de l'Egliſe :* par l'Egliſe, où il loue le nom de Dieu, nous devons entendre l'aſſemblée
1. Cor. xv. 6. des Apôtres, qui une fois *s'eſt augmentée, comme dit Saint Paul, juſqu'à cinq cens freres & au de-là ;* à qui Jeſus-Chriſt reſſuſcité a annoncé la gloire de ſon Pere. Qui peut parler de cette ſorte, ſinon celui
Apoc. i. 18. qui a dit dans l'Apocalypſe : *J'ai été mort, & je ſuis vivant ?*

Je ne veux pourtant pas nier, que la ſignification de ce mot *freres* dans la prophétie de David, ℣. 23. ne comprenne les Juifs, qui auſſi étoient freres de Jeſus-Chriſt, ſelon que dit Saint Paul,
Rom. ix. 5. que *Jeſus-Chriſt eſt ſorti d'eux :* & à qui il a annoncé le nom de ſon Pere, par le Miniſtere de ſes Apôtres : mais en ce ſens, Jeſus-Chriſt eſt toujours regardé comme vivant, puiſqu'il eſt regardé comme l'auteur véritable de la prédication des Apôtres ; à cauſe qu'elle eſt faite, non-ſeulement par ſon ordre, mais encore par le Saint Eſprit, qu'il envoye actuellement du plus haut des Cieux, conformément à cette parole : *Si je ne m'en*
Joan. xvi. 7. *vas, le Paraclet ne viendra point ; mais ſi je m'en vas, je vous l'envoyerai.* Ainſi l'en-

voi du Saint Eſprit eſt une preuve que Jeſus-Chriſt eſt vivant, & même vivant dans les Cieux; puiſqu'il eſt par cet Eſprit l'auteur de la prédication Apoſtolique. Mais elle ne devoit pas ſe borner aux Juifs, & la gloire annoncée à ce peuple élû devoit bien-tôt après être portée aux Gentils. C'eſt ce que David nous expliquera diſtinctement & par ordre, comme nous allons voir : mais à préſent il faut reprendre le texte.

℣. 24. *Louez le Seigneur, vous qui le craignez : races de Jacob, glorifiez-le par tout où vous êtes étendues : craignez-le, ô vous tous qui composez la poſtérité d'Iſraël :*

℣. 25. *Parce qu'il n'a point mépriſé, ni dédaigné la modeſtie* (l'humilité, l'humble priere) *du pauvre* (du délaiſſé, du dépouillé ;) *& il ne lui a point caché ſa face ; & quand il crioit à lui, il l'a exaucé.*

Quoi donc ! celui qui ſe plaint avec tant de larmes de n'être point exaucé, invite maintenant les Iſraëlites ſous ces deux titres : *Races de Jacob*, &, *poſtérité d'Iſraël* ; à rendre graces à Dieu d'avoir exaucé ſa priere ! C'eſt viſiblement que les choſes ſont changées : le dépouillé, le délaiſſé ne l'eſt plus : abandonné une fois à la mort, il eſt reſſuſcité à jamais ; & il entre par ce moyen dans ſa gloire.

C'eſt ce qui devoit être annoncé à toute la race d'Iſraël ſelon les paroles du Pſalmiſte : c'eſt ce qui le fut en effet par cette

Act. II. 36. déclaration de Saint Pierre : *Sçache toute la maiſon d'Iſraël, que Dieu a fait Seigneur & Chriſt, ce Jeſus que vous avez crucifié.*

Par ce moyen les Iſraëlites ſont en effet invités, tant par David que par les Apôtres, à croire que le même qui avoit été délaiſſé, étoit maintenant élevé au comble de la gloire ; puiſqu'il étoit *fait Seigneur & Chriſt.* Les Gentils viendront à leur tour : mais il falloit commencer par les Juifs, à qui le ſalut devoit être premierement annoncé. Or voici ce qui devoit encore arriver ſelon le Pſalmiſte.

℣. 26. *Ma louange ſera devant vous dans la nombreuſe ou grande Egliſe :* (on y publiera la louange que je dois à votre immenſe bonté :) pour m'avoir rendu

Joan. XVII. 5. *la gloire que j'avois devant vous avant la conſtitution du monde.* La grande ou la nombreuſe Egliſe ſignifie naturellement la grande aſſemblée de tout le peuple : mais dans cet endroit du Pſeaume, il y a une raiſon particuliere d'employer ce terme, comme s'il diſoit : L'Egliſe aura bien-tôt toute ſa grandeur, quand elle aura enfermé dans ſon ſein la gentilité

convertie : mais en attendant, il faut comprendre que l'Egliſe de Jeſus-Chriſt n'a commencé d'être vraiment nombreuſe, même parmi les Juifs, qu'après ſon crucifiement, conformément à cette parole qu'il avoit lui-même prononcée : *Lorſque vous aurez élevé de terre le Fils de l'Homme, vous connoîtrez qui je ſuis :* car alors, dès la premiere prédication, trois mille hommes furent convertis, qui furent auſſi-tôt après ſuivis de cinq mille autres ; & Saint Jacques dit à Saint Paul : *Vous voyez, mon frere, combien de milliers de Juifs ont crû.*

Joan. VIII. 28.
Act. II. 41.
Ibid. IV. 4.
Ib. XXI. 20.

Voilà donc parmi les Juifs une grande & nombreuſe Egliſe : elle aura parmi les Gentils un bien autre accroiſſement, comme on va voir : mais il falloit avant toutes choſes, expliquer ce qui devoit arriver aux Juifs : & le voici.

℣. 26. *Je rendrai mes vœux en la préſence de ceux qui craignent Dieu :* il ne s'agit pas de David : c'eſt toujours le crucifié & le reſſuſcité qui parle ; c'eſt lui qui rend ſes vœux. Rendre ſes vœux, ſelon l'Ecriture, c'eſt offrir à Dieu un ſacrifice d'action de graces ou d'Euchariſtie, quand on a obtenu ce qu'on demandoit : comme ſi Jeſus-Chriſt crucifié & reſſuſcité eût dit : Je me ſuis dé-

voué moi-même pour le genre humain ; j'ai fait vœu d'immoler ma vie pour le monde, afin d'en effacer les péchés : Dieu qui avoit déclaré qu'*il n'agréoit point les holocauſtes & les victimes pour le péché*, m'a reçû ſeul à la place de toutes les autres hoſties : je me ſuis offert moi-même à la Croix, & j'ai obtenu le ſalut des hommes : que reſte-t-il donc aujourd'hui, ſinon que pour avoir obtenu l'effet de mes vœux, je lui offre le ſacrifice qui ſoit principalement d'action de graces : c'eſt ce qu'a fait Jeſus-Chriſt après ſa réſurrection : & parce que le propre de ce ſacrifice eſt de ſe tourner en banquet ſacré, le Prophete le déſigne auſſi par ce caractere.

Pſ. xxxix. 7.

℣. 27. *Les pauvres*, (ſelon l'Hébreu, de mot à mot : *ceux qui ſont doux & humbles de cœur : mites ; pauperes* :) *mangeront & ſeront raſſaſiés : ceux qui cherchent le Seigneur le loueront : votre cœur vivra à jamais.* Il indique ici le ſacrifice de l'Euchariſtie, qui commença alors d'être célebré dans l'Egliſe naiſſante en ſimplicité de cœur : & on ſçait que c'eſt Jeſus-Chriſt qui le célebre toujours ; puiſqu'il ſe fait non-ſeulement en ſon nom, mais par ſes propres paroles : comprenons donc que *les pauvres*, les hum-

bles de cœur, *mangeront :* que mangeront-ils ? ſi ce n'eſt, ſelon la coutume, les chairs immolées dans le ſacrifice de l'Euchariſtie, qui ſont en effet celles de Jeſus-Chriſt : car il n'y a plus pour nous d'autre victime que celle-là : *Et ils ſeront raſſaſiés :* de quoi ? ſinon des opprobres, des ſouffrances de Jeſus-Chriſt & de ſes humiliations ? Mais ils ne doivent pas pour cela murmurer, ni ſe rebuter de ce ſacrifice ; puiſque c'eſt par les opprobres de Jeſus-Chriſt que nous devons avoir part à ſa gloire, & qu'en effet le Pſeaume leur dit ſous le nom de Jeſus-Chriſt : *Vos cœurs vivront aux ſiécles des ſiécles :* & vous aurez part à la nourriture dont j'ai prononcé : *Qui me* Joan. VI. 55. 58.
mange vivra pour moi, & il ne mourra jamais.

℣. 28. *Toutes les extrémités de la terre ſe reſſouviendront du Seigneur, & ſe convertiront à lui ; & toutes les familles des Gentils l'adoreront :*

℣. 29. *Parce que le regne appartient au Seigneur ; & il dominera ſur les Gentils.*

℣. 30. *Tous les riches & puiſſans de la terre,* (mot à mot, les gras de la terre,) *ont mangé & adoré devant ſa face : tous ceux qui ſe réduiſent en pouſſiere :* (tous ceux qui ſont ſujets à la mort, en un mot,

tous les mortels,) *fléchiront le genouil* devant lui.)

La premiere & la plus ancienne connoiſſance du genre humain, eſt celle de la divinité : l'idolâtrie répandue depuis tant de ſiécles par toute la terre, n'étoit autre choſe qu'un long & profond oubli de Dieu : rentrer dans cette connoiſſance & revenir à ſoi-même, après un ſi mortel aſſoupiſſement, pour reconnoître Dieu qui nous a faits, c'eſt ce que David appelle s'en reſſouvenir; & il explique dans ces trois verſets, que ce devoit être l'heureuſe & prochaine ſuite du crucifiement de Jeſus-Chriſt. C'eſt donc ici le dernier accroiſſement qui rend complette la grande Egliſe, & lui donne ſon étendue toute entiere. Jeſus-Chriſt avoit dit cette

Joan. x. 16. parole : *J'ai d'autres brebis qui ne ſont pas de ce bercail ; & il faut que je les amene, & qu'il ſe faſſe un ſeul bercail & un ſeul Paſteur* : on ſçait qu'il entendoit les Gentils, qui unis aux Juifs convertis, compoſerent le grand bercail de l'Egliſe Catholique.

Mais pour accomplir cet ouvrage, il devoit arriver deux choſes : la premiere, le crucifiement de Jeſus-Chriſt & ſa réſurrection : & la ſeconde, la converſion des Juifs qui devoient croire.

La premiere vérité eſt établie par la

parole

parole du Sauveur, à-qui l'on vint dire près de ſa fin, que quelques Gentils le *Joan.* XII. 20. vouloient voir; alors étendant ſa vûe 21. ſur la gentilité qui alloit être convertie: il dit ces mots: *Si le grain de froment ne* *Ibid.* v. 24. *meurt en tombant à terre, il demeure ſeul; mais s'il meurt, il portera un grand fruit.* Ce fruit n'étoit autre choſe que la gentilité convertie: ce qu'il confirme en diſant: *Quand j'aurai été élevé de terre,* *Ibid.* v. 32. c'eſt-à-dire, crucifié, *je tirerai tout à moi;* & non-ſeulement ceux des Juifs qui ſeront prédeſtinés à la vie éternelle, mais encore tous les Gentils tirés des extrémités du monde. Avant que de convertir les Gentils, Jeſus-Chriſt devoit mourir ſur la Croix; & Saint Paul a prouvé par les Ecritures: *Qu'il ſeroit le premier, qui* *Act.* XXVI. *reſſuſcité des morts annonceroit la lumiere* 23. *aux Gentils.* Mais la ſeconde vérité n'eſt pas moins certaine; que les Gentils ne *Act* XIII. 46. devoient être appellés à l'Evangile, qu'après qu'il auroit été prêché aux Juifs, & qu'un grand nombre l'auroit crû.

Il eſt admirable, que David non-ſeulement ait vû des choſes ſi éloignées; mais encore qu'il les ait vûes dans l'ordre qu'elles devoient arriver: car il a vû premierement le Crucifié avec ſes mains & ſes pieds percés, auſſi-bien qu'avec

ſes os comptés, & le partage de ſes habits entre ſes bourreaux: enſuite il l'a vû reſſuſciter & annoncer le nom de Dieu à ſes freres, à commencer par les Juifs, & enfin finir par les Gentils, ſelon l'ordre de la prédeſtination éternelle; ainſi que nous l'avons montré diſtinctement.

Et remarquez, qu'il ne dit pas que tous les Juifs doivent croire, mais ſeulement que la parole devoit être adreſſée à toute la race d'Iſraël: & au contraire pour les Gentils, il dit clairement que toutes les Nations, toutes les familles des Gentils ſe convertiroient; pour montrer que leur converſion actuelle, & leur abord en foule dans l'Egliſe devoit être l'effet principal de la prédication de l'Evangile.

C'eſt ici la grande merveille: car qui ne s'étonneroit, que les Gentils depuis tant de ſiécles, plus ſourds & plus muets que les idoles qu'ils ſervoient, & qui avoient ſi profondément oublié Dieu: qu'ils ſembloient n'en avoir retenu le nom que pour le prophaner, tout d'un coup ſe ſoient réveillés au nom de Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & qu'ils ſoient venus les uns ſur les autres de toutes les parties du monde, comme pour compoſer la grande Egliſe, qui étoit deſtinée au Sauveur du

monde ? C'eſt de quoi on ne peut jamais s'étonner aſſez, ni aſſez remercier celui qui a fait prédire ce grand évenement par David en la perſonne de Jeſus-Chriſt, lorſqu'il n'y paroiſſoit pas encore, ni du tems de David, ni tant de ſiécles après, du tems de Jeſus-Chriſt même, la moindre diſpoſition, mais plutôt un éloignement extrême & prodigieux.

Au reſte, l'on a pû voir que David parle deux fois du feſtin ſacré : car après avoir dit, ℣. 27. *Les pauvres*, ceux qui ſont doux & humbles de cœur, *Mites, pauperes*, qui ſont termes équivalens, *mangeront* le pain de vie ; il dit encore, ℣. 30. *Les gras de la terre*, les riches & les puiſſans du monde, *ont mangé & adoré :* pour inſinuer que les *riches, Pingues terræ*, & même les Rois de la terre viendront les derniers, & comme entraînés par les autres, au banquet de Jeſus-Chriſt.

℣. 30. *Son ame ne vivra pas :* ſon ame, c'eſt un Hébraïſme connu pour ſignifier ſa perſonne ; & c'eſt à dire, en un mot, il perdra la vie.

℣. 31. *Sa poſterité le ſervira: dans la race ſuivante on racontera* (ſes louanges) *au Seigneur:* (on les célebrera dans les aſſemblées ſolemnelles du peuple de Dieu.)

℣. 32. *Ils viendront & ils annonceront*

ſa juſtice au peuple qui naîtra, & qu'il a fait.

Voilà les trois derniers verſets ; où encore que le Pſalmiſte change de perſonne, il les faut pourtant rapporter au même dont il eſt parlé dans tout le Pſeaume, qui ne peut être, comme on a vû, que Jeſus-Chriſt. C'eſt donc lui dont il eſt écrit : *Il perdra la vie, & une longue poſtérité le ſervira :* c'eſt conſtamment Jeſus-Chriſt à qui ſa mort donnera une longue ſuite d'enfans ; & c'eſt la même

Iſ. LIII. 10. choſe qu'Iſaïe prédit en ces mots : *S'il donne ſa vie pour le péché, il verra une longue race ; & la volonté du Seigneur ſera diſpoſée en ſa main*, ſera exécutée par ſa puiſſance.

℣. 32. *Ils viendront :* ce ſont les Apôtres : *& ils annonceront ſa juſtice :* c'eſt celle de Jeſus-Chriſt : *au peuple qui naîtra :* au peuple du nouveau teſtament, qui naîtra principalement parmi les Gentils par ſa mort, *& qu'il a fait* en donnant ſa vie.

C'eſt la fin de la prophétie ſelon l'Hébreu : où les Chrétiens ont l'avantage, premierement, que s'il y a quelque verſet qui puiſſe en quelque façon être adapté à David, comme étant une excellente figure de Jeſus-Chriſt, il y a auſſi les

grands caracteres plus clairs que le Soleil qui ne lui peuvent convenir en aucune ſorte : & en ſecond lieu, pour ce qui regarde Jeſus-Chriſt, non-ſeulement ces grands caracteres qu'on a donnés pour clef de la prophétie lui conviennent de mot à mot, mais encore tous les verſets lui conviennent effectivement, & dans un ſens naturel & propre, ainſi qu'il a paru dans cette explication : de ſorte que ſi on conſidere le total, tout eſt manifeſtement à Jeſus-Chriſt, qui auſſi commence à ſe l'appliquer en s'écriant à la Croix: *Mon Dieu, mon Dieu! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?*

§. IX.

Différences des Septante d'avec l'Hébreu.

IL eſt bon maintenant de conſidérer ce que nous diront les Septante. Nous en avons déja rapporté le titre. Au lieu qu'au ſecond verſet l'Hébreu porte ſimplement : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* ainſi que nous le trouvons récité par Jéſus-Chriſt même ſur la Croix : les Septante ont inſéré : *Regardez-moi* : pour expliquer, que Je-

ſus-Chriſt accoutumé aux tendres regards de ſon Pere, ne peut ſouffrir d'en être privé, lui qui eſt l'objet éternel de ſes complaiſances. Mais il importe de bien remarquer dans les Evangéliſtes, que J. C. n'a point prononcé cette parole, & qu'il n'a fait que ſuivre l'Hébreu en diſant : *Mon Dieu; mon Dieu!* ſans dire, *regardez-moi*.

Au même verſet ; au lieu de ces mots : *Les paroles de mon rugiſſement :* les Septante ont lû : *Les paroles de mes péchés :* c'étoit à dire, les péchés du monde qui étoient devenus les ſiens comme on a dit.

Au verſet 3. ils ajoutent, que *ce n'eſt point à lui une folie* de recourir à Dieu ſans ſe rebuter : parce que le Fidéle, quelque dédain qu'il éprouve du côté de Dieu, doit toujours y avoir recours, ainſi qu'a fait Jeſus-Chriſt en retournant par trois fois à la priere dans le ſacré jardin des Olives.

Au verſet 4. les Septante traduiſent : *Vous habitez dans le ſanctuaire, vous qui êtes la louange d'Iſraël :* où le ſanctuaire eſt marqué, comme le lieu où Dieu écoute toutes les prieres, & reçoit les louanges de tout Iſraël, qui célebroit éternellement ſes miſéricordes. C'eſt donc

pour nous les marquer, que les Septante ont traduit de cette ſorte.

Au verſet 20. les Septante ajoutent : *Pourvoyez à ma défenſe :* par où nous pouvons entendre, que Jeſus-Chriſt demandoit à Dieu, qu'il défendît ſa perſonne & ſa doctrine de tous les outrages que les Juifs lui faiſoient.

Juſqu'ici on voit clairement que les différences des Septante ne changent rien dans le ſens ; mais en voici une qui paroîtra plus conſidérable : l'Hébreu lit au verſet 30. *Son ame ne vivra pas :* au lieu que les Septante ont traduit : *Mon ame vivra pour lui*, verſet 31. ſelon la vulgate. Ceux qui ont ſeulement appris les premiers élémens de la langue Hébraïque, ſçavent, qu'ici la différente leçon de l'Hébreu ne vient que d'un trait qui fait le changement de perſonne, & d'une ſimple lettre qui aura échappé dans l'exemplaire des Septante : mais au fond, ſi l'on prend la peine de ſe ſouvenir, que celui dont il eſt écrit : *Mon ame vivra pour Dieu:* avoit dit auparavant qu'il étoit mort, ainſi que nous l'avons remarqué : on comprendra que s'il vit à préſent, c'eſt qu'il reſſuſcite : auſſi ne vit-il que pour Dieu, & comme dit le S. Apôtre : *S'il eſt* Rom. VI. 10. *mort une fois, c'eſt pour le péché ; & s'il*

vit maintenant, c'eſt pour Dieu.

Ce que les Septante ajoutent : *Que la poſtérité de Jeſus-Chriſt ſervira Dieu, & qu'on annoncera devant le Seigneur une race future :* n'eſt qu'une plus claire explication du peuple que la réſurrection de Jeſus-Chriſt fera naître ; & tout cela ne fait viſiblement qu'un ſeul & même ſens avec le texte original, ſans qu'il y ait le moindre changement qui mérite qu'on le conſidere, comme il a déja été remarqué.

Je n'en dirai pas davantage, & je n'ai plus qu'à louer Dieu qui nous a donné dans ce Pſeaume une ſi claire prophétie, ou plutôt une hiſtoire ſi préciſe des ſouffrances & de la gloire de Jeſus-Chriſt. Il n'y a rien là pour David, qui n'a pas été crucifié : qui n'a pas vû jouer ſes habits du haut d'une Croix : qui n'eſt point reſſuſcité pour annoncer à ſes freres la gloire de Dieu : qui n'a point converti les Juifs par ſa mort, ni rappellé à la connoiſſance de Dieu toute la gentilité : tout cela ne convient qu'à Jeſus-Chriſt. David n'a pas oublié l'Euchariſtie ; & c'eſt avec conſolation qu'on la voit paroître par deux fois dans un Pſeaume, où ſont racontés par ordre les Myſteres du crucifié ; & il n'y a qu'à conclure ce

raiſonnement par où il a commencé, en reconnoiſſant que David comme pere, comme Prophete, & comme figure de Jeſus-Chriſt, a pû dire ſous ſon nom tant de choſes merveilleuſes & préciſes, qui ſans aucun doute ne conviennent pas à David lui-même.

---

§. X.

Réflexion ſur le délaiſſement de Jeſus-Chriſt.

SI nous voulons tirer maintenant de la doctrine précédente toute l'utilité poſſible, il faut encore élever plus haut notre penſée, & pour derniere conſidération, ſonger que celui qui vient de ſe plaindre, avec tant de gémiſſemens, d'être délaiſſé de Dieu, eſt Dieu lui-même; mais un Dieu qui ſe faiſant homme pour nous rapprocher de lui, a voulu prendre la nature humaine; non pas telle qu'elle étoit avant le péché, heureuſe, immortelle & invulnérable: mais telle que le péché l'a faite; couverte de plaies, & attendant à chaque moment le dernier coup de la mort; afin que portant pour nous les peines du péché, ſans en

avoir la tache & le démérite, il pût être le libérateur de tous les pécheurs. C'eſt
Iſ. LIII. 3. 4. pourquoi Iſaïe *l'a vû comme un lépreux, comme un homme frappé de Dieu & humilié:* c'eſt par-là *qu'il eſt devenu l'homme de douleurs, & qui ſçait l'infirmité*: qui la ſçait non-ſeulement par ſcience, mais encore par une expérience réelle; & qui
Heb. II. 17. 18. eſt, comme dit Saint Paul, le plus tendre & le plus compâtiſſant de tous les hommes, parce qu'il a été le plus affligé, & mis à de plus rudes épreuves.

Ce n'eſt donc point par foibleſſe, qu'il a pris nos infirmités: à Dieu ne plaiſe: c'eſt par puiſſance & par choix: c'eſt par puiſſance, qu'il eſt mortel & ſouffrant:
Joan. X. 17. 18. c'eſt par puiſſance, qu'il eſt mort, & nul ne lui a pû arracher ſon ame: mais il la donne de ſon bon gré. On le voit ſur la Croix conſidérer ce qui manquoit encore à ſon ouvrage, & ne rendre l'ame qu'a-
Joan. XIX. 30. près avoir dit: *Tout eſt conſommé*; & après
Joan. XVII. 4. avoir en effet *conſommé l'œuvre que ſon Pere lui avoit miſe en main.*

Comme donc il eſt mort par puiſſance; qu'il a pris auſſi par puiſſance toutes les paſſions, qui ſont des appartenances & des appanages de la nature humaine: nous avons dit qu'il en a pris la vivacité, la ſenſibilité, la vérité, tout ce qu'elles ont

d'affligeant & de douloureux. Jamais homme n'a dû reſſentir plus d'horreur pour la mort, que Jeſus-Chriſt, puiſqu'il l'a regardée par rapport au péché, qui étant étranger au monde, y a été introduit par le démon : il voyoit d'ailleurs tous les blaſphêmes, & tous les crimes qui devoient accompagner la ſienne : c'eſt pourquoi il a reſſenti cette épouvante, ces frayeurs, ces triſteſſes que nous avons vûes.

Nul homme n'a jamais eu un ſentiment plus exquis : mais pour cela il ne faut pas croire, que l'agitation de ſes paſſions turbulentes ait pénétré la haute partie de ſon ame : ſes agonies n'ont pas été juſques-là, & le trouble même n'a pas troublé cet endroit intime & imperturbable : il en a été à peu près comme de ces hautes montagnes, qui ſont battues de l'orage & des tempêtes dans leurs parties baſſes, pendant qu'au ſommet elles jouiſſent d'un beau Soleil & de la ſérénité parfaite.

Ceux qui ont oſé retrancher de l'Evangile de Saint Luc, *l'Ange que Dieu envoya à Jeſus-Chriſt pour le fortifier*; n'ont pas compris ce Myſtere ; & que Dieu en retirant dans le plus intime, toute la force de l'ame, & lui envoyant

Luc. XXII. 43.

ſon ſaint Ange pour le conſoler dans ſes détreſſes, n'a pas prétendu par-là déroger à ſa dignité, mais ſeulement lui faire éprouver qu'il étoit homme, *abaiſſé* par ſa nature humaine *un peu au-deſſous de l'Ange : Minuiſti eum paulo minus ab Angelis :* & expiant le déſordre de nos paſſions, loin de le prendre, lorſqu'il en a voulu ſouffrir le tourment.

Avec l'expiation des péchés que les paſſions nous font commettre, nous avons encore dans les ſiennes, la parfaite inſtruction de l'uſage que nous devons faire des nôtres. Conſidérez Jeſus-Chriſt dans ſes dernieres & terribles tranſes, qu'il reſſentit à ſa mort & à ſa Paſſion : il prend avec lui trois de ſes Diſciples qu'il eſtimoit les plus fidéles ; il leur ordonne de veiller, & va faire ſa priere dans ſon agonie : il revient à eux par trois fois : vous diriez qu'il ait beſoin du ſoutien de leur préſence, & que ſes allées & ſes venues ſont les effets de l'inquiétude qui accompagne les paſſions : mais non ; cette apparence d'inquiétude eſt en effet une inſtruction.

Matth. XXVI. 37. 38. *& ſeq.* *Marc.* XIV. 33. 34. *& ſeq.*

Quand il fait ce reproche à ſes Diſciples : *Vous n'avez pû veiller une heure avec moi* : il leur enſeigne ce qu'ils doivent faire, à l'égard de ceux qui ſe trouve-

roient dans la détreſſe : ce n'eſt pas qu'il eût beſoin de leur veille ; mais il a voulu leur montrer, qu'ils avoient beſoin de veiller eux-mêmes; & qu'il leur étoit utile de penſer, que l'*eſprit* doit être *prompt* & *vif*, *quoique la chair ſoit infirme*.

Cependant le Verbe divin, qui étoit le modérateur caché de toutes les actions & de tous les mouvemens de Jeſus-Chriſt, y inſpiroit au dedans une valeur infinie, ce qui les rendoit dignes de Dieu, & nous donnoit une victime capable ſeule de racheter mille & mille mondes.

C'eſt ce que voyent tous ceux qui reconnoiſſent que le délaiſſé eſt Dieu : c'eſt ce qu'ont vû en eſprit les anciens Juſtes : c'eſt ce qu'a vû David, lorſqu'il appelle Jeſus-Chriſt ſon Seigneur, encore qu'il ſoit ſon fils : c'eſt ce qu'a vû Iſaïe, lorſqu'il dit ſi expreſſément, que le petit enfant qui nous eſt donné, eſt Dieu : c'eſt ce qu'a vû Michée, lorſqu'en voyant naître dans Bethléem le Chef d'Iſrael, tout d'un coup il eſt élevé juſqu'à voir, que ſon origine eſt éternelle & divine : c'eſt ce qu'ont vû tous les Prophetes, & tous les anciens Patriarches : *Abraham a vû ſon jour, & il s'en eſt réjoui* : il a vû ce jour ſi clair de l'éternité, & *la gloire que Jeſus-Chriſt avoit auprès de ſon Pere*.

Pſ. CIX. 1. *Matth.* XXII. 43. 44. 45. *Iſ.* IX. 6. *Mich.* V. 2. *Joan.* VIII. 56. *Joan.* XVII. 5.

avant l'établiſſement du monde : il a vû ; que *Jeſus-Chriſt étoit, avant que lui Abraham eût été fait :* on peut juger des autres par ceux-là ; & l'avantage que nous avons, c'eſt de voir plus expreſſément & de près, ce qu'ils ont vû de loin & ſous des ombres.

Joan. VIII. 58.

C'eſt ainſi que Jeſus-Chriſt a accompli toute juſtice : tout l'homme ſera ſauvé, parce qu'il a pris tout ce qui appartient à la nature humaine, & s'en eſt ſervi pour expier le péché : il a auſſi accompli tout ce qu'il falloit pour être le parfait modéle du genre humain, & nous a appris à faire un bon uſage de nos paſſions.

Il nous montre à craindre la mort, parce qu'elle eſt la peine du péché, dont on ne peut avoir trop d'horreur. Il nous montre qu'il ne faut jamais abandonner Dieu, lors même qu'il ſemble le plus nous abandonner : car celui qui dit : *Mon Dieu, mon Dieu ! pourquoi m'avez-vous délaiſſé ?* ne laiſſe pas malgré ce délaiſſement de ſe ſouvenir, que ce Dieu qui le délaiſſe, eſt ſon Pere, puiſqu'il retourne à lui, en diſant : *Mon Pere, pardonnez-leur :* & encore : *Mon Pere, je recommande mon eſprit entre vos mains.*

Luc. XXIII. 34. 46.

Venez, ames délaiſſées, malgré tou-

tes vos ſéchereſſes & votre abandon, venez toujours mettre en lui votre confiance, aſſurées que Dieu peut même vous reſſuſciter des morts comme il a fait Jeſus-Chriſt; & dans cette foi, dites à l'exemple du ſaint homme Job: *Quand il me donneroit la mort, je mettrai toujours en lui mon eſpérance. Humiliez-vous ſous la puiſſante main de Dieu:* &, comme ajoute l'Apôtre Saint Pierre, *rejettez ſur lui toute votre ſollicitude.*

Job. XIII. 15.
1. *Pet.* V. 7. 8.

Ne ceſſons donc pas de regarder, avec Saint Paul, *Jeſus qui eſt l'auteur & le conſommateur de notre foi;* lorſque notre ame ſera troublée, & que nous ſerons pouſſés juſqu'à l'agonie: apprenons à dire avec lui la priere du ſacré jardin, c'eſt-à-dire, cette courageuſe priere: *Que ma volonté ne ſe faſſe pas, mais la vôtre:* & louons celui qui nous donne part à ſes délaiſſemens, pour auſſi nous donner part à ſa gloire, ſi nous ſçavons imiter ſon obéiſſance.

Heb. XII. 2.
Matth. XXVI. 39.
Marc. XIV. 36.
Luc. XXII. 42.

REGLEMENT
DU
SEMINAIRE
DES
FILLES DE LA PROPAGATION de la Foi, établies en la Ville de Metz.

REGLEMENT

POUR

LES FILLES DE LA Propagation de la Foi, établies en la Ville de Metz.

PREFACE.

L'*Eſprit du monde eſt un eſprit de confuſion, parce que le monde marche dans les ténebres, & il ne ſçait où il va, comme dit le Sauveur dans l'Evangile.* Joan. 12. *Au contraire, l'eſprit de Dieu eſt un eſprit d'ordre; & les Chrétiens étant enfans de lumiere, doivent marcher honnêtement, & ſelon la regle qui leur eſt donnée. Or cette honnêteté des mœurs Chrétiennes conſiſte principalement dans l'ordre, ſelon ce que dit l'Apôtre Saint Paul:* Toutes choſes ſe faſſent parmi vous honnêtement, & ſelon l'ordre. 1. *Cor.* 14. *Et de-là vient que ce même Apôtre écrivant aux Coloſſiens,* Coloſſ. 2. *ſe réjouit particulierement de l'ordre qu'il voit obſervé entr'eux, apprenant par cette parole à toutes les Congrégations Chrétiennes, qu'elles n'ont rien de plus beau ni de plus néceſſaire que l'ordre, qui en eſt*

l'ame, & l'unique fondement. Suivant ces ſaintes Inſtructions, les Filles du Séminaire de la Propagation de la Foi, établies en la Ville de Metz, ſont exhortées en notre Seigneur de méditer ſouvent en leur cœur ces Reglemens, qui leur ſont donnés par l'autorité de Monſeigneur l'Evêque. Que ſi elles ſont fidéles à les garder, elles ſeront véritablement Filles d'ordre; ainſi elles vivront en paix, & le Dieu de paix ſera avec elles.

CHAPITRE I.

Quel eſt l'établiſſement de ce Séminaire, & des perſonnes qui y doivent être reçûes.

ARTICLE PREMIER.

ELLES doivent conſidérer, avant toutes choſes, pourquoi elles ſont aſſemblées; elles ſont appellées par la Providence divine à coopérer au ſalut des ames, en travaillant ſelon leur pouvoir à ramener à l'unité de l'Egliſe celles que l'erreur en a ſéparées, & en ſervant de refuge aux filles Juives & Hérétiques qui ſe jetteront entre leurs bras pour être inſtruites dans la doctrine de vérité, & dans une piété vraiment Chrétienne.

II.

Pour exécuter un ſi grand deſſein, & ſe rendre dignes d'une vocation ſi ſainte, elles doivent être animées de zéle, détachées de l'amour des choſes préſentes, abandonnées à la vie Apoſtolique, ne

cherchant que JESUS-CHRIST ſeul; & les ames pour leſquelles il a donné ſon ſang. On examinera ſoigneuſement ſi les filles qui ſeront préſentées ſont en diſpoſition de vivre dans cet eſprit.

III.

Le Séminaire ne pourra être composé que de douze Sœurs, parmi leſquelles il eſt à propos qu'il y en ait quelques-unes (qui ne pourront excéder le nombre de ſept) qui ſoient obligées à la Maiſon par un Vœu de ſtabilité, relatif au préſent Reglement; lequel, pour éviter tout ſcrupule, déclare que ce Vœu n'empêchera pas qu'elles ne puiſſent ſortir, & être quelque tems hors de la Maiſon avec licence, & pour bonnes cauſes approuvées par Monſeigneur l'Evêque, ou ſes Grands Vicaires Supérieurs de cette Maiſon.

Pourra même ledit Seigneur Evêque, ou ſes Grands Vicaires ſuſdits, du conſentement deſdites Filles, les exempter tout à fait de l'obligation portée par ce Vœu: auquel cas elles demeureront libres, l'intention de cette regle n'étant pas de les obliger autrement que ſous cette condition; ce qui toutefois ne ſe fera pas aiſément, ni ſans bonne con-

ſidération, au jugement deſdits Supérieurs; mais on ne pourra mettre hors les Filles ainſi obligées, à moins qu'elles ayent commis quelque faute notable, ou que l'on y remarque quelque défaut incorrigible, tendant au renverſement de la diſcipline & de l'ordre, & ce ſur les plaintes de la Communauté, & avec l'information & autres formalités en tel cas requiſes, y gardant toujours néanmoins toutes les voies de charité & de douceur poſſibles.

I V.

Pour ce qui regarde les Sœurs qui ne feront point de pareil Vœu, elles ne laiſſeront pas d'être obligées à tous les mêmes exercices tant qu'elles ſeront dans le Séminaire; & les ſept Sœurs attachées à la Maiſon en la maniere ci-deſſus expliquée, venant à vacquer quelque place entr'elles, ſubrogeront par élection celle d'entre les autres qu'elles trouveront la plus propre. En attendant ce tems-là, elles tâcheront de s'avancer à la perfection par les pratiques de charité, dans leſquelles elles ſeront exercées.

V.

Toutes les Sœurs qui ſe préſenteront à la Maiſon, après que l'on aura examiné de quel eſprit elles ſont pouſſées, ainſi qu'il a déja été dit, y demeureront l'eſpace d'un an pour être éprouvées; elles feront neuf jours de retraite pour conſidérer leur vocation; & cependant l'une des douze Sœurs du Séminaire les inſtruira ſoigneuſement pour faire une Confeſſion générale, par laquelle elles ſe prépareront à la ſainte Communion. Enſuite, ſi elles perſéverent dans leur bon deſſein, elles ſeront reçûes avec prieres & actions de grace, par les voix & agrément des Sœurs.

VI.

On recevra parmi les douze Sœurs du Séminaire les nouvelles Catholiques, après qu'elles auront perſévéré deux années conſtamment dans la profeſſion de la Foi, & dans la pratique de la piété, & en cas que l'on voye qu'elles ayent grace particuliere pour coopérer au ſalut des ames dans l'eſprit de cette Maiſon.

VII.

On ne recevra aucune fille parmi les

Sœurs

Sœurs qui ait de notables défectuoſités de corps, ou des maladies invétérées, ou dont la race ſoit notée d'infamie.

VIII.

La Maiſon étant établie pour les ames converties à la Foi, on y recevra autant de nouvelles Catholiques qu'elle en pourra porter, leſquelles demeureront juſqu'à ce que par les ſoins que l'on prendra d'elles, elles ſoient rendues capables d'entrer en quelque honnête condition, & qu'on les y ait placées.

IX.

Auſſi-tôt que quelque fille entrera en la Maiſon pour ſe convertir, on la menera au chœur pour l'offrir à Dieu, & le prier d'achever ſon œuvre. Les Sœurs lui chanteront en action de grace le Pſeaume *Laudate Dominum, omnes gentes*; & la fille qui ſe ſera convertie glorifiera avec elles ſa grande & infinie miſéricorde.

X.

On ne permettra pas qu'elles parlent à leurs parens qu'après qu'elles auront été ſoigneuſement inſtruites & confirmées en la Foi par l'eſpace de quinze

jours. On les empêchera de converſer familierement avec ceux de la Religion Prétendue Réformée, juſqu'à ce que l'on les voye entierement confirmées. Elles ſeront ſoigneuſement averties de ne les fréquenter qu'avec beaucoup de réſerve & de retenue.

X I.

Elles ſeront ſix mois en la Maiſon : que ſi on les trouvoit confirmées en la Religion Catholique avant ce tems-là, on leur cherchera condition au plutôt : ſi elles ſortent de leur condition par la volonté de leur Maître ou Maîtreſſe, ou par maladie, la Maiſon leur ſera ouverte, & leur ſervira de refuge. Que ſi elles ſont chaſſées par leur faute, on ne les recevra point ; mais on priera quelques perſonnes vertueuſes de les recevoir, & on tâchera de les nourrir juſqu'à ce qu'elles ſoient entrées en quelque autre condition.

X I I.

Ne pourra cette Maiſon, pour quelque conſidération que ce ſoit, être changée en Monaſtere & Religion. Si quelque Sœur le propoſe, après avoir été avertie, elle ſera obligée de ſe retirer,

en lui rendant les biens qu'elle pourroit avoir apportés, & payant de ſa part pour le tems qu'elle aura demeuré dans la Maiſon.

CHAPITRE II.

Des vertus principales qui doivent être pratiquées dans le Séminaire.

I.

LA premiere & la principale, c'eſt la charité fraternelle, qui doit être l'ame de ce Séminaire, comme elle l'eſt de toute l'Egliſe. Les Sœurs la garderont entr'elles par une ſainte unité de cœur, *ayant toutes les mêmes ſentimens*, *Phil.* 2. conſpirant unanimement à la même fin, c'eſt-à-dire, au ſalut des ames; *ſe ſupportant les unes les autres, ſoigneuſes de conſerver l'unité d'eſprit par le lien de paix. Eph.* 4.

II.

Le principal ſoin de la Supérieure ſera d'empêcher les murmures & les premiers commencemens de diviſion. Elle avertira en eſprit de paix, & reprendra (s'il le faut) avec une ſainte vigueur celles qui apporteront quelque trouble: *Qu'elles de-*

meurent donc ſaintement unies, pour ne point donner lieu au Diable, *Eph.* 4. & de peur de ſcandaliſer par leurs diſſenſions les conſciences encore infirmes de ces nouvelles plantes de JESUS-CHRIST, que ſa Providence leur a confiées.

III.

Elles auront pour les nouvelles Catholiques une affection de mere, s'accommodant à leurs foibleſſes, *& ſe faiſant tout à toutes, afin de les gagner toutes.* 1. *Cor.* 5. Elles les inſtruiront avec patience, & avec une charité ſincere : *déſirant*, comme dit Saint Paul, *de leur donner non-ſeulement l'Evangile, mais encore leurs propres ames.* 1. *Theſſ.* 2.

IV.

Elles s'humilieront avec elles, conſidérant attentivement que la miſéricorde qui les a tirées de l'abîme, les a empêchées elles-mêmes d'y tomber ; & qu'elles ſeroient dans les ténebres, ſi la grace ne les avoit prévenues.

V.

Elles s'affectionneront à la ſainte pauvreté, ſe ſouvenant du Fils éternel de Dieu, *qui étant ſi riche par ſa nature,*

s'eſt fait pauvre pour l'amour de nous. 2. *Cor.* 8. Elles ſe garderont bien d'avoir rien de propre, ſi ce n'eſt ce qui ne pourroit ſervir aux autres, comme les habits.

VI.

L'amour de la ſainte pauvreté paroîtra non-ſeulement dans les particulieres, mais encore dans toute la Maiſon, en laquelle il n'y aura rien qui ne ſente la pauvreté de JESUS. Elles ſe contenteront d'avoir à la Sacriſtie un Calice & une Patene d'argent, & un Ciboire pour garder le Saint Sacrement: tout le reſte des vaiſſeaux & ornemens n'auront ni or ni argent, excepté le Tabernacle qui pourra être de bois doré. Elles attendront tout de Dieu & de ſa Providence paternelle, ſans avoir d'avidité pour les biens du monde, ni s'empreſſer pour en acquérir à la Maiſon. *Elles ſe tiendront toujours plus heureuſes, ſelon la parole du Fils de Dieu, de donner que de recevoir. Act.* 20.

VII.

Elles joindront la pauvreté d'eſprit; c'eſt-à-dire, la ſimplicité à la pauvreté extérieure. Elles éloigneront bien loin

d'elles tout ce qui reſſentira la pompe du ſiécle ; leurs habits ſeront propres, mais ſimples, & n'auront rien d'extraordinaire. Elles converſeront ſans affectation : enfin, elles vivront de ſorte, *que leur modeſtie ſoit connuë à tous. Phil.* 4.

VIII.

Sur tout il eſt néceſſaire qu'elles ſe préparent aux ſouffrances, qu'elles ſongent qu'il a été dit à l'Enfant JESUS, pour lequel Dieu leur a donné une dévotion particuliere, *qu'il ſeroit un ſigne auquel on contrediroit; Luc.* 2. & qu'elles apprennent par cet exemple, que c'eſt au milieu des contradictions qu'on travaille utilement au ſalut des ames.

IX.

Pour acquérir toutes ces vertus, & obtenir de Dieu la bénédiction de leurs ſoins dans la converſion des ames, elles prieront ſans relâche, ſelon le précepte de l'Apôtre. 1. *Theſſ.* 5. Elles ſeront toujours recueillies, & feront ſoigneuſement l'Oraiſon aux heures qui ſeront marquées dans les Conſtitutions particulieres.

CHAPITRE III.

Pratiques de dévotion, & occupations de charité ordinaires dans la Maiſon.

I.

LEur principale pratique de dévotion ſera d'honorer humblement les Myſteres de notre Dieu & unique Sauveur JESUS-CHRIST, lequel leur ayant donné par ſon Saint Eſprit un ſentiment particulier de dévotion pour les Myſteres de ſon Enfance, elles les célebreront avec une ſainte allégreſſe, & la Fête de la Maiſon ſera la Nativité de notre Seigneur. Elles adoreront la charité qui l'a fait ſortir du ſein de ſon Pere ; elles apprendront de ce Dieu enfant à vivre elles-mêmes en JESUS-CHRIST *comme des enfans nouvellement nés*, en ſimplicité & en innocence, déſirant, comme dit Saint Pierre, 1. *Pet.* 2. le lait raiſonnable & ſans fraude de la charité & de la ſincérité Chrétienne. Elles nourriront dans cet eſprit les ames tendres & nouvelles, que la grace aura engendrées en JESUS-CHRIST, en les rappellant à l'Egliſe.

II.

La très-ſainte Mere de Dieu ſera leur Patrone ſpéciale : elles réciteront tous les jours ſon Office aux heures qui ſeront marquées : elles auront auſſi pour Patrons les Saints Apôtres : elles ſolemniſeront leurs Fêtes avec jeûnes : elles demanderont leur eſprit, leur dégagement & leur zéle.

III.

Elles entendront tous les jours la Sainte Meſſe avec les nouvelles Catholiques : celles qui n'auront pas fait leur abjuration y ſeront ſeulement juſques à l'Offertoire.

IV.

Le Dimanche quelques-unes des Sœurs iront à la Meſſe Paroiſſiale, & y conduiront quelques converties, pour rendre leur devoir à l'Egliſe en laquelle eſt établi le lieu d'aſſemblée des Fidéles, & en donner l'exemple aux autres : elles y iront par tour, ſuivant le nombre des filles qui ſeront dans la Maiſon, & l'ordre qui leur ſera donné par la Supérieure.

V.

Elles obſerveront le même ordre pour aſſiſter aux Prédications & Controverſes qui ſe font en la grande Egliſe, aux Proceſſions & autres dévotions publiques. Elles ſe montreront en toutes choſes humbles Filles de l'Egliſe : elles révereront les Curés & Paſteurs ordinaires, & tout l'Ordre Hiérarchique.

VI.

Il eſt à propos, pour pluſieurs raiſons, que par permiſſion de Monſeigneur l'Evêque, elles liſent la Sainte Ecriture, & particulierement l'Evangile, & les Livres du Nouveau Teſtament. Elles liront donc attentivement & en toute humilité & reſpect les endroits des Ecritures divines qui leur ſeront marqués par leurs Directeurs ; & pour éclaircir les difficultés, elles prendront ſoin de ſe procurer quelques inſtructions & conférences de perſonnes intelligentes, mais qui ayent beaucoup plus de ſoin de les édifier à la piété, que de les éclairer par la connoiſſance.

VII.

Les autres Livres ſpirituels ſeront l'I-

mitation de JESUS, les Œuvres de Grenade, & de M. de Geneve, les Epîtres Spirituelles d'Avila, & autres que leurs Directeurs leur enſeigneront.

VIII.

Elles feront tous les jours, ſoir & matin, des prieres particulieres pour la converſion des pécheurs, des Hérétiques & des Juifs; pour les Paſteurs & Prédicateurs, & pour tous ceux que le Saint Eſprit employe au Miniſtere du ſalut des ames.

IX.

Une des Sœurs fera certain jour de la Semaine, un Catéchiſme & Inſtruction familiere dans une ſalle: les perſonnes de dehors y ſeront admiſes en petit nombre, & les Sœurs ſe garderont de ſe jetter ſur les grandes diſputes, & ſur les queſtions de controverſe; elles expliqueront ſeulement le Symbole, l'Oraiſon Dominicale, & le Catéchiſme. Elles auront des claſſes où les jeunes filles de la Ville ſeront reçûes en certain nombre, pour apprendre à travailler, afin que celles qui ſeront pauvres puiſſent gagner leur vie; elles les éleveront dans la piété & crainte de Dieu; elles les

prendront au ſortir des écoles, afin qu'elles ſçachent lire, & qu'elles ayent plus de tems pour apprendre à travailler.

X.

Leur occupation ordinaire ſera auprès des nouvelles Catholiques : elles leur apprendront à lire & à écrire : elles leur donneront leur travail à chacune ſelon ſa portée : elles leur parleront ſouvent de cette grande miſéricorde par laquelle Dieu les a appellées des ténebres en ſon admirable lumiere. 1. *Pet.* 2. Elles prendront ſoin de les élever dans une dévotion ſolide, appuyée ſur le bon fondement, c'eſt-à-dire, ſur JESUS-CHRIST, *qui nous a aimés, & s'eſt donné à la mort pour nous. Gal.* 2.

XI.

Afin que leur charité ſoit plus étendue, elles contribueront, ſelon leur pouvoir, au ſoulagement des malades, pour leſquels elles ſeront obligées de faire des ſirops, onguens, huiles & confitures, que l'on viendra querir dans la Maiſon, & on ne chargera pas les Filles de les porter dehors.

XII.

Etant, comme elles ſont, par la néceſſité de leur emploi, fort occupées au dehors, pour s'entretenir & renouveller dans l'eſprit de recueillément, il eſt abſolument néceſſaire de leur ordonner quelques retraites; elles en feront une par an de dix jours, pendant lequel tems, leur récréation ſera une heure de converſation avec une nouvelle Catholique: une des Sœurs s'entretiendra auſſi quelque peu de tems avec celle qui ſera retirée ſur le ſujet de ſes exercices, & dira l'Office avec elle. On recevra les filles & femmes de dehors à faire les exercices dans la Maiſon.

CHAPITRE IV.

Du gouvernement du Séminaire, & de la police qui y ſera gardée.

I.

Le Supérieur du Séminaire ſera Monſeigneur l'Evêque, & toutes les Sœurs choiſiront un Eccléſiaſtique capable & de bonnes mœurs, qu'elles lui préſenteront pour être leur Directeur

ſous ſon autorité & avec ſon agrément. Son ſoin ſera de veiller à ce que les Reglemens ſoient obſervés, & toutes choſes bien ordonnées pour le ſpirituel & le temporel. Ne pourra la Supérieure, ni la Communauté, intenter procès, acquérir héritage, emprunter argent, ou rembourſer & payer ceux auxquels il en eſt dû, ni entreprendre aucune affaire de conſéquence ſans lui en donner communication, afin que ſur toutes les choſes il reçoive l'ordre dudit Seigneur Evêque. Son adminiſtration dùrera trois ans, & il pourra être continué, s'il eſt utile pour la Maiſon, & ſi Monſeigneur l'Evêque le juge à propos.

II.

Mondit Seigneur l'Evêque ſera très-humblement ſupplié de faire la viſite dans le Séminaire une ou deux fois l'année, principalement dans ces commencemens, afin que les choſes ſoient bien établies. On retiendra par écrit ſur un Livre dreſſé pour cela, tout le réſultat de la viſite.

III.

Il ſera ſupplié d'entendre tous les ans les comptes de la Maiſon, ou de les

faire entendre par le Directeur & quelques autres Eccléſiaſtiques, & de ſe faire exactement informer de l'état où elle ſera.

I V.

Elles choiſiront leurs Confeſſeurs avec l'agrément des Supérieurs. On leur en donnera d'extraordinaires dans les tems marqués pour les Maiſons Religieuſes.

V.

Il y aura une Supérieure & une Aſſiſtante, qui ſeront élûes par toutes les Sœurs; mais elles ne pourront choiſir que des ſept qui ſeront liées à la Maiſon à la maniere qui a été dite : l'élection s'en fera toutes les années le Samedi des Quatre Tems de l'Avent, afin qu'elles y ſoient préparées par le jeûne : elles y joindront l'Oraiſon & la Sainte Communion pour implorer la grace du Saint Eſprit. La Supérieure pourra être continuée jusques à trois ans, & toutes les Sœurs lui obéiront exactement & fidélement.

V I.

Toutes les autres Officieres de la Maiſon ſeront changées dans le même tems, & toutes les Sœurs pourront être élûes.

VII.

Tous les Vendredis à neuf heures il ſe tiendra une aſſemblée de toutes les Sœurs pour les affaires ordinaires de la Maiſon, à laquelle on ſe préparera par un quart d'heure d'Oraiſon & de recueillement intérieur. A la fin de cette aſſemblée elles s'accuſeront de leurs fautes ; & s'il ſe trouvoit quelqu'une des Sœurs qui eût mérité repréhenſion, la Supérieure lui fera la correction; elle en uſera doucement & avec plus de modération que de rigueur.

VIII.

Il ne ſera point permis d'envoyer ou de recevoir des Lettres ſans les avoir montrées à la Supérieure : on lui demandera congé de ſortir, & on lui rendra compte de la viſite.

IX.

Il y aura deux coffres, l'un pour l'argent, & l'autre pour les papiers de la Maiſon, deſquels il y aura trois clefs pour la Supérieure & les deux anciennes du Séminaire.

X.

La Supérieure ne permettra pas que les nouvelles Catholiques ſortent, ni qu'elles parlent à perſonne, principalement à ceux de la Religion Prétendue Réformée, ſans avoir avec elles une des Sœurs du Séminaire. Les Sœurs ne ſortiront point ſans être accompagnées de quelqu'une de la Maiſon ou des nouvelles Catholiques : elles demanderont pour toutes ces choſes le congé de la Supérieure.

X I.

Les Sœurs du Séminaire conduiront les nouvelles Catholiques avec une autorité douce & modérée, accommodée à leur âge & à leur eſprit : & pour leur imprimer le reſpect, elles prendront garde ſoigneuſement de traiter civilement & reſpectueuſement les unes avec les autres, particulierement en leur préſence.

X I I.

On lira tous les premiers Lundis du mois, à une heure devant le travail, le préſent Reglement. Chaque Sœur s'examinera elle-même ſur les manquemens

qu'elle y fait, & fera réflexion ſur ceux qu'elle remarquera dans la Maiſon, pour en avertir la Supérieure en eſprit de charité & de paix, laquelle y apportera le remede avec toute la diligence poſſible.

CHAPITRE V.

Du travail, enſemble du ſilence & de l'amour de la retraite.

I.

C'Eſt une vertu Apoſtolique de travailler pour vivre; les Sœurs la pratiqueront exactement, & ne craindront rien tant que l'oiſiveté. Elles accoutumeront les nouvelles Catholiques à être appliquées au ménage & au travail, pour les rendre capables de gagner leur vie, ſoit dans le ſervice, ſoit dans le mariage, ſelon que Dieu les appellera. Enfin, elles ſeront perſuadées que l'application au travail eſt comme le fondement de cette Maiſon, & elles auront ſoin de ne l'interrompre jamais que pour les autres exercices néceſſaires qui leur ſeront preſcrits.

II.

Le travail ſe commencera & ſe finira par une courte priere, par laquelle on rapportera tout à Dieu : quelque partie du tems qu'on y employera ſera donné à la lecture, que chacune écoutera attentivement. Toutes les Filles feront leur travail en eſprit de pénitence, ſe ſouvenant de cette ancienne malédiction, par laquelle l'homme pécheur fut juſtement condamné à gagner ſon pain à la ſueur de ſon viſage. *Gen.* 3. Elles s'accoutumeront en toutes choſes à joindre à la vie agiſſante les ſentimens de la piété, qui ſelon l'Apôtre eſt utile à tout. 1. *Tim.* 4.

III.

Comme celles qui parlent beaucoup aiment ordinairement la fainéantiſe, 1. *Tim.* 5. les Sœurs & les nouvelles Catholiques joindront le ſilence au travail. Elles ne parleront donc en travaillant que de choſes qui regarderont leurs ouvrages, ſi ce n'eſt que la Supérieure juge à propos de mettre en avant quelque hiſtoire pieuſe, ou quelques diſcours tendant à l'édification, ou de faire chanter quelquefois quelque Cantique

ſpirituel, & quelque air de dévotion. Les Sœurs donneront aux nouvelles Catholiques une honnête liberté d'eſprit pendant le travail.

I V.

Toutes les Sœurs aimeront la retraite, & obſerveront autant qu'il ſe pourra le ſilence, qui eſt comme le gardien de l'ame, & qui empêche que la dévotion ne ſe diſſipe ; il ne leur ſera pas permis de faire aucunes viſites inutiles, mais ſeulement celles qui ſeront de néceſſité ou de charité. Elles ſe mettront à genoux devant l'Image du Fils de Dieu, pour ſe recueillir en lui avant que ſortir : elles ne mangeront pas dehors, & ne s'attacheront point au monde par des amitiés particulieres.

V.

Les hommes n'entreront point communément dans la Maiſon ; on admettra plus facilement les femmes dont la converſation ſera honnête, & qu'on ſçaura ne devoir point troubler le ſilence ni le repos.

V I.

Quand les Sœurs iront au parloir, elles porteront en mains leur ouvrage,

& n'interrompront point le travail : elles ne pourront y être qu'une heure ou environ avec même perſonne, & ne chercheront pas de longs entretiens avec leurs Directeurs & Confeſſeurs.

CHAPITRE VI.

Des lieux Réguliers & des Officieres de la Maiſon.

I.

IL y aura premierement une Egliſe où l'on accommodera un Chœur pour les Sœurs, avec des grilles qui regarderont ſur l'Autel. On diſpoſera autour du Chœur, s'il ſe peut commodément, quelques cellules pour celles qui ſeront en retraite.

II.

La Sacriſtine aura ſoin de la netteté de l'Egliſe, des vaiſſeaux & des linges deſtinés au Saint Sacrifice : elle aura un inventaire de tout ce qui appartiendra à l'Egliſe, elle en mettra un double entre les mains de la Supérieure, & en rendra compte en ſortant de Charge. Il ſera de ſon ſoin particulier d'empêcher que les nouvelles Catholiques ne parlent à l'E-

gliſe. Elle donnera ordre que ceux qui doivent ſervir ſe rencontrent à point nommé, & diſpoſera toutes les choſes qui regarderont le ſervice ponctuellement & à l'heure.

III.

L'Infirmerie ſera diſpoſée au lieu le plus tranquille & le plus dégagé de la Maiſon. On aura grande douceur & complaiſance pour les malades, auxquelles l'Infirmiere aura ſoin de donner ce qui ſera néceſſaire, & d'avertir la Supérieure de tous leurs beſoins ſpirituels & corporels : elle les tiendra proprement, & leur donnera avec affection ce que les Medecins auront ordonné. Il y aura un coffre pour y enfermer tous les linges de l'Infirmerie, & des armoires pour y mettre les médicamens. On prendra un ſoin particulier d'entretenir les malades dans un ſaint abandonnement à la Providence divine, & de leur faire adminiſtrer les Saints Sacremens, même celui de l'Extrême-Onction, de bonne heure, & avant que le jugement ſoit troublé.

IV.

Le dortoir ſera commun aux Filles du

Séminaire avec les nouvelles Catholiques. Les lits ſeront diſpoſés de ſorte qu'il y ait quelque Sœur mêlée parmi elles pour avoir l'œil à leur conduite. La nuit auſſi-bien que le jour, les lits ſeront de même parure : chacune des Filles couchera à part.

V.

Il y aura dans le réfectoir une table qui ira d'un bout à l'autre, où après la Bénédiction ordinaire, les Filles ſe rangeront avec modeſtie : elles auront toutes les mêmes viandes, excepté les infirmes.

VI.

On diſpoſera des armoires attachées aux tables, où les Filles enfermeront leurs ſerviettes, couteaux, cuiliers & fourchettes : la moitié de leurs ſerviettes ſervira de napes : elles mangeront ſeulement pour vivre, & pour être capables de ſoutenir le travail : elles ſe croiront aſſez riches pourvû qu'elles puiſſent apprendre à ſe contenter de peu. 1. *Tim.* 6.

VII.

Il y aura des grilles au Parloir qui fermera par le dedans. La Supérieure en

aura les clefs, & l'on n'y pourra aller ſans ſon ordre : il ne ſera pas permis d'y aller aux heures de Communauté, ni à celles qui ſont deſtinées au ſervice divin.

VIII.

Quoique ce ſoit la Charge de la Supérieure de veiller principalement ſur les nouvelles Catholiques, il ſera à propos qu'il y ait une Maîtreſſe qui en ait un ſoin particulier; & ce pourra être elle qui fera ordinairement le Catéchiſme, dont il a été parlé ci-deſſus.

IX.

La Portiere ſera vigilante & affable à ceux qui viendront à la Maiſon ; elle rendra réponſe avec diligence de ce que l'on demandera ; elle avertira la Supérieure avant que de parler à la Fille que l'on ſera venu viſiter ; elle ſera obligée de viſiter au ſoir avec ſoin toutes les portes de la Maiſon, & enſuite de porter les clefs à la Supérieure.

X.

Il y aura une Procureuſe, à laquelle la Supérieure donnera de l'argent pour faire les proviſions de la Maiſon, & elle

lui en rendra compte à la fin de la Semaine : elle veillera à ce que toutes choſes ſe faſſent dans le tems : elle aura l'inventaire de tous les meubles & vaiſſelles de la Maiſon, & prendra garde que rien ne ſe perde. Elle recevra auſſi des mains de la Maîtreſſe des nouvelles Catholiques le Mémoire de toutes les hardes qu'elles auront apportées dans la Maiſon, afin de les leur rendre en ſortant, à la réſerve de ce qu'elles auront uſé. Elle écrira dans les Livres préparés pour cet effet les noms des Sœurs & des nouvelles Catholiques, dès le jour de leur réception, & auſſi les noms des bienfaiteurs & bienfaitrices de la Maiſon. Elle aura ſoin auſſi des choſes concernantes l'Apoticairerie, comme des eaux, ſyrops, confitures, onguens, &c. & généralement de tout ce qui appartient à la Maiſon.

X I.

Elle aura ſous elle une ſervante qui fera par ſon ordre les gros ouvrages de la Maiſon, auxquels on employera auſſi les plus grandes des nouvelles Catholiques, afin de les accoutumer à ſervir, ſans néanmoins qu'on leur ôte du tems deſtiné pour leur inſtruction.

CHAPITRE

CHAPITRE VII. & dernier.

Diſtribution des heures du jour ſuivant le précédent Reglement.

I.

LE Réveil ſonnera à cinq heures ; & alors les filles du Séminaire étant éveillées, éleveront leur eſprit & leur cœur au Ciel. Après qu'elles ſe ſeront vêtuës, elles ſe mettront à genoux pour faire leur acte d'adoration & d'oblation.

II.

A cinq heures & demie l'on ſonnera l'*Angelus* ; les Sœurs du Séminaire ſe rendront au chœur, pour y faire l'Oraiſon pendant une demie heure : cependant les nouvelles Catholiques ſeront éveillées, & ſe leveront à ſix heures préciſément. Pour cela une des Sœurs demeurera auprès d'elles, laquelle depuis cinq heures & demie juſqu'à ſix heures, aura ſoin de donner les ordres qui ſeront néceſſaires, & de faire ce qui aura été aviſé par la Supérieure : s'il reſte quelque tems au-delà, elle le donnera à la lecture.

III.

A ſix heures & demie, au retour de l'Oraiſon, on fera la Priere de la Communauté, où aſſiſteront toutes les Sœurs & toutes les filles qui ſeront dans la Maiſon : après, chacune fera ſon lit; on fera ranger toutes choſes, balier les chambres, & mettre tout proprement : les nouvelles Catholiques qui en auront la force y ſeront employées, chacune ſelon ce qu'elle pourra : s'il y en a quelques-unes qui ne puiſſent pas y être occupées, une des Sœurs les entretiendra de quelques diſcours de dévotion, ou les interrogera ſur quelque partie de leur Catéchiſme juſques à ſept heures & demie : les Sœurs qui ne ſeront pas occupées feront une lecture ſpirituelle en particulier.

IV.

A ſept heures les Sœurs ſe rendront au Chœur pour dire Prime, Tierce, Sexte & None : celle qui aura eû l'ordre de faire lever les nouvelles Catholiques en ſera l'une : après elles retourneront pour faire ainſi que les autres, comme deſſus, en attendant l'heure de la Meſſe.

V.

A ſept heures & demie l'on dira la Meſſe, où toutes les filles ſe rendront au ſon de la cloche, qui ſera ſonnée par la Sacriſtine.

V. I.

Après la Meſſe on déjeûnera, pour aller enſuite au travail: celle qui ſera reſtée auprès des nouvelles Catholiques fera ſon oraiſon juſques à neuf heures: les autres qui auront quelques offices feront leur ouvrage particulier; puis toutes retourneront au travail, qui durera juſques à onze heures.

VII.

A onze heures on ſonnera le dîner, toutes les filles ſe rendront au chœur pour faire l'examen particulier, par une ſérieuſe réflexion ſur les vices auxquels on eſt ſujet, & les vertus dont on a beſoin, & particulierement ſur les fautes qu'on aura commiſes ce jour-là.

VIII.

Pendant le dîner on fera faire la lecture ſpirituelle par quelqu'une des nouvelles Catholiques, pour les façonner à lire. Après

l'action de graces on ira au chœur pour remercier Dieu & adorer le ſaint Sacrement : on dira *Miſerere* pour demander pardon des péchés de la Communauté, & *De profundis* pour les Trépaſſés, particulierement pour les bienfaicteurs : après on ſonnera l'*Angelus*.

I X.

On juge à propos, pour pluſieurs bonnes conſidérations, de donner à toutes les Sœurs, après le dîner, une demie heure de récréation : on avertira les nouvelles Catholiques que devant gagner leur vie par leur travail, leur récréation ordinaire doit être leur beſogne ; mais qu'à cauſe de leur recueillement & application perpétuelle, on leur accorde cette demie heure de relâchement.

X.

A midi & demi on ira au travail, on lira & on s'entretiendra, comme il a été dit ci-deſſus, & on demandera compte aux nouvelles Catholiques de ce qui aura été dit & lû.

X I.

A deux heures le travail ceſſera : on fera quelque lecture particuliere aux nou-

velles Catholiques : on les inſtruira pour la Confeſſion & Communion : on leur apprendra leur Catéchiſme, & ce qui ſera nécéſſaire pour une vie Chrétienne dans les occupations du ménage : on prendra le tems du travail pour apprendre à lire & à écrire à celles qui ne le ſçauront pas.

XII.

A trois heures ſix Sœurs iront dire Vêpres, & les autres qui feront au travail avec les nouvelles Catholiques diront le Chapelet en travaillant : on travaillera juſques à cinq heures.

XIII.

A cinq heures elles iront dire les Litanies de JESUS. Les Sœurs demeureront en oraiſon juſques à ſix heures : quelques-unes entretiendront les nouvelles Converties, ainſi qu'il a déja été dit art. II.

XIV.

A ſix heures on ſoupera, où l'on fera la lecture, & enſuite l'action de grace & la priere au chœur, de même qu'après le dîner.

XV.

Après le ſouper les Sœurs auront ſoin que leur ouvrage ſoit achevé : après, elles fileront juſqu'à huit heures. Quatre Sœurs iront dire Matines, & les autres travailleront juſqu'au ſignal, qui ſonnera à neuf heures.

XVI.

Après neuf heures elles feront la Priere & l'examen général de toute la journée : elles diront les Litanies de la ſainte Vierge, pour obtenir la grace de bien mourir. A la fin de la priere on lira hautement & diſtinctement le ſujet de la Méditation du jour ſuivant. A dix heures toutes les filles ſeront couchées.

XVII.

Les Sœurs ſanctifieront les Fêtes par un ſaint redoublement de prieres : toutes aſſiſteront à l'Office de la Maiſon : elles ſe partageront à la maniere qui a été dite pour entendre la Meſſe Paroiſſiale & les Prédications : elles prieront auſſi quelque pieux Eccléſiaſtique de leur faire quelque exhortation : elles s'appliqueront à la lecture au lieu du travail des autres jours.

Enfin elles vivront de ſorte, que le repos qu'elles prendront ces ſaints jours ſoit pour s'occuper ſaintement en Dieu, & méditer les douceurs de ſon repos éternel.

Arrêté & ſtatué à Mets, le cinquiéme Novembre mil ſix cent cinquante-huit. Ainſi ſigné à l'original. P. BEDACIER, Evêque d'Auguſte.

Par Mandement de Monſeig. l'Evêque d'Auguſte.
Signé, F. FRANÇOIS. Avec paraphe.
MAILLARD.

Quand on recevra quelque Sœur dans le Séminaire, une année de probation achevée, on dira premierement la Meſſe à cette intention; puis les Sœurs diront Veni Creator, *après quoi celle qui ſera reçûë fera ſa déclaration en ces mots:*

JE propoſe avec la grace de Dieu, en préſence de vous, Monſeigneur, (*ſi c'eſt l'Evêque*) *ou*, de vous, Monſieur, (*ſi c'eſt quelque autre Eccléſiaſtique*) de vivre dans cette Maiſon au ſervice des nouvelles Catholiques, ſuivant les ordres preſcrits par les Reglemens. Je prie notre

Seigneur JESUS-CHRIST, par les mérites de ſon enfance, à l'honneur de laquelle cette Famille eſt dédiée, de bénir mes intentions dans ce bon deſſein; & la ſainte Vierge Marie, ſaint Joſeph, ſainte Anne, les ſaints Apôtres, & les autres ſaints Patrons de cette Maiſon, de m'y aſſiſter par leurs prieres. Ainſi ſoit-il.

Si c'eſt pour faire le Vœu dont il eſt parlé dans la Regle, chap. I. art. 3. la fille qui y ſera admiſe dira ainſi :

JE voue & promets à Dieu tout-puiſſant, & à vous, Monſeigneur, (*ou* à vous, Monſieur,) de demeurer ſtable dans cette Maiſon, au ſervice des nouvelles Catholiques, ſelon les ordres preſcrits par le Reglement; par lequel Vœu j'entends m'obliger aux termes & conditions énoncées au chapitre I. dudit Reglement art. 3. Je prie notre Seigneur JESUS-CHRIST par les mérites de ſon enfance, à laquelle cette famille eſt dédiée, de bénir mes intentions dans ce bon deſſein : & la ſainte Vierge Marie, ſaint Joſeph, ſainte Anne, les ſaints Apôtres, & les autres ſaints Patrons de cette Maiſon, de m'y aſſiſter par leurs prieres. Ainſi ſoit-il.

FIN.

INSTRUCTION

Aux Filles du Séminaire, pour rendre compte de leur conſcience & intérieur au Confeſſeur.

PRemierement, Si elle eſt contente en ſon état & vocation.

2. De l'Obéiſſance, Chaſteté, Pauvreté, & des autres vertus.

3. Si elle a des troubles d'eſprit ou tentations; de la facilité ou difficulté, & maniere d'y réſiſter, & à quelles paſſions & péchés elle ſe ſent plus encline.

4. Du zele qu'elle ſent en ſoi pour le ſalut des ames.

5. Quel goût elle trouve aux choſes ſpirituelles, de l'Oraiſon mentale & vocale, & à laquelle elle s'applique davantage.

6. Des diſtractions, aridités, ſécheresſes, & comment elle ſe comporte en tout cela.

7. Quel fruit elle apperçoit en elle des Sacremens de Communion & Confeſſion, & examen, & autres exercices.

8. De la fidélité aux Regle & Conſtitution.

9. Des Pénitences, mortifications ; amour des ſouffrances.

10. Comme elle ſe comporte à l'égard des Supérieures qui lui tiennent la place de Dieu, & envers ſes Sœurs & autres.

CATECHISME

DU DIOCESE

DE MEAUX.

AVERTISSEMEMENT

AVERTISSEMENT
DE MONSEIGNEUR
L'EVESQUE DE MEAUX,
AUX CUREZ, VICAIRES,
aux Peres & aux Meres, & à tous les Fideles de ſon Dioceſe.

JACQUES-BENIGNE, PAR LA PERMISSION DIVINE, EVESQUE DE MEAUX: A tous les Curez & Vicaires de notre Dioceſe, Salut & Bénédiction. *Il y a longtems qu'on nous demande de tous côtez & de toutes les Paroiſſes, que ſelon l'exemple de la plûpart des Evêques, nous ayons auſſi à donner à notre Dioceſe un Catéchiſme un peu plus ample & plus expliqué que celui dont on s'eſt ſervi juſqu'à préſent. Et la grande ignorance où nous voyons la plûpart des peuples, à l'égard de pluſieurs véritez très-importantes, nous y invitoit d'elle-même. Outre que par les*

ſoins des Evêques nos Prédéceſſeurs, les Inſtructions ayant été plus fréquentes & mieux faites que dans les tems précedens, il eſt juſte que nous profitions de cette bonne diſpoſition pour donner des Catéchiſmes plus étendus, à meſure que les Fideles en deviennent plus capables. Et enfin le retour des Héretiques à l'Egliſe nous ſollicite à donner des Inſtructions plus amples, pour ôter tout-à-fait le vieux levain.

C'eſt, mes Freres, ce qui nous a excité à vous donner ce nouveau Catéchiſme, où ſi vous trouvez quelquefois des choſes qui ſemblent ſurpaſſer la capacité des enfans, vous ne devez pas pour cela vous laſſer de les leur faire apprendre, parce que l'expérience fait voir que pourvû que ces choſes leur ſoient expliquées en termes courts & précis, quoique ces termes ne ſoient pas toujours entendus d'abord, peu à peu en les méditant on en acquiert l'intelligence: joint que regardant au ſalut de tous, nous avons mieux aimé que les moins avancez & les moins capables trouvaſſent des choſes qu'ils n'entendiſſent pas, que de priver les autres de ce qu'ils ſeroient capables d'entendre.

Il nous a auſſi paru que le fruit du Catéchiſme ne devoit pas être ſeulement d'apprendre aux Fideles les premiers élemens de la Foi, mais encore de les rendre capa-

blés peu à peu des Inſtructions plus ſolides : de ſorte qu'il a fallu leur en inſpirer le goût, & leur donner quelque teinture du langage de l'Ecriture & de l'Egliſe, afin qu'ils fuſſent en état de profiter dans la ſuite des Sermons qu'ils entendroient.

Nous avons jugé néceſſaire d'appuyer un peu plus ſur la création de l'homme, ſur ſa chûte, & ſur les mauvaiſes diſpoſitions où le péché nous a mis ; comme auſſi ſur le myſtere adorable de notre Rédemption, & ſur les ſaints Sacremens qui nous en appliquent la vertu : afin que chacun connût plus diſtinctement les remedes que Dieu a donnez à nos maux, & les diſpoſitions avec leſquelles il faut les recevoir.

Et nous avons trouvé à propos de nous étendre davantage ſur ces choſes, que ſur les vertus & les vices particuliers ; réſervant cette Inſtruction pour l'âge plus avancé, où l'on fait des réflexions plus ſérieuſes ſur les obligations générales de tous les Chrétiens, & ſur les obligations particulieres de ſon état.

Enfin, nous avons voulu principalement faire entendre les myſteres & la vertu des Sacremens ; parce que ces véritez bien entendues contiennent la vraye ſemence venue du Ciel, qui produit dans la ſuite les fruits des bonnes œuvres, quand la terre où on la jette eſt bien cultivée.

C'eſt pourquoi nous vous exhortons à répandre toujours dans vos Prônes & dans vos Sermons quelque choſe du Catéchiſme, & d'y ramener ſouvent les myſteres de Jeſus-Chriſt, & la doctrine des Sacremens: parce que ces choſes étant bien traitées, inſpirent l'amour de Dieu, & avec l'amour de Dieu toutes les vertus.

C'eſt auſſi la véritable fin de tous les myſteres, Dieu n'ayant pas fait des choſes ſi admirables pour être la pâture des eſprits curieux, mais pour être le fondement des ſaintes pratiques auſquelles la Religion nous oblige.

Et il eſt clair qu'en expliquant aux Fideles ce qui s'eſt operé en nous par le Baptême, & à quoi nous nous y ſommes obligez: quelles ſont les loix de la pénitence Chrétienne: quel eſt le deſſein de Jeſus-Chriſt dans l'inſtitution de l'Eucharistie; & avec quels ſentimens il faut entendre la Meſſe & communier: on produit inſenſiblement dans les cœurs la véritable pieté, & on rend les hommes capables de profiter du Service Divin auquel ils aſſiſtent.

Et il ne faut pas croire que les peuples, & même les gens de travail, ſoient incapables d'entendre ces choſes: l'expérience fait voir au contraire, que pourvû qu'on s'y

prenne bien, & qu'en excitant en eux le deſir d'apprendre, on ſe montre toujours prêt à les inſtruire, tant en public & dans l'Egliſe, qu'en particulier & à la maiſon, on les peut avancer beaucoup dans la connoiſſance de Dieu & de ſon Royaume.

On trouve certains villages, qui pour avoir eu ſeulement quelques bons Curez qui ſe ſont donnez tout entiers à les inſtruire, ont fait de ſi grands progrès dans la doctrine Chrétienne, qu'on en eſt ſurpris: de ſorte que quand on crie tant que les peuples ſont incapables, il eſt à craindre que ce ne ſoit un prétexte pour ſe décharger de la peine de les inſtruire.

L'exemple même des Héretiques peut fermer la bouche à ceux qui cherchent une excuſe à leur négligence dans l'incapacité des peuples. Car enfin on y voit les plus groſſiers artiſans, & les femmes & les enfans citer l'Ecriture, & parler des points de controverſe; & quoique ces connoiſſances dégenerent en un babil dangereux, & ſe conſument en vaines diſputes, c'en eſt aſſez pour nous faire voir dequoi on pourroit rendre les peuples capables en tournant mieux les inſtructions.

Mais il eſt vrai que pour cela il faut un grand ſoin: &, comme nous venons de dire, il faut faire les Catéchiſmes plus en-

core dans les maiſons & en particulier, que dans les Egliſes; & le faire non ſeulement aux enfans, mais principalement aux Peres de famille & Maîtres d'école, afin que peu à peu toutes les familles ſoient inſtruites.

Je m'adreſſe donc maintenant à vous, Peres & Meres, qui nous témoignez ſi ſouvent que vous deſirez que vos enfans ſoient bien inſtruits : ſçachez que vous en devez être les premiers & les principaux Catéchiſtes.

Vous êtes les premiers Catéchiſtes de vos enfans, parce qu'avant qu'ils viennent à l'Egliſe, vous leur inſpirez avec le lait la ſaine doctrine que l'Egliſe vous donne pour eux.

Vous êtes les principaux Catéchiſtes, parce que c'eſt à vous à leur apprendre par cœur leur Catéchiſme, à le leur faire entendre, & à le leur répeter tous les jours dans la maiſon : autrement ce qu'ils apprendront à l'Egliſe le Dimanche & durant un tems de l'année, ſe perdra trop aiſément dans le reſte.

Mais comment pourrez-vous les inſtruire, ſi vous-mêmes vous n'êtes pas inſtruits? Vous devez donc aſſiſter au Catéchiſme avec autant de ſoin que vos enfans mêmes : vous devez vous y renouveller avec eux, & reprendre le premier lait que vous

avez ſucé dans l'Egliſe étant enfans.

Et il n'y a point de Pere ni de Mere de famille, qui ne doive ſouvent repaſſer ſur ſon Catéchiſme & le relire avec attention. Les principes de la Religion Chrétienne contenus dans le Catéchiſme ont cela de grand, que plus on les relit, plus on y découvre de véritez. Nous venons même de remarquer qu'il y a beaucoup de choſes qu'on dit aux enfans, qu'ils n'entendent que dans un âge plus avancé, de ſorte qu'il y a dans le Catéchiſme à apprendre pour tout le monde. Et quand les Peres de famille ne reliroient le Catéchiſme que pour ſe rendre capables d'en inſtruire leurs enfans & leurs ſerviteurs, c'eſt une aſſez forte raiſon pour les y obliger.

Mais il n'eſt que trop vrai que la plûpart des hommes ne le ſçavent pas aſſez: & ce qu'il y a de pis, c'eſt que depuis qu'ils ſont arrivez à un certain âge, ſans l'avoir bien ſçû, ils négligent, & même ils ont honte de le rapprendre.

Pour empêcher un ſi grand mal, il faut tâcher d'établir dans ce Dioceſe une coutume qu'on voit déja en beaucoup d'autres; que les hommes & les femmes d'âge, non ſeulement aſſiſtent avec les enfans aux Catéchiſmes, mais encore ſont bien aiſes d'y être interrogez, & d'y répondre.

Je vous exhorte, mes chers Enfans, de vous rendre dociles à pratiquer ce ſaint exercice; & vous, mes Freres les Prêtres, à introduire le plus que vous pourrez une pratique ſi néceſſaire.

Surtout ne vous relâchez pas de l'obligation qui vous eſt impoſée d'interroger ceux qui ſe préſentent pour la Confeſſion, pour le Mariage, pour être Pareins & Mareines: & ne les recevez pas s'ils ne ſçavent leur Catéchiſme.

Faites entendre ſouvent aux Peres & Meres de famille, qu'ils ſont, *comme dit*
1. Tim. V. 8. *l'Apôtre*, pires qu'infideles, s'ils ne procurent l'inſtruction de leurs ſerviteurs. *Et par-là faites-leur comprendre ce qu'ils doivent à leurs enfans.*

Repréſentez-leur que les Fêtes, & principalement le ſaint Dimanche, eſt inſtitué principalement pour vaquer à cette inſtruction. Montrez-leur le crime qu'ils commettent en préferant le cabaret & le jeu au ſalut de leurs enfans: & faites-leur connoître au contraire, que ſi leurs enfans ſont bien inſtruits, ils goûteront les premiers le fruit de leur inſtruction, puiſqu'ils leur ſeront d'autant plus ſoumis, qu'ils ſeront mieux informez de ſes volontez.

Au reſte, vous devez prendre garde à faire le Catéchiſme, non ſeulement avec

une grande aſſiduité & affection, mais encore avec une gravité mêlée de douceur; afin que la gravité inſpire du reſpect aux enfans, & que votre douceur leur ſoit un attrait pour vous entendre.

Avant que-de faire réciter le Catéchiſme aux enfans, faites toujours préceder un diſcours plein de pieté & d'onction, qui leur donne l'idée des véritez dont vous leur demanderez compte. Que ce diſcours ſoit familier & court, autant qu'affectueux & inſinuant. Finiſſez par quelque choſe de touchant; & recueillez en peu de paroles ce qui aura été dit. Répandez à propos dans tout le Catéchiſme des traits vifs & perçans, pour inſpirer aux enfans l'amour de la vertu & l'horreur du vice. Mettez-leur ſouvent devant les yeux les peines de la vie future, & les ſuites affreuſes du péché mortel. Conſolez ces ames tendres par la vûe des récompenſes éternelles. Tâchez de les attendrir, en ne ceſſant de leur inſpirer l'amour de Dieu & de Jeſus-Chriſt. Mêlez aux inſtructions quelques hiſtoires tirées de l'Ecriture, ou des Auteurs approuvez: l'expérience faiſant voir qu'il y a un charme ſecret dans de tels récits qui réveillent l'attention, & vous donneront le moyen d'inſinuer agréablement la ſaine doctrine dans les cœurs. C'eſt pourquoi, lorſque

vous aurez à expliquer un Myſtere ou un Sacrement, vous devez poſer pour fondement ce qui ſe ſera paſſé dans l'accompliſſement de ce Myſtere, ou dans l'inſtitution de ce Sacrement. Et pour vous faciliter ces récits, Monſieur Fleury, Prêtre du Diœceſe de Paris, & Abbé du Loc-Dieu, vous en a donné dans ſon Catéchiſme Hiſtorique des modeles approuvez de nous. Nous-mêmes nous vous avons ici indiqué quelques récits que vous pourrez faire, non pas pour vous y aſtraindre, ni pour dire tout, mais pour exciter votre vigilance à en chercher de ſemblables dans les cas pareils. Le tout eſt de ſçavoir rendre ſenſibles les choſes que vous aurez à raconter. Etudiez-vous à prendre les ſens, afin que par les ſens vous vous ſaiſiſſiez de l'eſprit & du cœur.

Inculquez, & répetez ſouvent avec force les choſes plus difficiles & plus importantes: & ſurtout ne vous laſſez pas dans un ouvrage pénible autant que néceſſaire; puiſque la couronne de gloire vous eſt réſervée pour un ſi utile travail, & que vous n'avez que ce moyen de rendre un bon compte à Dieu des ames qu'il vous a confiées.

C'eſt ce que ſaint Paul vous ordonne par ces paroles: Soyez attentif à la lecture, à l'exhortation, & à l'inſtruction. . . .

Méditez

AVERTISSEMENT.

Méditez ces choſes : ſoyez-en toujours occupé, afin que votre avancement ſoit connu de tous. Veillez ſur vous-mêmes, & ſoyez appliqué à l'inſtruction ; parce que par ce moyen vous vous ſauverez vous-mêmes, & ceux qui vous écoutent. *Et encore* : Annoncez la parole ; prenez les hommes à tems & à contre-tems ; reprenez, ſuppliez, menacez avec toute ſorte de patience & de doctrine ... Soyez vigilant, ſouffrez conſtamment tous les travaux ; faites la charge d'un Evangéliſte, rempliſſez les devoirs de votre miniſtere. 2. Tim. IV. 2. 5.

Nous ordonnons que cet Avertiſſement ſera lû au Prône auſſitôt que ce Catéchiſme vous ſera préſenté ; & que pour l'inſtruction des Peres & Meres il ſera relû intelligiblement & diſtinctement deux fois l'année ; à ſçavoir, le premier Dimanche d'Octobre & le premier Dimanche de Carême. Donné à Meaux le ſixiéme jour du mois d'Octobre mil ſix cent quatre-vingt-ſix.

† J. BENIGNE,
Ev. de Meaux.

Par mondit Seigneur,
ROYER.

NOus partageons ceux qu'il faut inſtruire en deux ordres, ou en deux claſſes.

La premiere claſſe, eſt de ceux qui commencent, & qui peuvent être préparez à la Confirmation.

La ſeconde claſſe, eſt de ceux qui ſont déja plus avancez, & que l'on prépare à leur premiere Communion.

Selon ces deux claſſes, nous propoſons deux Catéchiſmes. Nous en ajoûterons un troiſiéme pour l'intelligence des Fêtes, & des obſervances de l'Egliſe, pour l'uſage de ceux qui ſeront encore plus avancez.

PREMIER CATECHISME, OU ABREGE' DE LA DOCTRINE CHRESTIENNE, POUR l'uſage de ceux qui commencent.

IL les faut encore diſtinguer en deux ordres. Car il y a un Catéchiſme qu'on doit apprendre aux enfans dans la maiſon, dès qu'ils commencent à parler, & à pouvoir retenir quelque choſe. Alors ce Catéchiſme leur doit être appris par leurs peres & par leurs meres.

Premierement, dès qu'ils bégayent, il leur faut apprendre à faire le Signe de la Croix, en leur diſant :

DEMANDE.

Faites le Signe de la Croix ?

RE'PONSE.

✝ Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit il.

Ce qu'il eſt bon auſſi de leur faire dire en Latin, afin que dès le berceau, ils s'accoutument au langage de l'Egliſe.

† In nomine Patris, & Filii, & Spiritus Sancti. Amen.

Quand ils commencent à parler, il leur faut faire ces demandes; & leur en apprendre les réponſes les unes après les autres; ſelon qu'ils les peuvent retenir, ſans les preſſer, & ſans ſe mettre en peine s'ils les entendent, parce que Dieu leur en donnera l'intelligence dans le tems.

DEMANDE.

Qui eſt-ce qui vous a créé?

RE'PONSE.

C'eſt Dieu qui m'a créé.

Qu'eſt-ce que Dieu?

Dieu eſt le Créateur de toutes choſes.

Y a-t-il pluſieurs Dieux?

Non. Il n'y a qu'un ſeul Dieu.

Y a-t-il pluſieurs perſonnes en Dieu?

Oui. Il y a trois perſonnes en Dieu.

Quelles ſont-elles?

Le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit.

Laquelle de ces trois perſonnes s'eſt faite homme?

C'eſt la ſeconde.

Quelle eſt-elle?

Dieu le Fils.

Où s'eſt-il fait homme?

Dans le ſein de la ſainte Vierge Marie.

Comment a-t-il été fait homme?

Par l'opération du Saint-Eſprit.

Comment l'appellez-vous?

Jeſus-Chriſt: Dieu & homme.

Où eſt Dieu?

Dieu eſt par tout.

Dieu voit-il tout?

Oui. Dieu voit tout.

Dieu a-t-il une figure humaine?

Non. Dieu n'a point de figure humaine.

Dieu a-t-il un corps ?

Non. Dieu n'a point de corps. C'eſt un eſprit.

A meſure qu'ils avancent, & deviennent capables de retenir, il leur faut ſoigneuſement apprendre : Premierement le *Credo*, ou le Symbole des Apôtres : le *Pater*, ou l'Oraiſon Dominicale : & l'*Ave Maria*, ou la Salutation de l'Ange.

Remarquez qu'il leur faut apprendre ces choſes, ſans ſe mettre en peine s'ils les entendent, premierement en François, & enſuite en Latin; ſelon que leur mémoire en ſera capable.

Dites le Symbole des Apôtres.

I. JE croi en Dieu, le Pere tout puiſſant, Créateur du ciel & de la terre.

II. Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique notre Seigneur.

III. Qui a été conçû du Saint-Eſprit, né de la Vierge Marie.

IV. Qui a ſouffert ſous Ponce Pilate ; a été crucifié, mort & enſeveli.

V. Eſt deſcendu aux enfers ; le troiſiéme jour eſt reſſuſcité de mort à vie.

VI. Eſt monté aux Cieux ; eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere tout-puiſſant.

VII. D'où il viendra juger les vivans & les morts.

VIII. Je croi au Saint-Eſprit.

IX. La ſainte Egliſe Catholique ; la Communion des Saints.

X. La rémiſſion des péchez.

XI. La réſurrection de la chair.

XII. La vie éternelle. Ainſi ſoit-il.

Dites le Symbole des Apôtres en Latin.

I. *Credo in Deum, Patrem omnipotentem, Creatorem cœli & terræ.*

II. Et in Jeſum Chriſtum Filium ejus unicum Dominum noſtrum.

III. Qui conceptus eſt de Spiritu Sancto, natus ex Maria Virgine.

IV. Paſſus ſub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus & ſepultus.

V. Deſcendit ad inferos, tertiâ die reſurrexit à mortuis.

VI. Aſcendit ad cœlos, ſedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

VII. Inde venturus eſt judicare vivos & mortuos.

VIII. Credo in Spiritum Sanctum.

IX. Sanctam Eccleſiam Catholicam; Sanctorum Communionem.

X. Remiſſionem peccatorum.

XI. Carnis reſurrectionem.

XII. Vitam æternam. Amen.

Dites l'Oraiſon Dominicale.

NOtre Pere, qui êtes dans les Cieux.

I. Que votre Nom ſoit ſanctifié.

II. Que votre regne arrive.

III. Que votre volonté ſoit faite en la terre comme au Ciel.

IV. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

V. Et nous pardonnez nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.

VI. Et ne nous induiſez pas en tentation.

VII. Mais délivrez-nous du mal. Ainſi ſoit-il.

Dites l'Oraiſon Dominicale en Latin.

PAter noſter, qui es in cœlis.

I. Sanctificetur nomen tuum.

II. Adveniat regnum tuum.

III. Fiat voluntas tua, ſicut in cœlo & in terra.

IV. Panem noſtrum quotidianum da nobis hodie.

V. Et dimitte nobis debita noſtra, ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.

V. Et ne nos inducas in tentationem.

VII. Sed libera nos à malo. Amen.

Dites la Salutation Angélique.

JE vous ſalue, Marie, pleine de grace : le Seigneur eſt avec vous : vous êtes bénie pardeſſus toutes les femmes, & Jeſus le fruit de vos entrailles eſt béni.

Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort. Ainſi ſoit-il.

Dites la Salutation Angélique en Latin.

AVe Maria, gratia plena : Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui Jeſus.

Sancta Maria, Mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc & in hora mortis noſtræ. Amen.

On doit auſſi leur apprendre les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, quand on les voit capables de les retenir : ſelon qu'ils ſont portez dans ces Vers pour une plus grande facilité.

Dites les Commandemens de Dieu.

I. UN ſeul Dieu tu adoreras, & aimeras parfaitement.

II. Dieu en vain tu ne jureras, ni autre choſe pareillement.

III. Les Dimanches tu garderas, en ſervant Dieu dévotement.

IV. Peres & Meres honoreras, afin que vives longuement.

V. Homicide point ne ſeras, de fait ni volontairement.

VI. Luxurieux point ne ſeras, de corps ni de conſentement.

VII. Le bien d'autrui tu ne prendras, ne retiendras à ton eſcient.

VIII. Faux témoignage ne diras, ni mentiras aucunement.

IX. L'œuvre de chair ne deſireras qu'en mariage ſeulement.

X. Biens d'autrui ne convoiteras, pour les avoir injuſtement.

Dites les Commandemens de l'Egliſe.

I. Les Dimanches Meſſe ouïras, & Fêtes de commandement.

II. Les Fêtes tu ſanctifieras, qui te ſont de commandement.

III. Tous tes péchez confeſſeras, à tout le moins une fois l'an.

IV. Ton Créateur tu recevras, au moins à Pâques humblement.

V. Quatre-Tems, Vigiles jeûneras, & le Carême entierement.

VI. Vendredi chair ne mageras, ni le Samedi mêmement.

Il faut accoutumer les enfans, le plus qu'il ſe peut, à faire le Signe de la Croix, quand on les couche, quand on les leve, au commencement & à la fin de tous leurs repas, en diſant: *Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il.*

CATECHISME QUI SE DOIT FAIRE DANS L'EGLISE ET DANS L'ECOLE

A ceux qui commencent à avoir l'uſage de la raiſon, & à peu près quand on a coutume de leur donner la Confirmation.

QUand les enfans ſont aſſemblez, le Catéchiſte leur doit faire montrer leur Catéchiſme, prendre garde s'ils le tiennent propre, & les bien avertir de ne le pas perdre, & de ne le pas laiſſer gâter ni déchirer.

Il leur faut ſoigneuſement repéter tout ce qui eſt dans la précédente inſtruction, & ſe bien garder de paſſer outre, juſqu'à ce que les enfans la ſçachent parfaitement, & ſans héſiter. Après, pour leur faire mieux entendre ce qu'ils ont dit, on leur fera les Leçons ſuivantes.

LEÇON I.

De la Doctrine Chrétienne en general, & de la connoiſſance de Dieu.

ON commencera cette inſtruction, en faiſant connoître l'utilité du Catéchiſme, où l'on apprend le chemin de la vie éternelle.

On repréſentera Jeſus-Chriſt à l'âge de douze

ans écoutant les Docteurs, les interrogeant, & leur répondant : (*Luc. II. 46. 47.*) Myſtere où il a voulu ſanctifier les commencemens des enfans, & nous donner quelque idée du Catéchiſme. On le fera voir auſſi dans toute la ſuite de ſon enfance, obéïſſant & profitant : (*Luc. II. 40. 51. 52.*) & on avertira ſouvent les enfans d'imiter autant qu'ils pourront la ſainte enfance de Jeſus-Chriſt, & de s'y unir. *Voyez Catéchiſme des Fêtes, Fêtes de N. S. Leçon VI.*

Eſtes-vous Chrétien ?

Oui. Je ſuis Chrétien par la grace de Dieu.

Qui appellez-vous Chrétien ?

Celui qui eſt baptiſé, & qui croit & confeſſe la Doctrine Chrétienne.

Qu'appellez-vous la Doctrine Chrétienne ?

Celle que Jeſus-Chriſt a enſeignée.

Comment eſt-ce qu'on apprend la Doctrine Chrétienne ?

Par le Catéchiſme.

Que veut dire ce mot, Catéchiſme ?

Il veut dire inſtruction.

De qui faut-il recevoir cette inſtruction ?

De l'Egliſe & de ſes Paſteurs.

Que nous apprend la Doctrine Chrétienne ?

Elle nous apprend pourquoi Dieu nous a mis au monde.

Pourquoi Dieu nous a-t-il mis au monde ?

Pour le connoître, l'aimer, le ſervir, & par ce moyen obtenir la vie éternelle.

Qu'eſt-ce que Dieu ?

C'eſt le Créateur du ciel & de la terre, & le Seigneur univerſel de toutes choſes.

Où eſt Dieu ?

Il eſt au ciel, en la terre, & en tout lieu.

Dieu voit-il tout ?

Dieu voit tout, & juſqu'à nos plus ſecrettes penſées.

Dieu voit-il l'avenir ?

Il voit tout enſemble, le préſent, le paſſé, & l'avenir.

LEÇON II.

Du Signe de la Croix, & de la profeſſion du Chriſtianiſme.

ON pourra commencer, en repréſentant Jeſus-Chriſt en Croix, béniſſant les hommes, & nous apprenant que toute bénédiction eſt dans la Croix.

Par quel ſigne le Chrétien ſe peut-il faire connoître?

Par le Signe de la Croix.

Comment faites-vous le Signe de la Croix ?

Je le fais en mettant la main à la tête, puis à l'eſtomac, & enfin ſur les deux épaules, diſant : † Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit.

Ne fait-on pas encore le Signe de la Croix en d'autres manieres ?

Oui. On le fait ordinairement au commencement de chaque Evangile, en imprimant la Croix ſur ſon front, ſur ſa bouche, & ſur ſon eſtomac.

Pourquoi ſur ces trois parties ?

Pour montrer qu'on veut conſacrer à Dieu ſes penſées, ſes paroles, & ſon cœur, ou ſes affections.

Pourquoi faites-vous le Signe de la Croix ?

Je le fais principalement pour marquer

que je fais profeſſion d'être Chrétien.

Que veut dire, faire profeſſion d'être Chrétien ?

C'eſt faire profeſſion de vouloir toute ſa vie croire & pratiquer la doctrine que Jeſus-Chriſt a enſeignée.

Faut-il faire profeſſion du Chriſtianiſme, ou de la doctrine de Jeſus-Chriſt ?

Il le faut ; & il n'y a point de ſalut pour ceux qui ne le font pas.

Pourquoi dites-vous qu'on fait profeſſion du Chriſtianiſme, en faiſant le Signe de la Croix ?

Parce qu'on y confeſſe les deux principaux Myſteres de la Religion Chrétienne.

Quels ſont-ils ?

Le Myſtere de la Trinité, & celui de la Rédemption du genre humain.

Comment y confeſſez-vous le Myſtere de la Trinité ?

En diſant : Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit.

Que devez-vous penſer en les nommant ?

Que j'ai été baptiſé en leur nom.

Comment confeſſe-t-on le Myſtere de la Rédemption du genre humain ?

En faiſant ſur nous le Signe de la Croix, en ſigne que nous avons été rachetez par la Croix de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Quand faites-vous le Signe de la Croix ?

Le matin en me levant, le ſoir en me couchant, & au commencement de chaque action.

Qu'entendez-vous par ces actions que vous commencez par le Signe de la Croix ?

C'eſt que je le fais avant le repas, avant le travail, en commençant & en finiſſant la priere, au commencement du Sermon & du Catéchiſme.

N'y a-t-il point quelque occaſion particuliere

où l'on faſſe le Signe de la Croix ?

Oui. On le fait dans les grands périls, & ſurtout dans le péril & occaſion du péché.

Pourquoi commencer ſes actions par le Signe de la Croix ?

Pour s'exciter à tout faire au nom & pour l'amour de Dieu, Pere, Fils, & Saint-Eſprit.

Quel profit tire-t-on de ce Signe ?

C'eſt qu'étant fait avec foi & révérence, il chaſſe les démons, il diſſipe les tentations & les mauvaiſes penſées, & il attire la bénédiction de Dieu ſur les choſes ſur leſquelles on le fait.

LEÇON III.

Du Myſtere de la très-Sainte Trinité.

ON racontera ici le Baptême de Jeſus-Chriſt, où parurent les trois perſonnes Divines. *(Matth. III. 14. Marc I. 10. Luc. III. 21.) Voy. Catéch. des Fêt. Fêtes de Jeſus-Chriſt, Leçon V.* On avertira ſoigneuſement que la Trinité eſt inviſible en elle-même, encore qu'elle paroiſſe ici par quelque choſe de ſenſible.

Y a-t-il pluſieurs Dieux ?

Non. Il n'y a qu'un ſeul Dieu.

Combien y a-t-il de perſonnes en Dieu ?

Il y en a trois, le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit; & c'eſt ce qu'on appelle la très-Sainte Trinité.

Lequel eſt le plus grand, le plus ſage, & le plus puiſſant des trois ?

Ils ont la même grandeur, la même ſageſſe, & la même puiſſance.

Le Pere eſt-il plus ancien que le Fils & le Saint-Eſprit?

Non. Ils ſont tous trois d'une même éternité : enfin ils ſont égaux en toutes choſes, parce qu'ils ne ſont qu'un ſeul Dieu.

Pourquoi répétez-vous ſi ſouvent ces paroles : Au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit?

Pour nous reſſouvenir que nous avons été baptiſez au nom des trois Perſonnes Divines, Pere, Fils, & Saint-Eſprit.

LEÇON IV.

Du Myſtere de l'Incarnation, & de la Rédemption du genre humain.

ON commencera par le récit du Meſſage de l'Ange à la ſainte Vierge; en diſant qu'à l'Acte de ſoumiſſion qu'elle fit, Jeſus-Chriſt fut formé dans ſes entrailles par le Saint-Eſprit. (*Luc. I. 26.*)

Quelle eſt celle des trois Perſonnes de la très-Sainte Trinité, qui s'eſt faite homme?

C'eſt Dieu le Fils, la ſeconde Perſonne.

Qu'eſt-ce à dire, ſe faire homme?

C'eſt prendre un corps & une ame comme nous.

Où a-t-il pris ce corps & cette ame?

Dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie.

Comment a-t-il été conçû dans le ſein d'une Vierge?

Par l'opération du Saint-Eſprit.

Comment s'appelle-t-il?

Jeſus-Chriſt.

Comment appelle-t-on ce Myſtere?

On l'appelle le Myſtere de l'Incarnation.

Que veut dire ce mot, Incarnation?

Il veut dire, que le Fils de Dieu s'eſt fait chair; c'eſt-à-dire, qu'il s'eſt fait homme, & a pris une chair comme la nôtre.

Eſt-il homme ſeulement?

Non: il eſt Dieu & homme.

Pourquoi le Fils de Dieu s'eſt-il fait homme?

Pour nous racheter de l'enfer par ſon Sang précieux, & nous ſauver de la mort éternelle par la mort de la Croix.

Etions-nous perdus?

Oui: nous étions perdus par le péché d'Adam notre premier pere.

Quel eſt l'effet du péché d'Adam?

C'eſt de nous faire naître dans le péché.

Comment appelle-t-on le péché dans lequel nous naiſſons?

Le péché originel.

Que veut dire ce mot, Originel?

Un péché que nous apportons dès notre origine, c'eſt-à-dire, en naiſſant.

LEÇON V.

Du Symbole des Apôtres, & de la Priere.

RECIT. Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & envoyant ſes Apôtres prêcher par tout l'univers: (*Math.* XXVIII. 18.) Où, ſi l'on veut, quelqu'autre endroit, où Jeſus-Chriſt envoye ſes Apôtres, & ordonne de les croire, comme *Luc. IX. X. &c.*

Quel eſt le fondement de la vie Chrétienne?

C'eſt la Foi.

Quels ſont les principaux Articles de la Foi ?

Ceux qui ſont compris dans le Symbole des Apôtres.

Combien y en a-t-il ?

Il y en a douze.

Récitez-les ?

Je croi en Dieu, &c. *comme ci-deſſus, pages 3. & 4. où il eſt en Latin & en François.*

Eſt-ce une choſe agréable à Dieu de réciter ſouvent le Symbole ?

Oui; pour imprimer dans ſon cœur les articles de la Foi, d'où dépend notre ſalut.

LEÇON VI.

De la Priere; ou du Pater, *& de l'*Ave.

RECIT. Les Diſciples autour de Jeſus-Chriſt, lui demandant qu'il leur apprenne à prier, & Jeſus-Chriſt le leur apprenant. (*Luc. XI.*)

Quel eſt le plus néceſſaire exercice du Chrétien ?

C'eſt la priere.

Pourquoi la priere eſt-elle ſi néceſſaire ?

C'eſt qu'elle nous obtient le ſecours de Dieu, ſans lequel nous ne pouvons avoir ni faire aucun bien.

Quelle priere dites-vous le plus ſouvent ?

L'Oraiſon Dominicale, ou le *Pater.*

Que veut dire ce mot, Oraiſon Dominicale ?

C'eſt-à-dire, la priere que Notre Seigneur nous a enſeignée.

Récitez-la ?

Notre Pere qui êtes dans les cieux, &c. *comme ci-deſſus, pages 4. & 5. où elle eſt en Latin & François.*

N'y a-t-il pas encore quelqu'autre priere que vous faſſiez ſouvent ?

Il y a encore la Salutation de l'Ange.

Pourquoi la dites-vous ſi ſouvent ?

En mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu, & pour honorer ſa ſainte Mere.

Récitez-la ?

Je vous ſalue Marie, &c. *comme ci-deſſus*, *page* 5.

Que faut-il faire quand on commence ſa priere ?

Se mettre en la préſence de Dieu.

Qu'appellez-vous ſe mettre en la préſence de Dieu ?

Faire un acte de Foi, par lequel on croye que Dieu eſt préſent, & l'adorer comme celui qui voit le fond de nos cœurs.

Que dites-vous de ceux qui prient ſans attention ?

S'ils négligent d'être attentifs ; loin de ſervir Dieu, ils l'offenſent.

LEÇON VII.

Des dix Commandemens de Dieu, & en particulier du premier.

RECIT. Dieu donnant les dix Commandemens dans le deſert ſur le Mont de Sinaï. (*Exod.* XIX. 16. *& ſuiv.* XX. 1. *&c.* 18. 19. 20. 21.)

Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu ?

Il y en a dix, ſçavoir :

1. Un ſeul Dieu tu adoreras, &c. *comme ci-deſſus*, *pages* 5. *&* 6.

Dites-moi ce qu'il y a à conſidérer en général en chaque Commandement de Dieu ?

C'eſt qu'en chaque Commandement, il faut entendre quelque choſe qui nous eſt

commandée, & quelqu'autre choſe qui nous eſt défendue.

Expliquez chaque Commandement de Dieu en particulier. Que veut dire le premier,
Un ſeul Dieu tu adoreras ?

Le premier Commandement nous oblige à aimer & adorer Dieu de tout notre cœur.

Que nous défend-il ?

Il nous défend toute idolâtrie, magie, héréſie, & toutes ſuperſtitions.

Qu'appellez-vous ſuperſtition ?

Une fauſſe dévotion.

Que dites-vous de ceux qui guériſſent, ou ſont guérir les hommes ou les animaux par certaines paroles ?

Ils pechent contre ce Commandement.

Pourquoi ?

Parce qu'ils ont recours au démon.

Mais ſi ces paroles ſont ſaintes ?

C'eſt toujours une tromperie du malin eſprit, qui nous fait abuſer des ſaintes paroles.

Mais ſi l'on a intention d'honorer Dieu ?

C'eſt une ſuperſtition, parce que Dieu n'a pas attaché une telle vertu à ces paroles.

Eſt-il défendu par ce Commandement d'honorer les Saints ?

Non; parce que nous n'honorons pas les Saints comme Dieu, mais comme les amis de Dieu.

Eſt-il défendu d'honorer les Images de Jeſus-Chriſt ou des Saints ?

Non; parce qu'on ne les a qu'en mémoire des originaux, & que l'honneur qu'on rend aux images ſe rapporte à eux.

Et les Reliques des Saints ?

On les honore de même en mémoire des Saints.

LEÇON VIII.

Du ſecond & troiſiéme Commandement de Dieu.

DAns les Leçons ſuivantes, pour récit, quelques exemples des châtimens de Dieu contre ceux qui violent ſes Commandemens : comme pour celui des Fêtes, l'exemple d'Achan. (*Joſ. VII.*)

Expliquez le ſecond Commandement.

Dieu en vain tu ne jureras ?

Par ce Commandement ſont défendus les juremens faits ſans reſpect & ſans néceſſité ; les parjures, les reniemens, & les blaſphémes contre Dieu & contre les Saints.

Qu'eſt-ce qui nous eſt ordonné par ce ſecond Commandement ?

Il nous eſt ordonné d'accomplir nos promeſſes & nos vœux.

Expliquez le troiſiéme Commandement ?

Les Dimanches tu garderas ?

Il eſt commandé de ſanctifier les Dimanches & les Fêtes.

Que faut-il faire pour cela ?

Il faut entendre la Meſſe, la Prédication, & le Service de l'Egliſe avec dévotion & reſpect, & vaquer aux bonnes œuvres.

Et que nous eſt-il défendu ?

Il eſt défendu de faire aucune œuvre ſervile.

Qu'appellez-vous les œuvres ſerviles ?

Les œuvres mercenaires, par où ordinairement on gagne ſa vie.

Quelles autres œuvres faut-il particulierement

éviter pour bien ſanctifier les Fêtes ?

Il faut éviter principalement le péché & tout ce qui porte au péché ; comme le cabaret, les danſes, les aſſemblées de brelans & des jeux défendus.

Et pour les jeux ou exercices permis ?

Il ſe faut bien garder d'y donner trop de tems, & ſurtout d'y paſſer le tems de la Meſſe Paroiſſiale, de la Prédication, ou du Catéchiſme, & du Service divin.

LEÇON IX.

Du IV. V. VI. & IX. Commandement.

RECIT. Le feu deſcendu ſur Sodome. (*Gen. XIX.*) Ou le zele de Phinées contre les impurs. (*Num. XXV. 6.*) Ou le rigoureux châtiment de David adultere & homicide.) 2. *Reg. XII. 1. 8. &c. XV. 13. &c.*) Ou quelqu'autre exemple de châtiment, qui imprime la terreur.

Expliquez le quatriéme Commandement,
Pere & mere honoreras ?

Il eſt commandé aux enfans d'honorer leurs peres & leurs meres, de leur obéïr, & de les aider en leurs néceſſitez corporelles & ſpirituelles.

Que nous preſcrit encore ce Commandement ?

De reſpecter tous Supérieurs, Paſteurs, Rois, Magiſtrats, & autres.

Et que nous eſt-il défendu ?

Il nous eſt défendu de leur être déſobéïſſans, de leur faire peine, & d'en dire du mal.

Expliquez le cinquiéme Commandement,
Homicide point ne feras ?

Il eſt défendu, 1. De tuer, bleſſer, frapper, nuire au prochain en ſon corps, par ſoi ou par autrui. 2. De l'offenſer par des paroles injurieuſes. 3. De lui ſouhaiter du mal.

A quoi nous oblige ce Commandement ?

A pardonner à nos ennemis, & à bien vivre avec tout le monde.

Expliquez le ſixiéme Commandement,
Luxurieux point ne ſeras ?

Dieu défend par-là tous les plaiſirs de la chair, hors l'uſage légitime du Mariage.

Eſt-il permis de les deſirer ?

Non ; & Dieu le défend expreſſément par le neuviéme Commandement, où il eſt dit : *L'œuvre de chair ne deſireras.*

Expliquez un peu davantage le ſixiéme & le neuviéme Commandement ?

C'eſt-à-dire, que Dieu défend toutes actions, paroles, penſées volontaires, deſirs & attouchemens deshonnêtes.

Et quoi encore ?

Tout ce qui donne de mauvaiſes penſées ; comme les tableaux, les livres, les chanſons, les danſes, & les entretiens impudiques.

Que faut-il faire pour bien garder ce Commandement ?

Il faut être honnête & modeſte dans ſes paroles, habillemens, contenances, & poſtures du corps ; & garder la modération dans le boire & dans le manger.

LEÇON X.

Du VII. & VIII. Commandement.

EXpliquez le ſeptiéme Commandement,
Le bien d'autrui tu ne prendras ?

Il eſt défendu de prendre le bien d'autrui, & de le retenir contre la volonté du maître.

Et que nous eſt-il commandé par ce Précepte?

Il eſt commandé de rendre le bien d'autrui, ſoit dérobé, ſoit trouvé, & de faire l'aumône aux pauvres ſelon ſes moyens.

Dites-quelques-unes des manieres dont on prend, ou dont on retient le bien d'autrui?

Les plus ordinaires ſont l'uſure, & les tromperies.

Qu'eſt-ce que l'uſure?

C'eſt le profit qu'on tire du prêt.

Qu'entendez-vous par les tromperies?

C'eſt comme quand on trompe dans la quantité, ou dans la qualité des choſes qu'on vend.

Qu'appellez-vous la quantité?

Le poids, le nombre, la meſure.

Et la qualité, qu'eſt-ce?

C'eſt comme quand on vend de mauvais blé, ou de mauvais vin, comme bon.

N'y a-t-il point d'autres moyens de prendre, ou de retenir le bien d'autrui?

Oui. Comme quand on retient le ſalaire d'un ſerviteur, ou d'un ouvrier; & quand un manouvrier ou artiſan ne travaille pas loyalement, ou exige ce qu'il n'a pas gagné.

Expliquez le huitiéme Commandement,

Faux témoignage ne diras?

Il eſt défendu de porter faux témoignage en juſtice contre ſon prochain, de médire de lui, d'en juger témérairement, de mentir; & il eſt commandé de dire la vérité.

LEÇON XI.
Du X. Commandement.

QU'*eſt-ce qui eſt défendu par le dixiéme Commandement*, Biens d'autrui ne convoiteras?

C'eſt-à-dire, que Dieu défend non ſeulement l'effet, mais encore la volonté de s'approprier le bien d'autrui.

Qu'eſt-ce que Dieu défend encore?

Il défend de ſouhaiter d'acquerir les biens de la terre par des voyes injuſtes.

Et quoi encore?

De laiſſer languir de faim les pauvres, plutôt que de leur faire part de ce qu'on a moyen de leur donner.

A quoi eſt-on obligé par ce Précepte?

A ſe contenter de l'état où il plaît à Dieu de nous mettre; & à ſouffrir la néceſſité avec patience, quand il lui plaît de nous l'envoyer.

Comment faut-il accomplir ce Précepte?

En ſouhaitant que la volonté de Dieu ſoit accomplie, & non pas la nôtre.

Qui ſont ceux qui contreviennent à ce Commandement?

Ceux qui portent envie à l'élevation & au profit du prochain; comme quand les ouvriers ne voudroient pas que d'autres qu'eux fuſſent employez dans leur art.

Les Marchands & les autres hommes ne pechent-ils pas auſſi contre ce Précepte?

Oui, quand ils ſouhaitent la diſette, afin de débiter plus cherement ce qu'ils ont à vendre.

LEÇON XII.

Des Commandemens de l'Egliſe, & de la récompenſe de ceux qui gardent ces Commandemens.

COmbien y a-t-il de Commandemens de l'Egliſe?

Il y en a ſix, ſçavoir:

I. Les Dimanches Meſſe oüiras, &c. *comme ci-deſſus, page 6.*

L'Egliſe a-t-elle le pouvoir de faire des Commandemens?

Oui ſans doute, puiſque Dieu nous l'a donnée pour Mere; & que les Commandemens qu'elle nous fait, ſervent à obſerver les Commandemens de Dieu.

Suffit-il de ſçavoir les Commandemens?

Non: il les faut obſerver tous.

Le peut-on?

Oui: Dieu & l'Egliſe ne les feroient pas, ſi on ne pouvoit les obſerver.

Mais le peut-on de ſoi-même & par ſes propres forces?

Non: on ne le peut que par la grace; mais Dieu eſt toujours prêt à nous la donner, ſi nous la lui demandons.

Quelle récompenſe Dïeu promet-il à ceux qui feront tous ſes Commandemens?

Dïeu leur promet le Paradis, où ils ſeront éternellement bienheureux.

Quel châtiment recevront ceux qui ne les auront pas gardez?

Ils ſeront miſérables en ce monde; & après cette vie ils iront en Enfer, où ils ſeront privez de Dieu, & brûlez à jamais avec les Démons.

LEÇON XIII.

LEÇON XIII.

Des Sacremens.

COmbien y a-t-il de Sacremens?

Il y en a ſept: le Baptême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, l'Ordre, & le Mariage.

Qu'eſt-ce que le Baptême?

C'eſt un Sacrement qui nous fait Chrétiens, & enfans de Dieu.

Ce Sacrement eſt-il néceſſaire aux petits enfans?

Oui, pour effacer en eux le péché originel, avec lequel nous naiſſons tous.

Qu'eſt-ce que la Confirmation?

C'eſt un Sacrement, qui nous donne le Saint Eſprit, & qui nous fait parfaits Chrétiens.

Qu'eſt-ce que l'Euchariſtie?

C'eſt un Sacrement, qui contient ſous les eſpeces du pain & du vin, le vrai Corps & le vrai Sang de Notre-Seigneur, pour être notre nourriture ſpirituelle.

Qu'eſt-ce que la Pénitence?

C'eſt un Sacrement qui remet les péchez commis après le Baptême.

Qu'eſt-ce que l'Extrême-Onction?

C'eſt un Sacrement, qui nous aide à bien mourir, & acheve en nous la rémiſſion des péchez.

Qu'eſt-ce que l'Ordre?

C'eſt un Sacrement inſtitué par Jeſus Chriſt, pour donner à ſon Egliſe des Prédicateurs de ſa parole, & des Miniſtres de ſes Sacremens.

Quels ſont-ils?

Ce ſont les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les autres.

Qu'eſt-ce que le Mariage?

C'eſt un Sacrement qui donne la grace à ceux qui ſe marient de vivre chrétiennement dans cet état, & d'élever leurs enfans ſelon Dieu.

LEÇON XIV.

Des deux Sacremens que l'on fréquente le plus; ſçavoir, la Pénitence & l'Euchariſtie.

QUels Sacremens fréquentons-nous le plus ordinairement?

Ce ſont la Pénitence ou Confeſſion, & l'Euchariſtie ou Communion.

Que faut-il faire pour ſe bien confeſſer?

Il faut faire cinq choſes. 1. Examiner ſa conſcience, & penſer à ſes péchez. 2. En avoir grande douleur. 3. Avoir un ferme propos de ne les plus commettre. 4. Les dire tous à ſon Confeſſeur, ſans en cacher aucun. 5. Faire la pénitence qui nous eſt ordonnée.

Qu'eſt-ce que le Prêtre en la ſainte Meſſe éleve en haut, & montre au Peuple?

C'eſt le Corps de Jeſus-Chriſt ſous les eſpeces du pain; & dans le ſacré Calice le Sang de Jeſus-Chriſt ſous les eſpeces du vin.

Qu'appellez-vous les eſpeces du pain?

C'eſt la blancheur du pain, la rondeur, le goût.

Qu'appellez-vous les eſpeces du vin?

C'eſt la couleur du vin, l'humidité, le goût.

Faut-il adorer le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt?

Il les faut adorer ſans aucun doute, parce que ce Corps & ce Sang ſont inſéparablement unis à la Divinité.

Que reçoit-on à la ſainte Table ?

Le Corps adorable de Jeſus-Chriſt.

Ne reçoit-on que le Corps de Jeſus-Chriſt ?

On reçoit en même tems ſon Sang, ſon Ame, ſa Divinité, & en un mot la Perſonne entiere de Jeſus-Chriſt, parce que tout cela eſt inſéparable.

Faut-il adorer Jeſus-Chriſt en le recevant ?

Il le faut adorer ſans aucun doute, parce que c'eſt la propre Perſonne du Fils de Dieu.

Qu'elles diſpoſitions faut-il avoir pour bien communier ?

Il y en a de deux ſortes, dont les unes regardent le corps, & les autres regardent l'ame.

Dites celles qui regardent le corps.

1. Il faut être à jeun. 2. Il faut être habillé modeſtement, & proprement autant qu'il ſe peut.

Dites les diſpoſitions qui regardent l'ame.

Il faut avant toutes choſes n'avoir aucun péché mortel ſur ſa conſcience ; & pour cela s'en être confeſſé, ſi on en a.

Eſt-ce tout ?

Non : il faut encore être inſtruit du Symbole des Apôtres, & des principaux points de la Religion.

Et quoi encore ?

Il faut en particulier avoir une ferme foi, & une croyance certaine qu'on reçoit dans ce Sacrement le Corps de Jeſus-Chriſt, & lui-même tout entier.

Et enfin ?

Enfin il faut déſirer de s'unir à lui par un ſaint amour.

LEÇON XV.

Du Chapelet.

Comment dites-vous le Chapelet?

Je me mets en la préſence de Dieu; je fais le Signe de la Croix en diſant: *In nomine Patris, &c.* Et puis je dis:

Adoramus te, Chriſte, & benedicimus tibi, quia per Crucem tuam redemiſti mundum: qui vivis & regnas, Deus, in ſæcula ſæculorum. Amen.

Que veulent dire ces paroles?

C'eſt-à-dire: O Jeſus-Chriſt, nous vous adorons, & nous vous béniſſons, parce que vous avez racheté le monde par votre Croix; vous qui étant vrai Dieu vivez & regnez aux ſiécles des ſiécles. Ainſi ſoit-il.

Que faites-vous enſuite?

Je dis le *Credo* tout entier, en Latin ou en François.

Que faut-il dire ſur les gros grains?

Il faut dire le *Pater* en Latin ou en François; & ſur les petits, dire l'*Ave.*

Pourquoi dit-on le Chapelet?

Pour imprimer dans ſon eſprit les principaux actes du Chrétien, comme l'acte de foi en récitant le Symbole, & la principale priere en récitant le *Pater.*

Pour quelle autre fin dit-on encore le Chapelet?

Pour montrer qu'on eſt affectionné à la Sainte Vierge; & pour obtenir de Dieu par ſon moyen, les graces qui nous ſont néceſſaires.

Quelle opinion avez-vous de la Sainte Vierge?

Que c'eſt une excellente & bienheureuſe créature, pleine de grace & de vertu, &

la très-digne Mere de Jeſus-Chriſt.

A quoi doit-on penſer en diſant Ave ?

On doit penſer au meſſage que la Sainte Vierge reçut, lorſque l'Ange Saint-Gabriël lui vint annoncer qu'elle ſeroit Mere de Dieu.

Eſt-il utile de penſer à ce meſſage ?

Oui ; parce que c'eſt le commencement de notre ſalut, & le fondement de l'honneur qu'on rend à la Sainte Vierge.

A quoi doit-on penſer, en diſant Sancta Maria ?

On doit penſer à la mort & au beſoin particulier que nous y aurons de la grace de Dieu, que la Sainte Vierge peut nous obtenir par ſes prieres.

Eſt-il utile de répéter ſouvent la même priere ?

Oui, ſi en la répétant on eſt ſoigneux de penſer & d'imprimer dans ſon cœur ce qu'elle contient.

Faut-il croire qu'il y ait quelque vertu dans le nombre de Pater, *ou d'*Ave ?

Non ; ce ſeroit une croyance ſuperſtitieuſe.

A qui le Chapelet peut-il profiter ?

A tous, puiſqu'il contient ce qu'il y a de plus néceſſaire & de plus utile dans la Religion : mais il ſert principalement à ceux qui ne ſçavent pas lire, ou qui ne ſont pas encore aſſez exercez à prier.

LEÇON XVI.

La maniere de ſervir & répondre à la Meſſe.

CElui qui ſert à la Meſſe, a ſoin que les cierges ſoient allumez, & les burettes garnies de vin & d'eau, avant que la Meſſe commence. Il aide au Prêtre à ſe revêtir, & prend garde qu'il ſoit revêtu proprement.

Si le Prêtre part du Reveſtiaire tout habillé, il marche devant modeſtement, portant le Miſſel, & les burettes (ſi déja elles n'étoient à l'Autel); & s'il paſſe devant le Saint Sacrement, il fait la révérence.

Etant arrivé à l'Autel, il paſſe au côté de l'Epître; & y ayant reçu le bonnet, il le place en un lieu couvenable, hors de deſſus l'Autel: puis ayant mis le Miſſel ſur l'Autel, & les burettes en leur place, auſſitôt il ſe va mettre à genoux au-deſſous des dégrez, tout en bas du côté de l'Evangile, & ſe tourne vers le milieu de l'Autel.

Il fait toujours la révérence lorſqu'il paſſe devant l'Autel. Il n'a ni Livre ni Chapelet à la main, afin d'être plus libre & plus attentif à bien ſervir le Prêtre.

Il fait le Signe de la Croix avec le Prêtre au commencement, & répond clairement & diſtinctement au même ton que le Prêtre.

Le Catéchiſte fera dire les Réponſes aux enfans en Latin, & les avertira qu'ils les trouveront en François dans le Livre des Prieres, ſe ſervant de cette occaſion pour les obliger à l'avoir. Il leur parlera fortement du reſpect & de la dévotion avec laquelle ils doivent ſervir à la Meſſe; & ſe ſervira auſſi de cette occaſion pour imprimer à tous les enfans un grand reſpect intérieur & extérieur dans l'Egliſe, & particulierement en entendant la Sainte Meſſe.

REPONSES A LA MESSE.

Le Prêtre.

IN nomine Patris, &c. Introibo ad altare Dei.

L'Enfant.

Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Le Prêtre.

Judica me, Deus, &c.

L'Enfant.

Quia tu es, Deus, fortitudo mea : quare me repuliſti, & quare triſtis in cedo dum affligit me inimicus ?

Le Prêtre.

Emitte lucem tuam, &c.

L'Enfant.

Et introibo ad altare Dei : ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Le Prêtre.

Confitebor tibi in citharâ, &c.

L'Enfant.

Spera in Deo, quoniam adhuc confitebor illi, ſalutare vultus mei & Deus meus.

Le Prêtre.

Gloria Patri, &c.

L'Enfant.

Sicut erat in principio & nunc & ſemper, & in ſæcula ſæculorum. Amen.

Le Prêtre.

Introibo ad altare Dei.

L'Enfant.

Ad Deum qui lætificat juventutem meam.

Le Prêtre.

Adjutorium noſtrum, &c.

L'Enfant.

Qui fecit cœlum & terram.

Le Prêtre.

Confiteor, &c.

L'Enfant.

Miſereatur tui omnipotens Deus, & dimiſſis peccatis tuis perducat te ad vitam æternam.

Le Prêtre.

Amen.

L'Enfant.

COnfiteor Deo omnipotenti, beatæ Mariæ ſemper Virgini, beato Michaëli Archangelo, beato Joanni Baptiſtæ, ſanctis Apoſtolis Petro & Paulo, omnibus Sanctis, & tibi Pater, quia peccavi nimis cogitatione, verbo & opere : meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor Beatam Mariam ſemper Virginem, beatum Michaëlem Archangelum, beatum Joannem Baptiſtam, ſanctos Apoſtolos Petrum & Paulum, omnes Sanctos, & te Pater, orare pro me ad Dominum Deum noſtrum.

Le Prêtre.

Miſereatur veſtri, &c.

L'Enfant.

Amen.

Le Prêtre.

Indulgentiam, &c.

L'Enfant.

Amen.

Le Prêtre.

Deus, tu converſus, &c.

L'Enfant.

Et plebs tua lætabitur in te.

Le Prêtre.

Oſtende nobis, Domine, &c.

L'Enfant.

Et ſalutare tuum da nobis.

Le Prêtre.

Domine, exaudi, &c.

L'Enfant.

Et clamor meus ad te veniat.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Kyrie eleïſon.

L'Enfant.

Kyrie eleïſon.

Le Prêtre.

Kyrie eleïſon.

L'Enfant.

Chriſte eleïſon.

Le Prêtre.

Chriſte eleïſon.

L'Enfant.

Chriſte eleïſon.

Le Prêtre.

Kyrie eleïſon.

L'Enfant.

Kyrie eleïſon.

Le Prêtre.

Kyrie eleïſon.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Per omnia ſæcula ſæculorum.

L'Enfant.

Amen.

A la fin de l'Epître. L'Enfant.

Deo gratias.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Sequentia, &c,

L'Enfant.

Gloria tibi, Domine.

A la fin de l'Evangile. L'Enfant.

Laus tibi, Chriſte.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Orate, fratres.

L'Enfant.

Suſcipiat Dominus hoc ſacrificium de manibus tuis ad laudem & gloriam nominis ſui, ad utilitatem quoque noſtram, totiuſque Eccleſiæ ſuæ ſanctæ.

Le Prêtre.

Amen.

Le Prêtre.

Per omnia ſæcula ſæculorum.

L'Enfant.

Amen.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Surſum corda.

L'Enfant.

Habemus ad Dominum.

Le Prêtre.

Gratias agamus Domino Deo noſtro

L'Enfant.

Dignum & juſtum eſt.

Le Prêtre.

Per omnia ſæcula ſæculorum.

L'Enfant.

Amen.

A la fin du Pater. *l'Enfant.*

Sed libera nos à malo.

Le Prêtre.

Per omnia ſæcula ſæculorum.

L'Enfant.

Amen.

Le Prêtre.

Pax Domini ſit ſemper vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Per omnia ſæcula ſæculorum.

L'Enfant.

Amen.

Le Prêtre.

Dominus vobiſcum.

L'Enfant.

Et cum ſpiritu tuo.

Le Prêtre.

Ite, Miſſa eſt, *ou* Benedicamus Domino.

L'Enfant.

Deo gratias.

Aux Meſſes de Requiem, *le Prêtre.*

Requieſcant in pace.

L'Enfant.

Amen.

Quand les enfans doivent recevoir le Sacrement de Confirmation, il faut les y préparer par des inſtructions particulieres, & les mettre en état de répondre ſur le Catéchiſme précédent. On les doit auſſi inſtruire particulierement ſur le Baptême, dont ce Sacrement confirme la grace, & puis leur apprendre ce que c'eſt que la Confirmation. Pour cela, on leur fera ces deux Leçons, ſur tout s'ils ſont dans un âge plus avancé.

LEÇON XVII.

Du Baptême.

RAconter le Baptême de Jeſus-Chriſt; ou la maniere dont on baptiſe dans l'Egliſe: d'autres fois, l'alliance entre Dieu & Abraham dans la Circonciſion avec les promeſſes mutuelles. [*Gen. XVII.*] Ou l'alliance entre Dieu & le Peuple par le miniſtere de Moïſe, & par celui de Joſué. [*Exod. XXIV.* 1. *&c.* juſqu'au 9.] [*Deut. XXIX.* 1. 10. *& ſeq.*] [*Joſ. XXIV.*]

Qu'eſt-ce que le Baptême?

C'eſt un Sacrement par lequel nous ſommes faits Chrétiens & enfans de Dieu.

Comment donne-t-on le Baptême?

On verſe de l'eau ſur la tête de celui qu'on baptiſe, en diſant ces paroles: *Je te baptiſe au nom du Pere & du Fils, & du Saint Eſprit:* avec intention de faire ce que fait l'Egliſe en baptiſant.

Que ſignifie l'eau dans le Baptême?

Elle ſignifie que comme l'eau lave le corps, ainſi le Baptême lave l'ame de ſes péchez.

Pourquoi dit-on ces paroles: Je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit?

Pour faire entendre au Chrétien dès ſa premiere entrée dans l'Egliſe, qu'il eſt conſacré à un ſeul Dieu, Pere, Fils & Saint Eſprit.

Qu'eſt-ce que fait le Baptême en celui qui eſt baptiſé?

Il le nétoye du péché originel & des autres péchez qu'il peut avoir commis depuis ſa naiſſance,

naiſſance, s'il a atteint l'uſage de la raiſon.

Que fait encore en nous le ſaint Baptême ?

Il nous fait enfans de Dieu, & nous donne droit au royaume des Cieux, comme à notre vrai héritage.

Pouvons-nous mériter ces choſes ?

Non : elles nous ont été données gratuitement par le Sang & par les mérites de Jeſus-Chriſt.

Pourquoi appelle-t-on le Baptême une ſeconde naiſſance ?

Parce qu'il efface le péché que nous avions apporté en naiſſant au monde, & nous donne une nouvelle vie.

Le Baptême eſt-il néceſſaire au ſalut ?

Le Baptême eſt néceſſaire au ſalut.

Mais ceux qui ſont en âge de diſcretion ne peuvent-ils pas ſuppléer au défaut du Baptême, lorſqu'il ne leur eſt pas poſſible de le recevoir ?

Ils y peuvent ſuppléer ou par le Martyre, ou par un parfait amour de Dieu, pourvû qu'ils ayent le vœu du Baptême.

Qu'appellez-vous le vœu du Baptême ?

Une ſincere réſolution de le recevoir quand on le pourra.

A quoi s'oblige celui qui reçoit le Baptême ?

Il s'oblige à croire en Dieu, Pere, Fils, & Saint-Eſprit, & toute la Doctrine de Jeſus-Chriſt.

A quoi s'oblige-t-il encore ?

Il s'oblige à renoncer au Diable, à ſes pompes, & à ſes œuvres.

Comment l'Egliſe explique-t-elle cette obligation ?

En diſant à celui qu'on va baptiſer : *Abrenuntias Satanæ, & omnibus pompis ejus, & omnibus operibus ejus ?*

Que veulent dire ces paroles ?

C'eſt à-dire : *Ne renoncez-vous pas au Diable, & à toutes ſes pompes, & à toutes ſes œuvres ?*

Que répond-on pour celui qu'on va baptiſer ?

On répond : *Abrenuntio* : j'y renonce.

Qu'appellez-vous les pompes du Diable ?

Les vanitez & l'éclat trompeur du monde.

Qu'appellez-vous les œuvres du Diable ?

Les péchez, & les maximes corrompuës du monde.

Dites quelques-unes de ces maximes du monde.

Par exemple, qu'il faut faire comme les autres; c'eſt-à-dire, être libertin & débauché, comme la plûpart des hommes : qu'il eſt honteux de ne ſe venger pas quand on a été offenſé ; d'être pauvre, d'être humble, & ainſi du reſte.

Que dites-vous de ceux qui craignent de paroître dévots & vrais Chrétiens ?

Qu'ils manquent aux obligations, & renoncent à la grace du Baptême.

Quand les enfans ſeront bien inſtruits des demandes précédentes, le Curé ou le Catéchiſte leur fera renouveller les promeſſes du Baptême en cette forme, ſur tout devant la Confirmation.

Vous tenez-vous obligez à garder ce que vos Parreins & Marreines ont répondu pour vous dans le Baptême ?

Oui ; puiſque Dieu ne m'a reçû à ſa grace que ſous ces promeſſes.

Renouvellez les promeſſes de votre Baptême.

Je croi en Dieu le Pere tout-puiſſant, Créateur du ciel & de la terre.

Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique, Dieu & homme tout enſemble, qui a racheté le monde par ſa Croix.

Et au Saint-Eſprit,

Je croi l'Egliſe Catholique, la Communion de Saints, la rémiſſion des péchez, la réſurrection de la chair, & la vie éternelle.

Je renonce de tout mon cœur au Diable, à ſes pompes, aux vanitez, & à l'éclat trompeur du monde; aux œuvres du Diable, à tout péché, & aux maximes corrompuës du monde: & je veux vivre & mourir en vrai Chrétien, moyennant la grace de Dieu. Ainſi ſoit-il.

Et le Prêtre dira.

Faites ainſi, & vous vivrez.

LEÇON XVIII.

De la Confirmation.

REpréſenter la deſcente du Saint-Eſprit au jour de la Pentecôte. [*Act.* II.] Ou les Apôtres donnant la Confirmation à Samarie. [*Act. VIII.* 14. 15. 16. 17.] Et Saint Paul la donnant à Epheſe. [*Act. XIX.* 1. *&c.*] Ou la maniere dont on confirme.

Qu'eſt-ce que la Confirmation?

C'eſt un Sacrement qui nous donne le Saint-Eſprit, & qui nous fait parfaits Chrétiens.

N'avons-nous pas le Saint-Eſprit par le Baptême?

Oui, nous l'avons: mais ce n'eſt pas avec la même force que dans la Confirmation.

Comment eſt-ce que la Confirmation nous fait parfaits Chrétiens?

En augmentant en nous la grace du Baptême, & en nous donnant la force de confeſſer le nom de Jeſus-Chriſt.

Que veut dire ce mot, confirmer ?

Il veut dire donner de la force.

Donnez-moi l'exemple de quelque occaſion où le Sacrement de Confirmation donne de la force ?

Si un Infidelle menaçoit un Chrétien, qui auroit été confirmé, de le faire mourir, à moins qu'il ne voulût renoncer à la Foi : ce Sacrement donneroit courage au Chrétien, pour ne pas craindre ces menaces, & pour perſévérer dans la Foi.

Qui eſt le Miniſtre de ce Sacrement ?

C'eſt l'Evêque.

Que fait l'Evêque en donnant la Confirmation ?

Il étend premierement les mains ſur ceux qu'il doit confirmer, en invoquant le Saint-Eſprit, afin qu'il deſcende ſur eux avec ſes dons.

Que faut-il faire pendant que l'Evêque fait cette Priere ?

Ouvrir ſon cœur au Saint-Eſprit par un Acte de Foi, & par le déſir de le recevoir.

De quelle matiere ſe ſert l'Evêque dans la Confirmation ?

Du ſaint Chrême.

Qu'eſt-ce que le ſaint Chrême ?

De l'huile d'olive mêlée de baume, que l'Evêque a conſacré le Jeudi Saint.

Que ſignifie l'huile dans la Confirmation ?

Elle ſignifie l'abondance de la grace du Saint Eſprit, qui ſe répand dans les ames.

Que ſignifie le baume mêlé avec l'huile ?

Le baume par ſa bonne odeur, ſignifie que le Chrétien, qui eſt prêt à confeſſer la Foi, doit édifier le prochain par l'odeur d'une ſainte vie.

Que fait l'Evêque avec le ſaint Chrême ſur celui qui eſt confirmé ?

Il lui en fait une onction en forme de Croix ſur le front.

Pourquoi ſur le front ?

Parce que le front eſt la partie la plus haute & la plus apparente du corps.

Pourquoi encore ?

Parce que les ſignes de la honte & de la crainte paroiſſent principalement ſur le front.

Et que veut-on dire par-là ?

Qu'il faut faire une profeſſion ouverte de la Foi de Jeſus-Chriſt, & qu'on n'a ni crainte, ni honte de confeſſer ſon nom.

Pourquoi fait-on l'onction en forme de Croix ?

Pour montrer qu'on ne doit pas rougir de la Croix de Jeſus-Chriſt.

Pourquoi l'Evêque donne-t-il un ſoufflet à celui qu'il a confirmé ?

Afin qu'il ſe ſouvienne qu'il doit être prêt à ſouffrir toutes ſortes d'affronts & de peines.

Faut-il être en état de grace, afin de bien recevoir ce Sacrement ?

Oui; il faut être en état de grace.

Pourquoi ?

A cauſe que ce Sacrement, augmentant la grace, & confirmant la ſainteté, il ſuppoſe qu'elle ſoit déja dans le Fidele.

Que doit faire le Chrétien qui doit recevoir ce Sacrement, s'il ſe ſent en péché mortel ?

Il doit ſe confeſſer avant que de le recevoir.

Dans quel tems eſt-on plus obligé de recevoir la Confirmation ?

Dans le tems que l'Egliſe eſt perſécutée.

Mais le doit-on négliger lorſque l'Egliſe eſt dans la paix ?

Non; parce que les enfans de Dieu ont toujours à ſouffrir une eſpece de perſécution.

Quelle eſt cette perſécution que les enfans de Dieu ont toujours à ſouffrir ?

C'eſt que le Démon les tente, & que le monde les contraint autant qu'il peut à vivre ſelon ſes maximes.

Eſt-ce un péché de ne ſe pas préſenter au Sacrement de Confirmation ?

Oui ; quand c'eſt par mépris qu'on ne s'y préſente pas.

Ne doit-on pas ſe preſſer de recevoir ce Sacrement ?

On le doit, principalement quand on prévoit que l'occaſion de le recevoir ne reviendra pas de longtems, & peut-être jamais.

A quel âge doit-on recevoir la Confirmation ?

On la donne ordinairement, lorſqu'on commence à avoir l'uſage de la raiſon.

Lorſque la Confirmation donne le Saint-Eſprit ; donne-t-elle la même grace que les Apôtres reçûrent au jour de la Pentecôte ?

Oui, elle donne la même grace, mais non pas de la même maniere.

Pourquoi la même grace ?

Parce que le Saint-Eſprit habite dans le Chrétien qui eſt confirmé, comme il habita dans les Apôtres, & qu'il lui donne comme à eux la grace de confeſſer la Foi.

Pourquoi ne recevons-nous pas cette grace de la même maniere ?

Parce que les Apôtres la reçûrent ſous la figure des langues de feu, au lieu qu'elle eſt figurée par le ſaint Chrême à celui qui eſt confirmé.

Peut-on recevoir deux fois la Confirmation ?

Il s'en faut bien garder : ce Sacrement ne ſe peut réiterer.

Que doit faire le Chrétien pour en conſerver la grace ?

Il la doit ſouvent renouveller par le ſouvenir, & en invitant le Saint-Eſprit à demeurer dans ſon cœur.

LEÇON XIX.

Bref exercice pour régler les principales actions du Chrétien durant la journée.

IL le faut faire lire aux enfans, le leur faire bien entendre, & leur en demander compte en la maniere que le Catéchiſte trouvera le plus convenable.

I. Le matin à ſon réveil il faut faire le ſigne de la Croix, en diſant: Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il. *Et dire* : Mon Dieu, je vous donne mon cœur.

II. Etant ſorti du lit, il eſt bon de prendre de l'Eau bénite, & de ſe ſouvenir du Baptême.

III. Etant habillé, il faut ſe mettre à genoux: & il eſt bon que ce ſoit devant quelque dévote Image, qui recueille notre eſprit en Dieu. On dit enſuite :

Mon Dieu, je vous remercie de m'avoir créé & mis au monde, rachèté, fait Chrétien, conſervé la nuit paſſée. Je vous offre toutes les actions que je ferai aujourd'hui. Faites-moi la grace de ne vous point offenſer: je vous la demande au nom de notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Enſuite toute la famille ſe raſſemble pour faire en commun la Priere du matin marquée à la fin de ce Catéchiſme, page 44.

IV. Avant que l'on commence ſon étude ou ſon travail:

Mon Dieu, je vous offre le travail que je

veux faire pour l'amour de vous ; donnez-y, s'il vous plaît, votre bénédiction.

V. Avant le repas :

Benedicite : Dominus. Nos & ea quæ ſumus ſumpturi benedicat dextera Chriſti. In nomine Patris, & Filii, & Spiritûs Sancti. Amen.

Béniſſez : [*C'eſt la demande que l'on fait au Pere de famille, ou à la perſonne la plus digne : à quoi il répond :*) C'eſt au Seigneur qu'il appartient à bénir. *Puis on continuë, en diſant :* Que la main de Jeſus-Chriſt nous béniſſe, nous & la nourriture que nous devons prendre. Au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il.

VI. Après le repas:

Laus Deo, pax vivis, & requies defunctis : Tu autèm Domine miſerere noſtri.

Loüange à Dieu ; paix aux vivans, & repos aux morts, & vous, ô Seigneur, ayez pitié de nous.

Ou bien :

Agimus tibi gratias, Rex omnipotens Deus, pro univerſis beneficiis tuis : qui vivis & regnas in ſæcula ſæculorum. Amen.

Nous vous rendons graces de tous vos bienfaits, ô Dieu Roi tout-puiſſant, qui vivez & regnez aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Ou bien :

Regi ſæculorum immortali, & inviſibili, ſoli Deo, honor & gloria in ſæcula ſæculorum. Amen.

Au Roi des ſiecles immortel & inviſible, au ſeul Dieu honneur & gloire aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

VII. Dès qu'on s'apperçoit d'avoir commis quelque péché, ſur tout ſi l'on craint qu'il ſoit mortel, il faut s'en repentir au fond de ſon

cœur, & dire en s'excitant à la contrition :

Je déteſte, ô mon Dieu, pour l'amour de vous le péché que j'ai commis : je vous en demande pardon par le Sang de notre Seigneur ; & moyennant votre ſainte grace je ne vous offenſerai plus.

VIII. Le ſoir, avant qu'on ſe couche, on doit faire dans la famille la priere du ſoir en commun, comme elle eſt à la fin de ce Catéchiſme.

Il faut examiner ſa conſcience, & rappeller en ſa mémoire toutes les penſées, les paroles, & les actions de la journée. Si l'on reconnoît que l'on a commis quelque péché mortel, il faut s'en repentir avec un cœur vrayment contrit, en s'aidant pour cela de l'Acte de Contrition marqué ci-deſſus. Car celui que la mort ſurprendra en péché mortel, avant qu'il ſe ſoit approché du Sacrement de Pénitence, ou qu'il ſe ſoit au moins bien ſincérement repenti de ſon crime, celui-là ſera éternellement damné.

IX. Enfin, il eſt bon de prendre de l'Eau-bénite, & avant que de s'endormir, faire le Signe de la Croix, & dire :

Jeſus, ſoyez mon Sauveur. Sainte Vierge Mere de Dieu, priez pour moi, maintenant & à l'heure de la mort. Mon Dieu, que je meure en votre grace. *Requieſcant in pace. Amen. C'eſt-à-dire* : Que les ames des fideles qui ſont morts repoſent en paix. Ainſi ſoit-il.

Il eſt bon de ſçavoir ces courtes prieres par cœur, pour prendre l'habitude de prier ; mais dans la ſuite chacun pourra dire ce que Dieu lui inſpirera ; & il faut bien avertir les enfans que la priere ne conſiſte pas tant dans les paroles, que dans la bonne volonté & le ſentiment.

PRIERES
DU MATIN.

✝ Au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit: Ainſi ſoit-il.

Adorons Dieu, & mettons-nous en ſa ſainte préſence.

DIEU éternel & tout-puiſſant, qui nous avez créez à votre image & reſſemblance, & qui nous avez faits capables de vous aimer, & de vous poſſeder éternellement: nous vous adorons en toute humilité comme notre ſouverain Seigneur. Faites-nous la grace de reconnoître votre bonté infinie par l'amour qui vous eſt dû, & par une parfaite obéïſſance à vos ſaints Commandemens.

Remercions Dieu de toutes les graces qu'il nous a faites.

O Mon Dieu, qui avez tout en votre puiſſance, nous reconnoiſſons que nous n'avons rien qui ne vienne de vous. C'eſt pour cela que nous ne ceſſerons de publier vos miſéricordes, & de vous remercier de tous les biens & de toutes les graces que vous nous avez faites: particulierement de ce que nous ſommes dans la vraie Egliſe; & que vous nous avez préſervez durant cette nuit, & pendant notre vie, de tant de mauvais accidens.

Penſons aux péchez auxquels nous ſommes le plus enclins, & prenons une ferme réſolution de n'y plus retomber.

Il faut s'arrêter ici pour penſer à ſes péchez.

Tâchons, par un vrai repentir de nos péchez, d'en obtenir la rémiſſion.

MON Dieu, nous vous demandons très-humblement pardon & miſéricorde par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils: Nous avons regret de vous avoir offenſé, & nous déteſtons nos péchez, parce qu'ils vous déplaiſent, & que vous êtes infiniment bon. Nous promettons, moyennant votre ſainte grace, de n'y plus retomber, d'en éviter les occaſions, d'en faire pénitence, & de mieux vivre à l'avenir.

Offrons-nous à Dieu de tout notre cœur, & prions-le que tout ce que nous ferons ſoit pour ſa gloire.

MON Dieu, nous vous offrons notre corps, notre ame, & tout ce que nous ſommes: & parce que la foibleſſe humaine ne peut rien ſans vous, nous vous prions de nous aider par votre grace, afin que tout ce que nous ferons & ſouffrirons aujourd'hui, ſoit pour votre plus grande gloire, & pour la rémiſſion de nos péchez: par Jeſus-Chriſt Notre Seigneur. Ainſi ſoit-il.

Demandons à Dieu les graces qui nous ſont néceſſaires, pour paſſer ſaintement ce jour, & faiſons la Priere qu'il nous a donnée lui-même.

NOTRE Pere qui êtes dans les Cieux.

1. Que votre Nom ſoit ſanctifié.

2. Que votre Regne arrive.

3. Que votre volonté ſoit faite en la Terre comme au Ciel.

4. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

5. Et nous pardonnez nos offenſes, com-

me nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.

6. Et ne nous induiſez pas en tentation.

7. Mais délivrez-nous du mal. Ainſi ſoit-il.

JE vous ſaluë, Marie, pleine de grace; le Seigneur eſt avec vous. Vous êtes bénie par-deſſus toutes les femmes, & Jeſus le fruit de vos entrailles eſt béni.

Sainte Marie, Mere de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant, & à l'heure de notre mort. Ainſi ſoit-il.

1. JE croi en Dieu le Pere tout-puiſſant, Créateur du Ciel & de la Terre.

2. Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique notre Seigneur.

3. Qui a été conçû du Saint-Eſprit, né de la Vierge Marie.

4. Qui a ſouffert ſous Ponce Pilate, a été crucifié, mort & enſeveli.

5. Eſt deſcendu aux Enfers, le troiſiéme jour eſt reſſuſcité des morts.

6. Eſt monté aux Cieux, eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere tout-puiſſant.

7. D'où il viendra juger les vivans & les morts.

8. Je croi au Saint-Eſprit.

9. La Sainte Egliſe Catholique, la Communion des Saints.

10. La Rémiſſion des péchez.

11. La Réſurrection de la chair.

12. La Vie éternelle. Ainſi ſoit-il.

SEIGNEUR Dieu tout-puiſſant, qui nous avez fait arriver au commencement de cette journée; ſauvez-nous par votre puiſſance, afin que durant ce jour nous ne nous laiſſions aller à aucun péché; mais que toutes nos penſées, nos paroles

& nos actions étant conduites par votre grace, ne tendent qu'à accomplir les regles de votre juſtice : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit, par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Que la Sainte Vierge & tous les Saints intercedent pour nous envers Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, afin que nous obtenions d'être ſecourus & ſauvez par lui.

Que le Seigneur tout-puiſſant établiſſe nos jours & nos actions dans ſa ſainte paix; qu'il nous garde de tout mal; qu'il nous conduiſe à la vie éternelle; & que par ſa miſéricorde les ames des Fidéles qui ſont morts, repoſent en paix. Ainſi ſoit-il.

PRIERES DU SOIR.

✝ Au Nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il.

Demandons l'aſſiſtance du Saint-Eſprit.

ESPRIT Saint, venez en nous, répandez dans nos ames les rayons de votre lumiere, & brûlez nos cœurs par le feu de votre amour.

Mettons-nous en la préſence de Dieu, adorons-le, & le remercions de tous ſes bienfaits.

NOUS vous adorons, ô mon Dieu, qui êtes ici préſent: nous vous louons, aimons, & reconnoiſſons comme Pere de miſéricorde, & comme la ſource de tout bien. Nous vous rendons graces de tout notre cœur, par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils unique, de tous les effets de votre bonté & charité en notre endroit.

Demandons à Dieu les lumieres pour connoître & haïr véritablement nos péchez.

DONNEZ-nous, ô mon Dieu, les lumieres qui nous ſont néceſſaires pour connoître le nombre, la laideur & la grieveté de nos offenſes.

Examinons nos conſciences ſur les fautes que nous avons commiſes aujourd'hui par penſées, paroles, œuvres & omiſſions, en nous arrêtant particulierement aux péchez auſquels nous ſommes le plus enclins.

Il faut s'arrêter ici pour examiner ſa conſcience.

Demandons pardon à Dieu.

MON Dieu, nous vous demandons très-humblement pardon & miſéricorde, par Jeſus-Chriſt votre Fils. Nous avons regret de vous avoir offenſé, & nous déteſtons nos péchez, parce qu'ils vous déplaiſent, & que vous êtes infiniment bon. Nous promettons, moyennant votre ſainte grace, de n'y plus retomber, d'en éviter les occaſions, d'en faire pénitence, & de mieux vivre à l'avenir.

MON Dieu, ne nous traitez pas ſelon nos péchez, & ne nous rendez pas ce que nous avons mérité par nos offenſes; mais au contraire faites paroître ſur nous les effets de votre ineffable miſéricorde. Délivrez-nous des peines que nous avons méritées. Délivrez-nous de tout mal, de tout péché, des embûches du démon, de nos mauvaiſes inclinations, d'une mort imprévûë; & en nous faiſant la grace de nous conduire à une véritable pénitence, faites que nous puiſſions perſévérer dans une bonne vie juſquà la mort.

Confiteor Deo omnipotenti, Beatæ Mariæ ſemper virgini, Beato Michaëli Archangelo, Beato Joanni Baptiſtæ, ſanctis Apoſtolis Petro & Paulo, omnibus Sanctis, & tibi Pater, quia peccavi nimis, cogitatione, verbo & opere, meâ culpâ, meâ culpâ, meâ maximâ culpâ. Ideo precor Bea-

JE me confeſſe à Dieu tout-puiſſant, à la Bienheureuſe Marie toujours vierge, à Saint Michel l'Archange, à Saint Jean-Baptiſte, aux Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, à tous les Saints, & à vous mon Pere, parce que j'ai grandement péché en penſées, paroles & œuvres : par ma faute, par ma faute,

par ma très-grande faute. C'eſt pourquoi je prie la Bienheureuſe Marie toujours vierge, Saint Michel l'Archange, Saint Jean-Baptiſte, les Apôtres Saint Pierre & ſaint Paul, & tous les Saints, & vous, mon Pere, de prier pour moi le Seigneur notre Dieu.

tam Mariam ſemper virginem, Beatum Michaëlem Archangelum, beatum Joannem Baptiſtam, ſanctos Apoſtolos Petrum & Paulum, omnes Sanctos, & te Pater orare pro me ad Dominum Deum noſtrum.

Que le Dieu tout-puiſſant nous faſſe miſéricorde; & que nous ayant pardonné nos péchez, il nous conduiſe à la vie éternelle. Ainſi ſoit-il.

Miſereatur noſtri omnipotens Deus, & dimiſſis peccatis noſtris perducat nos ad vitam æternam. Amen.

Que le Seigneur tout-puiſſant & miſéricordieux nous accorde le pardon, l'abſolution & la rémiſſion de nos péchez. Ainſi ſoit-il.

Indulgentiam, abſolutionem & remiſſionem peccatorum noſtrorum tribuat nobis omnipotens & miſericors Dominus. Amen.

Demandons à Dieu ce qu'il nous a preſcrit lui-même; récitons enſuite la Salutation de l'Ange, & le Symbole des Apôtres avec foi.

Notre Pere qui êtes dans les Cieux, &c. *comme ci-devant*, *page 45.*

Je vous ſalue, Marie, *comme ci-devant*, *page 46.*

Je croi en Dieu, &c. *là même.*

Prions pour Monſeigneur notre Evêque, afin que Dieu le protege & le ſanctifie par ſa grace.

DIEU tout-puiſſant & éternel, ayez pitié de votre ſerviteur, & conduiſez-le par votre bonté dans la voye du ſalut éter-

nel, en lui faiſant vouloir par le don de votre grace ce qui vous eſt agréable, & le lui faiſant accomplir de toutes ſes forces.

Prions pour le Roi, pour Monſeigneur le Dauphin, Madame la Dauphine, Monſeigneur le Duc de Bourgogne, & pour toute la Famille Royale.

SEIGNEUR, ſauvez le Roi, & béniſſez ſa Famille. Conſervez la Maiſon de Saint Louis votre ſerviteur, & faites que ſes enfans ſoient les imitateurs de ſa Foi.

Que chacun en particulier demande à Dieu les graces dont il a beſoin pour le bien ſervir.

SEIGNEUR, brûlez nos cœurs par le feu de votre Saint-Eſprit, afin que nous vous ſervions dans un corps chaſte, & que par la pureté de nos ames, nous vous ſoyons toûjours agréables.

Prions Dieu pour les Ames des Fidéles Trépaſſez.

SEIGNEUR, qui êtes le Créateur & le Rédempteur de tous les Fidéles, accordez aux ames de vos ſerviteurs & ſervantes la rémiſſion de tous leurs péchez, afin qu'elles obtiennent par les humbles prieres de votre Egliſe le pardon qu'elles ont toûjours déſiré. C'eſt ce que nous vous demandons pour elles, ô Jeſus, qui vivez & regnez par tous les ſiécles des ſiécles. Ainſi ſoit-il.

Mettons-nous en l'état auquel nous voudrions être à l'heure de notre mort, puiſque nous ne ſommes pas aſſûrez ſi nous mourrons cette nuit ou non.

MON Dieu, faites que nous nous tenions ſoigneuſement ſur nos gardes, & que nous veillions ſans ceſſe, parce que le démon notre ennemi, tournant à l'entour de nous comme un lion rugiſſant, cherche quelqu'un qu'il puiſſe dévorer comme ſa proye. Donnez-nous, Seigneur, la force de lui réſiſter,

& de demeurer toujours fermes dans votre Foi.

NOus vous prions, mon Dieu, de viſiter cette demeure, & d'en éloigner toutes les embûches du démon notre ennemi. Que vos ſaints Anges y habitent pour nous y conſerver en paix, & que votre bénédiction demeure toujours ſur nous, par Jeſus-Chriſt Notre Seigneur. Ainſi ſoit-il.

QUE le Seigneur tout-puiſſant & miſéricordieux, le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit, nous donne une nuit tranquille & une heureuſe fin : qu'il nous béniſſe, & nous protege toujours. Ainſi ſoit-il.

Sainte Vierge Marie Mere de Dieu, priez pour nous.

Nos Saints Anges, veillez autour de nous.

Tous Saints & Saintes de Dieu, priez pour nous.

FIN.

AVERTISSEMENT.

AU commencement de ce ſecond Catéchiſme, on fera aux enfans un récit en abrégé de l'Hiſtoire Sainte, à peu près ſelon la forme qu'on va mettre ici. Le Curé le pourra étendre, & le diviſer en autant de diſcours ou de Leçons qu'il aviſera par ſa prudence. Mais par toute ſorte de moyens il tâchera de le faire entrer bien avant dans l'eſprit des enfans, en le leur faiſant de la maniere la plus vive & la plus inſinuante, & avec les caracteres les plus marquez & les plus ſenſibles qu'il pourra; en le leur répétant ſouvent, & leur en faiſant répéter tantôt une partie, tantôt une autre, même le faiſant apprendre par cœur à ceux qui auront aſſez de mémoire pour cela: ſe ſouvenant toujours que rien ne s'inſinuë mieux dans les eſ-

prits, & n'y fait plus d'impreſſion que les narrez, & qu'il n'y a rien de meilleur que d'y inſérer la Doctrine, comme Dieu l'a fait faire à Moïſe & aux Evangéliſtes.

ABREGE'
DE L'HISTOIRE SAINTE.
I.
La création du Monde, & celle de l'Homme.

AU commencement & avant tous les ſiécles, de toute éternité, Dieu étoit; & il étoit Pere, Fils, & Saint-Eſprit, un ſeul Dieu en trois Perſonnes, Eſprit bienheureux, & tout-puiſſant. Parce qu'il eſt bienheureux, il n'a beſoin que de lui-même; & parce qu'il eſt tout-puiſſant, de rien il peut créer tout ce qu'il lui plaît. Ainſi rien n'étoit que Dieu, Pere, Fils, & Saint-Eſprit: tout le reſte, que nous voyons & que nous ne voyons pas, n'étoit rien du tout.

Dieu créa donc au commencement le Ciel & la Terre, les choſes viſibles & inviſibles, la créature ſpirituelle & la corporelle, & l'Ange auſſi-bien que l'homme. Dieu commanda, & tout ſortoit du néant à ſa parole. Il n'eut qu'à vouloir, & auſſi-tôt tout fut créé, & chaque choſe rangée à ſa place; la lumiere, le firmament, le ſoleil, la lune, les aſtres, la terre & la mer, les plantes, les animaux, & enfin l'homme.

Il lui plut de faire le monde en ſix jours: à la fin du ſixiéme jour il fit l'homme à ſon image & reſſemblance, en lui créant une ame capable d'intelligence & d'amour; &

il voulut qu'il fût éternellement heureux, s'il s'appliquoit tout entier à connoître & aimer ſon Créateur. En même tems il lui donna la grace de le pouvoir faire ; & le bonheur éternel de l'homme devoit être de poſſéder Dieu qui l'avoit créé. S'il n'eût point péché, il n'eût point connu la mort, & Dieu avoit réſolu de le conſerver immortel en corps & en ame.

II.

La chûte d'Adam, & le Sauveur promis.

DIeu créa pareillement la femme : il appella l'homme Adam, & la femme Eve ; & voulut que tout le genre humain naquît de ce premier mariage. Il mit nos premiers parens dans ſon Paradis ; c'étoit un jardin délicieux : & pour montrer qu'il étoit leur Souverain, il leur donna un commandement, qui fut de ne point manger du fruit d'un certain arbre. Dieu appella cet arbre, l'arbre de la ſcience du bien & du mal : le bien étoit de demeurer ſoumis à Dieu ; & le mal devoit paroître, ſi l'homme déſobéïſſoit au commandement divin. L'homme avoit été créé bon & ſaint ; mais il n'étoit pas pour cela incapable de péché, ni abſolument parfait. Le Démon le tenta : il déſobéït à Dieu, & mangea le fruit défendu. Auſſi-tôt Dieu lui prononça ſon Arrêt de mort ; & par un juſte jugement ſon péché devint le péché de tous ſes enfans ; c'eſt-à-dire, de tous les hommes. Dieu le chaſſa de ſon Paradis, & le mit ſous la puiſ-

ſance du démon parce qu'il s'étoit laiſſé vaincre. Mais en méme-tems, touché de pitié, il lui promit que de ſa raçe il lui naîtroit un Sauveur, par qui l'empire du Demon ſeroit détruit, & l'homme délivré du péché & de la mort : c'eſt le Chriſt ou le Meſſie, qui devoit naître au milieu des tems.

III.

La corruption du Monde & le Déluge.

LEs hommes ainſi corrompus dès leur origine, devenoient plus méchans à meſure qu'ils ſe multiplioient. Caïn l'un des fils d'Adam tua ſon frere Abel le juſte, dont il étoit jaloux ; & ſa poſterité imita ſes crimes. Dieu donna Seth à Adam au lieu d'Abel. La connoiſſance & le ſervice de Dieu ſe conſerva dans la famille de Seth, juſqu'à-ce que cette famille bénite s'étant mélée avec celle de Caïn méchant & maudit, tout le genre humain fut corrompu. Alors Dieu réſolut de noyer tous les hommes par un Déluge univerſel, en réſervant ſeulement Noé avec ſa famille, afin de repeupler de nouveau la terre. Avant que d'envoyer le Déluge, Dieu ordonna à Noé de faire de bois, en forme de coffre, un grand bâtiment, qu'on appella l'Arche ; & il y renferma les hommes avec les animaux qu'il voulut ſauver, de toutes les eſpeces. Les eaux s'élevoient par toute la terre, juſqu'à couvrir les plus hautes montagnes. L'Arche protégée de Dieu voguoit deſſus. Noé en ſortit quand la terre fut deſſechée, & un an après qu'il y étoit entré. La premiere choſe qu'il fit, fut d'élever un Autel, & d'of-

ſrir à Dieu un Sacrifice en action de graces.

IV.

L'ignorance & l'idolâtrie répanduë par toute la terre : la vocation d'Abraham ; les promeſſes & l'alliance.

LA terre ſe repeupla d'hommes & d'animaux ; & toutes les nations ſe formerent des trois enfans de Noé, Sem, Cham, & Japhet. En s'éloignant des commencemens, les hommes oublioient Dieu, qui avoit fait le Ciel & la Terre, & les avoit faits eux-mêmes. On adora les créatures où l'on vit quelque choſe d'excellent, comme les aſtres, le ciel, les hommes extraordinaires ; & l'idolâtrie commençoit à ſe répandre par tout l'Univers. La véritable Religion ne laiſſoit pas de ſe conſerver avec la mémoire de la création du monde. Les hommes ſe la laiſſoient les uns aux autres par tradition, & comme de main en main : mais de peur qu'avec le tems elle ne ſe perdît tout-à-fait parmi tant de corruption, Dieu appella le Patriarche Abraham né de la race de Sem. Il fit alliance avec lui, en lui promettant d'être ſon Dieu & de ſa poſterité, & l'obligeant auſſi à le ſervir lui & ſes deſcendans. La Circonciſion fut établie comme le ſceau de l'alliance. Abraham fut introduit dans la terre de Chanaan, que Dieu lui promit de donner à ſa poſterité. C'eſt celle que nous appellons la Judée, la Paleſtine, ou la Terre Sainte. Dieu y voulut être ſervi par les deſcendans d'Abraham. Pour combler ce Patriarche de ſes graces, il lui pro-

mit de nouveau le Sauveur du monde, qui devoit naître de ſa race, & par lequel toutes les nations de la terre, après s'être long-tems égarées, devoient retourner un jour au vrai Dieu, qui avoit fait le ciel & la terre, les hommes & les animaux.

Dieu confirma ſon alliance, & les promeſſes du Chriſt qui devoit venir, à Iſaac fils d'Abraham, & à Jacob ſon petit-fils. Il donna à Jacob le nom d'Iſraël. Abraham, Iſaac & Jacob vécurent dans la Paleſtine, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ſans y avoir de demeure fixe. Leur vie étoit ſimple & laborieuſe : ils nourriſſoient de grands troupeaux. Dieu béniſſoit leur travail à cauſe qu'ils le ſervoient; & ils étoient reſpectés des Princes & des habitans du païs. Jacob y eut douze enfans, qu'on appelle les douze Patriarches, c'eſt-à-dire, les premiers Peres des Iſraëlites, & la tige de leurs douze tribus. C'eſt de là que ſont ſortis les Iſraëlites; & on les appelle auſſi les Hebreux.

V.

Le peuple de Dieu captif en Egypte, & délivré par Moïſe.

UNe famine univerſelle obligea Jacob à quitter la terre de Chanaan, pour ſe retirer avec ſes enfans dans l'Egypte, qui n'en étoit pas éloignée. Tout abondoit en Egypte par la prévoyance de Joſeph un des fils de Jacob, & celui qu'il aimoit le mieux : mais il croyoit l'avoir perdu, & l'avoit pleuré comme mort il y avoit déja long-tems. Cependant Dieu l'avoit conſervé miraculeuſement;

& Pharaon Roi d'Egypte lui avoit donné tout pouvoir dans ſon Royaume. Jacob reçû en Egypte par ce moyen, s'y établit avec ſa famille ; & là, prêt à expirer, il bénit ſes enfans chacun en particulier. Parmi tous ſes enfans, Juda devoit être le plus célebre. C'étoit du nom de Juda, que la Paleſtine devoit un jour tirer ſon nom, & devenir la Judée. De ce même nom tous les Hebreux devoient auſſi un jour être appellés Juifs. Jacob en le béniſſant lui annonça la gloire de ſa poſtérité, & lui prédit que le Chriſt ſorti de ſa race ſeroit l'attente des peuples.

La famille de Jacob devint un grand peuple ; elle demeura dans la foi des Patriarches, & ſervit le Dieu d'Abraham, d'Iſaac & de Jacob, que l'Egypte plongée dans l'idolâtrie ne connoiſſoit pas. Cependant un autre Pharaon monta ſur le trône, & ne ſe ſouvint plus des ſervices de Joſeph. La jalouſie de ce Prince & de ſes ſujets leur fit prendre la réſolution d'exterminer les Hebreux. Dieu les ſauva de leurs mains ſous la conduite de Moïſe, par des prodiges inouis. L'Egypte fut frappée de dix terribles fleaux de Dieu, qu'on appelle les dix plaies de l'Egypte. L'eau des rivieres fut changée en ſang, & les Egyptiens trouvoient à peine dequoi boire ; les grenouilles remplirent leurs maiſons; des moucherons, & des mouches de diverſes ſortes pénétroient par tout, & ne leur laiſſoient aucun repos ; Dieu envoya la mortalité & des ulcères horribles ſur les hommes & ſur les animaux ; la grêle ravagea les moiſſons, dont les reſtes furent dévorés par des ſauterelles qui ſe repandirent ſur la terre ; toute l'Egypte fut couverte de ténebres épaiſſes, on ne ſe connoiſſoit

plus ; enfin Dieu envoya ſon Ange, qui en une nuit fit mourir tous les premiers nés des Egyptiens, depuis le fils du Roi aſſis ſur ſon trône, juſqu'au fils de la ſervante occupée au moulin & dans les ſervices les plus bas de la maiſon. Pharaon à cette fois écouta la voix de Dieu, & laiſſa ſortir les Iſraëlites. La mer rouge s'ouvrit devant eux pour leur faire un paſſage ; & un peu après ils virent floter ſur les eaux le corps de Pharaon & de ſes ſoldats, qui les pourſuivoient. C'eſt qu'ils s'étoient repentis d'avoir obéi à Dieu : Dieu auſſi les fit périr ſans miſéricorde.

VI.

Le peuple dans le déſert : la Loi : l'entrée dans la terre promiſe : Joſué : David : Salomon ; le Temple : le ſchiſme de Jéroboam : la captivité de Babylone : les Prophéties ; l'attente du Chriſt.

Les Iſraëlites errerent quarante ans dans le déſert ; mais Dieu les protégeoit. La Manne tomba du Ciel pour les nourrir ; un rocher frapé par la Verge de Moïſe, leur fournit des eaux en abondance. Dès le commencement Dieu leur parut ſur le Mont de Sinaï, avec une démonſtration étonnante de ſa majeſté & de ſa puiſſance : au milieu des éclairs & des tonnerres il écrivit de ſon doigt les dix Commandemens, qu'on appelle le Décalogue, ſur deux Tables de pierre ; & leur donna la Loi ſous laquelle ils devoient vivre dans la Terre de Chanaan, juſqu'à la venuë du Chriſt.

Le tems étoit arrivé où Dieu avoit réſolu de donner aux Iſraëlites cette Terre promiſe à leurs Peres. Moyſe leur Légiſlateur les mena juſqu'à l'entrée : Joſué les y introduiſit, & la partagea entre les douze Tribus. Dieu enfin ſuſcita David, qui en acheva la conquête : la Royauté fut établie dans ſa famille : Dieu lui promit que le Chriſt ſortiroit de lui. Auſſi David étoit-il de la Tribu de Juda, dont le Meſſie devoit naître ſelon l'oracle de Jacob. David chanta dans ſes Pſeaumes les merveilles du Sauveur, qui devoit venir : il en vit la figure en la perſonne de Salomon ſon fils & ſon ſucceſſeur. Durant le regne de Salomon le Temple fut bâti dans Jéruſalem, & cette ſainte Cité fut la figure de l'Egliſe Chrétienne. Salomon ne fut pas fidéle à Dieu, & auſſi ſon Royaume fut diviſé ſous Roboam ſon fils & ſon ſucceſſeur. Des douze Tribus il y en eut dix qui ſe ſéparérent du Temple & de la famille de David, à qui Dieu avoit donné le Royaume. Jéroboam fut le chef de ces rebelles. C'eſt la figure des Schiſmatiques, & de leurs auteurs qui ſe ſéparent de l'Egliſe. Dieu les rejetta, & le nom en eſt aboli. La Tribu de Juda fut le chef de ceux qui demeurerent fidéles. Mais les Juifs oublierent ſouvent le Dieu de leurs peres, & leurs infidélités leur attirerent divers châtimens. Après les impietés d'Achaz & de Manaſſés Rois de Juda; Dieu appella Nabucodonoſor Roi de Babylone pour punir les ingratitudes de ſon peuple : Jéruſalem fut détruite, le Temple réduit en cendres, & tout le peuple mené captif en Babylone. Mais Dieu ſe ſouvenoit toujours de ſes anciennes

miſéricordes, & des promeſſes qu'il avoit faites à Abraham, Iſaac & Jacob. Ainſi après ſoixante & dix ans de captivité, il ramena ſon peuple diſperſé dans la Terre de ſes peres : Jéruſalem fut réparée, & le Temple rétabli ſur ſes ruines. Cyrus Roi de Perſe fut choiſi de Dieu pour accomplir cet ouvrage. Eſdras & Nehémias y travaillerent ſous les ordres des Rois de Perſe. En ce tems & durant pluſieurs ſiécles, Dieu ne ceſſa d'envoyer ſes Prophétes qui reprenoient le peuple, & fortifioient les ſerviteurs de Dieu dans ſon culte. Enſemble ils prédiſoient le régne éternel & les ſouffrances du Chriſt ; & le peuple de Dieu vivoit dans cette attente.

VII.

La venuë de Jeſus-Chriſt : ſa Prédication : ſa Mort : ſa Réſurrection : ſon Aſcenſion : ſa Toute-puiſſance.

IL y avoit environ quatre mille ans que le monde vivoit dans les ténébres. Dieu n'étoit connu qu'en Judée, & dans le plus petit peuple de l'Univers. L'heure bienheureuſe étant arrivée, où ce Chriſt tant promis devoit venir, Dieu envoya au monde ſon propre fils : le Verbe de Dieu ſe fit homme. La nouvelle de ſa prochaine venuë fut annoncée à Marie, qui dévoit être ſa Mere, & néanmoins toujours Vierge. Elle crut : le Chriſt Fils de Dieu fut conçû dans ſes entrailles. Il nâquit à Béthléem : il fut circoncis & nommé Jeſus, c'eſt-à-dire, Sau-

veur. Il croiſſoit en obéiſſant à Marie ſa mere, & à Joſeph ſon nourricier. A l'âge d'environ trente ans, il fut baptiſé par Saint Jean Baptiſte : il prêcha dans la Judée, & y annonça l'Evangile, c'eſt-à-dire, la bonne nouvelle ; & cette bonne nouvelle, c'eſt la rémiſſion des péchés, & la vie éternelle, à ceux qui croiroient en lui, & vivroient ſelon les préceptes de la Loi nouvelle qu'il prêchoit. Pour jetter les fondemens de ſon Egliſe, il appella ſes douze Apôtres, dont Saint Pierre fut établi le chef par Jeſus-Chriſt même. Cependant la jalouſie des Pontifes, des Phariſiens & des Docteurs de la Loi s'élevoit contre lui à cauſe qu'il reprenoit leurs erreurs & leur hypocriſie. Enfin il fut crucifié ſur le Calvaire, auprès de Jéruſalem, entre deux voleurs. Les Juifs continuerent à l'outrager au milieu de ſon ſupplice ; & comme il eut demandé à boire, on lui préſenta dans une éponge du fiel & du vinaigre. Tout ce qui étoit écrit de lui dans les Pſeaumes & dans les Prophéties fut accompli. Il expira ſur la Croix : ſon Corps fut mis dans un tombeau : ſon ame ſainte deſcendit dans les enfers, où elle délivra les Peres détenus dans ces lieux ſouterrains, & ſe réunit à ſon Corps le troiſiéme jour. Ce jour même Jeſus-Chriſt reſſuſcité ſe fit voir à ſes Diſciples incrédules. Ils voyent, ils touchent ſes playes ; ils y enfoncent leurs doigts & leurs mains ; ils ſont convaincus. Durant l'eſpace de quarante jours Jeſus-Chriſt leur parle, il les inſtruit ; il envoye ſes douze Apôtres par toute la terre, pour y être les fondateurs des Egliſes Chrétiennes, & la ſource de tous les Paſteurs qui

les devoient gouverner juſqu'à la fin du monde : enfin, après leur avoir promis d'être toujours avec eux juſqu'à la fin des ſiécles, il monte aux cieux en leur préſence. Là il eſt aſſis à la droite de ſon Pere, & toute puiſſance lui eſt donnée dans le ciel & dans la terre.

VIII.

Deſcente du Saint-Eſprit, & l'établiſſement de l'Egliſe.

CInquante jours après Pâque, & le jour de la Pentecôte, il envoya le Saint-Eſprit qu'il avoit promis. Les Apôtres remplis de force prêchent par tout l'univers Jeſus-Chriſt reſſuſcité, & la rémiſſion des péchés en ſon nom & par ſon Sang. En peu de tems ils rempliſſent tout l'univers de l'Evangile, & répandent leur ſang pour en confirmer la vérité. L'Empereur Neron, le plus infâme & le plus cruel de tous les Princes, fut le premier perſécuteur de l'Egliſe; & il fit mourir à Rome les Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul. Auſſi-tôt après cette premiere perſécution la guerre commença contre les Juifs qui avoient excité l'Empire Romain contre les Saints, & avoient livré les Apôtres aux Empereurs. A ce coup Jéruſalem périt ſans reſſource, le Temple fut conſumé par le feu, les Juifs périrent par le glaive. Alors ils reſſentirent l'effet du cri qu'ils avoient fait contre le Sauveur: *Son Sang ſoit ſur nous, & ſur nos enfans.* La vengeance de Dieu les pourſuit,

& par tout ils ſont captifs & vagabonds. Cependant le monde corrompu par l'idolâtrie & par toute ſorte de vices, apprend une vie nouvelle. L'Egliſe perſécutée durant trois cens ans, ſouffre ſans murmurer les dernieres extrémités ; & tout l'univers s'unit en vain pour la détruire. La ſainteté de ſes enfans, & la conſtance de ſes Martyrs édifie & convertit tous les peuples. Au tems que Dieu avoit réſolu de lui donner du repos*, il ſuſcita Conſtantin Empereur Romain ſon ſerviteur, qui embraſſa publiquement le Chriſtianiſme. Les Rois de la Terre devinrent les enfans & les défenſeurs de l'Egliſe ; & ſelon les anciennes Prophéties, elle s'établit par toute la terre. Les héréſies prédites par Jeſus-Chriſt & par les Apôtres s'élevent : tous les Myſteres de la Foi ſont attaqués les uns après les autres : la Foi ne fait que s'affermir, & s'éclaircir davantage. Par la ſaine doctrine & par l'adminiſtration des ſaints Sacremens, l'Egliſe produit toujours des Saints, qu'elle tient cachés dans ſon ſein. Tous les ſiécles ſont illuſtrés par l'exemple de quelque ſainteté plus éclatante. Parmi beaucoup de tentations & de périls, les Chrétiens attendent la réſurrection générale, & le jour où Jeſus-Chriſt reviendra dans ſa majeſté juger les vivans & les morts.

Pour imprimer ce recit dans l'eſprit des enfans, il eſt bon de leur faire retenir les noms de ceux dont Dieu s'eſt principalement ſervi, parce que l'expérience fait voir que la ſuite de l'Hiſtoire Sainte, comme attachée à ſes noms, ſe conſerve mieux dans la mémoire. On pourra donc faire ces demandes, ou d'autres ſemblables.

QUi eſt le Créateur du Ciel & de la Terre ?

Dieu éternel, Pere, Fils, & Saint-Eſprit, un ſeul Dieu en trois perſonnes.

Quel eſt le premier homme que Dieu a créé ?

C'eſt Adam ?

Et la première femme ?

C'eſt Eve.

Sont-ce là nos premiers parens ?

Oui, Adam & Eve ſont nos premiers parens.

Qu'en avons-nous hérité ?

Le péché & la mort.

Quel eſt le premier de tous les juſtes, qui eſt mort dans la grace ?

C'eſt Abel, que ſon frere Caïn tua par jalouſie.

Quel autre enfant Dieu donna-t-il à Adam à la place d'Abel ?

Il lui donna Seth, dans la famille duquel le ſervice de Dieu ſe conſerva.

Comment eſt-ce que Dieu punit la corruption univerſelle du monde ?

En envoyant le déluge.

Eſt-ce qu'il n'y avoit point de juſte ſur la terre ?

Il y avoit le juſte Noé.

Quelle grace Dieu lui fit-il ?

De le conſerver dans l'Arche contre le déluge, lui & ſa famille.

Par qui fut repeuplé le monde ?

Par les trois enfans de Noé, qui ſont Sem, Cham & Japhet.

Avec qui Dieu a-t-il commencé ſon alliance ?

Avec Abraham.

De qui étoit-il deſcendu ?

De Sem.

Qui appellez-vous les Patriarches ?

Abraham, Iſaac ſon fils, Jacob fils d'Iſaac, & ſes douze enfans.

Quel autre nom a Jacob ?

Il s'appelle auſſi Iſraël : & c'eſt de lui que ſont ſortis les Iſraëlites, c'eſt-à-dire, le peuple de Dieu.

D'où ſont ſortis les douze Tribus d'Iſraël ?

De ces douze enfans de Jacob.

Qui eſt celui de ces douze enfant de Jacob dont Jeſus-Chriſt devoit naître ?

De Juda.

Où eſt-ce que les Iſraëlites furent captifs dans le commencement ?

En Egypte, où leurs Peres s'étoient réfugiés dans une famine univerſelle.

De qui Dieu ſe ſervit-il pour les délivrer de cette ſervitude ?

De Moïſe.

Par qui Dieu a-t-il donné la Loi aux anciens Hébreux ?

Par le même Moïſe.

Qui les a introduit dans la Terre promiſe ?

C'eſt Joſué.

Qui a achevé la conquête de cette Terre ?

Le Roi David.

De quelle Tribu étoit-il ?

De celle de Juda.

Quelle promeſſe particuliere reçut-il de Dieu ?

Que le Chriſt ou le Meſſie ſortiroit de ſa race.

Qui a bâti le Temple de Jéruſalem ?

Salomon fils de David, un des ancêtres de Jeſus-Chriſt.

Que nous figure le Temple ?

L'Egliſe Catholique, où Dieu veut être ſervi.

Sous quel Roi eſt-ce que dix Tribus ſe ſéparérent du Temple ?

Sous Roboam fils de Salomon.

Qui fut l'auteur de ce ſchiſme ?

Jéroboam, dont le nom eſt infâme dans toute la poſtérité.

Que nous figure cela ?

Les Héréſies & les Schiſmes.

Quelle Tribu fut le Chef de ceux qui demeurerent fidéles ?

C'eſt la Tribu de Juda, dont le Chriſt devoit ſortir.

Etoit-il attendu par le peuple Juif ?

Oui; il étoit attendu, & il étoit prédit par Moïſe, par David dans ſes Pſeaumes, & par les Prophétes.

Quand eſt-ce que Jeſus-Chriſt eſt venu ?

Environ l'an quatre mille du monde.

De qui eſt-il fils ?

Il eſt fils de Dieu dans l'éternité, & de la Vierge Marie dans le tems.

Qui ſont ceux qu'il a appellés pour établir ſon Egliſe ?

Les douze Apôtres.

Qui eſt le premier des douze Apôtres ?

C'eſt ſaint Pierre.

Qui lui a donné cette primauté ?

Jeſus-Chriſt même.

D'où ſont venus tous les Evêques, & tous les Paſteurs de l'Egliſe ?

Des douze Apôtres.

Qui eſt le premier perſécuteur de l'Egliſe ?

C'eſt Neron le plus cruel & le plus infâme de tous les Princes.

Par qui commença-t-il la perſécution ?

Par les Apôtres Saint Pierre & Saint Paul.

Où leur fit-il ſouffrir le Martyre ?

A Rome même.

Qui eſt le premier Prince, qui ait fait publiquement profeſſion du Chriſtianiſme?

C'eſt l'Empereur Conſtantin.

Le Curé ou le Catéchiſte pourra ici raconter la converſion de Conſtantin: la Croix qui lui apparut dans le Ciel avec ces paroles, En celle-ci tu vaincras. *La victoire qui s'en enſuivit: & comme la Religion Chrétienne fut embraſſée & exaltée par cet Empereur.*

Il pourra auſſi raconter ſuccinctement & à diverſes repriſes, pour ne point trop charger en une fois la mémoire des enfans, que le premier Evêque qui a prêché l'Evangile en ces païs, a été ſaint Denis, envoyé par le Pape qui étoit alors: que ſaint Denis confirma l'Evangile par ſon martyre: que c'eſt de-là qu'eſt venuë une longue ſuite d'Evêques, par la grace de Dieu tous Catholiques: que la Nation des François étant entrée dans ces païs, Clovis un de ſes Rois gagna une grande bataille, en invoquant Jeſus-Chriſt: qu'il fut baptiſé par ſaint Remi Archevêque de Reims, avec tous les François: qu'il ſe fit à leur converſion une infinité de miracles, par où la Foi Catholique fut tellement affermie, que depuis ce tems elle n'a jamais été altérée, & que depuis douze cens ans nos Rois & tout ce Royaume a toujours été Catholique, uni à l'Egliſe Romaine, & au ſucceſſeur de Saint Pierre.

Que le Catéchiſte ne croye pas avoir perdu ſon tems, en imprimant ces choſes dans l'eſprit des enfans: car par ce moyen il leur donne une idée générale de la Religion, & les attache au corps de l'Egliſe Catholique.

PREMIERE PARTIE
DE LA DOCTRINE
CHRETIENNE,

Qui contient une Inſtruction générale, & les premiers Principes de la Religion.

LEÇON I.

De la Doctrine Chrétienne en général, & de la connoiſſance de Dieu.

R*Epréſenter Jeſus-Chriſt enfant au milieu des Docteurs*, comme ci-deſſus I. Cat. Leçon I. *Ou Jeſus-Chriſt enſeignant ſur la montagne, ou ſur la nacelle de Pierre, & l'attention de tout le peuple. Ou les miracles dont il a confirmé ſa Doctrine.*

E*Tes-vous Chrétien ?*
Oui je ſuis Chrétien par la grace de Dieu.

Pourquoi dites-vous par la grace, de Dieu ?

Parce que c'eſt un don de Dieu, & le plus grand de tous les dons, d'être Chrétien.

Qui appellez-vous Chrétien?

Celui qui eſt baptiſé, & qui croit & confeſſe la doctrine chrétienne.

Qu'apellez-vous la Doctrine Chrétienne ?

Celle que Jeſus-Chriſt a enſeignée.

Comment eſt-ce qu'on apprend la Doctrine Chrétienne ?

Par le Catéchiſme.

Que veut dire ce mot, Catéchiſme ?

Il veut dire Inſtruction.

De qui faut-il recevoir cette inſtruction ?

De l'Egliſe & de ſes Paſteurs.

Que nous apprend la Doctrine Chrétienne ?

Elle nous apprend pourquoi Dieu nous a mis au monde.

Pourquoi Dieu nous a-t-il mis au monde ?

Pour le connoître, l'aimer, le ſervir, & par ce moyen obtenir la vie éternelle.

Qu'eſt-ce que Dieu ?

C'eſt le Créateur du ciel & de la terre, & le Seigneur univerſel de toutes choſes.

Faites-nous connoître un peu plus en particulier ce que vous croyez de Dieu :

Dieu eſt un eſprit infini, éternel, incompréhenſible, qui eſt par tout, qui voit tout, qui peut tout, qui a fait toutes choſes de rien, qui gouverne tout par ſa ſageſſe.

Dites tout cela en un mot ?

Dieu eſt parfait.

Qu'entendez-vous par ce mot ?

Tout ce qu'on peut concevoir de perfection eſt en Dieu, & infiniment au-de-là : rien ne lui manque.

Qu'entendez-vous quand vous dites que Dieu eſt eſprit ?

Qu'il eſt une raiſon, une intelligence, qui ne peut être ni vûë de nos yeux, ni touchée de nos mains, ni apperçûë par aucun de nos ſens, mais ſeulement conçûë par notre eſprit.

Mais notre eſprit peut-il comprendre Dieu ?

Non : Dieu eſt incompréhenſible.

Dieu a-t-il un corps ?

Dieu n'a ni corps, ni forme ou figure humaine, ni corporelle.

Pourquoi donc parle-t-on ſi ſouvent des mains de Dieu, de ſes yeux, & ainſi du reſte ?

Par ſes yeux, on ſignifie qu'il voit tout; par ſes mains, qu'il fait tout; par ſes bras on entend ſa grande puiſſance : & on exprime comme on peut ſa grandeur, en mettant toutes les créatures à ſes pieds.

Qu'entendez-vous en diſant que Dieu eſt par tout ?

Qu'il eſt au ciel, en la terre, & en tout lieu.

Dieu eſt-il en nous ?

Il eſt en nous : & c'eſt lui qui continuellement nous donne l'être & la vie.

Qu'entendez-vous en diſant que Dieu voit tout ?

Qu'il voit tout enſemble, le paſſé, le préſent, & l'avenir, & juſqu'à nos plus ſecrettes penſées.

Qu'entendez-vous en diſant que Dieu peut tout ?

Qu'il peut tout ce qu'il lui plaît; qu'il fait tout ſans aucune peine, par ſa ſeule volonté.

Qu'entendez-vous en diſant que Dieu gouverne tout ?

Qu'il n'arrive rien que ce qu'il ordonne, ou ce qu'il permet.

Par où connoiſſez-vous Dieu ?

Par la beauté de ſes ouvrages, par l'ordre du monde, & par ſa lumiere qu'il a miſe en nous.

Dieu a-t-il fait toutes les créatures ?

Oui : il les a fait toutes, juſqu'à un ver de terre.

Comment pouvez-vous croire qu'il a fait de ſi viles créatures ?

Parce que ſa puiſſance & ſa ſageſſe y reluiſent, autant & plus quelquefois que dans celles que nous admirons le plus.

Dieu a-t-il fait le péché ?

A Dieu ne plaiſe : Dieu n'a pas fait le péché ; mais il le permet ſeulement.

Pourquoi Dieu permet-il le péché ?

Pour en tirer un plus grand bien.

Leçon II.

De la création de l'Ange & de l'Homme.

R*Aconter l'œuvre des ſix jours.* (Gen. 1.) *Ou en particulier, la création de l'homme.* (Gen. I. 26. II. 7. 8. &c.)

Quelles ſont les plus parfaites créatures de Dieu ?

C'eſt l'Ange & l'Homme.

N'y a-t-il pas de bons & de mauvais Anges ?

Oui : il y a de bons & de mauvais Anges.

Qui appellez-vous les bons Anges ?

Ceux qui ont perſévéré dans le bien.

Et les mauvais Anges, qui ſont-ils ?

Ceux qui n'ont pas perſévéré dans le bien.

Comment les appellez-vous ?

Les Démons, les Diables, les malins Eſprits, les Anges de ténébres, dont Satan eſt le chef.

Dieu eſt-il le Créateur des mauvais Anges comme des bons ?

Dieu en eſt le Créateur ; mais il ne les a pas fait mauvais.

Dieu les avoit-il créés bons & ſaints comme les autres ?

Oui : Dieu les avoit créés bons & ſaints comme les autres.

Qui eſt-ce qui les a fait mauvais ?

C'eſt eux-mêmes qui ſe ſont fait mauvais par leur péché.

D'où vient qu'ils tentent les hommes, & qu'ils les induiſent au mal ?

Parce qu'ils ſont mauvais, & jaloux du bonheur qui nous eſt promis.

Dieu a-t-il fait le corps de l'homme auſſi-bien que ſon ame ?

Oui : Dieu a également fait l'un & l'autre.

De quoi a-t-il formé le corps du premier homme ?

De terre, ou plutôt de boüe.

Et ſon ame l'a-t-il auſſi formée de terre ?

Non : il l'a créée par ſa toute-puiſſance.

Et crée-t-il de même nos ames ?

Oui : il les crée, & les unit au corps humain, toutes les fois qu'il forme un homme.

Comment appellez-vous l'ame de l'homme ?

Je l'appelle ame raiſonnable.

Pourquoi l'appellez-vous raiſonnable ?

Parce qu'elle eſt capable de raiſon.

En quoi connoiſſez-vous que l'homme eſt capable de raiſon ?

Parce qu'il rend raiſon de ce qu'il fait, & ſçait pourquoi il le fait.

Donnez-en un exemple ?

Par exemple, je ſçai que je viens au Catéchiſme pour apprendre ma Religion, & pour être éternellement bienheureux en la pratiquant.

En quoi conſiſte l'excellence de l'ame de l'Homme ?

En ce que Dieu l'a faite à ſon image & reſſemblance.

En quoi eſt-ce que l'ame eſt faite à l'image & reſſemblance de Dieu ?

En ce qu'elle peut le connoître & l'aimer, & par ce moyen être comme lui éternellement bienheureuſe.

L'Ange & l'Homme n'ont-ils pas le libre arbitre ?

Oüi : l'Ange & l'Homme ont le libre arbitre.

Qu'appellez-vous libre arbitre ?

La liberté du choix qui nous eſt donnée, en ce que nous pouvons faire & ne faire pas, comme il nous plaît, les choſes que nous faiſons.

Donnez-nous en quelque exemple ?

Par exemple, je puis parler ou me taire, marcher ou ne marcher pas : & ainſi du reſte.

Pouvez-vous faire de même ce qui regarde le ſalut ?

Oüi : je le puis, mais avec la grace de Dieu.

Que ſentez-vous donc de principal en vous-même ?

Deux choſes principales : connoître, ou entendre ; & vouloir, ou me porter à ce qu'il me plaît.

Quel uſage devez-vous faire de ces deux choſes ?

Les rapporter à Dieu, c'eſt-à-dire, le connoître & l'aimer.

Pourquoi les devez-vous rapporter à Dieu?

Parce que Dieu me les a données pour cette fin.

Qui vous a donc donné votre intelligence ou votre entendement?

C'eſt Dieu.

Qui vous a donné la liberté par laquelle vous choiſiſſez ce que vous voulez?

C'eſt Dieu.

Quel uſage en devez-vous faire?

Les lui conſacrer.

Comment appellez-vous nos premiers parens?

Adam & Eve.

Pourquoi Dieu a-t-il voulu que tous les hommes ſortiſſent d'un ſeul mariage?

Pour établir l'union, & une eſpéce de parenté entre tous les hommes.

LEÇON III.

De la chute de l'homme.

LA tentation d'Adam, ſa déſobéiſſance, le châtiment: le Chérubin tournant ſon glaive enflammé pour empêcher le retour à l'arbre de la vie. (Gen. III.)

Dieu avoit-il fait le premier homme bon & ſaint?

Oui: Dieu l'avoit fait bon & ſaint.

Et nous, ſommes-nous auſſi bons & ſaints, en venant au monde?

Non, nous ſommes mauvais & pécheurs.

Eſt-ce Dieu qui nous a fait mauvais ?

A Dieu ne plaiſe : Dieu ne fait rien qui ne ſoit bon.

Comment donc naiſſons-nous pécheurs ?

C'eſt par le péché de notre premier pere.

Comment eſt-ce que nous ſommes pécheurs par le péché de notre premier pere ?

Il ne faut pas demander comment : il ſuffit que Dieu nous l'ait révélé.

Comment appellez-vous ce péché que nous apportons en naiſſant ?

On l'appelle péché originel, c'eſt-à-dire péché qu'on apporte dès ſon origine, ou dès ſa naiſſance.

Quel a été le péché d'Adam ?

C'eſt d'avoir mangé du fruit défendu.

Ce fruit étoit-il mauvais ?

Non : Dieu ne fait rien de mauvais.

Pourquoi donc Dieu l'avoit-il défendu à l'homme ?

Pour éprouver ſon obéiſſance.

Qui eſt-ce qui porta l'homme à deſobéir à Dieu ?

C'eſt le Démon qui le tenta.

Qu'appellez-vous tenter l'homme ?

Le porter au mal.

L'homme n'a donc pas péché, puiſque c'eſt le Démon qui l'a porté à mal faire ?

Il a griévement péché, parce qu'avec la grace de Dieu il pouvoit réſiſter à la tentation du malin eſprit.

Leçon IV.

Des effets du péché d'Adam.

Adam ſurpris dans ſon crime : il n'oſe paroître devant Dieu : le remors de ſa

conſcience : la honte de ſa nudité : ſon travail, & ſes miſeres : & la corruption du genre humain. | Gen. III. 7. 8. 9. 10. 11. 16. 17. 18. 19. IV. VI.]

Quels effets reſſentons-nous du péché d'Adam ?

De très malheureux effets dans le corps & dans l'ame.

Quels effets en reſſentons-nous dans le corps ?

La mort & toutes ſes ſuites ; comme ſont les maladies, & toutes les incommodités de la vie.

L'homme eût-il été immortel, s'il n'eût point péché ?

Oui : ſans le péché Adam tous les hommes auroient été immortels dans le corps comme dans l'ame.

Comment le corps auroit-il été immortel ?

Par un don particulier de Dieu.

Quels effets du péché reſſentons-nous dans nos ames ?

Deux malheureux effets ; l'ignorance, & la convoitiſe ou concupiſcence.

En quoi conſiſte notre ignorance ?

Principalement en ce que nous avons perdu la connoiſſance de Dieu, & de nous mêmes.

A quoi voyez-vous que l'homme a perdu la connoiſſance de Dieu ?

Je le vois principalement par l'idolâtrie, qui avant la venuë de Jeſus-Chriſt occupoit preſque tout le genre humain.

Qu'eſt-ce que l'idolâtrie ?

C'eſt adorer la créature au lieu du Créateur.

Pourquoi dites-vous que l'idolâtrie occupoit preſque tout le genre humain ?

Parce qu'il n'y avoit que le peuple Juif qui connût Dieu.

Le peuple Juif étoit-il fort étendu ?

Il étoit renfermé dans un fort petit païs.

Et ce peuple étoit-il tout-à-fait pur d'idolâtrie ?

Il y étoit très-enclin, & y retomboit ſouvent.

Pourquoi dîtes-vous que l'homme ne ſe connoît pas lui-même ?

Parce qu'il ne ſonge pas qu'il ait rien au-deſſus des bêtes, mettant toutes ſes penſées dans ſon corps.

Qu'appellez-vous la concupiſcence, ou la convoitiſe ?

C'eſt l'inclination au mal.

Sommes-nous enclins au mal ?

Oui, nous ſommes enclins au mal.

Comment ?

En ce que nous ſommes portés à nous attacher aux plaiſirs ſenſibles, & à nous aimer nous-mêmes plus que Dieu.

Leçon V.

De la réparation du genre humain, & du Rédempteur.

R*Aconter ſommairement comment Jeſus-Chriſt a été promis à Adam, à Abraham, & aux Patriarches, à Moïſe, à David, à Salomon, & aux Prophetes.* Voyez ci-deſſus au com. de ce Catéch.

Que

Que méritoient les hommes par le péché originel ?

Ils méritoient tous la mort éternelle.

Comment Dieu les en a-t-il délivrés ?

Par une pure miſéricorde.

De quel moyen s'eſt-il ſervi pour les en délivrer ?

C'eſt en leur donnant un Sauveur & un Rédempteur.

Quel eſt-il ?

C'eſt Jeſus-Chriſt.

Pourquoi eſt-il appellé Sauveur ?

Parce qu'il nous ſauve de nos péchés.

Et le mot de Rédempteur, que veut-il dire ?

Il veut dire celui qui rachete, comme quand on rachete des eſclaves.

Jeſus-Chriſt a-t-il toujours été connu ?

Oui, dès l'origine du monde.

Les Juifs l'attendoient-ils ?

Oui : ils l'attendoient ſous le nom de Chriſt ou de Meſſie.

Les Juifs ne l'attendent-ils pas encore ?

Oui : ils l'attendent encore, tant ils ſont aveugles.

LEÇON VI.

De ce qu'il faut faire pour être ſauvé ; & des trois vertus Théologales.

I*Nſtruction ſur la liaiſon qui doit être entre les vertus ; & en rapporter des exemples, En Abraham : de ſa foi, lorſqu'il ſortit de ſon païs à la voix de Dieu*, (Gen. X !.) &

qu'il crut qu'il lui donneroit de Sara ſa femme vieille & ſtérile une longue poſtérité. (Gen. XV. 1. &c. juſqu'au 7.) *De ſon eſpérance, lorſqu'il s'appuya ſur la promeſſe de Dieu, qui l'aſſura qu'il ſeroit ſon protecteur & ſa grande récompenſe.* (Gen. XV. 1.) *De ſa charité, lorſqu'il voulut immoler pour l'amour de Dieu ſon fils Iſaac.* (Gen. XXII.)

N'avons-nous rien à faire pour être ſauvés par Jeſus-Chriſt?

Ce ſeroit une impieté de le croire.

Que faut-il faire pour être ſauvé par Jeſus-Chriſt?

Il faut croire en lui, & vivre ſelon ſes préceptes & ſes exemples.

Ce n'eſt donc pas lui qui nous ſauve?

C'eſt lui qui nous ſauve, parce qu'il nous mérite lui ſeul la rémiſſion de nos péchés, & la grace de bien faire.

Quelles vertus Jeſus-Chriſt nous ordonne-t-il d'avoir pour être ſauvés?

Il y en a trois, qui ſont particulieres au Chrétien, & auſquelles toutes les autres ſe rapportent.

Nommez-les.

La Foi, l'Eſperance, & la Charité.

Comment les appelle-t-on?

On les appelle, Vertus Théologales, ou Divines.

Qu'appellez-vous Vertus Théologales, ou Divines?

Celles qui ſe portent vers Dieu conſidéré en lui-même, comme vers leur objet principal.

Qu'appellez-vous un objet?

La choſe vers laquelle on ſe porte: com-

me la vûë ſe porte vers la lumiere & les couleurs ; c'eſt ſon objet.

Quel eſt donc l'objet principal des vertus Théologales ?

C'eſt Dieu conſidéré en lui-même.

Montrez comment les trois Vertus Théologales ſe portent vers Dieu.

C'eſt que nous croyons en Dieu par la Foi ; par l'Eſpérance nous eſpérons de le poſſéder ; & nous l'aimons par la Charité.

Qu'eſt-ce que la Foi ?

C'eſt une vertu & un don de Dieu, par lequel nous croyons en lui, & tout ce qu'il a révélé à ſon Egliſe.

Qu'eſt-ce que l'eſpérance ?

C'eſt une vertu & un don de Dieu, par lequel nous attendons la vie éternelle qu'il a promiſe à ſes ſerviteurs.

Qu'eſt-ce que la Charité ?

C'eſt une vertu & un don de Dieu, par lequel nous aimons Dieu ſur toutes choſes, & notre prochain comme nous-mêmes.

Pourquoi dites-vous que ces Vertus ſont des dons de Dieu ?

Parce qu'en effet c'eſt Dieu qui les donne.

Les autres Vertus, par exemple, la ſobrieté, ne doivent-elles pas auſſi ſe rapporter à Dieu ?

Oui ; mais ce n'eſt pas immédiatement.

Qu'appellez-vous ſe rapporter à Dieu immédiatement ?

C'eſt-à-dire, ſe rapporter à Dieu ſans milieu, & en le conſidérant en lui-même.

Eclairciſſez ceci par quelque exemple.

La ſobrieté, par exemple, eſt une vertu qui nous apprend à nous modérer dans le boire & dans le manger ; & c'eſt-là ſon propre objet.

Et quel eſt le propre objet des Vertus Théologales ?

C'eſt Dieu même ; car c'eſt croire en Dieu, mettre ſon eſpérance en Dieu, aimer Dieu plus que ſoi-même & que toutes choſes.

SECONDE PARTIE

DE LA DOCTRINE CHRÊTIENNE,

Qui contient les inſtructions particulieres ſur chaque Vertu Théologale, & premiérement ſur la Foi.

LEÇON I.

De la Foi, & du Symbole des Apôtres.

E*Xemples : La foi d'Abraham & des Patriarches.* RECIT. *Jeſus-Chriſt envoyant ſes Apôtres*, comme ci-deſſus. I. Cat. Leçon V.

Q*U'eſt-ce que la Foi ?*

C'eſt une Vertu, & un don de Dieu par lequel nous croyons en Dieu, & ce qu'il a révélé à ſon Egliſe.

Où ſont contenuës les choſes principales que Dieu a révélées à ſon Egliſe ?

Dans le Symbole des Apôtres.

Que veut dire ce mot, Symbole *?*

Il veut dire un ſigne, une marque, ou une choſe établie par un commun conſentement.

Pourquoi le Symbole eſt-il un ſigne ou une marque ?

Parce que c'eſt à cette marque qu'on reconnoît le Chrétien, & qu'on le diſtingue d'avec l'infidéle.

Pourquoi attribuez-vous le Symbole aux Apôtres?

Parce qu'il leur eſt attribué par la commune tradition de toutes les Egliſes Chrétiennes.

Combien y a-t-il d'Articles dans le Symbole?

Il y en a douze.

Récitez le Symbole en Latin.

I. *CRedo in Deum, Patrem omnipotentem, Creatorem cœli & terræ,*

II. Et in Jeſum Chriſtum filium ejus unicum Dominum noſtrum,

III. Qui conceptus eſt de Spiritu Sancto, natus ex Mariâ Virgine.

IV. Paſſus ſub Pontio Pilato, crucifixus, mortuus & ſepultus.

V. Deſcendit ad inferos, tertiâ die reſurrexit à mortuis.

VI. Aſcendit ad cœlos, ſedet ad dexteram Dei Patris omnipotentis.

VII. Inde venturus eſt judicare vivos & mortuos.

VIII. Credo in Spiritum Sanctum.

IX. Sanctam Eccleſiam Catholicam, Sanctorum Communionem.

X. Remiſſionem peccatorum.

XI. Carnis reſurrectionem.

XII. Vitam æternam. Amen.

Récitez le Symbole en François.

I. JE croi en Dieu, le Pere tout-puiſſant, Créateur du ciel & de la terre.

II. Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique notre Seigneur.

III. Qui a été conçû du Saint-Eſprit, né de la Vierge Marie.

IV. Qui a ſouffert ſous Ponce Pilate, a été crucifié, mort & enſeveli.

V. Eſt deſcendu aux enfers; le troiſiéme jour, eſt reſſuſcité de mort à vie.

VI. Eſt monté aux Cieux; eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere tout-puiſſant.

VII. D'où il viendra juger les vivans & les morts.

VIII. Je croi au Saint-Eſprit.

IX. La Sainte Egliſe Catholique; la Communion des Saints.

X. La rémiſſion des péchés.

XI. La réſurrection de la chair.

XII. La vie éternelle. Ainſi ſoit-il.

LEÇON II.

Explication des huit premiers Articles du Symbole.

RECIT. *De la création: ou de l'Incarnation de Jeſus après le meſſage de l'Ange à la Sainte Vierge.*

Qu'eſt-ce qui nous eſt enſeigné par les huit premiers Articles du Symbole?

Par ces Articles on nous inſtruit des deux plus grands Myſteres de notre Foi, qui ſont la Sainte Trinité & l'Incarnation.

Qu'eſt-ce que la Sainte Trinité?

C'eſt un ſeul Dieu en trois Perſonnes; Pere, Fils & Saint-Eſprit.

Qu'eſt-ce que Dieu?

Dieu eſt un Eſprit, infini, éternel, incompréhenſible, qui eſt par tout, qui voit tout, qui peut tout, qui a fait toutes choſes de rien, & qui gouverne tout par ſa ſageſſe.

Y a-t-il pluſieurs Dieux?

Non: il n'y a qu'un ſeul Dieu.

Combien y a-t-il de Perſonnes en Dieu?

Trois.

Quelles ſont-elles?

Le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit; & c'eſt ce que nous appellons la Sainte Trinité.

Le Pere eſt-il Dieu?

Oüi.

Le Fils eſt-il Dieu?

Oüi.

Le Saint-Eſprit eſt-il Dieu?

Oüi.

Ce ſont donc trois Dieux?

Non: car encore que ce ſoient trois Perſonnes diſtinctes, elles ne ſont pourtant qu'un ſeul Dieu, parce qu'elles n'ont qu'une même Divinité.

Lequel eſt le plus grand, le plus ſage, & le plus puiſſant des trois?

Ils ont la même grandeur, la même ſageſſe, & la même puiſſance.

Le Pere eſt-il plus ancien que le Fils & le Saint-Eſprit?

Non: ils ſont tous trois d'une même éternité; enfin ils ſont égaux en toutes choſes, parce qu'ils ne ſont qu'un ſeul Dieu.

Pourquoi répétez-vous ſi ſouvent ces paroles, Au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit?

Pour nous reſſouvenir que nous avons

été baptiſés au nom des trois Perſonnes Divines, Pere, Fils, & Saint-Eſprit.

Laquelle des trois Perſonnes s'eſt fait homme?

Dieu le Fils, la ſeconde Perſonne.

Le Pere ne s'eſt-il pas fait homme?

Non.

Le Saint-Eſprit ne s'eſt-il pas fait homme?

Non.

Qu'eſt-ce à dire ſe faire homme?

C'eſt prendre un corps & une ame comme nous.

Où le Fils de Dieu a-t-il pris ce corps & cette ame?

Au ſein & dans les entrailles de la bienheureuſe Vierge Marie.

Comment cela s'eſt-il fait?

Par l'opération du Saint-Eſprit, & ſans la connoiſſance d'aucun homme.

Mais Saint Joſeph Epoux de la Vierge, n'eſt-il pas le Pere de Notre Seigneur?

Non: il n'en eſt pas le propre pere; il n'en a été que le gardien & le nourricier.

La Sainte Vierge a donc été toujours Vierge?

Oui: elle a toujours été Vierge, & devant l'enfantement, & dans l'enfantement, & après.

Comment ſe peut-il faire qu'elle ait été mere, & qu'elle ſoit demeurée vierge?

C'eſt par un miracle de la toute-puiſſance de Dieu.

Le Fils de Dieu fait homme, comment s'appelle-t-il?

Il s'appelle Jeſus-Chriſt.

Quel jour a-t-il été conçû au ſein de ſa bienheureuſe mere?

Le jour de l'Annonciation, qu'on appelle vulgairement la Notre-Dame de Mars.

Quand eſt-il né ?

La nuit de Noël.

Que veut dire ce mot, Noël ?

Il eſt tiré d'un mot Latin, qui ſignifie naiſſance, *Natalis*, par corruption Noël.

Quel jour a-t-il été circoncis, & appellé Jeſus ?

Le premier jour de l'an.

Quel jour a-t-il été adoré des Mages ?

Le ſixiéme jour de Janvier, qui pour cela eſt appellé le jour de l'Epiphanie, ou manifeſtation de Notre Seigneur, vulgairement appellé le jour des Rois.

Quel jour a-t-il été préſenté au Temple ?

Le jour de la Chandeleur, auquel ſa ſainte Mere accomplit auſſi la loi de la Purification.

Quel jour eſt-il mort ?

Le Vendredi-Saint.

Comment eſt-il mort ?

Attaché à une Croix.

Quel jour eſt-il reſſuſcité ?

Le jour de Pâque.

Quel jour eſt-il monté au Ciel ?

Le jour de l'Aſcenſion.

Quel jour a-t-il envoyé le Saint-Eſprit à ſon Egliſe ?

Le jour de la Pentecôte.

Quand reviendra-t-il du ciel en terre ?

A la fin du monde pour juger les vivans & les morts.

Pourquoi le Fils de Dieu s'eſt-il fait homme ?

Pour nous racheter de l'Enfer par ſon Sang précieux, & nous ſauver de la mort éternelle par la mort de la Croix.

LEÇON III.

Des quatre derniers Articles du Symbole.

L'*Egliſe aſſemblée & formée le jour de la Pentecôte par la deſcente du Saint-Eſprit, & par la Prédication des Apôtres.* (Act. II.)

Qu'eſt-ce que nous enſeigne le neuviéme Article, Je croi la ſainte Egliſe ?

De croire la ſainte Egliſe Catholique, & la Communion des Saints.

Que veut dire ce mot, Egliſe ?

Il veut dire Aſſemblée.

Et ce mot Catholique, *que veut-il dire ?*

Il veut dire univerſelle.

Pourquoi l'Egliſe eſt-elle appellée univerſelle ?

Parce qu'elle eſt dans tous les tems & dans tous les lieux.

Qu'eſt-ce que l'Egliſe ?

C'eſt l'aſſemblée ou la ſocieté des fidéles.

Qu'eſt-ce qui les unit au dedans ?

La même Foi.

Qu'eſt-ce qui les unit au dehors ?

La profeſſion d'une même Foi, d'une même Loi, les mêmes Sacremens, le même gouvernement Eccléſiaſtique ſous un même Chef viſible, qui eſt le Pape.

Peut-on être ſauvé hors de l'Egliſe Catholique ?

Non. Ainſi les Juifs, les Payens, les Hérétiques n'auront pas la vie éternelle, s'ils meurent hors de l'Egliſe.

Qu'entendez-vous par la Communion des Saints ?

J'entends principalement la participation qu'ont tous les Fidéles du fruit des bonnes œuvres les uns des autres.

Que nous propoſe le dixiéme Article, La rémiſſion des péchés ?

Que dans l'Egliſe Catholique réſide la Vertu de remettre les péchés ; & qu'elle s'exerce dans le Batême, & au Sacrement de Pénitence.

Que nous propoſe l'onziéme Article, La réſurrection de la chair ?

Qu'à la fin du monde le corps de chaque homme ſera réuni le même à ſon ame.

Que nous propoſe le dernier & douziéme Article, La vie éternelle ?

Qu'après la réſurrection générale les juſtes vivront éternellement en corps & en ame dans la gloire & dans la félicité du Paradis.

Faites un acte de Foi ſur tous les Myſtères du Symbole.

Mon Dieu, je croi tous & chacun de ces Myſtères, parce que vous les avez révélés à votre Egliſe ; & j'aimerois mieux mourir que d'en rejetter aucun.

Quel fruit devons-nous tirer de la connoiſſance des Myſtères de la Trinité, de l'Incarnation, de la Paſſion du Sauveur, & de la vie éternelle ?

I. De ne point paſſer un ſeul jour ſans remercier Dieu de ſes bienfaits. II. De déteſter le péché qui a fait ſouffrir tant de maux à Notre Seigneur pour l'amour de nous. III. D'avoir confiance qu'avec la grace de Notre Seigneur nous parviendrons à la vie éternelle.

Explication plus particuliere du Symbole.

On apprendra aux enfans l'explication contenuë dans les huit Leçons ſuivantes, quand on verra qu'ils ſeront plus intelligens : par exemple, approchant le tems de leur premiere Communion ; & un peu après, dans le tems que le Très-Saint Sacrement les rendra plus attentifs & mieux diſpoſés à entendre.

LEÇON IV.

Explication du I. Article du Symbole, où il eſt parlé du Pere, & de la création.

Recitez le premier Article du Symbole.

Je croi en Dieu le Pere tout-puiſſant, Créateur du Ciel & de la Terre.

Que veut dire ce mot, Je croi ?

Il veut dire qu'on ſe ſoumet à ces vérités de tout ſon cœur, & ſans héſiter.

Eſt-ce comme on croit les autres choſes dont on eſt perſuadé ?

Non : c'eſt croire avec une ferme foi, & plus que ce qu'on voit de ſes yeux.

Pourquoi croit-on de cette ſorte ?

Parce que c'eſt Dieu même qui le dit, & qu'il le faut croire plus que ſes ſens & ſa propre raiſon comme étant la vérité même.

Que ſignifient ces mots, Je croi en Dieu?

Ils ſignifient qu'on ſe porte vers Dieu de tout ſon cœur & de toute ſon affection, auſſi-bien que de tout ſon entendement.

Peut-on croire en autre qu'en Dieu?

Non : parce que Dieu ſeul eſt la premiere & ſouveraine vérité.

Que nous propoſe le premier Article du Symbole?

Ce qui regarde le Pere éternel & la création.

Qu'entendez-vous par ce mot de Dieu?

J'entends un Eſprit infini, éternel, incompréhenſible, qui eſt par tout, qui voit tout, qui peut tout, qui a fait toutes choſes de rien, & qui gouverne tout par ſa ſageſſe; en un mot qui eſt parfait, à qui rien ne manque.

Pourquoi dites-vous que Dieu eſt un Eſprit?

Parce qu'il eſt une raiſon, une intelligence qui n'a ni corps ni figure, qui ne peut être ni vûe de nos yeux, ni touchée de nos mains, ni apperçûë par aucun de nos ſens, mais ſeulement conçûë par notre eſprit.

Pouvons-nous connoître Dieu parfaitement?

Non : il eſt incompréhenſible dans ſa nature, dans ſa perfection, dans ſes conſeils, & dans ſes œuvres.

Qu'entendez-vous par ce mot, Pere?

Que Dieu eſt auteur de toutes choſes.

Et quoi encore?

Qu'il eſt pere de tous les Chrétiens, qu'il adopte pour ſes enfans.

Qu'appellez-vous adopter?

Les choiſir, & les prendre pour ſes enfans par ſa volonté.

Qu'entendez-vous encore par le mot de Pere ?

Que de toute éternité Dieu eſt Pere de ſon Fils unique, qui eſt la ſeconde Perſonne de la Très-Sainte Trinité.

Que veut dire ce mot, Tout-puiſſant ?

On comprend ſous ce mot toutes les perfections de Dieu.

Que ſignifie-t-il particulierement ?

Il ſignifie particulierement que Dieu peut tout ce qu'il lui plaît, ſans peine, & par ſa ſeule volonté.

Pourquoi nous propoſe-t-on en particulier la toute-puiſſance de Dieu ?

Afin que nous vivions entierement dans ſa dépendance.

Pourquoi l'appelle-t-on Créateur ?

arce qu'il a tout tiré du néant.

Qu'eſt-ce qu'on entend par ces mots, Créateur du ciel & de la terre ?

On entend, qu'avec le ciel & la terre Dieu a fait tout ce qu'ils contiennent, c'eſt-à-dire, toutes choſes.

LEÇON V.

Explication des Articles où il eſt parlé de Jeſus-Chriſt & de la Rédemption; & premiérement du II. Article. Et en Jeſus-Chriſt, &c.

R*Ecitez le ſecond Article du Symbole ?*

Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique notre-Seigneur.

Que nous propoſe ce ſecond Article, & les ſuivans juſqu'au huitiéme ?

Ce qu'il faut croire de Jeſus-Chriſt, & de la Rédemption du genre humain.

Pourquoi dit-on, Je croi en Jeſus-Chriſt, *comme on dit*, Je croi en Dieu le Pere?

Parce que le Fils de Dieu, Jeſus-Chriſt, eſt Dieu comme le Pere.

Eſt-ce un autre Dieu que le Pere?

A Dieu ne plaiſe: il n'y a qu'un ſeul Dieu.

Comment donc Jeſus-Chriſt eſt-il Dieu?

Parce qu'il eſt un ſeul Dieu avec le Pere.

Que veut dire ce mot, Jeſus?

Il veut dire Sauveur.

Pourquoi appelle-t-on ainſi Jeſus-Chriſt?

Parce qu'il nous ſauve de nos péchés.

D'où eſt venu le nom de Jeſus?

Il a été apporté du ciel par un Ange.

Et ce mot de Chriſt, *que veut-il dire?*

Il veut dire, *oint*, & c'eſt la même choſe que les anciens Hébreux entendoient par le mot de Meſſie.

Que veut dire le mot de Meſſie?

Il veut dire Chriſt, ou oint.

Pourquoi notre Sauveur eſt-il appellé oint?

Parce qu'on oignoit anciennement les Prêtres ou Sacrificateurs, les Rois & les Prophetes, & que Jeſus-Chriſt étoit tout cela.

Mais Jeſus-Chriſt a-t-il été oint d'une onction corporelle?

Non: cette onction de Jeſus-Chriſt, c'eſt la Divinité qui habite en lui.

Pourquoi Jeſus-Chriſt eſt-il appellé le Fils unique de Dieu?

Parce qu'il eſt le ſeul vrai Fils.

Mais ne ſommes-nous pas auſſi enfans de Dieu?

Nous ſommes enfans de Dieu par adoption, c'eſt-à-dire, par l'élection de Dieu & par ſa grace ; mais Jeſus-Chriſt eſt le ſeul vrai Fils par nature.

Que s'enſuit-il de ce que Jeſus-Chriſt eſt l'unique & vrai Fils de Dieu par nature?

Qu'il eſt de même nature que ſon Pere, & Dieu comme lui.

Comment cela s'enſuit-il ?

Parce que même parmi les hommes, le fils eſt de même nature que ſon pere.

Jeſus-Chriſt eſt-il éternel comme ſon Pere ?

Oui : il eſt éternel comme ſon Pere, puiſqu'il eſt de même nature & un ſeul Dieu avec lui.

N'appelle-t-on pas auſſi le Fils de Dieu du nom de Verbe?

Oui : on l'appelle le Verbe de Dieu, le Verbe éternel.

Que veut dire ce mot de Verbe ?

Il veut dire parole.

Le Fils de Dieu eſt-il la parole de ſon Pere ?

Il eſt ſa parole intérieure, & ſa penſée éternellement ſubſiſtante, & de même nature que lui.

Qu'entendez-vous en diſant que cette parole eſt ſubſiſtante ?

Que c'eſt une Perſonne, comme le Pere eſt une Perſonne.

Pourquoi appellez-vous Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur ?

Parce que comme Dieu il eſt le Seigneur de toutes choſes.

Pourquoi encore ?

Parce qu'en qualité de Sauveur il nous a

acquis par ſon Sang, pour être ſon peuple particulier.

Leçon VI.

Explication du III. Article, Qui a été conçû, &c.

R*Epétez le troiſiéme Article.*

Qui a été conçû du Saint-Eſprit, né de la Vierge Marie.

Que veut dire cet Article?

Que Jeſus-Chriſt, qui eſt le Fils de Dieu de toute éternité, a été fait dans le tems le Fils de Marie.

Cela s'eſt-il fait par changement?

Non: mais la Perſonne du Fils de Dieu, en demeurant toujours ce qu'elle étoit, a élevé à ſoi la nature humaine, & ſe l'eſt unie.

Le Fils de Dieu & le Fils de Marie eſt-ce la même Perſonne?

Oüi: le Fils de Dieu & le Fils de Marie c'eſt la même Perſonne; un ſeul Jeſus-Chriſt vrai Dieu & vrai homme; Dieu parfait & homme parfait.

La Sainte Vierge eſt donc Mere de Dieu?

Oüi: la Sainte Vierge eſt Mere de Dieu.

Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt eſt Dieu parfait?

Parce que toute la divinité eſt en lui.

Pourquoi eſt-il homme parfait?

Parce qu'il a un corps & une ame comme nous, & nous eſt ſemblable en tout, excepté le péché.

Il y a donc deux natures en Jeſus-Chriſt ?

Il y a deux natures en Jeſus-Chriſt, à ſçavoir la nature divine, & la nature humaine.

Comment entendez-vous que ces deux natures ſoient une même Perſonne ?

A peu près comme l'ame raiſonnable & le corps humain, eſt un ſeul homme : ainſi Dieu & l'homme, eſt un ſeul Jeſus-Chriſt.

Comment appellez-vous ce Myſtere ?

Incarnation, ou le Myſtère du Verbe incarné.

Que veut dire ce mot, Incarné ?

Il veut dire, fait chair.

Eſt-ce donc que le Fils de Dieu n'a pris que notre chair ?

Par la chair on entend la nature humaine toute entiere, & auſſi-bien l'ame que le corps.

Jeſus-Chriſt eſt-il vrai fils de Marie ?

Il eſt vrai Fils de Marie, conçû de ſon ſang virginal, & né de ſon ſein béni.

Pourquoi dites-vous que Jeſus-Chriſt a été conçû du Saint-Eſprit ?

Parce que c'eſt par l'opération du Saint-Eſprit que ſon corps a été formé dans les entrailles de Marie toujours vierge.

Marie eſt-elle toujours Vierge ?

Oui, elle eſt toujours Vierge, devant l'enfantement, dans l'enfantement, & après l'enfantement.

Eſt-ce là ce que veut dire cette parole du Symbole, Né de la Vierge Marie ?

Oui : elle veut dire que Marie eſt toujours Vierge ; & la ſainte Egliſe l'a toujours ainſi entendu.

LEÇON VII.

Suite de l'inſtruction ſur la Perſonne de Jeſus-Chriſt, & ſur le Myſtère de la Rédemption, dans le IV. Article du Symbole.

R*Ecitez le quatrième Article du Symbole.*
Qui a ſouffert ſous Ponce Pilate, a été crucifié, mort, & enſeveli.

Que veut dire ce mot, qui a ſouffert ?

Il exprime tous les tourmens que Jeſus-Chriſt a endurés, & ſa Paſſion toute entiere.

Où eſt-ce que Jeſus-Chriſt a ſouffert ?

Dans le Jardin des Olives, où il a été en agonie juſqu'à ſuer du ſang, & entre les mains des ſoldats, qui le prirent, & l'emmenerent comme un criminel.

Où encore ?

Chez Caïphe Souverain Pontife, & chez Anne beaupere de Caïphe : où il fut accuſé, condamné, batu, ſouffleté, couvert de crachats, outragé & maltraité en toutes manieres.

Où encore ?

Chez Ponce Pilate préſident & gouverneur de Judée pour les Romains.

Que ſouffrit-il chez Pilate ?

Il fut accuſé de nouveau, flagellé, couronné d'épines qu'on lui enfonça dans la tête à coups de cannes ; moqué & outragé par toute la compagnie des ſoldats ; pourſuivi à mort, à grands cris, par tout le peuple,

qui lui préféra Barabbas un voleur de grand chemin & un meurtrier ; & enfin condamné à expirer ſur la Croix, encore que le Juge eût reconnu ſon innocence.

Comment fut-il mené au ſupplice ?

En portant ſa Croix ſur ſes épaules au milieu de Jéruſalem.

Où fut-il crucifié ?

Sur le Calvaire, petite montagne auprès de Jéruſalem.

Qu'y eut-il de plus honteux dans ſon ſupplice ?

Qu'il ait été crucifié entre deux voleurs, comme le plus criminel.

A quelle heure fut-il crucifié ?

A la troiſiéme heure du jour, qui comprenoit tout le tems depuis neuf heures du matin juſqu'à midi.

Combien de tems fut-il en Croix ?

Quatre ou cinq heures environ ; après quoi il expira en faiſant un grand cri.

Que lui firent les Juifs pendant qu'il étoit ſur la Croix ?

Ils continuerent à l'outrager & à le traiter indignement, juſqu'à lui préſenter à boire du fiel & du vinaigre.

Pourquoi a-t-il ſouffert ces ſupplices, & la mort même ?

Pour la rémiſſion de nos péchés.

Falloit-il qu'il ſouffrît toutes ces choſes ?

Dieu l'avoit ainſi ordonné, & le Sauveur s'y étoit ſoumis volontairement.

Pourquoi devoit-il mourir ?

Afin de nous délivrer de la mort en la ſouffrant pour nous.

Pourquoi d'une mort violente ?

Afin d'être une victime, dont tout le ſang

fût répandu, comme celui des taureaux & des boucs dans les anciens ſacrifices.

Sa mort eſt donc un ſacrifice ?

Oui : c'eſt un parfait ſacrifice & d'un mérite infini.

Pourquoi d'un mérite infini ?

Parce que la perſonne qui l'offre étant Dieu & homme, elle eſt d'une dignité infinie.

Pourquoi a-t-il choiſi la mort de la Croix ?

Parce que c'étoit la plus ignominieuſe, & celle dont on puniſſoit les plus ſcélerats.

Pourquoi a-t-il ſouffert la peine des plus grands pécheurs ?

Pour effacer nos péchés.

Quel eſt le prix de notre rachat ?

C'eſt le ſang de Jeſus-Chriſt, un prix d'une valeur infinie.

Pourquoi Jeſus-Chriſt a-t-il été enſeveli & mis en terre ?

Pour entrer en toutes manieres dans l'état des morts.

Pourquoi encore ?

Pour montrer qu'il étoit véritablement mort.

Comment fut-il enſeveli ?

Il fut mis dans des linges avec des parfums, au milieu d'un jardin, en un ſepulcre taillé dans le roc, où perſonne n'avoit encore été mis.

Qui lui rendit cet office ?

Joſeph d'Arimathie, qui demanda courageuſement le Corps de Jeſus à Pilate, avec Nicodeme & les Maries.

Que veut dire ce pieux appareil ?

Que le ſepulcre de Jeſus-Chriſt doit faire notre amour & nos délices.

Que devons-nous faire pour honorer la ſepulture de Jeſus-Chriſt ?

Nous enſevelir avec lui dans ſon tombeau, & mourir tout-à-fait au monde.

LEÇON VIII.

Suite de la même inſtruction ſur la perſonne de Jeſus-Chriſt, dans les Articles V. VI. & VII.

D*Ites le cinquiéme Article.*

Eſt deſcendu aux enfers; le troiſiéme jour, eſt reſſuſcité de mort à vie.

Que veut dire cet Article?

Pendant que le corps de Jeſus-Chriſt étoit dans le tombeau, ſon ame ſainte alla délivrer les Peres.

Qui appellez-vous les Peres?

Les Patriarches, les Prophetes, & les autres ſerviteurs de Dieu qui avoient vécu devant la venuë de Jeſus-Chriſt.

Où étoient-ils?

Dans des lieux que l'Ecriture appelle les Enfers, & qu'on appelle vulgairement Limbes.

D'où vient qu'ils n'étoient pas dans le Ciel?

Parce que Jeſus-Chriſt y devoit entrer le premier, & nous en ouvrir l'entrée par ſon Sang.

Quand eſt-ce que Jeſus-Chriſt eſt reſſuſcité?

Le troiſiéme jour, après qu'il eut été mis dans le tombeau.

Quels ont été les témoins de ſa Réſurrection?

Les Apôtres & les autres Diſciples.

Qu'ont-ils fait pour la faire croire au monde?

Ils ont enduré toutes ſortes de tourmens,

& la mort même, pour ſoutenir le témoignage qu'ils ont rendu de la Réſurrection de Notre Seigneur.

Que devons-nous faire pour avoir part à la Réſurrection de Jeſus-Chriſt ?

Nous devons mourir au péché, pour commencer avec Jeſus-Chriſt une vie nouvelle.

Qu'appellez-vous mourir au péché ?

N'en plus commettre.

Et quelle eſt cette vie nouvelle que nous devons commencer ?

Une vie Chrétienne.

Pourquoi appellez-vous la vie Chrétienne une vie nouvelle ?

Parce que l'homme commence premierement à vivre ſelon les ſens ; & qu'après il doit vivre ſelon l'eſprit & ſelon la foi.

Quand eſt-ce qu'il faut commencer cette vie nouvelle ?

C'eſt principalement quand on a été inſtruit par le Catéchiſme des devoirs du Chrétien.

Dites le ſixiéme Article.

Eſt monté aux cieux, eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere tout-puiſſant.

Que veut dire cet Article ?

Que Jeſus-Chriſt monta aux Cieux en préſence de ſes Diſciples, le quarantiéme jour après ſa Réſurrection.

Pourquoi fut-il quarante jours avant que de monter aux Cieux ?

Pour viſiter ſes Diſciples, & les confirmer dans la foi de ſa Réſurrection.

Que veulent dire ces paroles, Que Jeſus-Chriſt eſt aſſis à la droite de Dieu ?

Elles ſignifient, que toute puiſſance a été donnée à Jeſus-Chriſt dans le ciel & dans la terre. (*Mat. XXVIII*, 18.)

A quoi nous oblige ce Myſtere ?

A tranſporter au ciel tous nos deſirs.

Que propoſe le ſeptiéme Article, D'où il viendra juger les vivans & les morts ?

Que Jeſus-Chriſt viendra juger les vivans & les morts.

Que ſignifie cet Article ?

Qu'il deſcendra en grande majeſté pour rendre à chacun ſelon ſes œuvres.

Que veut dire, rendre à chacun ſelon ſes œuvres ?

C'eſt rendre aux bons une récompenſe éternelle, & une peine éternelle aux mauvais.

LEÇON IX.

Du Saint-Eſprit ; & de la ſanctification ou juſtification : ſur les Articles VIII. & IX.

RECIT. *La Deſcente du Saint-Eſprit : l'Egliſe formée : les perſécutions : les héréſies : la victoire de l'Egliſe. Deſcription du Concile des Apôtres,* (Act. XV.) *de celui de Nicée, &c.*

Quel eſt le huitiéme Article ?

Je croi au Saint-Eſprit.

Que veut dire cet Article ?

Qu'on croit au Saint-Eſprit, comme on croit au Pere & au Fils.

Pourquoi croit-on au Saint-Eſprit, comme on croit au Pere & au Fils ?

Parce qu'il eſt un même Dieu avec le Pere & le Fils.

Comment l'appelle-t-on Saint ? eſt-ce comme les créatures ?

Non.

Pourquoi ?

C'eſt que les créatures ſont ſaintes, parce qu'elles ſont ſanctifiées par le Saint-Eſprit; mais le Saint-Eſprit eſt ſaint par lui-même.

Que voulez-vous donc dire en l'appellant Saint ?

Qu'il eſt ſaint par ſa nature, & qu'il nous ſanctifie.

Recitez le neuviéme Article.

La ſainte Egliſe Catholique, la Communion des Saints.

Que remarquez-vous d'abord dans cet Article ?

Qu'il a deux parties : l'une dans ces mots, *Je croi l'Egliſe Catholique*; & l'autre dans ceux-ci, *La Communion des Saints.*

Que veut dire ce mot, Egliſe ?

Aſſemblée, Congrégation, Société.

Et ce mot Catholique, *que veut-il dire ?*

Il veut dire Univerſelle.

Que veut-on dire, quand on dit que l'Egliſe eſt univerſelle ?

Qu'elle eſt dans tous les tems, & dans tous les lieux.

Pourquoi dit-on que l'Egliſe Chrétienne eſt univerſelle ?

Pour marquer la différence qui eſt entre l'Egliſe Chrétienne & l'ancienne ſociété ou Synagogue des Juifs.

En quoi mettez-vous cette différence ?

Je la mets dans les tems & dans les lieux.

Que dites-vous à l'égard des tems ?

Que la Synagogue ou ſociété des Juifs ne devoit durer que juſqu'à Jeſus-Chriſt, & à la prédication de l'Evangile.

Et l'Egliſe Chrétienne ?

Elle doit durer juſqu'à la fin du monde.

Et pour les lieux, qu'en dites-vous ?

Que la ſociété des Juifs étoit renfermée dans un ſeul païs.

Quel étoit ce païs ?

La Judée.

Et l'Egliſe Chrétienne ?

Elle embraſſe tout l'Univers, ſans qu'aucun païs en ſoit exclus.

Dites maintenant en abrégé ce que vous entendez par ces mots, Egliſe Catholique *ou* Univerſelle*?*

Que l'Egliſe Chrétienne eſt dans tous les tems, & dans tous les lieux.

Qu'eſt-ce donc que l'Egliſe Catholique ?

L'aſſemblée ou la ſociété des Fidéles répanduë par toute la terre.

Qu'eſt-ce qui les unit au dedans ?

La même Foi.

Qu'eſt-ce qui les unit au dehors ?

La profeſſion d'une même Foi, d'une même Loi ; les mêmes Sacremens ; le même gouvernement Eccléſiaſtique ſous un même Chef viſible qui eſt le Pape.

Pourquoi dit-on que l'Egliſe eſt Apoſtolique ?

Parce que ſes Evêques ou principaux Paſteurs ont ſuccédé ſans interruption aux Apôtres.

Qu'appellez-vous ſans interruption ?

En s'ordonnant & conſacrant ſucceſſivement les uns les autres, depuis le tems des Apôtres juſqu'à nous, ſans aucune interruption.

Pourquoi cette ſucceſſion ?

Pour tranſmettre ſucceſſivement, & comme de main en main, la doctrine Apoſtolique

depuis le tems des Apôtres juſqu'à la fin du monde.

Pourquoi appelle-t-on l'Egliſe Catholique, Egliſe Romaine ?

Parce que l'Egliſe établie à Rome eſt le Chef & la Mere de toutes les autres Egliſes.

D'où vient que vous lui attribuez cet honneur ?

Parce que là eſt établie la Chaire de Saint Pierre Prince des Apôtres, & des Papes ſes ſucceſſeurs.

Peut-on être ſauvé hors de l'Egliſe Catholique, Apoſtolique, & Romaine ?

Non. Ainſi les Juifs, les Payens, les Hérétiques n'auront pas la vie éternelle, s'ils meurent hors de l'Egliſe.

Pourquoi joignez-vous l'Article IX. Je croi l'Egliſe Catholique, *au VIII.* Je croi au Saint-Eſprit ?

Pour montrer le rapport & la liaiſon de ces deux Articles.

En quoi mettez-vous ce rapport ?

En ce que c'eſt le Saint-Eſprit qui éclaire & qui anime l'Egliſe.

Comment l'éclaire-t-il ?

En lui enſeignant toute vérité.

Comment l'anime-t-il ?

En la rempliſſant de ſes dons & de ſes graces.

Qu'entendez-vous par ces mots, Je croi l'Egliſe ?

J'entends qu'elle eſt toujours, & qu'il faut croire tout ce qu'elle enſeigne.

Pourquoi faut-il croire tout ce qu'elle enſeigne ?

Parce qu'elle eſt illuminée par le Saint-Eſprit.

L'Egliſe Catholique eſt donc infaillible?

Oui : l'Egliſe Catholique eſt infaillible.

Et ceux qui rejettent ſes déciſions?

Ils ſont Hérétiques.

LEÇON X.

Suite de l'Article IX.

EXpliquez la ſeconde partie de cet Article; Je croi la Communion des Saints.

C'eſt-à-dire, que tous les Chrétiens ſont freres, & membres d'un même corps qui eſt l'Egliſe.

Et de là que s'enſuit-il?

Que tous les biens ſpirituels ſont communs entre les Fidéles.

En quoi mettez-vous cette Communion de biens ſpirituels?

En ce que les graces que chacun reçoit, & les bonnes œuvres qu'il fait, profitent à tout le corps, & à chaque membre de l'Egliſe.

D'où vient cela?

C'eſt à cauſe de l'union parfaite de tout le corps, & de tous les membres de l'Egliſe.

Que doit opérer cette union?

Que lorſqu'un membre de l'Egliſe a quelque bien, tous les autres s'en réjouiſſent. (1. *Cor.* XII. 26.)

Et quoi encore?

Que lorſqu'un membre eſt affligé, tous les autres membres y compatiſſent. (*Ibid.*)

Quels vices ſont exclus par cette Communion des Fidéles?

Les inimitiés & les jalouſies.

Que dites-vous donc de ceux qui ſont jaloux de leurs freres Chrétiens ?

Qu'ils péchent contre cet Article du Symbole, *La Communion des Saints.*

Pourquoi les Fidéles ſont-ils appellés Saints ?

Parce qu'ils ſont appellés à la ſainteté, & qu'ils ſont conſacrés à Dieu par le Batême.

Qui ſont ceux à qui ce nom convient particulierement ?

Ce ſont ceux qui dans une foi parfaite menent auſſi une ſainte vie.

L'Egliſe peut-elle priver quelqu'un de la Communion des Saints ?

Oui : elle en peut priver les pécheurs ſcandaleux.

Comment les en prive-t-elle ?

Par l'Excommunication.

Quel eſt l'effet de l'Excommunication ?

D'être ſéparé de l'Egliſe, & *tenu comme un Payen & un Péager*, ainſi que Jeſus-Chriſt l'a dit lui-même. (*Matth. XVIII.* 17.)

Leçon XI.

Suite de l'inſtruction ſur le Saint Eſprit & la Sanctification : dans les Articles X. XI. & XII.

R*Epétez le dixiéme Article.*

Je croi la rémiſſion des péchés.

Que veut dire cet Article.

Que nos péchés nous ſont remis par la grace du Saint-Eſprit.

Comment appellez-vous cette grace de la rémiſſion des péchés ?

On l'appelle Sanctification & Juſtification.

Qu'entendez-vous par ces mots ?

Que de pécheurs nous ſommes faits ſaints & juſtes par la grace de Dieu.

Où nous eſt donnée cette grace ?

Dans le Batême & dans le Sacrement de Pénitence.

Comment nous y eſt-elle donnée ?

Par l'application du mérite de Jeſus-Chriſt.

Pouvons-nous mériter cette grace ?

Non : Dieu nous la donne gratuitement par Jeſus-Chriſt.

Dites l'Article onziéme.

Je croi la réſurrection de la chair.

Que veut dire cet Article ?

Qu'au jour du jugement nous reſſuſciterons avec le même corps.

Pourquoi ?

Pour être éternellement heureux ou malheureux en corps & en ame.

Dites l'Article douziéme.

Je croi la vie éternelle.

Que veut dire cet Article ?

Que ſi nous vivons & mourons chrétiennement, nous vivrons éternellement avec Dieu.

Quelle ſera cette vie ?

De voir Dieu éternellement tel qu'il eſt, & de l'aimer ſans jamais pouvoir le perdre.

Quelle eſt la concluſion de tout le Symbole ?

Que Dieu eſt, & qu'il récompenſe ceux qui le ſervent. (*Hebr. XI. 6.*)

Et ceux qui l'offenſent, & qui meurent dans le péché mortel ?

Leur ſupplice n'aura point de fin.

Peut-on expliquer le bonheur des Saints & le malheur des dannés ?

Non : tout cela eſt inexprimable.

Leçon XII. et derniere.

Où l'on propoſe l'abregé & le ſommaire de toute la Doctrine du Symbole,

Diviſé en cinq Articles.

Notez qu'il ne faut donner cette Leçon aux enfans que lorſqu'ils ſçauront toutes les Leçons précédentes, & qu'on les en ſentira capables.

Article I.

Des trois ouvrages attribués dans le Symbole aux trois Perſonnes Divines.

Qu'avez-vous entendu dans tout le Symbole ?

Qu'on nous y propoſe les trois perſonnes Divines, & l'ouvrage qui eſt attribué à chacune d'elles.

Qu'appellez-vous Perſonne ?

C'eſt une choſe qui vit, qui agit, qui ſubſiſte, comme vous, comme moi, comme les autres perſonnes qui ſont ici.

N'y a-t-il aucune différence ?

Il y a une grande différence.

Quelle eſt-elle ?

En ce que les perſonnes qui ſont ici, ſont pluſieurs hommes ; & que les trois Perſonnes Divines ne ſont qu'un ſeul Dieu.

Pourquoi ne ſont-elles qu'un ſeul Dieu ?

Parce qu'elles n'ont qu'une ſeule & même nature, une ſeule & même eſſence, une ſeule & même Divinité.

Quelle eſt la premiere Perſonne ?

C'eſt le Pere.

Et quel ouvrage lui eſt attribué ?

réation.

Par quelles paroles ?

Je croi en Dieu le Pere tout-puiſſant, créateur du ciel & de la terre.

Quelle eſt la ſeconde Perſonne ?

C'eſt le Fils.

Quel ouvrage a-t-il accompli ?

L'ouvrage de la Rédemption.

Comment l'a-t-il accompli ?

En prenant la nature humaine dans laquelle il a ſatisfait pour nous.

Qu'appellez-vous ſatisfaire pour nous ?

C'eſt porter la peine que nous avions méritée.

Quelle eſt cette peine ?

Souffrir & mourir.

Par où méritions-nous de ſouffrir, & de mourir ?

Par le péché.

Et Jeſus-Chriſt a-t-il porté pour nous cette peina ?

Oui, puiſqu'il a ſouffert, & qu'il eſt mort pour nous.

Dans quel Article du Symbole eſt expliqué cet ouvrage de la Rédemption ?

Dans cet Article, *Et en Jeſus-Chriſt ſon Fils unique*, & dans les ſuivans.

Quelle eſt la troiſiéme Perſonne ?

C'eſt le Saint-Eſprit.

Quel Ouvrage lui eſt attribué ?

La juſtification ou la ſanctification.

Où lui eſt attribué cet ouvrage ?

Dans l'endroit du Symbole, où après avoir crû au Saint-Eſprit, nous confeſſons l'Egliſe

Catholique, la Communion des Saints, la rémiſſion des péchés, & enfin la vie éternelle qui en eſt le fruit.

La rémiſſion des péchés eſt-elle particulierement attribuée au Saint-Eſprit ?

Oui, puiſque notre Seigneur pour donner à ſes Apôtres la grace de remettre les péchés, ſoufla ſur eux, en leur diſant, *Recevez le Saint-Eſprit.* (*Jo. XX.* 22.)

Dites le paſſage entier.

Recevez le Saint-Eſprit : ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur ſeront remis ; & ceux dont vous retiendrez *les péchés*, ils leur ſeront retenus.

Pourquoi met-on ces Articles, La Communion des Saints, la rémiſſion des péchés, & la vie éternelle, *après celui-ci*, Je croi l'Egliſe Catholique ?

Pour montrer qu'il n'y a ni de ſainteté, ni de rémiſſion des péchés, ni par conſéquent de ſalut & de vie éternelle, que dans l'Egliſe Catholique.

Et pourquoi met-on tout cela après avoir crû au Saint-Eſprit ?

Pour montrer que c'eſt le Saint-Eſprit qui aſſemble & qui anime l'Egliſe, où il a mis toutes ces graces.

Et la réſurrection de la chair eſt-elle auſſi parmi les graces que nous recevons dans l'Egliſe par le Saint-Eſprit ?

Oui, la réſurrection pour la vie.

Et les damnés ne reſſuſciteront-ils pas auſſi ?

Oui ; mais leur réſurrection ſera une peine, & non une grace.

D'où viennent donc toutes les graces que vous venez de rapporter ?

Du Saint-Eſprit qui nous les donne dans l'Egliſe Catholique.

Il n'y a donc point de ſalut hors de l'Egliſe ?

Non; il n'y a point de ſalut hors de l'Egliſe.

A l'occaſion de l'Article de la Réſurrection, l'on pourra raconter l'hiſtoire de la Transfiguration de notre Seigneur, & montrer la gloire des corps reſſuſcités : (Matth. XVII. 5. 2. Pet. I. 16.) *ou celle de la Réſurrection & des apparitions qui ſuivirent.*

ARTICLE II.

Que ces trois ouvrages ſont également d'une grandeur infinie.

CES *trois ouvrages de la création, de la rédemption, & de la ſanctification ſont-ils égaux ?*

Oui, ces trois ouvrages ſont égaux.

Pourquoi ?

Parce qu'ils demandent tous trois une vertu infinie.

La création demande-t-elle une vertu infinie ?

Oui : il faut être tout-puiſſant pour être créateur du ciel & de la terre : & c'eſt pourquoi nous diſons, *Je croi en Dieu le Pere tout-puiſſant, créateur du ciel & de la terre.*

Et la rédemption ?

Elle demande auſſi une vertu infinie.

Pourquoi ?

Parce que pour nous racheter du péché, qui eſt un mal infini, il faut un prix qui le ſoit auſſi.

Pourquoi dites-vous que le péché eſt un mal infini ?

Parce que par le péché on offenſe Dieu, dont la majeſté eſt infinie.

Par où eſt-ce que Dieu nous montre que le mal du péché eſt infini ?

En le puniſſant d'un ſupplice infini & éternel.

Et le prix que Jeſus-Chriſt a payé pour nous, eſt-il infini ?

Oui; le prix que Jeſus-Chriſt a payé pour nous eſt infini.

Quel eſt ce prix ?

Son Sang précieux, & le ſacrifice qu'il a offert en la Croix.

Pourquoi ces choſes ſont-elles d'un mérite infini ?

Parce que Jeſus-Chriſt qui les offre eſt d'une dignité infinie, étant Dieu & homme tout enſemble.

Et l'ouvrage de la ſanctification demande-t-il auſſi une vertu infinie ?

Oui, parce qu'il faut être infiniment ſaint, pour donner la ſainteté à tous les Fidéles.

Eſt-ce donc un ſi grand ouvrage que de nous tirer du péché pour nous faire ſaints ?

Oui: nous tirer du péché pour nous faire ſaints, c'eſt un ouvrage en quelque ſorte plus grand, que nous tirer du néant en nous donnant l'être.

En quoi donc connoiſſez-vous l'égalité des trois Perſonnes divines ?

En ce que nous leur attribuons des ouvrages égaux dans le Symbole; & qu'auſſi nous diſons également, *Je croi au Pere, je croi au Fils, & je croi au Saint-Eſprit.*

Dit-on de même, Je croi en l'Egliſe Catholique ?

Non : on dit, *Je croi l'Egliſe Catholique.*

ARTICLE III.

Comment ces trois œuvrages ſont attribués aux trois Perſonnes divines.

N'*Y a-t-il que le Pere qui ſoit Créateur ?*

Le Fils eſt auſſi Créateur.

Et le Saint-Eſprit n'eſt-il pas auſſi Créateur ?

Oui ; le Saint-Eſprit eſt Créateur : en un mot, le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit eſt un ſeul Créateur.

Pourquoi donc attribuez-vous la Création au Pere ?

Parce qu'il eſt la premiere Perſonne de la Très-Sainte Trinité, d'où les deux autres procédent.

Qu'eſt-ce à dire qu'elles en procédent ?

C'eſt-à-dire, qu'elles ont l'etre de lui.

Leur donne-t-il l'être comme aux créatures ?

A Dieu ne plaiſe : il les produit en lui-même de toute éternité, & elles lui ſont égales en toutes choſes.

Pourquoi attribuez-vous la rédemption au Fils ?

Parce qu'il l'a véritablement accomplie ; & qu'il a effectivement ſatisfait pour nous dans ſa nature humaine.

Eſt-ce le Fils ſeul qui a pris la nature humaine ?

Oui ; c'eſt le Fils ſeul.

Le Pere & le Saint-Eſprit n'ont-ils pas pris la nature humaine ?

N'on ; c'eſt le ſeul Fils qui l'a priſe.

Le Saint-Eſprit eſt-il le ſeul ſanctificateur ?

Non ; le Pere eſt auſſi ſanctificateur, & il en eſt de même du Fils.

Pourquoi donc attribuez-vous particulierement la Sanctification au Saint-Eſprit ?

Parce que c'eſt la coutume de l'Ecriture Sainte, d'attribuer au Saint-Eſprit la grace qui nous unit intérieurement à Dieu.

En pourriez-vous dire quelque raiſon ?

C'eſt que le Saint-Eſprit eſt le don commun du Pere & du Fils, & leur éternelle union.

Article IV.

Des proceſſions divines, & de l'incompréhenſibilité des Myſtères.

De *qui procéde le Fils ?*

Du Pere ſeul.

De qui procéde le Saint-Eſprit ?

Du Pere & du Fils.

Le Fils eſt-il fait ou créé ?

A Dieu ne plaiſe.

Et quoi donc ?

Il eſt engendré du Pere ſeul, & de ſa propre ſubſtance.

Le Pere l'a-t-il engendré d'une partie de ſa ſubſtance ?

A Dieu ne plaiſe : Dieu n'a point de parties ; il a engendré ſon Fils de toute ſa ſubſtance ; & il eſt un avec lui.

Le Saint-Eſprit eſt-il fait ou créé ?

A Dieu ne plaiſe.

Eſt-il engendré ?

Non.

Quoi donc ?

L'Ecriture dit ſeulement qu'il procéde, & il n'en faut pas chercher davantage.

Ce Myſtère eſt donc impénétrable ?

Oui.

Et tout le Myſtère de la Trinité ?

Il eſt pareillement impénétrable.

Et celui de l'Incarnation ?

De même.

Pourquoi donc croyons-nous toutes ces choſes ?

Parce que Dieu nous les a révêlées.

Et pourquoi Dieu nous a-t-il obligé à croire des choſes inconcevables ?

Parce qu'il lui a plû d'exercer ainſi notre Foi.

Eſt-ce nous faire tort que de nous obliger à croire des choſes qui ſont au-deſſus de nous ?

Au contraire c'eſt nous faire honneur.

Pourquoi ?

Parce que c'eſt nous élever au-deſſus de nous-mêmes.

Que doit produire en nous la Foi de tant de choſes inconcevables ?

Le deſir de les voir un jour.

Où les verrons-nous ?

Dans le Ciel, lorſque Dieu ſe découvrira clairement à nous.

Que dites-vous de ceux qui s'imaginent pouvoir entendre les ſecrets de Dieu ?

Que ce ſont des inſenſés.

Pourquoi les appellez-vous inſenſés ?

Ils ne ſe connoiſſent pas eux-mêmes ; ils ne ſçavent comment ſont faites les plus petites choſes, une mouche, une fourmi, un épi de blé : & ils veulent pénétrer les ſecrets de Dieu.

ARTICLE V.

Des moyens dont Dieu s'eſt ſervi pour nous révéler la Doctrine Chrétienne : à ſçavoir, l'Ecriture, & la Tradition.

OU ſont compris les Myſtères que Dieu nous a révélés, & toute la Doctrine Chrétienne ?

Dans les Ecritures de l'ancien & du nouveau Teſtament.

Qu'appellez-vous les Ecritures de l'ancien Teſtament ?

Celles qui ont été données à l'ancien peuple Juif.

Quelles ſont-elles ?

Il y a premierement les ouvrages de Moïſe, diviſés en cinq livres; la Geneſe, l'Exode, le Lévitique, les Nombres, & le Deuteronome : & c'eſt par où commence l'Ecriture Sainte.

Que contiennent les Livres de Moïſe ?

La Loi de Dieu, & l'Hiſtoire de ſon peuple depuis la création du monde juſqu'à l'entrée du peuple dans la Terre Sainte.

Qu'y a-t-il enſuite ?

Il y a les Livres d'Hiſtoires, tant de celles qui regardent tout le peuple de Dieu, que de celles qui regardent quelques Saints.

Dites les livres où ſont écrites les Hiſtoires qui regardent tout le Peuple de Dieu.

Le Livre de Joſué, celui des Juges, les quatre Livres des Rois, les deux des Chroniques appellés Paralipomenes, le Livre

d'Eſdras, & celui de Néhémias; & à la fin de l'ancien Teſtament les deux Livres des Machabées.

De quels Saints avons-nous l'hiſtoire en particulier dans l'Ecriture Sainte ?

Celle de Tobie, de Judith, d'Eſther & de Job, dont les Livres portent le nom.

Quels autres Livres avons-nous encore dans l'ancien Teſtament ?

Les Livres d'inſtruction & de louange; comme les Pſeaumes de David, les Proverbes, l'Eccléſiaſte, & le Cantique des Cantiques de Salomon, avec le Livre de la Sageſſe & l'Eccléſiaſtique.

Eſt-ce tout ?

Non: il y a encore les Livres des Prophétes, Iſaïe, Jérémie, Ezéchiel, Daniel, & les douze autres qu'on appelle les petits Prophétes, à cauſe qu'ils ont moins écrit que les quatre premiers.

Quelles ſont les Ecritures du nouveau Teſtament ?

Celles qui ont été données au nouveau peuple, c'eſt-à-dire, aux Chrétiens.

De combien y en a-t-il de ſortes ?

Il y a les Livres d'Hiſtoires, où ſont rapportées les actions de Notre-Seigneur & des Apôtres.

Nommez-les ?

Il y a les quatre Evangiles, de Saint Matthieu, de Saint Marc, de Saint Luc, & de Saint Jean: & les Actes des Apôtres écrits par Saint Luc.

Quels ſont les autres Livres du nouveau Teſtament ?

Ce ſont les Epîtres ou les Lettres que les Apôtres ont écrites aux Fidéles; comme ſont

quatorze Epîtres de Saint Paul, une de Saint Jacques, deux de Saint ierre, trois de Saint Jean, une de Saint Jude, & à la fin l'Apocalypſe ou révélation de Saint Jean.

Pourquoi eſt-il néceſſaire de connoître ces Livres ?

Afin que lorſqu'on entend citer dans la Chaire quelques Auteurs, on ſçache diſtinguer entre les Livres Divins, & les autres.

Quelle différence y a-t-il des Livres Divins d'avec les écrits des autres Docteurs ?

C'eſt que dans les Livres Divins tout eſt inſpiré de Dieu juſqu'au moindre mot : il n'en eſt pas ainſi des autres Docteurs.

Comment donc recevez-vous les ſaints Peres, & les autres Docteurs ?

Parce que leur conſentement nous fait voir la Foi de l'Egliſe.

Et en particulier leur autorité n'eſt-elle pas de grand poids ?

Oüi, elle eſt de grand poids, mais non pas entiérement déciſive, comme celle des Prophetes & des Apôtres.

Ne croyez-vous que ce qui eſt écrit ?

Je croi auſſi ce que les Apôtres ont enſeigné de vive voix, & qui a toujours été crû dans l'Egliſe Catholique.

Comment appellez-vous cette doctrine ?

Je l'appelle parole de Dieu non écrite, ou Tradition.

Que veut dire ce mot, Tradition ?

Doctrine donnée de main en main, & toujours reçûe dans l'Egliſe.

Par le miniſtère de qui avons-nous reçû les Saintes Ecritures ?

Par le miniſtère de l'Egliſe Catholique.

Par le miniſtère de qui recevons-nous l'intelligence de l'Ecriture ?

Par celui de la même Egliſe.

Et ceux qui penſent pouvoir entendre l'Ecriture Sainte par eux-mêmes ?

Ils s'expoſent à faire autant de chutes que de pas.

Que faut-il donc faire lorſqu'on lit ou qu'on entend lire quelque choſe de l'Ecriture ?

Profiter de ce qu'on entend ; croire & adorer ce qu'on n'entend pas ; & ſe ſoumettre en tout au jugement de l'Egliſe.

Quel deſſein doit-on avoir quand on deſire de lire l'Ecriture Sainte ?

Celui de vivre ſelon ſes préceptes.

Et ceux qui la liſent par curioſité & ſans ſoumiſſion ?

Ils s'y perdent.

Pourquoi n'eſt-il point parlé de l'Ecriture dans le Symbole ?

Parce qu'il ſuffit de nous y montrer la Sainte Egliſe Catholique, par le moyen de laquelle nous recevons l'Ecriture, & l'intelligence de ce qu'elle contient.

Faites un Acte de Foi ſelon le Symbole.

JE croi de tout mon cœur, de toute mon ame, de toute mon intelligence, de toute mon affection, en un ſeul Dieu, Pere, Fils & Saint-Eſprit. Je croi avec la même Foi la Rédemption du genre humain par la mort de Jeſus-Chriſt, & la grace qui nous en applique le fruit. Je croi l'Egliſe Catho-

lique, Apoſtolique & Romaine, & tout ce que Dieu lui a révélé; & j'eſpere, en vivant ſelon cette Foi, avoir la vie éternelle. Amen.

Que veut dire cet Amen ?
Il eſt ainſi, *ou*, Ainſi ſoit-il.

TROISIEME PARTIE.

DE LA DOCTRINE CHRETIENNE.

LEÇON I.

De l'Eſpérance, & de la Priére.

Abraham prêt à immoler Iſaac, & eſpérant en Dieu qui le pouvoit reſſuſciter. (Gen. XII. Heb. XI. 17. 18. 19.) *Joſeph haï de ſes freres : ſauvé de leurs mains : vendu : priſonnier pour avoir bien fait : toujours protégé de Dieu, & le ſauveur de l'Egypte & de ſa famille.* (Gen. XXXVII. XXXIX. XL. & ſuiv.)

Quelle eſt la ſeconde Vertu Théologale ?

C'eſt l'Eſpérance ?

Qu'eſt-ce que l'Eſpérance.

C'eſt une vertu & un don de Dieu, par lequel nous attendons la vie éternelle qu'il a promiſe à ſes ſerviteurs.

Pourquoi dites-vous que vous eſpérez la vie éternelle que Dieu a promiſe ?

Parce que la promeſſe de Dieu eſt le fondement de notre eſpérance.

Que faut-il faire pour obtenir la vie éternelle ?

Il faut garder les préceptes,

Qui l'a dit ?

C'eſt Jeſus-Chriſt même.

Pouvons-nous garder les préceptes comme il faut par nos propres forces ?

Non ; nous ne le pouvons que par la grace de Dieu.

Mais ne faut-il pas coopérer à la grace de Dieu ?

Oui ſans doute.

Qu'eſt-ce à dire coopérer à la grace de Dieu ,

C'eſt en ſuivre l'inſpiration & le mouvement.

Peut-on reſiſter à la grace de Dieu ?

On le peut, & on n'y reſiſte que trop.

Peut-on mériter la vie éternelle en coopérant à la grace de Dieu ?

Oui ſans doute ; puiſque la vie éternelle eſt la récompenſe promiſe aux bonnes œuvres.

La vie éternelle n'eſt donc pas une grace, puiſqu'on la peut mériter ?

La vie éternelle ne laiſſe pas d'être une grace.

Pourquoi ?

Parce qu'elle nous eſt promiſe gratuitement par les mérites de Jeſus-Chriſt.

Pourquoi encore ?

Parce que les mérites & les bonnes œuvres, par leſquelles nous l'obtenons, nous ſont données par la grace.

Que doit donc croire le Chrétien de lui-même ?

Que de ſoi il n'eſt rien, qu'il n'a rien, & qu'il ne peut rien.

A qui donc devons-nous avoir recours dans nos beſoins ?

A Dieu.

Comment ?

Par la priére fréquente.

Pourquoi ?

Parce que l'oraiſon eſt le grand moyen que Dieu nous a donné pour obtenir de lui quelque choſe.

LEÇON II.

De l'Oraiſon Dominicale.

RECIT. comme ci-deſſus I. Cat. Leçon VI. *Jeſus-Chriſt apprend à ſes Diſciples à prier.* Luc XI. *Daniel prie trois fois le jour, le viſage tourné vers le Temple, & il eſt délivré des lions.* (Dan. VI) *Les trois enfans louent Dieu dans la fournaiſe ardente.* (Ibid. III. 24. & ſuiv.)

Quelle eſt la meilleure priere que nous puiſſions faire à Dieu ?

C'eſt le *Pater*, que nous appellons autrement l'Oraiſon Dominicale, ou l'Oraiſon du Seigneur.

Pourquoi appellez-vous le Pater, *l'Oraiſon du Seigneur ?*

Parce que notre Seigneur nous l'a enſeignée lui-même.

Récitez l'Oraiſon Dominicale en Latin.

PAter noſter, qui es in cœlis,

I. Sanctificetur nomen tuum.

II. Adveniat regnum tuum.

III. Fiat voluntas tua, ſicut in cœlo & in terrâ.

IV. Panem noſtrum quotidianum da nobis hodie.

V. Et dimitte nobis debita noſtra, ſicut & nos dimittimus debitoribus noſtris.

VI. Et ne nos inducas in tentationem.

VII. Sed libera nos à malo. Amen.

Récitez l'Oraiſon Dominicale en François.

NOtre Pere qui êtes dans les Cieux, I. Que votre nom ſoit ſanctifié.

II. Que votre Royaume arrive.

III. Que votre volonté ſoit faite en la terre comme au Ciel.

IV. Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour.

V. Et nous pardonnez nos offenſes, comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſé.

VI. Et ne nous induiſez pas en tentation.

VII. Mais délivrez-nous du mal. Ainſi ſoit-il.

A qui parlons-nous quand nous diſons le Pater*?*

Nous parlons à Dieu.

Pourquoi l'appellons-nous Notre Pere*?*

Parce qu'il nous a créés, & qu'il nous a adoptés pour ſes enfans.

Qu'appellez-vous adopter*?*

C'eſt choiſir & prendre quelqu'un volontairement pour ſon fils.

Quel eſt l'effet de cette adoption?

Que Jeſus-Chriſt ne dédaigne pas de nous appeller ſes freres.

Et quoi encore?

Que nous avons part avec Jeſus-Chriſt à l'héritage du Pere.

Quel

Quel eſt cet héritage ?

Son Royaume éternel.

Pourquoi diſons-nous, Notre Pere qui êtes dans les cieux ? *Dieu n'eſt-il pas par tout ?*

Dieu eſt par tout : il eſt dans la terre, dans le ciel, & en tous lieux.

Pourquoi dites-vous donc, Qui êtes dans les cieux ?

Parce que le ciel eſt le lieu où il ſe découvre en ſa gloire à ſes enfans.

Eſt-ce-là leur héritage ?

Oui ; c'eſt-là leur héritage.

Pourquoi diſons-nous, Notre Pere, *& non pas*, Mon Pere ?

Pour montrer que tous les Chrétiens ſont freres.

Combien y a-t-il de Demandes au Pater ?

Il y en a ſept.

Que demandons-nous par la premiere, Votre nom ſoit ſanctifié ?

Nous demandons que Dieu ſoit honnoré, aimé & ſervi de tout le monde, & de nous en particulier.

Que demandons-nous par la ſeconde Demande, Que votre regne arrive ?

Nous prions Dieu qu'il regne dans nos cœurs par ſa grace, & qu'il nous faſſe regner avec lui dans ſa gloire.

Aurons-nous ce Royaume ſans peine, ſans ſouffrir ?

Non : pour l'obtenir, il faut endurer patiemment les maux & les afflictions qu'il plaît à Dieu de nous envoyer.

Que demandons-nous en la troiſiéme Demande, Que votre volonté ſoit faite en la terre comme au ciel ?

La grace de faire en toutes choſes la vo-

lonté de Dieu auſſi promptement que les Saints & les Anges la font dans le ciel.

Qu'eſt-ce que faire la volonté de Dieu ?

C'eſt obéir à ſes Commandemens.

Et quoi encore ?

Souffrir les afflictions qu'il nous envoye.

Quelle penſée devons-nous avoir, quand Dieu nous envoye des afflictions ?

Que Dieu eſt juſte, & que nous en méritons beaucoup davantage.

Et quoi encore ?

Qu'il eſt bon, & qu'il fait tout pour notre mieux.

Que devons-nous dire alors ?

Votre volonté ſoit faite.

Que demandons-nous en la quatriéme Demande, Donnez-nous aujourd'hui notre pain de chaque jour ?

Nous demandons à Dieu ce qui nous eſt néceſſaire chaque jour pour l'entretien de la vie.

Que nous apprend la cinquiéme Demande, Et nous pardonnez nos offenſes comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés ?

Elle nous apprend que nous offenſons Dieu tous les jours, & que nous avons beſoin de lui demander continuellement pardon.

Que voulons-nous dire par ces paroles, Comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offenſés ?

Nous demandons à Dieu qu'il nous pardonne nos péchés, ſelon que nous pardonnons aux autres.

Ceux donc qui ne veulent point pardonner doivent-ils eſpérer que Dieu leur pardonnera ?

Non : loin de cela, ils ſe condamnent eux-mêmes en faiſant cette priere.

Que demandons-nous en la ſixième De-*mande*, & ne nous induiſez pas en tentation ?

Nous prions Dieu de nous préſerver des tentations, & de nous faire la grace de les ſurmonter.

Pourquoi Dieu permet-il que nous ſoyons tentés ?

Pour nous faire connoître notre miſere ; & nous fortifier dans la vertu.

Que demandons-nous en la ſeptieme Demande, Mais délivrez-nous du mal ?

Nous demandons d'être préſervés de toutes ſortes de maux de l'ame, & du corps, & du Démon qui nous les ſuſcite.

Quel eſt le plus grand de tous les maux ?

C'eſt le péché.

Que demandons-nous donc principalement à Dieu, quand nous le prions qu'il nous délivre du mal ?

Qu'il efface les péchés que nous avons commis, & nous préſerve d'en commettre de nouveaux.

Quand ſerons-nous parfaitement délivrés du mal ?

A la réſurrection bienheureuſe.

Pourquoi ?

Parce que nous ſerons délivrés du péché & de toutes ſes ſuites.

Qui ſont-elles ?

L'ignorance, les mauvais deſirs, & toutes les infirmités de la nature.

A quoi donc ſe termine enfin l'Oraiſon Dominicale ?

A demander à Dieu la vie éternelle.

Leçon III.

Des diſpoſitions pour bien prier.

L*A ferveur d'Anne Mere de Samuel en priant Dieu dans le Temple.* (1. Reg. I. 11.) *Jeſus-Chriſt priant dans le Jardin des Olives*, (Matth. XXVI. 38. 39. Luc. XXII. 41.) *& à la Croix.* (Luc. XXIII. 14. Heb. V. 7.) *L'effet de la priere perſévérante, & Saint Pierre délivré de la priſon par un Ange.* (Act. XII. 5. &c.)

Eſt-on aſſuré d'obtenir ce qu'on demande à Dieu par la priere?

Oui, pourvû qu'elle ſoit bien faite.

Sur quoi eſt fondée cette aſſurance?

Sur la promeſſe expreſſe de Dieu.

Quelles ſont les diſpoſitions pour bien prier?

Il y en a quatre principales, l'attention, la confiance, la pure intention, & la perſévérance.

Qu'eſt-ce que d'avoir l'attention?

C'eſt penſer à ce qu'on dit, prier de cœur & de bouche.

Ne peut-on pas prier ſans parler?

On le peut en élevant ſon cœur à Dieu.

Et la priére qui ne ſe fait que des lévres?

Elle eſt rejettée de Dieu. (*Iſ. XXIX.* 13. *Matt. XV.* 8.)

Quelle confiance faut-il avoir dans la priére?

Que Dieu nous écoutera, parce qu'il eſt bon.

Qu'appellez-vous la pure intention ?

C'eſt de rapporter nos priéres à la gloire de Dieu, & à notre ſalut éternel.

N'eſt-il pas permis de demander les choſes temporelles dont on a beſoin ?

Oui, ſi elles ſont utiles pour le ſalut.

Qu'eſt-ce que perſévérer dans la priére ?

Ne ſe laſſer point de prier.

Par qui faut-il prier ?

Par Jeſus-Chriſt.

Qui nous en donne l'exemple ?

L'Egliſe dans ſes priéres qu'elle finit toujours par ces paroles, *Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum.*

Que veulent dire ces paroles, Per Dominum noſtrum Jeſum Chriſtum ?

Par notre Seigneur Jeſus-Chriſt.

Qui nous a commandé de prier ainſi ?

C'eſt Jeſus-Chriſt même.

Et quand on ne dit pas ces paroles ?

Elles ſont toujours ſouſentenduës dans l'intention.

Pourquoi faut-il prier par Jeſus-Chriſt ?

Parce que c'eſt par lui que nous avons accès auprès de Dieu.

Pourquoi ?

Parce qu'il eſt notre Sauveur.

LEÇON IV.

*De l'*Ave Maria*, & de la priére des Saints.*

L'*Ange préſentant à Dieu la priére des Saints, comme un encens*, (Apoc. VIII.

3. 4.) *Les Saints invités par Saint Jean à ſe réjouïr avec l'Egliſe, & le faiſant.* (Ibid. XVIII. 20. XIX. 1. &c.) *Les amis de Job renvoyés à lui, afin qu'il prie pour eux.* (Job XLII. 7. 8. 9. 10.)

Quelle priére avez-vous accoutumé de dire après le Pater *?*

C'eſt l'*Ave Maria*, par lequel nous nous adreſſons à la Sainte Vierge.

Pourquoi, après avoir parlé à Dieu, vous adreſſez-vous à la Sainte Vierge?

Afin qu'elle porte notre priére à Dieu, & qu'elle nous aide auprès de lui, en le priant pour nous.

*Récitez l'*Ave Maria *en Latin.*

Ave, Maria, gratiâ plena: Dominus tecum: benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui Jeſus.

Sancta Maria, mater Dei, ora pro nobis peccatoribus, nunc & in horâ mortis noſtræ. Amen.

Récitez-le en François.

JE vous ſaluë, Marie, pleine de grace: Le Seigneur eſt avec vous: Vous êtes benite pardeſſus toutes les femmes, & Jeſus le fruit de vos entrailles eſt béni.

Sainte Marie Mere de Dieu, priez pour nous pécheurs, maintenant & à l'heure de notre mort. Ainſi ſoit-il.

*Pourquoi appellez-vous l'*Ave Maria, *la Salutation Angelique?*

Parce qu'elle commence par les paroles

dont ſe ſervit l'Ange Gabriel, quand il vint annoncer à la Sainte Vierge qu'elle ſeroit Mere de Dieu.

Qui a donc compoſé cette priére ?

La premiere partie juſqu'à *benedicta tu*, eſt de l'Ange.

Et la ſeconde ?

Depuis *benedicta tu* juſqu'à *Sancta*, ce ſont les paroles que Sainte Elizabeth adreſſa à la Sainte Vierge, quand elle en fut viſitée.

Et le reſte depuis Sancta Maria *?*

C'eſt l'Egliſe qui l'a ajoûté.

*A quoi doit-on penſer principalement en diſant l'*Ave Maria *?*

Au Myſtére de l'Incarnation.

A quoi encore ?

A la pureté & à l'humilité profonde de la Sainte Vierge.

A quoi encore ?

Au grand ſecours que nous recevons par ſes priéres.

Eſt-il bon & utile de prier les autres Saints ?

Il eſt très-bon & très-utile de les prier, particulierement nos Saints Anges gardiens, les Saints Patrons du Diocèſe, & de ſa Paroiſſe.

Peut-on reciter l'Oraiſon Dominicale devant quelque Image de la Vierge, ou de quelque Saint ?

Oui, pourvû qu'on ait intention de demander au Saint, qu'il préſente à Dieu pour nous & avec nous cette priére.

Priez-vous les Saints comme Dieu ?

A Dieu ne plaiſe.

Quelle différence y a-t-il ?

C'eſt que nous prions Dieu de nous don-

ner les choſes qui nous ſont néceſſaires ; mais nous prions les Saints qu'ils prient Dieu pour nous les obtenir.

Et quand on dit quelquefois que les Saints nous donnent quelque choſe ?

Il faut entendre qu'ils nous la donnent en nous l'obtenant de Dieu.

Quel fruit devons-nous recueillir de cette doctrine de la priére ?

I. De mettre notre confiance en Dieu dans nos beſoins. II. S'appliquer ſouvent, & le plus qu'on peut, à la priére. III. Demander celles de la Sainte Vierge & des Saints qui ſont avec Dieu.

Quand faut-il principalement prier ?

Il faut prier tout au moins le matin quand on ſe leve, le ſoir quand on ſe couche, devant & après le repas ; & quand on ſonne l'*Angelus*, en mémoire de l'Incarnation du Fils de Dieu.

QUATRIEME PARTIE DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE.

DES COMMANDEMENS de Dieu & de l'Egliſe.

LEÇON I.

Du Décalogue.

EST-ce aſſez pour être ſauvé d'être baptiſé, & de croire en Jeſus-Chriſt ?

Non : il faut encore garder les Commandemens.

Combien y a-t-il de Commandemens de Dieu ?

Il y en a dix.

Comment les appellez-vous ?

Le Décalogue.

Que veut dire ce mot, Décalogue ?

Il veut dire les dix paroles, ou les dix Commandemens de Dieu.

Recitez ces Commandemens comme Dieu même les a prononcés.

JE ſuis le Seigneur ton Dieu, qui t'ai tiré de la terre d'Egypte, de la maiſon de ſervitude. (*Exod. XX.*)

I. Tu n'auras point de Dieux étrangers devant moi. Tu ne te feras point d'image

taillée, ni aucune figure de ce qui eſt en haut au ciel, ni de ce qui eſt en bas ſur la terre ou dans les eaux. Tu ne les adoreras point, ni ne les ſerviras.

II. Tu ne prendras point en vain le nom du Seigneur ton Dieu.

III. Souviens toi de ſanctifier le jour du Sabbat.

IV. Honore ton pere & ta mere, afin que tu vives long-tems ſur la terre que le Seigneur ton Dieu te donnera.

V. Tu ne tueras point.

VI. Tu ne feras point adultère.

VII. Tu ne déroberas point.

VIII. Tu ne porteras point faux témoignage contre ton prochain.

IX. Tu ne deſireras point la femme de ton prochain.

X. Tu ne deſireras point la maiſon de ton prochain, ni ſon ſerviteur, ni ſa ſervante, ni ſon bœuf, ni ſon âne, ni rien qui lui appartienne

Le Catéchiſte pourra ici répéter aux enfans ce qui eſt dit ci-deſſus au premier Catéchiſme, Leçon VI. & le leur faire bien entendre, & même répéter, s'il eſt beſoin.

Il aura ſoin auſſi d'expliquer nettement l'uſage des Images ſuivant la doctrine du ſaint Concile de Trente, en la Seſſion XXV. & ſur le ſixiéme Commandement il inſpirera aux enfans une grande horreur de toute deshonnêteté, ſans trop particulariſer, mais en ſorte qu'il faſſe entendre qu'en tout âge il ſe commet d'horribles péchés contre ce Commandement, qui attirent la malédiction de Dieu ſur toute la vie, & cauſent de grands ſacriléges par la honte

qu'on a de les confeſſer. Il faut inſinuer celle qu'on devroit avoir plûtot de les commettre, & montrer que cette pudeur & la honte que nous avons naturellement de certaines choſes, eſt un moyen de nous enſeigner ce qui déplaît à Dieu. On doit auſſi montrer quel mal c'eſt, d'oſer commettre devant Dieu les péchés qu'on ne voudroit pas commettre devant les hommes. Cet avertiſſement eſt plus important qu'on ne le peut dire ; & les Curés & les Catéchiſtes n'y peuvent trop faire de réflexion.

LEÇON II.

Inſtruction générale ſur le Décalogue, & ſur les deux préceptes de la Charité.

A *l'occaſion de la Charité envers le prochain, on pourra parler de l'aumône.* RECIT. *La Sentence de Jeſus-Chriſt au dernier jour.* (Matth. XXV. 34. &c.) *Une autrefois la mort de Tabitha : les larmes des veuves, & les habits qu'elle leur faiſoit, montrés à ſaint Pierre : la réſurrection de cette pieuſe femme.* (Act. IX. 36. &c.)

A qui Dieu a-t-il donné le Décalogue ?

A Moïſe pour le peuple Hebreu.

Dans quel tems l'a-t-il donné à Moïſe?

Après la ſortie d'Egypte, comme le peuple étoit dans le déſert.

Où l'a-t-il donné ?

Sur la montagne de Sinaï, au milieu des tonnerres & des éclairs.

Pourquoi ?

Pour inſpirer la terreur de la majeſté de Dieu.

Comment Dieu a-t-il donné les préceptes du Décalogue ?

Gravés de ſa propre main ſur la pierre.

Pourquoi ?

Afin que nous apprîmions à les révérer, comme choſe venue de Dieu.

Quel eſt l'abrégé des Commandemens ?

L'amour de Dieu & du prochain.

Qui l'a dit ?

C'eſt Jeſus-Chriſt même.

Dites le Commandement de l'amour de Dieu & du prochain, comme il eſt rapporté dans l'Evangile.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, & de tout ton eſprit. C'eſt-là le premier & le grand Commandement. Et voici le ſecond qui eſt ſemblable à celui-là. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Dans ces deux Commandemens ſont renfermés toute la Loi & les Prophétes. (*Matth.* XXII. 37. *Marc.* XII. 30. *Luc.* X. 27.)

LEÇON III.

Des Commandemens de l'Egliſe.

Qui a donné à l'Egliſe le pouvoir de faire des Commandemens ?

Dieu même en nous la donnant pour mere.

Eſt-on obligé d'obéir à l'Egliſe

Oui, puiſque Jeſus-Chriſt même le commande.

Pourquoi encore ?

Parce que les Commandemens de l'Egliſe ſervent à obſerver les Commandemens de Dieu.

Combien y a-t-il de Commandemens de l'Egliſe ?

Il y en a ſix.

Récitez le premier & le ſecond Commandement.

I. Les Dimanches Meſſe ouïras, & Fêtes de Commandement. II. Les Fêtes tu ſanctifieras, qui te ſont de commandement.

Que veut dire ce mot, Dimanche ?

Il veut dire, jour du Seigneur.

Mais Dieu n'avoit-il pas autrefois établi un autre jour ?

Oui, autrefois le jour du Seigneur étoit le ſeptiéme jour, ou le Samedi.

Pourquoi Dieu avoit-il établi ce jour ?

En mémoire de ce qu'il avoit créé le monde en ſix jours, & que le ſeptiéme jour il s'étoit repoſé de tous ſes ouvrages.

Que veut dire ce repos ?

Que le monde étoit parfait, & qu'il n'y avoit plus rien à faire de nouveau, mais ſeulement à conſerver & à gouverner ce qui étoit fait.

Et quoi encore ?

Que Dieu nous prépare à la fin du monde un repos éternel.

Par quelle autorité ce jour-là a-t-il été changé au Dimanche ?

Par l'autorité des Apôtres & de l'Egliſe.

Pourquoi a-t-on choiſi ce jour pour être le repos des Chrétiens ?

En mémoire de la Réſurrection de Notre Seigneur, & de la deſcente du Saint-Eſprit arrivée en ce jour.

Quelles autres Fêtes l'Egliſe a-t-elle inſtituées?

Les Fêtes de Notre Seigneur, & des Saints.

Pourquoi a-t-elle inſtitué les Fêtes de Notre Seigneur?

En mémoire des ſaints Myſtères qu'il a accomplis.

Et les Fêtes de la Sainte Vierge, & des Saints?

En mémoire des graces que Dieu leur a faites, & pour en remercier ſa bonté ſuprême.

Pourquoi encore?

Afin que nous imitions leurs exemples, & que nous ſoyons aidés par leurs priéres.

Que faut-il faire pour bien ſanctifier les Fêtes ſelon l'intention de l'Egliſe?

Il faut entendre la Meſſe, la Prédication, & le Service de l'Egliſe avec dévotion & reſpect, & vaquer aux bonnes œuvres.

Que nous eſt-il défendu?

Il eſt défendu de faire aucune œuvre ſervile.

Qu'appellez-vous les œuvres ſerviles?

Les œuvres mercenaires par où ordinairement on gagne ſa vie.

N'y a-t-il rien d'excepté?

On excepte les œuvres néceſſaires à la vie.

Que doit-on faire à cet égard?

Diſpoſer tellement ſon tems, qu'on en réſerve tout ce qu'on pourra pour le ſervice divin.

Quelles autres œuvres faut-il particuliérement éviter pour bien ſanctifier les Fêtes?

Il faut éviter principalement le péché, & tout ce qui porte au péché, comme le cabaret, les danſes, les aſſemblées de brelans & des jeux défendus.

Et pour les jeux ou exercices permis ?

Il ſe faut bien garder d'y donner trop de tems, & ſur tout d'y paſſer le tems de la Meſſe Paroiſſiale, de la Prédication ou du Catéchiſme, & du Service divin.

Dites le troiſiéme Commandement de l'Egliſe.

Tous tes péchés confeſſeras à tout le moins une fois l'an.

Que nous ordonne-t-il ?

De confeſſer tous nos péchés au moins une fois l'an au propre Prêtre qui eſt le Curé, ou avec permiſſion, à quelque autre qui ait pouvoir de nous abſoudre.

Dites le quatriéme Commandement.

Ton Créateur tu recevras au moins à Pâques humblement.

Que nous ordonne-t-il ?

Qu'étant parvenus à l'âge de diſcrétion, nous recevions le Saint Sacrement au moins une fois l'an, à Pâque.

Où faut-il recevoir le Saint Sacrement ?

A ſa Paroiſſe.

Répétez le cinquiéme Commandement de l'Egliſe.

Quatre-Tems, Vigiles jeûneras, & le Carême entierement.

Expliquez ce Commandement.

Il nous commande de jeûner certains jours, quand on a l'âge, & qu'on n'a point d'empêchement légitime.

Répétez le ſixiéme Commandement.

Vendredi chair ne mangeras, ni le Samedi mêmement.

Qu'eſt-il défendu par là ?

De manger de la viande les Vendredis & les Samedis ſans néceſſité, ſous peine de péché mortel.

Pourquoi s'abſtenir de viande ces jours-là ?

I. Pour faire chaque Semaine quelque œuvre de Pénitence. II. En mémoire de la mort douloureuſe que Notre Seigneur a ſoufferte le Vendredi. III. Pour honorer ſa ſépulture, & le jour qu'il y demeura qui fut le Samedi. IV. Pour nous préparer à ſanctifier le Dimanche.

LEÇON IV.

Du péché & de la juſtice Chrétienne.

QU'eſt-ce que le péché ?

C'eſt ce qui ſe fait, ce qui ſe dit, ce qui ſe réſout contre le Commandement de Dieu.

Combien y a-t-il de ſortes de péchés ?

De deux ſortes, le péché originel, & le péché actuel.

Qu'eſt-ce que le péché originel ?

C'eſt celui que nous apportons dès notre origine, c'eſt-à-dire, en naiſſant.

Qu'eſt-ce que le péché actuel ?

C'eſt celui que nous commettons nous-mêmes, étant parvenus à l'uſage de la raiſon ; comme dérober, mentir.

Combien y a-t-il de ſortes de péché actuel ?

De deux ſortes, le mortel, & le véniel.

Qu'eſt-ce que le péché mortel ?

C'eſt celui qui donne la mort à l'ame,

& lui fait perdre la grace de Dieu ; comme tuer, dérober quelque choſe conſidérable, ne point entendre la Meſſe un jour de Dimanche ou Fête.

Qu'eſt-ce que le péché véniel ?

C'eſt celui qui n'ôte pas la grace, mais qui refroidit la charité, & diſpoſe au péché mortel ; comme dire quelques paroles inutiles, mentir en choſe légere, être diſtrait dans ſes prieres, faute de s'y appliquer autant qu'il faut.

Il faut donc beaucoup craindre le péché véniel ?

Beaucoup, & en avoir une grande horreur, ſur tout quand on le commet avec une volonté délibérée.

Que mérite le péché mortel ?

Une peine éternelle.

Que merite le péché véniel ?

Des peines temporelles très-griéves.

Où les ſouffre-t-on ?

En ce monde & en l'autre.

Faut-il beaucoup de péchés mortels pour être damné ?

Il n'en faut qu'un ſeul : les démons ſont damnés éternellement pour un ſeul péché d'orgueil.

Quelle horreur faut-il avoir d'un péché mortel ?

Plus que d'un poiſon.

Quel remede y-a-t-il au péché ?

La Pénitence.

Avons-nous tous beſoin de pénitence ?

Oui, puiſque nous ſommes tous pécheurs.

Quel fruit recueillez-vous de cette doctrine des Commandemens & des péchés ?

C'eſt d'avoir & de pratiquer la juſtice Chrétienne.

Qu'eſt-ce que la juſtice Chrétienne ?

C'eſt fuir le mal, faire le bien, prier Dieu qu'il nous en faſſe la grace, & lui demander continuellement pardon.

Leçon V.

Qu'on fera aux plus avancés, auſſi-bien que les deux ſuivantes.

Des péchés d'omiſſion, & du précepte de l'amour de Dieu.

Quels ſont les plus dangereux de tous les péchés ?

Ce ſont les péchés d'omiſſion.

Pourquoi les plus dangereux ?

Parce qu'ils ſont les plus cachés.

Qu'appellez-vous péché d'omiſſion ?

C'eſt celui que nous commettons en négligeant de nous acquiter de nos obligations générales ou particulieres.

Qu'appellez-vous les obligations générales ?

Celles qui ſont communes à tous les Chrétiens, comme de croire en Dieu, d'eſpérer en Dieu, d'aimer Dieu, & de le prier.

Qu'appellez-vous les obligations particulieres ?

Celles qui conviennent à certains états, comme celles d'un pere, celles d'un fils, celles d'un mari, d'une femme, d'un magiſtrat, d'un artiſan, & ainſi des autres.

Dites-nous-en quelques exemples.

Comme quand un pere de famille ou une mere, ne ſont pas ſoigneux d'inſtruire leurs enfans, & leurs ſerviteurs & ſervantes ;

quand ils manquent de les reprendre, de les faire prier Dieu ſoir & matin, de les envoyer ou de les mener au Service Divin, au Catéchiſme, au Sermon.

Donnez-nous quelque autre exemple.

Comme quand un enfant ne rend pas à ſon pere ou à ſa mere l'honneur, le ſervice, ou l'aſſiſtance qu'il leur doit, ſur tout dans la maladie, & dans le beſoin.

Quels ſont les principaux pechés d'omiſſion?

Ceux où l'on néglige ce qu'on doit à Dieu, comme de l'adorer, & le prier; de penſer à la Loi de Dieu, & à ſon ſalut; d'aimer Dieu de tout ſon cœur.

Eſt-ce un grand péché de manquer à aimer Dieu?

C'eſt un très-grand péché, & la cauſe de tous les autres.

Pourquoi?

Parce que ſi on aimoit Dieu, jamais on ne manqueroit à aucun de ſes Commandemens.

Répétez le Commandement de l'amour de Dieu.

Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, & de toute ton ame, & de tout ton eſprit. C'eſt-là le premier & le grand Commandement. Et voici le ſecond qui eſt ſemblable à celui-là : Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Dans ces deux Commandemens ſont renfermés toute la Loi & les Prophetes.

Combien y a-t-il de ſortes d'obligations à l'homme d'accomplir ce précepte?

De deux ſortes; l'une générale & continuelle, & l'autre particuliere.

Quelle eſt l'obligation générale & continuelle?

C'eſt de n'aimer en aucun tems la créature plus que Dieu, d'être à toute heure & à tout moment diſpoſés à aimer Dieu plus que toutes choſes.

Comment cela ?

Comme un bon fils eſt toujours diſpoſé à aimer ſon pere, & à lui donner des marques de ſon amour.

Mais n'y a-t-il pas des occaſions, où il y a obligation particuliere de s'exciter à aimer Dieu ?

Il y en a qu'il eſt difficile de déterminer, parce qu'elles dépendent des circonſtances particulieres.

Outre ces obligations particulieres, n'y a-t-il pas obligation de s'exciter de tems en tems à aimer Dieu ?

Oui ; & nous devons tellement multiplier les actes d'amour de Dieu, que nous ne ſoyions pas condamnés pour avoir manqué à un exercice ſi néceſſaire.

Faites-moi connoître la faute qu'il y a de manquer à un tel exercice.

C'eſt parce que celui qui manque à aimer Dieu, manque à la principale obligation de la Loi de Jeſus-Chriſt, qui eſt une Loi d'amour.

Pourquoi encore ?

Parce que manquer à l'amour de Dieu, c'eſt manquer à la principale obligation de la créature raiſonnable.

Quelle eſt cette obligation ?

De reconnoître Dieu comme le premier principe, & comme la fin derniere.

Qu'appellez-vous premier principe ?

La premiere cauſe de notre être.

Qu'appellez-vous fin derniere ?

Celle à qui on doit rapporter toutes ſes actions & toute ſa vie.

Quelle eſt notre fin derniere ?

C'eſt Dieu.

Pourquoi ?

Parce qu'il nous rend éternellement heureux en ſe donnant à nous.

Dequoi eſt digne celui qui n'aime pas Dieu ?

D'en être privé éternellement.

LEÇON VI.

Des ſept péchés capitaux.

L'*Orgueil de Nabucodonoſor eſt puni.* (Dan. IV.) *Apparition terrible durant le feſtin de Baltaſar.* (Ibid. V.) *Hérode frapé par un Ange.* (Act. XII. 20. 21. 22. 23.)

Quels ſont les péchés qu'on appelle capitaux ?

C'eſt ceux auxquels tous les autres ſe peuvent réduire comme à leur ſource.

Quels ſont-ils ?

On en compte ſept : orgueil, avarice, envie, gourmandiſe, luxure, colère, pareſſe.

Qu'eſt-ce que l'orgueil ?

C'eſt préſumer de ſoi-même & de ſes forces.

Qu'eſt-ce que préſumer de ſoi-même ?

C'eſt ſe croire quelque choſe, au lieu qu'on n'eſt rien.

Qu'arrive-t-il de-là ?

Qu'on ſe préfére aux autres, & qu'on veut toujours s'élever au-deſſus d'eux.

Qu'eſt-ce que préſumer de ſes forces ?

C'eſt agir comme ſi on pouvoit quelque

choſe de ſoi-même, comme font ceux qui négligent de prier Dieu dans les tentations, ou pour les prévenir.

Que leur arrive-t-il en punition de leur orgueil ?

Dieu les abandonne à eux-mêmes, & ils tombent dans le péché.

L'orgueil eſt-ce un grand péché ?

Oui : l'orgueil eſt un grand péché, puiſque c'eſt celui qui fait les démons.

Qu'eſt-ce que l'avarice ?

C'eſt un amour deſordonné des biens de la terre, principalement de l'argent.

L'avarice eſt-ce un grand péché ?

Oui, puiſque Saint Paul l'appelle une idolâtrie.

Pourquoi ?

Parce que l'avare fait ſon Dieu de ſon argent.

Que dit encore Saint Paul de l'avarice ?

Il dit que c'eſt la racine de tous les maux.

Pourquoi l'avarice eſt-elle la racine de tous les maux ?

Parce que l'argent nourrit toutes les paſſions, & nous donne le moyen de les ſatisfaire.

Qu'eſt-ce que l'envie ?

C'eſt la douleur que nous reſſentons du bien qui arrive au prochain, parce que nous en ſommes moins conſidérés.

Dites-nous-en un exemple ?

Comme quand un marchand & un ouvrier eſt fâché de ce qu'un autre marchand & un autre ouvrier réuſſit dans ſon travail.

A qui reſſemble-t-on par l'envie ?

Au démon, qui tâche de nous perdre par l'envie qu'il a de notre bonheur.

Et à qui encore ?

A Caïn, qui porta envie à ſon frere Abel, & le tua.

Que cauſe l'envie ?

Les calomnies & les médiſances.

Qu'appellez-vous calomnie ?

C'eſt inventer du mal de ſon prochain.

Qu'appellez-vous médiſance ?

C'eſt ſe plaire à découvrir le mal qu'on en ſçait.

Quel crime eſt-ce que la médiſance & la calomnie ?

C'eſt une eſpéce de meurtre & d'empoiſonnement.

Qu'eſt-ce que la gourmandiſe ?

C'eſt une attache démeſurée aux plaiſirs de la bouche.

Quelle eſt la plus dangereuſe gourmandiſe ?

C'eſt l'yvrognerie qui nous fait perdre la raiſon, & nous change en une bête furieuſe.

Quel eſt le plus grand danger de la gourmandiſe ?

C'eſt qu'elle nous porte à la luxure.

Qu'appellez-vous luxure ?

C'eſt le vice d'impureté.

La luxure eſt-ce un grand péché ?

Oui : la luxure eſt un grand péché, puiſqu'il obſcurcit l'entendement, & nous fait ſouiller en nous-mêmes le temple de Dieu, c'eſt-à-dire, notre corps.

Que dit Saint Paul de la luxure, & des péchés qui en dépendent ?

Qu'ils ne devroient pas même être nommés parmi les Chrétiens, à cauſe de leur exceſſive deshonnêteté.

Qu'eſt-ce que la colère ?

C'eſt le deſir de la vengeance, qui attire ſur nous la vengeance de Dieu.

Qu'eſt-ce que la pareſſe ?

C'eſt une langueur de l'ame qui nous empêche de goûter la vertu, & nous rend lâches à la pratiquer.

Leçon VII.

De la tentation & de la concupiſcence.

Qu'eſt-ce qui cauſe en nous le péché ?

C'eſt la tentation.

Combien y a-t-il de ſortes de tentations ?

Il y en a de deux ſortes ; celle qui vient du dehors, par exemple du démon ; & celle qui vient du dedans, & de notre concupiſcence.

Qu'appellez-vous la concupiſcence ?

Les mauvais deſirs que nous reſſentons continuellement en nous-mêmes.

Quelle eſt la plus dangereuſe de toutes les tentations ?

C'eſt celle de nos mauvais deſirs, parce que le démon même ne peut nous nuire qu'en les excitant. [*Jac. I.* 14.]

Combien y a-t-il de ſortes de concupiſcences ?

L'Apôtre Saint Jean en raconte de trois ſortes ; à ſçavoir la concupiſcence de la chair, la concupiſcence des yeux, & l'orgueil ou l'ambition. [1. *Joan. II.* 16.]

Qu'eſt-ce que la concupiſcence de la chair ?

C'eſt l'amour du plaiſir des ſens.

Qu'eſt-ce que la concupiſcence des yeux ?

C'eſt la curioſité, qui eſt la mere de toutes les ſciences dangereuſes.

Qu'appellez-vous les ſciences dangereuſes ?

C'eſt

C'eſt, par exemple, la magie, l'Aſtrologie judiciaire, & les autres ſciences par leſquelles on s'imagine pouvoir deviner l'avenir.

Qu'y a-t-il de ſi dangereux dans cette ſcience de deviner ?

Outre que c'eſt une tromperie & une illuſion, c'eſt de plus ſe vouloir ſouſtraire à la divine Providence.

Comment ?

En penétrant l'avenir dont Dieu s'eſt réſervé la connoiſſance.

Eſt-il permis de conſulter les devins, & de ſe faire dire ſa bonne avanture ?

Non : c'eſt une illuſion, & une abomination devant Dieu.

Qu'en arrive-t-il ?

Il en arrive ſouvent que les maux qu'on nous prédit nous arrivent par un juſte jugement de Dieu.

Ne permet-il pas auſſi quelquefois que les biens qu'on nous prédit nous arrivent ?

Quand Dieu le permet ainſi, c'eſt pour nous aveugler, & nous punir enſuite davantage.

Ne peut-on pas auſſi excéder dans la recherche des ſciences honnêtes ?

Oui, quand on les deſire avec trop d'ardeur, & qu'on s'y applique davantage qu'à la piété.

Qu'eſt-ce que l'orgueil, ou l'ambition ?

C'eſt ſe trop eſtimer ſoi-même, & vouloir toujours s'élever au deſſus des autres.

Quel mal nous en arrive-t-il ?

De nous diſſiper comme une fumée, & d'attirer ſur nous la colere de Dieu.

Pourquoi ?

Parce qu'il ſe plaît à foudroyer les or-

gueilleux, & à relever les ſimples & humbles de cœur.

Faut-il réſiſter à ces trois concupiſcences ?

Oui, il leur faut continuellement réſiſter, & c'eſt l'exercice de toute la vie.

CINQUIEME PARTIE DE LA DOCTRINE CHRE'TIENNE.

DES SACREMENS.

LEÇON I.

Des Sacremens en général.

Q*U'eſt-ce que Sacrement ?*

C'eſt un ſigne viſible de la grace inviſible, inſtitué par Jeſus-Chriſt pour ſanctifier nos ames.

Qu'appellez-vous choſe viſible ?

Viſible ou ſenſible eſt ici la même choſe ; & c'eſt-à-dire, ce que nous appercevons par nos ſens, comme ce que nous voyons, ce que nous entendons, ce que nous touchons.

Dites quelques exemples, où il paroiſſe que le Sacrement eſt un ſigne viſible de la grace inviſible.

Par exemple, dans le Batême, l'eau qui ſert à laver le corps, étant verſée ſur la tête de l'enfant, eſt le ſigne viſible de la grace intérieure ou inviſible que Dieu répand dans l'ame de l'enfant pour la laver de la tache du péché originel.

Montrez-nous la même choſe dans le Sacrement de Pénitence.

L'abſolution que le Prêtre prononce, eſt le ſigne de l'abſolution intérieure que Dieu donne au pécheur ; & ainſi dans les autres Sacremens.

De quoi ſont compoſés les Sacremens ?

De deux choſes, de matiere & de forme.

Qu'eſt-ce que la matiere des Sacremens ?

C'eſt la choſe viſible dont on ſe ſert en l'adminiſtration des Sacremens, comme l'eau dans le Batême.

Qu'eſt-ce que la forme ?

Ce ſont les paroles qu'on prononce en adminiſtrant les Sacremens ; comme celles-ci dans le Batême : *Je te baptiſe au nom du Pere, & du Fils, & du Saint-Eſprit ?*

A quoi ſont néceſſaires les Sacremens ?

A nous conférer la grace de Dieu, & à nous exciter à la pratique des vertus.

A quelles vertus les Sacremens nous excitent-ils ?

A la Foi, à l'Eſpérance, & à la Charité.

Comment à la Foi ?

Parce qu'ils en déclarent les Myſtères : par exemple, dans le Batême, le Myſtère de la Trinité, & celui de la Rédemption nous ſont déclarés.

Comment à l'Eſpérance ?

En renouvellant les promeſſes de Dieu : comme quand on nous dit dans l'Euchariſtie, qu'on nous la donne pour la vie éternelle.

Comment à la Charité ?

Parce qu'ils nous appliquent & nous ſont connoître les bienfaits de Dieu : par exemple, dans le Batême & dans la Pénitence, la rémiſſion des péchés.

Les Sacremens ſervent-ils auſſi à la charité envers le prochain ?

Oui : puiſqu'ils ſervent à unir les Chrétiens entr'eux ; ſur tout celui de l'Euchariſtie, où ils mangent à la même Table du Sauveur le même pain de vie éternelle.

Combien y a-t-il de Sacremens ?

Sept : le Batême, la Confirmation, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême Onction, l'Ordre, & le Mariage.

LEÇON II.

Des Sacremens en particulier.

QU'*eſt-ce que le Batême ?*

C'eſt un Sacrement par lequel nous ſommes faits Chrétiens & enfans de Dieu.

Qu'eſt-ce que la Confirmation ?

C'eſt un Sacrement qui nous donne le Saint-Eſprit, & qui nous fait parfaits Chrétiens.

Qu'eſt-ce que l'Euchariſtie ?

C'eſt un Sacrement qui contient ſous les eſpéces du pain & du vin, le vrai Corps & le vrai Sang de notre Seigneur, pour être notre nourriture ſpirituelle.

Qu'eſt-ce que la Pénitence ?

C'eſt un Sacrement qui remet les péchés commis après le Batême.

Qu'eſt-ce que l'Extrême-Onction ?

C'eſt un Sacrement qui nous aide à bien mourir, & acheve en nous la rémiſſion des péchés.

A quelle fin l'Extrême-Onction eſt-elle donnée aux malades ?

A trois fins. I. Pour les nettoyer des reſtes

des péchés ; par exemple, des péchés véniels. II. Pour les fortifier contre les efforts du démon à l'heure de la mort. III. Pour leur rendre la ſanté du corps, ſi Dieu le juge à propos pour leur ſalut.

Qu'eſt-ce que l'Ordre ?

C'eſt un Sacrement inſtitué par notre Seigneur Jeſus-Chriſt, pour donner à ſon Egliſe des Prédicateurs de ſa parole, & des Miniſtres de ſes Sacremens, comme ſont les Evêques, les Prêtres, les Diacres, & les autres.

De quels Sacremens ſont-ils principalement établis Miniſtres ?

Du Sacrement de l'Euchariſtie.

Qu'appellez-vous Miniſtres de l'Euchariſtie ?

J'appelle Miniſtres de l'Euchariſtie, ceux qui donnent le pouvoir de conſacrer le Corps de Jeſus-Chriſt, & ce ſont les Evêques : ceux à qui ce pouvoir eſt donné, ce ſont les Prêtres : & ceux dont les fonctions ſe rapportent au Sacrifice de la Meſſe, comme les Diacres, Soûdiacres, Acolytes, & autres.

Quelle eſt l'entrée aux Ordres Eccléſiaſtiques ?

C'eſt la Tonſure Cléricale.

Qu'eſt-ce que la Tonſure Cléricale ?

C'eſt une cérémonie Eccléſiaſtique qui deſtine le Tonſuré à l'Egliſe, & le diſpoſe aux ſaints Ordres.

La Tonſure eſt-elle un Ordre ?

Non : mais une préparation aux Ordres ; de même que les Exorciſmes ſont une préparation au Batême, & non pas le Batême ; les Fiançailles une préparation au Mariage, & non pas le Mariage.

A quoi ſert la Tonſure ?

Elle fait le Tonſuré Clerc, le rend ca-

pable de Bénéfices, & des immunités de l'Egliſe.

Que doivent pratiquer les Clercs Tonſurés ?

Ils doivent porter les cheveux courts, la couronne ſur la tête, la ſoutane, & aſſiſter en ſurpli à la Paroiſſe.

Quelles diſpoſitions faut-il pour être tonſuré ?

I. Il faut avoir la volonté de ſervir Dieu dans l'état Eccléſiaſtique. II. Sçavoir lire & écrire, & ſon Catéchiſme. III. Etre confirmé. Mais la principale diſpoſition eſt d'y être appellé de Dieu.

Ceux-là offenſent-ils Dieu qui ne ſe font tonſurer, ou ne font tonſurer leurs enfans que pour poſſéder des Bénéfices ?

Oui : ils offenſent Dieu griévement; car cette vocation doit venir de Dieu, & non pas d'eux.

Qu'eſt-ce que le Mariage ?

C'eſt un Sacrement qui donne la grace à ceux qui ſe marient, de vivre chrétiennement en cet état, & d'élever leurs enfans ſelon Dieu.

Tous les Sacremens ſont-ils ſemblables ?

Non : il y en a qu'on ne reçoit qu'une fois, & d'autres qu'on reçoit pluſieurs fois; il y en a qu'on appelle Sacremens des morts; & d'autres qu'on appelle Sacremens des vivans.

Quels Sacremens ne peut-on recevoir qu'une fois ?

Le Batême, la Confirmation, & l'Ordre.

Quels Sacremens peut-on recevoir pluſieurs fois ?

Les quatre autres, l'Euchariſtie, la Pénitence, l'Extrême-Onction, & le Mariage.

Qu'appellez-vous les Sacremens des morts ?

Ceux qu'on peut recevoir ſans être en état de grace, & par leſquels on eſt mis en cet état, ſi on n'y apporte point d'empêchement.

Qu'appellez-vous les Sacremens des vivans?

Ceux qu'on ne doit point recevoir, ſi l'on n'eſt en état de grace.

Quels ſont les Sacremens des morts?

Le Batême, & la Pénitence.

Quels ſont les Sacremens des vivans?

Les cinq autres, la Confirmation, l'Euchariſtie, l'Extrême-Onction, l'Ordre, & le Mariage.

Pourquoi appellez-vous morts ceux qui ne ſont pas en état de grace; & vivans, ceux qui ſont en état de grace?

Parce que la grace ſanctifiante eſt la vie de l'ame: d'où il s'enſuit que ceux qui l'ont, ſont vivans; & que ceux qui en ſont privés, ſont morts ſpirituellement.

Quel fruit faut-il recueillir de la doctrine des Sacremens?

I. Remercier Dieu de nous avoir donné des moyens ſi puiſſans & ſi faciles pour faire notre ſalut. II. Apporter aux Sacremens des diſpoſitions convenables, quand on s'en approche. III. Profiter de l'uſage qu'on en fait, & en devenir meilleurs.

INSTRUCTIONS
PARTICULIERES
SUR
LES SACREMENS

de Pénitence, d'Euchariſtie, & de Mariage ; en faveur de ceux qui ſe diſpoſent à les recevoir.

INSTRUCTION
pour le Sacrement de Pénitence.

LEÇON I.

Du Sacrement de Pénitence, & de ſes trois parties en général.

JEſus-Chriſt reſſuſcité, & donnant aux Apôtres le pouvoir de remettre les péchés. (Jo. XX. 21. 22. 23.) *Les Fidéles d'Epheſe confeſſant leurs péchés, & les réparant.* (Act. XIX. 18. 19.)

On peut auſſi expliquer ſenſiblement comment par le Batême on étoit entré en alliance avec Dieu ; & comment l'ayant violée, on la renouvelle par la Pénitence.

Q*U'eſt-ce que le Sacrement de Pénitence ?*
C'eſt un Sacrement qui remet les péchés commis après le Batême.

En quelle diſpoſition faut-il être pour recevoir la rémiſſion de ſes péchés dans le Sacrement de Pénitence ?

Il faut être vraiment pénitent ; c'eſt-à-dire, vraiment repentant de ſes péchés, & converti à Dieu de tout ſon cœur.

Combien y a-t-il de parties du Sacrement de Pénitence ?

Il y en a trois ; la Contrition, la Confeſſion, & la Satisfaction.

Qu'eſt-ce que la Contrition ?

C'eſt un regret d'avoir offenſé Dieu, avec une ferme réſolution de ne l'offenſer plus.

Expliquez ce que c'eſt que ce regret & cette réſolution.

C'eſt, par exemple, quand un homme ſe dit à lui-même : Que je ſuis malheureux d'avoir dérobé, de m'être parjuré ! J'ai offenſé mon Dieu. Ah, je voudrois que cela fût encore à ma liberté, je n'aurois garde de dérober, ni de me parjurer. Vous le ſçavez, mon Dieu : fortifiez ma réſolution ; car je ſuis véritablement réſolu de ne le plus faire.

Qu'eſt-ce que la Confeſſion ?

C'eſt une accuſation de tous ſes péchés faite à un Prêtre approuvé, pour en avoir l'abſolution.

Qu'eſt-ce que la ſatisfaction ?

C'eſt rendre autant que nous le pouvons, à Dieu & au prochain, ce que nous leur avons ôté par le péché.

Quel eſt celui qui peut adminiſtrer le Sacrement de Pénitence ?

Tout Prêtre approuvé pour entendre les Confeſſions.

Quelles paroles prononce le Prêtre en donnant l'abſolution ?

Celles-ci : *Je t'abſous de tes péchés, au nom du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit ?*

Quand eſt-ce que Jeſus-Chriſt a donné ce pouvoir aux Prêtres ?

Quand il leur a dit en la perſonne des Apôtres : *Recevez le Saint-Eſprit : ceux dont vous remettrez les péchés, ils leur ſeront remis ; & ceux dont vous retiendrez les péchés, ils ſeront retenus.* (Jo. XX. 22.)

Montrez-moi dans le Sacrement de Pénitence, un ſigne viſible de la grace inviſible.

C'eſt l'Abſolution que le Prêtre prononce ſur le pénitent, laquelle ſignifie l'abſolution intérieure, & la rémiſſion des péchés que Dieu lui accorde.

LEÇON II.

De la Contrition, & du bon propos.

L*A pécheresſe aux pieds de Jeſus-Chriſt.* (Luc. VII. 36.) *L'Enfant prodigue.* (Ibid. XV. 11.) *Le Phariſien & le Publicain.* (Ibid. XVIII. 10.)

Quelle eſt la premiere partie du Sacrement de Pénitence ?

C'eſt la Contrition.

Qu'eſt-ce que la Contrition ?

C'eſt un regret d'avoir offenſé Dieu, avec une ferme réſolution de ne l'offenſer plus.

Que veut dire ce mot, Contrition ?

Il veut dire briſure & froiſſure, comme quand une pierre eſt briſée & comme réduite en poudre.

Qu'entendez-vous donc par le cœur contrit ?

Un cœur dur auparavant, & maintenant briſé & froiſſé par la douleur de ſes péchés.

Pourquoi l'Ecriture ſe ſert-elle de ce mot ?

Pour montrer combien eſt touché, & combien eſt changé un cœur pénitent.

Combien y a-t-il de conditions néceſſaires à une bonne contrition ?

Il y en a trois. Il faut qu'elle ſoit ſurnaturelle, ſouveraine, & univerſelle.

Que veut dire ſurnaturelle ?

C'eſt-à-dire, excitée dans le cœur par le Saint-Eſprit, & fondée ſur les conſidérations que la Foi nous enſeigne.

Qu'entendez-vous en diſant que la Contrition doit être ſouveraine ?

C'eſt qu'elle doit être par-deſſus toutes choſes.

Comment par-deſſus toutes choſes ?

C'eſt qu'on doit être plus fâché d'avoir offenſé Dieu, qu'on ne le ſeroit de toute autre choſe, même de la perte de la vie.

Qu'entendez-vous en diſant que la Contrition doit être univerſelle ?

C'eſt-à-dire, qu'elle doit s'étendre ſur tous nos péchés.

Qu'enferme donc la Contrition ?

Deux choſes : la haine & la déteſtation de la vie paſſée ; le ferme propos & le commencement d'une vie nouvelle.

Quelle doit être la haine, & le regret de ſes fautes ?

Il faut qu'il exclue la volonté de pécher.

Qu'eſt-ce qu'il faut conſidérer pour s'exciter à la haine & au regret de ſes fautes ?

Il faut conſidérer la rigoureuſe juſtice de Dieu, & l'horreur du péché mortel, qui

nous rend dignes de ſouffrir éternellement les peines de l'enfer.

Quelle autre conſidération faut-il encore employer à s'exciter au regret de ſes péchés ?

Que la bonté de Dieu eſt infinie, qu'il eſt notre Créateur, à qui nous devons tout, qui nous aime plus que les meilleurs peres ne font leurs enfans.

Que faut-il encore penſer ?

Que le Fils de Dieu s'eſt fait homme pour nous, enfant, néceſſiteux ; qu'il a enduré toute ſorte d'outrages pour nous ſauver ; & que les péchés que nous allons confeſſer ont été la cauſe de ſa mort.

A quel regret doit-on être excité par cette penſée ?

Si on avoit fait mourir ſon pere, on en auroit du regret toute ſa vie. Jeſus-Chriſt nous eſt plus qu'un pere, & il a donné ſa vie pour nous.

Quelles conſidérations ſervent à exciter le ferme propos à l'avenir ?

Les mêmes qui excitent à s'affliger des péchés paſſés.

Quelles ſont ces conſidérations ?

Celles de la crainte ; comme de craindre l'enfer, & la mort éternelle.

Mais quelles ſont les principales conſidérations qui peuvent exciter en nous le ferme propos ?

Celles de l'amour. On doit être affligé d'avoir offenſé un ſi bon pere, & un Sauveur ſi miſéricordieux & ſi bienfaiſant.

Lequel de ces deux motifs eſt le plus parfait ?

Celui de l'amour.

Quelle en eſt la perfection ?

C'eſt que la Contrition parfaite en charité ſuffit avec le déſir du Sacrement pour nous remettre incontinent en grace.

Et ceux qui n'ont pas cette Contrition parfaite ne peuvent-ils pas eſpérer la rémiſſion de leurs péchés ?

Ils le peuvent par la vertu du Sacrement, pourvû qu'ils y apportent les diſpoſitions néceſſaires.

Quelles ſont ces diſpoſitions ?

La premiere eſt de conſidérer la juſtice de Dieu, & s'en laiſſer effrayer. (*Conc. Trid. Seſſ. VI. Can. VI.*)

Que faut-il faire enſuite ?

Croire que le pécheur eſt juſtifié, c'eſt-à-dire, remis en grace par les mérites de Jeſus-Chriſt ; & eſpérer en ſon nom le pardon de nos péchés.

Et quoi encore ?

Commencer à aimer Dieu comme la ſource de toute juſtice. (*Ibid. & Can. I.*)

Qu'eſt-ce qu'aimer Dieu comme la ſource de toute juſtice ?

C'eſt l'aimer comme celui qui juſtifie le pécheur gratuitement, & par une pure bonté.

Pourquoi y ajoûtez-vous cette derniere condition, de commencer à aimer Dieu ?

Parce qu'il ne paroît pas que le pécheur puiſſe être vraiement converti ſans ce ſentiment d'amour.

Pourquoi ?

Parce que ſi le pécheur ne commence à aimer Dieu, il doit craindre qu'il ne continue à n'aimer que ſoi-même & la créature.

Et de-là que s'enſuivroit-il ?

Qu'il ne ſeroit pas converti, & que ſon cœur ne ſeroit pas changé.

Que dites-vous donc de celui qui dans le Sacrement de Pénitence négligeroit de s'exciter à l'amour de Dieu ?

Qu'il n'auroit pas aſſez de ſoin de ſon ſalut.

LEÇON III.

Qu'on peut faire aux plus avancés.

De la Contrition, & de l'Attrition.

Combien met-on ordinairement de ſortes de Contritions ?

De deux ſortes ; la Contrition parfaite, & la Contrition imparfaite. (*Conc. Trid. Seſſ. XIV. Cap. IV.*)

Comment les appelle-t-on ?

La Contrition parfaite retient ordinairement le nom de Contrition ; & la Contrition imparfaite eſt communément appellée Attrition.

Quelle ſorte de Contrition appelle-t-on parfaite ?

Celle qui étant parfaite par la charité, réconcilie d'abord le pécheur à Dieu avec le vœu du Sacrement.

Qu'appellez-vous le vœu du Sacrement ?

Le ferme propos de le recevoir.

Quelle eſt la Contrition qu'on nomme imparfaite ?

C'eſt celle qui eſt conçûë communément par la laideur du péché, ou par la crainte de la damnation éternelle.

Quel eſt l'effet de la douleur conçûë par ces motifs ?

C'eſt qu'avec l'excluſion de la volonté de

pécher, & l'eſpérance du pardon, elle diſpoſe à recevoir la grace de Dieu dans le Sacrement.

La crainte des peines eſt-elle bonne ?

Elle eſt bonne ; c'eſt un mouvement du Saint-Eſprit, qui n'habite pas encore en nos cœurs, mais qui nous ébranle pour s'y faire une entrée.

Faut-il dans le Sacrement de Pénitence exciter la crainte ?

Il faut, ſelon le précepte de l'Evangile, s'exciter à craindre celui, qui après avoir fait mourir le corps, envoye l'ame dans la gêne, & dans les ſupplices éternels. (*Matth.* X. 28. *Luc.* XII. 4.)

A quoi eſt bonne la crainte?

A préparer les voies à l'amour de Dieu.

Et celui qui ſe contente de la crainte, ſans s'exciter à l'amour de Dieu, qu'en penſez-vous?

Qu'il n'a pas aſſez de ſoin de ſon ſalut.

Pourquoi ?

Parce qu'il ſe repoſe trop ſur une opinion douteuſe.

Que faut-il donc faire pour aſſûrer ſon ſalut autant qu'on y eſt tenu ?

Deſirer vraiment d'aimer Dieu, & s'y exciter de toutes ſes forces.

Le peut-on ?

Oui, avec la grace de Dieu, toujours prête ſi on la demande.

LEÇON IV.

De la Confeſſion

D*Avid confeſſant ſon péché devant Nathan, & en obtenant le pardon.* [2. Reg. XII.]

Eſdras confeſſant ſes péchés & ceux du peuple, & renouvellant l'alliance avec Dieu. [1. Eſd. IX. X.]

Quelle eſt la ſeconde partie de la Pénitence?
C'eſt la Confeſſion.

Qu'eſt-ce que la Confeſſion?
C'eſt une accuſation de tous ſes péchés faite à un Prêtre approuvé pour en avoir l'abſolution.

Pourquoi la Confeſſion des péchés eſt-elle ordonnée?
Pour humilier le pécheur.

Pourquoi encore?
Afin que le pécheur découvrant ſon mal au Prêtre comme à un medecin, il reçoive le remede convenable.

Pourquoi encore?
Pour ſe ſoumettre à la puiſſance des clefs & au jugement des Prêtres, qui ont le pouvoir de retenir les péchés, & de les remettre.

Eſt-il néceſſaire de déclarer tous ſes péchés?
Oui : il eſt néceſſaire de s'accuſer de tous les péchés mortels qu'on a commis.

Et celui qui en retiendroit un ſeul volontairement?
Celui qui en retiendroit un ſeul volontairement, non ſeulement ne recevroit pas l'abſolution de tous les autres, mais il commettroit encore un horrible ſacrilége.

Ne faut-il pas dire auſſi les circonſtances?
Oui, il y en a qu'il eſt néceſſaire de déclarer.

Quelles ſont les circonſtances qu'il faut déclarer?
Celles qui changent l'eſpece du péché, & celles qui en augmentent notablement l'énor-

mité dans une même eſpece, leſquelles on appelle circonſtances notablement aggravantes.

Donnez un exemple des circonſtances qui changent l'eſpece du péché.

Le vol des choſes conſacrées à Dieu, comme d'un calice, d'un ciboire; ou les coups donnés à un Miniſtre de l'Egliſe, ne ſont pas ſeulement un péché de larcin contre le VII. Commandement, ou une violence contre le V: ils enferment encore une autre eſpece de péché, ſçavoir un ſacrilége.

Que concluez-vous de-là?

Qu'il ne ſuffit pas de s'accuſer d'avoir dérobé, ou frapé: on eſt obligé de s'accuſer d'avoir volé l'Egliſe, ou frapé un prêtre.

Dites encore quelque autre exemple.

Celui qui a commis un péché mortel contre la pureté, ſoit par penſée, ſoit par action, doit déclarer ſi ſa penſée, ou ſon action, s'eſt portée vers une perſonne mariée, ou parente, ou alliée, & ainſi du reſte.

Pourquoi?

Parce que la premiere eſpece d'impureté eſt un adultère, & la ſeconde un inceſte.

Donnez auſſi quelques exemples des circonſtances notablement aggravantes.

Celui qui a péché contre le IV. & le V. Commandement, haïſſant, mépriſant, ou frapant, offenſant ſon pere, ſa mere, ſon maître, ou quelque autre ſupérieur, doit déclarer s'il les a offenſés outrageuſement, ou rudement frapés.

N'arrive-t-il pas quelque choſe de ſemblable à l'égard du VII. Commandement, qui défend de dérober?

Oui; celui qui a péché contre ce Com-

mandement, en dérobant une très-groſſe ſomme a péché plus griévement que celui qui en a pris une médiocre ; & ainſi il faut déclarer cette circonſtance.

Apportez encore quelques exemples ſur d'autres Commandemens.

Celui qui a blaſphemé, chanté des chanſons deshonnêtes, dit des médiſances devant un grand nombre de perſonnes, a fait un plus grand mal que ſi c'eût été devant peu de perſonnes.

Que doit-il donc faire?

Il doit déclarer qu'il a ſcandaliſé beaucoup de perſonnes par ces ſortes de péchés, & ſpécifier à peu près le nombre.

Eſt-il néceſſaire de déclarer combien de tems a duré le péché?

Oui, s'il a conſidérablement plus duré qu'il ne dure pour l'ordinaire ; comme quand on paſſe les nuits entieres dans la gourmandiſe & l'yvrognerie.

S'il arrive qu'on ait oublié quelque péché ?

Si le péché eſt mortel, il faut retourner à confeſſe : s'il eſt leger, il en faut demander pardon à Dieu.

Combien y a-t-il de ſortes de Confeſſions ?

De deux ſortes ; la particuliére, & la générale.

Qu'eſt-ce que la Confeſſion particuliére ?

C'eſt une accuſation des péchés qu'on a commis depuis ſa derniere Confeſſion.

Qu'eſt-ce que la Confeſſion générale ?

C'eſt une accuſation des péchés déja confeſſés, ou de toute la vie, ou d'un tems conſidérable.

Eſt-il bon de faire une Confeſſion générale ?

Il eſt bon & quelquefois néceſſaire, par

exemple, pour remédier aux défauts des Confeſſions précédentes.

Quelle autre utilité nous revient-il d'une Confeſſion générale ?

Elle nous humilie, excite en nous l'horreur du péché, & nous donne de nouvelles forces pour le ſurmonter; enfin elle donne une grande paix de conſcience.

LEÇON V.

De la Satisfaction.

Z*Achée ſatisfaiſant à Dieu, & au prochain.* (Luc. XIX. 1. &c.)

Quelle eſt la troiſiéme partie du Sacrement de Pénitence ?

C'eſt la ſatisfaction.

Qu'eſt-ce que la ſatisfaction ?

C'eſt réparer l'injure que nous avons faite à Dieu, & le tort que nous avons fait au prochain.

Pouvons-nous offrir à Dieu une ſatisfaction ſuffiſante pour notre péché ?

Non pas avec une égalité parfaite.

Pourquoi ?

Parce que Dieu que nous offenſons eſt d'une Majeſté infinie, & que notre ſatisfaction ne l'eſt pas.

Que concluez-vous de-là ?

Qu'elle ne peut jamais être proportionnée à l'offenſe.

Pourquoi donc s'efforcer en vain de ſatisfaire à Dieu ?

Pour faire avec ſa grace, ce que nous pouvons, attendant le reſte de ſa bonté.

Pouvons-nous pas offrir à Dieu une ſatisfaction ſuffiſante en quelque maniere ?

Oui, parce qu'avec ſa grace nous lui pouvons ſatisfaire d'une maniere dont il veut bien ſe contenter.

Qu'eſt-ce qui donne le prix à nos ſatisfactions ?

Celle de Jeſus-Chriſt qui eſt infinie ; à laquelle nous uniſſons les nôtres le mieux que nous pouvons.

Quelles ſont les œuvres qu'on appelle ſatisfactoires ?

Des œuvres pénibles, que le Prêtre nous impoſe en pénitence.

Dites-en quelques-unes.

Les aumônes, les jeûnes, les auſtérités, les privations de ce qui agrée à la nature, les priéres, les lectures ſpirituelles.

Pouvons-nous auſſi ſatisfaire à Dieu par les afflictions qu'il nous envoye ?

Nous le pouvons, les endurant patiemment en eſprit de pénitence.

Qu'eſt-ce que ſatisfaire au prochain ?

C'eſt lui rendre ce qu'on lui a ôté : ſon bien, ſi on l'a dérobé ; ſon honneur, ſi on l'a calomnié, ou qu'en quelque autre ſorte on ait bleſſé ſa réputation.

Dites-moi la maniere particuliere de ſatisfaire au prochain quand on l'a offenſé.

C'eſt de lui demander pardon.

Et celui qui n'eſt pas dans la réſolution de ſatisfaire ?

Sa confeſſion lui eſt inutile.

LEÇON VI.

Pratique de la Confeſſion, ſuivant la doctrine précédente.

Apprenez-nous le moyen de recevoir utilement le Sacrement de Pénitence.

Il faut obſerver ce qu'on doit faire avant la confeſſion ; ce qu'on doit faire dans la confeſſion ; & ce qu'on doit faire après la confeſſion.

Que faut-il faire avant la Confeſſion ?

Il faut premierement examiner ſa conſcience.

Qu'eſt-ce que l'examen de conſcience ?

C'eſt une ſoigneuſe recherche des péchés qu'on a commis.

Cet examen eſt-il néceſſaire ?

Oui, parce qu'on ne peut avoir regret de ſes péchés, ni les confeſſer entierement, ſi on ne les connoît auparavant ; ce qui ne ſe peut faire ſans examen.

Comment faut-il faire cet examen?

Il faut demander à Dieu la lumiere pour connoître ſes fautes, & la grace de les déteſter.

Et après ?

Il faut rechercher en quoi on a manqué par penſée, parole, action, & omiſſion contre les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe.

Avec quel ſoin & quelle diligence faut-il examiner ſa conſcience avant la Confeſſion ?

Avec le même ſoin, & la même diligence qu'on a coutume d'apporter aux affaires de conſéquence.

Quel moyen de faciliter cet examen ?

C'eſt de faire tous les jours l'examen de ſa conſcience avant qu'on ſe couche.

Dites les autres choſes qu'il faut faire avant la Confeſſion.

Il faut concevoir un regret d'avoir offenſé Dieu ; & faire un ferme propos de ne le plus offenſer.

Comment excitez-vous ce regret & ferme propos ?

En diſant ces paroles, ou autres ſemblables : *O Seigneur, j'ai péché, & je ſuis digne de l'enfer !*

O qu'il eſt horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant !

Qui pourroit demeurer dans le feu éternel, avec ce ver dévorant, avec ce grincement de dents, & ce déſeſpoir où il n'y a point de remede ?

O mon Pere, j'ai péché contre le Ciel, & devant vous, & je ne ſuis pas digne d'être appellé votre fils ! Je ne veux jamais vous déſobéir, ni vous déplaire à cauſe de votre bonté.

O Dieu, ayez pitié de moi pécheur.

Suffit-il de dire ces paroles de bouche ?

Non ; il les faut dire avec componction de cœur,

Qu'appellez-vous componction ?

C'eſt avoir le cœur percé de douleur.

Que faut-il faire dans la Confeſſion ?

Il faut 1. étant aux pieds du Prêtre, lui demander ſa bénédiction, en diſant en Latin, *Benedic mihi, Pater, quia peccavi* ; ou en

François, *Béniſſez-moi, mon Pere, parce que j'ai péché:* puis dire le *Confiteor* juſqu'à *meâ culpâ*, & le tems de ſa derniere Confeſſion : & enſuite dire ſes péchés.

Eſt-il néceſſaire de déclarer tous ſes péchés ?

Il eſt néceſſaire de dire tous les péchés mortels ; & celui qui y manqueroit volontairement feroit une confeſſion nulle, & un horrible ſacrilége.

Mais quand le péché eſt ſi honteux qu'on n'oſe le dire, n'eſt-on pas excuſable ?

Non : celui qui n'a pas eû honte de le faire, ne doit pas avoir honte de le dire.

Et ſi on craint que le Confeſſeur ne le publie ?

On ne le doit pas craindre, puiſque le Confeſſeur eſt obligé au ſecret ſous peine de grand péché.

Et ſi l'on eſt en danger d'être entendu des autres pénitens ?

Il y faut mettre remède, mais non pas taire ſon péché.

Comment faut-il confeſſer ſes péchés ?

Avec beaucoup de componction & d'humilité, en commençant par les plus honteux.

Et après les avoir confeſſés ?

Il faut dire : *De ces péchés, & de tous ceux dont je ne me ſouviens pas, j'en demande pardon à Dieu de tout mon cœur, & à vous, mon Pere, pénitence & abſolution.*

Après qu'on a dit ce que l'on ſçait, n'eſt-il pas à propos de prier le Confeſſeur de nous interroger ?

Oui, cela eſt à propos.

Et quand tout cela eſt fait ?

Il faut achever le *Confiteor* depuis *meâ culpâ* ; écouter attentivement ce que le Prê-

tre nous dira : & s'il ne nous trouve pas ſuffiſamment diſpoſés pour recevoir l'abſolution, il faudra ſuivre ſon conſeil.

Que faut-il faire après la Confeſſion ?

Il faut ſatisfaire à Dieu & au prochain ; & ſe corriger de ſes fautes.

Que faut-il faire pour ſe corriger de ſes fautes ?

Se défier de ſoi-même, & ſe tenir continuellement ſur ſes gardes.

Et quoi encore ?

Eviter les occaſions & les compagnies qui nous induiſent à péché.

Et quoi encore ?

Prier beaucoup.

Et quoi encore ?

Eviter l'oiſiveté.

Les trois Leçons ſuivantes ſe feront à ceux qui ſeront plus avancés en capacité & en âge.

LEÇON VII.

De la ſoumiſſion que l'on doit avoir dans le refus de l'Abſolution.

LE Prêtre peut-il quelquefois différer ou refuſer l'abſolution ?

Oüi : le Prêtre peut quelquefois différer ou refuſer l'abſolution.

Pourquoi ?

Parce que Jeſus-Chriſt lui a donné le pouvoir de lier auſſi-bien que de délier, & de retenir les péchés auſſi-bien que de les remet-

tre. (*Matth. XVIII. 18. Jo. XX. 23.*)

Dites-nous les cas auſquels on doit différer l'abſolution.

Il y en a de deux ſortes : le défaut de la bonne inſtruction, & le défaut de la bonne volonté.

Qui eſt celui qui n'a pas les inſtructions néceſſaires ?

Celui qui ne ſçait pas, au moins en ſubſtance, les Articles du Symbole des Apôtres, les Commandemens de Dieu & de l'Egliſe, ni ce que c'eſt que le Sacrement de Pénitence, & les diſpoſitions qui y ſont requiſes.

Quand eſt-ce qu'on préſume le manquement de bonne volonté ?

On le préſume, ſi le pécheur doit quelque choſe au prochain à quoi il n'ait pas encore ſatisfait, l'ayant déja promis à ſon Confeſſeur.

Dites-nous-en quelques exemples.

Comme s'il refuſe de demander pardon à celui qu'il a offenſé ; & de lui reſtituer ſa réputation ou ſes biens, étant en pouvoir de le faire.

Que doit faire en ce cas le Confeſſeur ?

Il doit déclarer au pénitent de la part de Dieu, qu'il n'eſt pas en état d'être abſous.

Quel autre cas y a-t-il de differer ou de refuſer l'abſolution faute de bonne volonté ?

Si le pécheur eſt dans l'occaſion prochaine du péché mortel, & qu'il ne veuille pas s'en retirer.

Qu'appellez-vous occaſion prochaine ?

Celle où on a coutume de pécher.

Dites-en des exemples.

Comme ſi en de certaines compagnies, ou

dans de certaines maiſons, comme au cabaret; on a accoûtumé de blaſphêmer, ou de faire des juremens criminels, de s'enyvrer, de s'emporter de colère, de voler, ou de commettre quelque impureté.

Que dites-vous de tels pécheurs?

Qu'ils ſont incapables d'être abſous, s'ils n'ont une ferme reſolution de s'éloigner de ces compagnies & de ces maiſons.

Et celui qui joüant ne peut s'empêcher de blaſphêmer, ou de tromper?

Il eſt obligé de quitter le jeu: autrement il eſt incapable d'être abſous.

Et celui qui ſe ſent porté à l'impureté dans les danſes?

Il eſt incapable d'être abſous, s'il n'eſt réſolu de les éviter.

Et ceux qui ne veulent pas ſe défaire de leurs mauvais livres?

De même.

Que dites-vous des chanſons qui portent au libertinage, & entretiennent de mauvaiſes penſées?

C'eſt encore pis que les livres.

Que dites-vous de celui qui eſt dans l'habitude du péché mortel; par exemple, de blaſphême, d'yvrognerie, ou de quelque impureté?

Qu'il doit ſouffrir humblement le refus de l'abſolution, s'il n'en fait aucun profit.

A quoi jugez-vous que l'abſolution ne profite pas au pécheur?

Si les rechutes ſont toujours auſſi promptes & auſſi fréquentes qu'auparavant.

Pourquoi doit-on refuſer l'abſolution à un pecheur qui retombe toujours?

Parce qu'on a ſujet de croire qu'il n'a

pas le ferme propos de s'amender.

Mais le Prêtre ne doit-il pas en croire ſon pénitent ?

Non : l'homme ne ſe connoît pas ſoi-même, ſur-tout quand il eſt aveuglé par ſes paſſions & ſes mauvaiſes habitudes.

A quoi donc peut-on connoître l'homme ?

L'Evangile nous apprend qu'on le connoît à ſes œuvres.

Mais le Confeſſeur n'eſt-il point trop rude quand il différe l'abſolution à ſon pénitent ?

Non : il reſſemble à un médecin, qui tente tous les remédes pour ſauver ſon malade.

Qu'appellez-vous tenter tous les remédes ?

Tenter les voyes de rigueur, quand le pécheur a trop long-tems abuſé des graces.

Mais le pécheur à qui on différe l'abſolution, doit-il déſeſpérer de ſon ſalut ?

A Dieu ne plaiſe : au contraire, il doit croire que les rigueurs de l'Egliſe lui ſont ſalutaires.

Mais le pécheur à qui on refuſe l'abſolution à cauſe de ſes rechutes fréquentes, doit-il ſe retirer tout-à-fait de la Confeſſion ?

Non : la Confeſſion lui eſt utile en pluſieurs ſortes.

Comment ?

C'eſt qu'il s'y humilie ; il y reçoit de bons conſeils, & des pénitences ſalutaires ; il produit quelques bons deſirs, en attendant de bonnes œuvres ; le Prêtre prie pour lui : & enfin il y a toûjours de la grace à ſubir le jugement de l'Egliſe.

Quels ſont les inconvéniens des abſolutions mal données ?

C'eſt d'expoſer le pécheur à la profanation des Sacremens.

Et de-là que s'enſuit-il ?

Qu'on lui attire la colère de Dieu, au lieu de la miſéricorde.

Quel autre inconvénient y a-t-il ?

D'accoûtumer le pécheur à ne profiter pas des remédes, & les lui rendre inutiles.

Où tombe-t-il par-là ?

Dans une fauſſe confiance, & dans l'impénitence finale.

Qu'appellez-vous impénitence finale ?

C'eſt mourir dans le péché.

Qu'arrive-t-il à ceux qui cherchent des Confeſſeurs qui les flatent ?

Il leur arrive ce que dit Notre-Seigneur : *Si un aveugle conduit un aveugle, ils tombent tous deux dans la foſſe.*

Qu'eſt-ce à dire tous deux ?

C'eſt-à-dire, tant celui qui méne, que celui qui ſuit.

Que doit donc faire un vrai pénitent ?

Se mettre entre les mains d'un Confeſſeur diſcret, & ſe ſoumettre à lui comme à ſon juge.

LEÇON VIII.

De la ſoumiſſion qu'on doit avoir dans l'impoſition de la Pénitence.

QUelles pénitences devons-nous deſirer qu'on nous impoſe ?

Des pénitences ſalutaires & convenables. [*Conc. Trid. Seſſ. XIV. C. VIII.*]

Qu'appellez-vous des pénitences convenables ?

Des pénitences qui ſervent de remédes particuliers à nos habitudes vicieuſes.

Dites-nous-en quelque exemple.

Ordonner des aumônes à ceux qui volent, ou qui péchent par avarice ; des jeûnes à ceux qui ont violé le Carême ; des auſtérités à ceux qui ont pris des plaiſirs déréglés.

Qu'entendez-vous auſſi par des pénitences convenables ?

Des pénitences qui ſoient en quelque ſorte proportionnées à la grandeur des fautes.

Et les Confeſſeurs qui impoſent des œuvres & des peines très-légeres pour des péchés très-griefs ?

Ils participent aux péchés d'autrui.

A quoi donc doivent ſervir les pénitences qu'on nous impoſe ?

A corriger les mauvaiſes habitudes.

A quoi encore ?

A venger, & à châtier les péchés paſſés.

A quoi encore ?

A nous rendre conformes à Jeſus-Chriſt ſouffrant & crucifié pour nos péchés.

Mais n'a-t-il pas ſatisfait pour nous ?

Oui, plus que ſuffiſamment.

Pourquoi donc en pardonnant la peine éternelle reſerve-t-il des peines temporelles ?

Par bonté, & pour retenir davantage dans la crainte.

Pourquoi l'Egliſe nous impoſe-t-elle de ces peines temporelles dans le Sacrement de Pénitence ?

Parce qu'il n'y en a point de plus utiles, ni de plus douces, que celles qui nous ſont

impoſées par le jugement de l'Egliſe.

Qu'arrivera-t-il à ceux qui étant réconciliés à Dieu par la pénitence, n'auront pas ſuffiſamment ſatisfait pour leurs péchés en cette vie ?

Ils ſatisferont en l'autre par des peines bien plus rigoureuſes.

Où ?

Dans le Purgatoire.

Et s'ils ne veulent aucunement ſatisfaire ?

Ils ſeront damnés pour avoir fait trop peu de cas de la juſtice de Dieu.

Quand le pénitent refuſe la pénitence que ſon Confeſſeur lui impoſe ?

Il lui doit refuſer l'abſolution.

Ne peut-il pas quelquefois faire accomplir quelque partie de la pénitence, ou la pénitence toute entiere à ſon pénitent avant que de lui donner l'abſolution ?

Il le peut avec diſcrétion, s'il le juge utile à la parfaite converſion de ſon pénitent.

Et ceux dont les crimes ſont notoires, & publiquement ſcandaleux ?

Le Concile de Trente déclare que ſelon le précepte de l'Apôtre, il faut leur impoſer une pénitence publique. [*Seſſ. XXIV. de ref. Cap. VIII. 1. Tim. V. 20. 24.*]

Pourquoi ?

C'eſt, comme dit le Concile, afin que par leur bon exemple ils ramenent à la vertu ceux que leur mauvais exemple en a détournés.

Peut-on ſe diſpenſer de cette régle ?

Le Concile remet à la conſcience de l'Evêque, de faire ce qui ſera le plus utile.

Pourquoi inſtruire les pénitens de ces choſes ? ne ſuffit-il pas d'en inſtruire les Confeſſeurs ?

Il eſt bon d'en inſtruire auſſi les pénitens ; afin qu'ils apprennent à ſe ſoumettre à la conduite d'un ſage Confeſſeur.

LEÇON IX.

Des Indulgences.

QU'*eſt-ce que la Foi nous enſeigne des Indulgences ?*

Que l'Egliſe a reçû de Jeſus-Chriſt le pouvoir de les accorder, & que l'uſage en eſt très-ſalutaire au peuple Chrétien. (*Conc. Trid. cont. Seſſ. XXV. Dec. de Indulg.*)

Pourquoi ſont-elles ſi ſalutaires ?

Parce qu'elles ſont établies pour relâcher la rigueur des peines temporelles dûës au péché.

Eſt-il néceſſaire de ſçavoir préciſément comment cette rigueur eſt relâchée ?

Non : il ſuffit de croire qu'une bonne mere comme l'Egliſe ne donne rien à ſes enfans qui ne ſerve véritablement à les ſoulager en cette vie & en l'autre.

Eſt-ce l'intention de l'Egliſe de nous décharger par l'indulgence de l'obligation de ſatisfaire à Dieu ?

Nullement : & au contraire, l'eſprit de l'Egliſe eſt de n'accorder l'indulgence qu'à ceux qui ſe mettent en devoir de ſatisfaire de leur côté à la juſtice divine.

A quoi donc nous ſert l'indulgence ?

Elle nous ſert beaucoup en toutes manie-

tes, puiſque nous avons toujours ſujet de croire que nous ſommes bien éloignés d'avoir ſatisfait ſelon nos obligations.

Et de-là que s'enſuit-il ?

Que nous ſerions ennemis de nous-mêmes, ſi nous n'avions recours aux graces & aux indulgences de l'Egliſe.

Quel eſt donc en un mot l'eſprit de l'Egliſe dans la diſpenſation des Indulgences ?

C'eſt d'aider les hommes de bonne volonté à s'acquiter envers Dieu, & ſuppléer à leur infirmité.

Que prétend-elle par là ?

Exciter de plus en plus dans les cœurs la ferveur de la dévotion & l'amour de Dieu, conformément à cette parole de Notre Seigneur: *Celui à qui on donne davantage, doit auſſi aimer davantage.* (*Luc. VII.* 47.)

Quelle eſt la meilleure diſpoſition pour bien gagner les Indulgences ?

C'eſt de faire de bonne foi tout ce qu'on peut pour les bien gagner, & d'en attendre l'effet de la miſéricorde de Dieu, qui ſeul connoît le ſecret des cœurs.

Sur quoi ſont fondées les Indulgences ?

Sur les ſatisfactions de Jeſus-Chriſt & des Saints.

Pourquoi ajoutez-vous les ſatisfactions des Saints à celle de Jeſus-Chriſt ?

A cauſe de la bonté de Dieu, qui veut bien en faveur des plus pieux de ſes ſerviteurs, ſe laiſſer fléchir envers les autres.

Pourquoi encore ?

A cauſe que les ſatisfactions des Saint

ſont unies à celles de Jeſus-Chriſt, dont elles tirent toute leur valeur.

Qui a le pouvoir de donner les Indulgences?

Le Pape dans toute l'Egliſe, & les Evêques dans leurs Dioceſes, avec les limitations que l'Egliſe y a apportées.

INSTRUCTION SUR LE SACREMENT DE L'EUCHARISTIE.

LEÇON I.

Ce que c'eſt que le Sacrement de l'Euchariſtie.

REpréſenter l'inſtitution de cet adorable Sacrement. (Matth. XXVII. Marc. XIV. Luc. XXII. 1. Cor. XI.) *Les promeſſes de Jeſus-Chriſt.* (Joan. VI.)

Qu'eſt-ce que le Sacrement de l'Euchariſtie ?

C'eſt un Sacrement, qui contient ſous les eſpéces du pain & du vin le vrai Corps & le vrai Sang de Notre-Seigneur, pour être notre nourriture ſpirituelle.

Mais ce qu'on met d'abord ſur l'Autel & dans le Calice n'eſt-ce pas du pain & du vin ?

Oui : & c'eſt toujours du pain & du vin, juſqu'à-ce que le Prêtre prononce les paroles de la conſécration.

Et qu'arrive-t-il par ces paroles ?

Le pain eſt changé au Corps, & le vin eſt changé au Sang de Notre-Seigneur.

Ne reſte-t-il rien du pain & du vin?

Il n'en reſte que les eſpéces.

Qu'appellez-vous les eſpéces du pain?

C'eſt la blancheur du pain, la rondeur, & le goût.

Qu'appellez-vous les eſpéces du vin?

C'eſt la couleur du vin, l'humidité, & le goût.

N'y a-t-il ſous les eſpéces du pain que le Corps de Nôtre-Seigneur?

Il y a avec ſon Corps, ſon Sang, ſon Ame, & en un mot la Perſonne entiere de Jeſus-Chriſt, parce que tout cela eſt inſéparable.

Et ſous les eſpéces du vin?

Jeſus-Chriſt y eſt auſſi tout entier.

Pourquoi donc Jeſus-Chriſt ne nous parle-t-il que de ſon Corps & de ſon Sang?

Parce que c'eſt par ſon Corps & par ſon Sang qu'il nous a ſauvés.

Comment?

En s'offrant en ſacrifice ſur la Croix.

Et en effet que nous donne-t-il ſous chaque eſpèce?

Tout ce qu'il eſt: c'eſt-à-dire, un Dieu parfait, & un homme parfait.

Quitte-t-il les Cieux?

A Dieu ne plaiſe: il demeure toujours à la droite de Dieu ſon Pere, & n'en ſortira que lorſqu'à la fin du monde il paroîtra en ſa majeſté, pour juger les vivans & les morts.

Comment ſe peut-il donc faire qu'il ſoit ſur l'Autel?

Par la toute-puiſſance de Dieu, qui peut tout ce qu'il veut.

Ce n'eſt donc pas l'homme qui fait ce miracle?

Non: c'eſt Jeſus-Chriſt, dont la parole eſt employée dans ce Sacrement.

C'eſt donc lui qui conſacre?

C'eſt lui qui conſacre comme le vrai Sacrificateur; & le Prêtre n'eſt que ſon miniſtre.

A quelle fin Jeſus-Chriſt a-t-il établi ce Sacrement?

En mémoire de ſa mort.

En quoi conſiſte cette commémoration de la mort de Notre-Seigneur?

C'eſt qu'en diſant ſéparément avec Jeſus-Chriſt, *Ceci eſt mon Corps, Ceci eſt mon Sang*, on repréſente la mort violente que Jeſus-Chriſt a ſoufferte par la ſéparation de ſon Corps & de ſon Sang.

Mais le Corps & le Sang ſont-ils effectivement ſéparés?

Non: c'eſt aſſez que les ſignes le ſoient, & que les paroles dont on ſe ſert pour les conſacrer ſoient différentes.

Pourquoi?

Parce que par ce moyen la mort de Jeſus-Chriſt, & l'effuſion de ſon Sang eſt repréſentée.

Faut-il adorer le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt?

Ouï, ſans aucun doute; parce que ce Corps & ce Sang ſont inſéparablement unis à la Divinité.

LEÇON II.

De la ſainte Meſſe, & du Sacrifice de l'Euchariſtie.

REpréſenter la célébrité des Sacrifices de la Loi, & conclure à plus forte raiſon pour celui-ci. Salomon dédiant le Temple. (3. Reg. VIII. 2. Par. V. VI. VII.)

Quel eſt le premier uſage que l'on fait du Corps & du Sang de Jeſus-Chriſt ?

C'eſt de les offrir en ſacrifice à la ſainte Meſſe, au Pere Eternel.

Qu'eſt-ce à dire les offrir en Sacrifice au Pere Eternel ?

C'eſt-à-dire, les préſenter devant ſa face ſur l'Autel, comme la victime la plus agréable qu'on puiſſe lui offrir.

Pourquoi offre-t-on ce Sacrifice ?

En commémoration de celui de la Croix, & pour en appliquer la vertu.

Jeſus-Chriſt répand-il ſon Sang dans ce Sacrifice, comme autrefois ſur la Croix ?

Non : c'eſt ici un Sacrifice non ſanglant.

Jeſus-Chriſt eſt-il immolé dans ce Sacrifice ?

Il y eſt immolé myſtiquement.

Comment ?

En tant que ſon Corps & ſon Sang préſens dans ce myſtère, y paroiſſent comme ſéparés l'un de l'autre.

Mais le ſont-ils en effet ?

Nous avons dit pluſieurs fois qu'ils ne le

ſont pas, & ne le peuvent plus être, après la Réſurrection de Jeſus-Chriſt.

Que doit-on faire en aſſiſtant à ce Sacrifice ?

Contempler Jeſus-Chriſt mourant, comme ſi on étoit préſent ſur le Calvaire, & ſe laiſſer attendrir au ſouvenir de ſa Mort.

Qu'eſt-ce que l'Egliſe offre dans le Sacrifice de l'Autel, avec le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt ?

Les vœux & les prieres de tous les fidéles.

Pourquoi ?

Parce qu'elles ſont agréables, étant offertes à Dieu avec le Corps & le Sang de ſon Fils.

Qu'eſt-ce que l'Egliſe offre encore à Dieu avec ce Corps & ce Sang ?

Elle s'offre elle-même, afin d'offrir à Dieu tout enſemble le Chef & les membres.

Qu'eſt-ce à dire, offrir tout enſemble le Chef & les membres ?

C'eſt offrir Jeſus-Chriſt avec ſes fidéles.

A qui offre-t-on le Sacrifice ?

A Dieu ſeul.

Pourquoi y fait-on mémoire des Saints qui ſont avec Dieu ?

En action de graces pour les bienfaits qu'ils en ont reçus.

Pourquoi particulierement dans ce Sacrifice ?

Pour montrer qu'ils ont été ſanctifiés par la victime qu'on y offre.

Pourquoi prie-t-on Dieu d'avoir agréables les prieres que les Saints lui ſont pour nous ?

Pour faire concourir dans ce Sacrifice les vœux de toute l'Egliſe, tant de celle qui eſt dans le ciel, que de celle qui eſt ſur la terre.

Ne fait-on pas auſſi mémoire des ames pieuſes qui ne ſont pas encore dans le Ciel ?

Oui ; on en fait mémoire afin de tout unir dans ce Sacrifice.

Quel ſoulagement reçoivent ces ames par ce Sacrifice ?

Un très grand ſoulagement.

Pourquoi ?

Parce que Jeſus-Chriſt qu'on y offre, eſt la commune propitiation de tout le genre humain.

Que devons-nous apprendre par ce Sacrifice ?

A nous offrir en Jeſus-Chriſt, & par Jeſus-Chriſt, comme des hoſties vivantes, à la Majeſté Divine.

LEÇON III.

De la Communion.

MArie Magdelaine pleurant devant le tombeau de Jeſus, & y cherchant ſon Corps enſeveli. Quelle ardeur pour ce Corps vivant & glorifié !* (Joan. XX. 11.)

Pourquoi Jeſus-Chriſt ſe préſente-t-il à nous ſous les eſpéces du pain & du vin ?

Pour nous montrer qu'il eſt notre nourriture ſpirituelle.

Qu'appellez-vous notre nourriture ſpirituelle ?

Celle qui donne la vie à l'ame.

Que croyez-vous recevoir ſous les eſpéces du pain ?

Le propre Corps de Jeſus-Chriſt, & lui-même tout entier.

Mais quand on eſt quelquefois obligé de rompre une Hoſtie ?

Jeſus-Chriſt ne ſe diviſe pas pour cela.

Pourquoi ?

Parce qu'il demeure tout entier ſous chaque parcelle du pain, & ſous chaque goutte du vin conſacré.

Cela ſe peut-il ?

Oui, par la toute-puiſſance de Dieu.

Ne pourriez-vous point apporter quelque exemple ſenſible de cette merveille ?

On ſe ſert ordinairement de l'exemple d'un miroir, qui étant caſſé fait paroître en chaque parcelle le même viſage qu'il repréſentoit en ſon entier.

Cet exemple explique-t-il parfaitement ce Myſtère ?

Non : il n'y a rien dans la nature qui en puiſſe égaler la grandeur.

Pourquoi recevons-nous Jeſus-Chriſt ?

Pour être conſommés en un avec lui.

Qu'eſt-ce qu'être conſommé en un avec lui ?

C'eſt être uni avec lui, & lui avec nous, corps à corps, & eſprit à eſprit.

Comment s'accomplit cette union de notre part ?

C'eſt que prenant par la bouche le Corps de Jeſus, par la Foi nous nous uniſſons à ſa Divinité.

Et Jeſus, que fait-il de ſon côté ?

Jeſus réciproquement par notre corps,

auquel il, s'unit, fait paſſer la vertu de ſa Divinité dans notre ame.

Ne ſanctifie-t-il pas auſſi notre corps ?

Oui ; il ſanctifie notre corps, & nous apprend à le conſerver en toute pureté.

Qui a porté Jeſus-Chriſt à ſe donner à nous de cette ſorte ?

Son amour.

Comment le devez-vous recevoir ?

Avec amour, en ne vivant dorénavant que pour lui.

Par où eſt-on excité à cet amour envers Jeſus-Chriſt ?

Par ſa mort & paſſion, dont on célébre la mémoire toutes les fois que l'on communie.

Faut-il communier ſouvent ?

L'Egliſe deſireroit que l'on communiât tous les jours, & toutes les fois qu'on entend la ſainte Meſſe, comme dans la primitive Egliſe. (*Conc. Trid. Seſſ. XXII. Can. VI.*)

Pourquoi donc ne le fait-on pas ?

Parce qu'on n'eſt pas aſſez parfait.

Que faut-il faire du moins toutes les fois qu'on entend la Meſſe ?

Communier ſpirituellement.

Qu'eſt-ce communier ſpirituellement ?

C'eſt, en ſe reſſouvenant de la mort de Notre-Seigneur, deſirer de communier en effet.

Que faut-il faire pour bien communier ſpirituellement ?

Il faut, autant qu'on peut, s'exciter à la même dévotion que ſi l'on communioit ſacramentellement.

Quand eſt-ce qu'on eſt obligé de communier ſacramentellement ?

Dans le péril de mort : & au ſurplus l'Egliſe n'oblige de communier dans tout le cours de l'année, qu'une fois dans la quinzaine de Pâque ; mais les Fidéles ne doivent pas ſe contenter de cette ſeule Communion.

Y a-t-il quelque regle certaine pour fréquenter la Communion ?

Non : cela dépend de la diſpoſition de chaque Fidéle, & du profit qu'il fait de la Communion par ſon application à mener une bonne vie.

Mais quelle regle peut-on ſuivre dans la vie commune ?

Il eſt à ſouhaiter que tout Fidéle ſe mette en état de communier du moins une fois le mois, & les Fêtes ſolemnelles de l'année.

Mais qu'y a-t-il en cela de plus certain ?

C'eſt que chacun devroit vivre de maniere qu'il pût communier tous les jours.

Peut-on communier pluſieurs fois en un jour ?

Non.

Et que faut-il faire le reſte la journée ?

La paſſer en action de graces, & ſavourer cette viande céleſte

---

LEÇON IV.

Pratique de la Communion ſuivant la doctrine précédente ; & premierement ce qu'il faut faire avant la Communion.

LA Parabole des conviés, & de l'habit nuptial pour expliquer la netteté inté-

rieure & extérieure qu'il faut apporter à la ſainte Table. (Matth. XXII. 1. &c. Luc. XIV. 16. &c.)

Que faut-il faire pour bien communier ?

Il y a des préparations qui regardent l'ame, & il y en a qui regardent le corps.

Quelles ſont les préparations de l'ame pour faire une bonne Communion ?

C'eſt la paix avec Dieu, la charité avec le prochain ; ce ſont des actes de Foi & d'humilité ; c'eſt le ſouvenir de la Paſſion du Fils de Dieu.

Qu'appellez-vous la paix de l'ame avec Dieu ?

C'eſt la pureté de conſcience qui ne ſent aucun reproche du péché, au moins qui ſoit mortel.

Dites-moi pourquoi il faut recevoir ce Sacrement en état de grace.

C'eſt que ce Sacrement eſt la nourriture de l'ame, & que la nourriture ſuppoſe la vie.

Que concluez-vous de-là ?

Qu'il faut que l'ame vive de la vie de la grace, pour recevoir ſa nourriture par ce Sacrement.

Eſt-ce un grand péché que de communier avec un péché mortel dans l'ame ?

C'eſt le péché de Juda, & un horrible ſacrilége.

Qu'appellez-vous la charité avec le prochain ?

C'eſt l'eſprit d'union & de concorde avec lui, & une ſincére réconciliation, ſi on étoit auparavant dans l'inimitié.

Apprenez-moi à faire quelque acte de Foi qui diſpoſe à la Communion.

Mon Sauveur, je croi fermement que votre Corps, votre Sang, votre Ame, & votre Divinité ſont au Saint Sacrement de l'Autel, parce que vous l'avez dit. Je ſuis prêt à donner ma vie pour cette vérité.

Et comment faites-vous un acte d'humilité ?

Combien de fois ai-je mérité par mes péchés de ſouffrir la ſoif du mauvais Riche, & la faim des damnés ? Cependant, ô mon Dieu, vous daignez devenir vous-même mon aliment & mon breuvage !

Pourquoi faut-il penſer au Myſtère de la Paſſion pour ſe préparer à la Communion ?

C'eſt que le Fils de Dieu ayant inſtitué le Sacrement de l'Euchariſtie en mémoire de ſa Paſſion, cette dévotion eſt ſelon l'eſprit du Myſtère.

N'y a-t-il point quelqu'autre préparation de l'ame ?

Il faut, autant qu'il ſe peut, dès le jour précédent de la Communion, s'y préparer par la récollectiom & par la retraite.

Et quoi encore ?

Se priver des plaiſirs même permis.

Pourquoi ?

Pour apporter à Jeſus-Chriſt un eſprit & un corps plus pur, & être tout occupé de lui.

Quelles doivent être les préparations du corps pour bien communier ?

Il faut être à jeun, & n'avoir pris aucune choſe par forme de nourriture ni de médicament depuis le minuit.

Si en lavant la bouche on avoit avalé quelque goute d'eau ſans y penſer, cela pourroit-il empêcher la Communion ?

Il faut prendre garde que cela n'arrive point : mais pourtant la choſe étant arrivée, elle ne doit point empêcher qu'on ne communie.

LEÇON V.

Ce qu'il faut faire quand on eſt prêt à communier, & dans la Communion même.

L'Humilité & la Foi du Centenier quand Jeſus veut entrer chez lui. (Matth. VIII. 8.) *La foi de la femme qui ſe croit guérie en touchant ſeulement le bord de la robe. Jeſus accablé du monde qui l'environnoit, ne ſe ſent véritablement touché que de celle qui le touche avec foi.* (Matth. IX. 20. Luc. VIII. 42. 43. 45. 46. &c.)

Que faut-il faire quand on eſt prêt à communier ?

Il y a des choſes qui regardent l'ame, & d'autres qui regardent le corps.

Que faut-il faire à l'égard de l'ame ?

Il faut premierement entendre la Meſſe à laquelle on deſire de communier, avec une dévotion particuliere.

Que faut-il faire particulierement pour cela ?

Se joindre à l'intention du Prêtre, qui un peu après l'élevation, incliné profondément vers l'Autel, demande la grace de Dieu pour tous ceux qui communieront.

Il eſt donc à propos d'entendre la Meſſe, & de communier à celle qu'on entend ?

Oui, autant qu'il ſe peut ; & c'eſt l'eſprit de l'Egliſe.

A quel endroit de la Meſſe eſt-il à propos de communier ?

Après la Communion du Prêtre, & avant qu'il acheve la Meſſe.

Pourquoi ?

Pour ſe conformer au Prêtre ; ſe préparer avec lui, à la Communion, communier avec lui, & faire avec lui ſes actions de graces.

A quoi faut-il principalement penſer ?

A la Mort & à la Paſſion de notre Seigneur.

Pourquoi ?

Pour s'exciter à un tendre amour envers lui.

Que faut-il faire encore ?

De fréquens actes de Foi.

En quel endroit principalement ?

Quand le Prêtre ſe retourne, l'Hoſtie à la main, en diſant ces paroles, *Ecce Agnus Dei*, c'eſt-à-dire, *Voici l'Agneau de Dieu, voici celui qui ôte les péchés du monde*, il faut dire la même choſe en ſon cœur.

Et quels autres actes faut-il faire ?

Des Actes d'adoration & d'humilité.

En quel endroit principalement ?

Quand le Prêtre dit, *Domine, non ſum dignus*, il faut dire de cœur avec lui : *Seigneur, je ne ſuis pas digne que vous veniez à moi ; mais dites ſeulement un mot, & mon ame ſera ſauvée.*

Et quand le Prêtre dit, Corpus Domini noſtri Jeſu Chriſti cuſtodiat animam tuam in vitam æternam. Amen ?

Il faut dire du moins de cœur, *Amen*. *Il eſt ainſi.* Je croi, Seigneur, que ce que

je reçois, c'eſt votre Corps : qu'il conſerve mon ame pour la vie éternelle !

Quel eſt donc le vrai eſprit de la Communion ?

De ſe conformer aux intentions de l'Egliſe, & aux paroles du Prêtre.

Qu'y a-t-il à obſerver pour le Corps ?

A être modeſte & propre, autant qu'il ſe peut, mais ſans affectation.

Que faut-il obſerver particuliérement à l'égard des habits ?

Les hommes doivent poſer le chapeau, la calote, l'épée, les gans : & les femmes doivent baiſſer leurs jupes, & faire deſcendre leurs coifes un peu plus bas que les yeux ; ne point paroître la gorge découverte, ni avec des mouches ſur le viſage, ou avec des parures qui ſentent la vanité.

Que doivent-elles apprendre de-là ?

A mépriſer toute leur vie ce qu'elles n'oſent porter devant Jeſus-Chriſt.

Comment faut-il tenir la tête ?

Il faut tenir la tête ferme & droite ſans la remuer, ni l'avancer, ni la retirer en arriere, crainte d'accident.

Comment les yeux ?

Il ne faut pas les laiſſer égarer çà & là ; mais on les doit tenir baiſſés, ou les arrêter ſur la ſainte Hoſtie.

Comment faut-il ouvrir la bouche ?

Avec médiocrité ; ni trop, ni trop peu.

Comment faut-il avoir la langue ?

Un peu avancée ſur les lévres.

Ne faut-il point mâcher la Sainte Hoſtie ?

Il n'eſt pas néceſſaire.

Qu'en faut-il donc faire ?

La laiſſer quelque peu de tems ſur la langue ; puis étant un peu humectée, l'avaler avec révérence.

Ne la faut-il point laiſſer fondre tout-à-fait en la bouche ?

Non ; à cauſe du péril qu'il y auroit de ne pas communier.

Mais que faudroit-il faire ſi la Sainte Hoſtie s'attachoit au palais ?

Il ne ſe faut point troubler de cela ; mais la détacher ſeulement avec la langue ſans y porter les doigts.

Après avoir communié faut-il eſſuyer les lévres avec la nape ?

Non : mais ſi on ſent, ou ſi on doute que quelque particule de la Sainte Hoſtie ſoit demeurée ſur les lévres, il faut avec révérence l'attirer dans ſa bouche, ſans y appliquer les doigts.

Si quelquefois le Prêtre, en communiant, donnoit deux ou trois Hoſties, ou bien n'en donnoit que la moitié d'une, cela devroit-il troubler le communiant ?

Non, puiſqu'on ne reçoit pas plus en trois Hoſties, qu'en une ; ni moins en la moitié d'une, qu'en une toute entiere.

Faut-il faire des prieres vocales, & jetter des ſoupirs, quand on eſt ſur le point de communier ?

Il faut ceſſer pour lors de le faire, & prier de l'eſprit plûtôt que du mouvement des lévres.

Tom. I. N

LEÇON VI. ET DERNIERE.

Ce qu'il faut faire après la Communion.

Q*Ue faut-il faire après la Communion?*

Il faut paſſer quelque tems, & le plus qu'on peut, à faire des Actes intérieurs d'amour, de remerciment, d'offrande de ſoi-même, de demande de nos beſoins, & des néceſſités de ceux pour leſquels nous prions.

Que faut-il principalement demander à Jeſus-Chriſt?

Qu'il nous faſſe part de ſon Eſprit, comme il nous a donné ſon Corps.

Quelles prieres vocales peut-on ajoûter après cela?

Des Cantiques d'actions de graces: comme le *Te Deum laudamus; Benedicite omnia opera; Magnificat; Laudate.*

Nota *que ces prieres ſe trouveront en Latin & en François dans un recueil fait exprès.*

Que faut-il faire le reſte du jour?

Il le faut paſſer, autant qu'il ſe peut, dans le recueillement & en œuvres de piété.

INSTRUCTION SUR LE SACREMENT DE MARIAGE.

LE *Mariage de la Sainte Vierge avec Saint Joſeph. Les noces de Cana honorées de la préſence & du premier miracle de Notre Seigneur.* (Joan. II.) *La création de la femme.* (Gen. II. 21. *Le mariage du jeune Tobie.* (Tob. VII. VIII.)

Qu'eſt-ce que le Mariage ?

C'eſt un Sacrement qui donne la grace à ceux qui ſe marient, de vivre chrétiennement dans cet état, & d'élever leurs enfans ſelon Dieu.

Que ſignifie ce Sacrement ?

Il ſignifie l'union de Jeſus-Chriſt avec l'Egliſe.

Combien y a-t-il de ſortes d'unions de Jeſus-Chriſt avec l'Egliſe ?

Il y en a de deux ſortes ; l'une naturelle, & l'autre ſpirituelle.

Qu'appellez-vous union naturelle ?

La reſſemblance de la nature.

Qu'appellez-vous union ſpirituelle ?

L'union des cœurs par la Charité.

Y a-t-il union naturelle entre Jeſus-Chriſt & l'Egliſe ?

Oui ; parce que Jeſus-Chriſt eſt homme ;

qu'il a un corps & une ame, comme les Fidéles qui compoſent l'Egliſe.

Y a-t-il union ſpirituelle entre Jeſus-Chriſt & l'Egliſe ?

Oüi, parce que le Fils de Dieu a tant aimé l'Egliſe, qu'il a verſé ſon Sang pour elle, & que l'Egliſe eſt ſoumiſe aux volontés de Jeſus-Chriſt.

Quelle eſt celle de ces deux unions que le Mariage repréſente ?

Il ſignifie les deux.

Cette union du mari & de la femme eſt-elle indiſſoluble & inſéparable ?

Oüi, elle eſt indiſſoluble & inſéparable, comme celle de Jeſus-Chriſt avec ſon Egliſe.

A quel âge peut-on ſe marier ?

Les garçons à l'âge de quatorze ans accomplis ; les filles à douze ans auſſi accomplis.

En quel tems de l'année l'Egliſe permet-elle de célébrer le Mariage ?

Depuis le lendemain de la Fête de l'Epiphanie juſqu'au mardi d'après le Dimanche de la *Quinquageſime* incluſivement ; & depuis le lendemain du Dimanche appellé de *Quaſimodo*, elle le permet en ce Diocèſe, juſqu'au jeudi ſeulement, qui précede le premier Dimanche de l'Avent.

N'y a-t-il point de jour auquel on ne puiſſe célébrer le Mariage ?

Il n'y a point de jour auquel on ne le puiſſe, à l'exception des Dimanches & des Fêtes en ce Diocèſe.

A l'exception de ces jours, chaque jour eſt-il bon pour la célébration du Mariage ?

Ce ſeroit une ſuperſtition de croire qu'un jour de la ſemaine fût plus malheureux qu'un autre.

Dans quel deſſein doit-on uſer du Mariage ?

Dans le deſſein de multiplier les enfans de Dieu.

Quel autre deſſein peut-on avoir ?

Celui de remédier aux déſordres de la concupiſcence.

Quelles ſont les obligations du Mariage ?

C'eſt de s'unir enſemble, & s'entre-ſecourir par la charité ; ſe ſupporter mutuellement & toutes les peines du mariage par la patience ; & ſe ſauver par la ſainte éducation qu'on donnera aux enfans.

Quelle eſt la principale choſe qui doit déterminer une perſonne à en prendre une autre en Mariage ?

C'eſt la vertu & la reſſemblance des mœurs.

Marquez-moi quelques manieres défectueuſes d'entrer dans le Mariage ?

I. D'y entrer ſans examiner la volonté de Dieu, & ſans connoître les obligations du mariage. II. D'y entrer ſeulement pour ſatisfaire la ſenſualité. III. De ſe marier contre la juſte volonté de ſes parens.

Comment ſe doit-on diſpoſer à recevoir ce Sacrement ?

On s'y doit diſpoſer par une ſainte Confeſſion, & il eſt bon de faire une revûë de pluſieurs Confeſſions depuis un tems notable ; par une ſainte Communion, par des priéres & des aumônes, par une grande retenue & chaſteté.

Doit-on demeurer enſemble avant le Mariage ?

Il ſe faut bien garder de demeurer en même maiſon durant le tems de la recherche & des fiançailles avec péril d'offenſer Dieu.

En quel tems doit-on ſe confeſſer & communier à cette intention ?

On le doit faire quelques jours avant la célébration du Mariage.

Quelle eſt la perfection du Mariage ?

C'eſt que le mari repréſente Jeſus-Chriſt l'Epoux de l'Egliſe, & que la femme repréſente l'Egliſe épouſe de Jeſus-Chriſt.

En quoi eſt-ce que le mari doit particulierement répréſenter Jeſus-Chriſt ?

En aimant ſa femme cordialement comme le Fils de Dieu a aimé l'Egliſe, recherchant l'utilité de l'Egliſe, & non pas ſes propres intérêts.

En quoi la femme doit-elle particulierement répréſenter l'Egliſe ?

Dans le reſpect & dans la ſoumiſſion qu'elle doit avoir pour ſon mari, comme l'Egliſe en a pour Jeſus-Chriſt.

Dites-moi le mal qu'il faut éviter dans l'uſage du mariage ?

C'eſt de refuſer injuſtement le devoir conjugal ; c'eſt d'uſer du Mariage pour ſatisfaire la ſenſualité ; c'eſt d'éviter d'avoir des enfans ; ce qui eſt un crime abominable.

CATECHISME
DES
FESTES.

AVERTISSEMENT
DE MONSEIGNEUR L'EVESQUE DE MEAUX,
AUX CUREZ, VICAIRES,
& Catéchiſtes de ſon Diocèſe.

JACQUES-BENIGNE, PAR LA PERMISSION DIVINE, EVESQUE DE MEAUX: Aux Curez, Vicaires, & Catéchiſtes de notre Diocèſe, Salut & Bénédiction.

Vous n'ignorez pas, Mes Freres, qu'une des principales fins que l'Egliſe ſe propoſe dans l'inſtitution des Fêtes, c'eſt l'inſtruction des Fideles; & c'eſt une vérité que vous devez très-ſouvent inculquer & répéter à vos Paroiſſiens dans vos Prônes, dans vos Sermons, & dans vos Catéchiſmes.

Vous leur devez faire entendre que l'année chrétienne, auſſibien que l'année ordinaire, eſt comme diſtribuée en ſes ſaiſons; & que les Solemnitez ſont répandues en divers tems, afin de nous inſtruire par ce

moyen de ce que Dieu a daigné faire pour notre ſalut, & de ce qu'il y a de plus néceſſaire pour y parvenir.

En effet, ſi les Chrétiens prenoient bien ſeulement l'eſprit des Fêtes, ils n'ignoreroient rien de ce qu'ils doivent ſçavoir, puiſqu'ils trouveroient dans ces Fêtes tous les bons enſeignemens, & enſemble tous les bons exemples.

C'eſt ce qui nous a porté à vous donner ce Catéchiſme des Fêtes, à l'exemple de pluſieurs Diocèſes où on le fait avec une grande utilité.

On marquera à chaque endroit de ce Catéchiſme en quels jours ces inſtructions doivent être faites; & pour les rendre plus utiles, vous y pourrez joindre un Catéchiſme qu'on appelle celui des Images, ou en propoſant des Images pieuſes attachées à la chaire, ou en quelqu'autre lieu apparent, on s'en ſert pour rendre le peuple & les enfans attentifs.

Il n'y a que la Fête de la Trinité dont il n'eſt pas à propos de propoſer aucune image, parce qu'encore que les figures qu'on en voit quelquefois dans les Egliſes puiſſent avoir leurs raiſons, & puiſſent être expliquées en un bon ſens, il faut prendre garde que les enfans ne ſoient frapez d'abord de ces idées, dont l'impreſſion demeure trop

dans leurs eſprits, & qui leur mettent dans la penſée quelque choſe de corporel. Mais au lieu que dans les autres Fêtes dont le Myſtere s'eſt accompli viſiblement, on peut concilier l'attention par les images qu'on en donne; quand il s'agit de parler de la Divinité, ou d'expliquer la Trinité adorable, on doit commencer à rendre le peuple attentif, en lui faiſant remarquer qu'en cette Fête on ne lui propoſe aucune image ſenſible, parce que ce qui regarde la Divinité & la Trinité des Perſonnes eſt tout-à-fait au-deſſus des ſens & de l'intelligence humaine.

Le fondement de ce Catéchiſme doit être un court récit de ce qui s'eſt paſſé dans la Fête, ou une courte expoſition de ce qui en fait le principal ſujet: & ici il faut éviter la ſechereſſe des narrations ordinaires, en y mêlant de tems en tems des affections & des réflexions pieuſes.

Ce Catéchiſme des Fêtes que nous vous mettons entre les mains, vous paroîtra s'élever un peu au-deſſus des Catéchiſmes précedens: auſſi le propoſons-nous principalement pour les perſonnes plus avancées; par exemple, pour ceux qui ont communié, & dans les derniers tems de l'inſtruction.

Mais vous devez ſi bien faire, qu'il ſoit auſſi ſoigneuſement appris que les Caté chiſ

mes précedens, parce que c'eſt un fondement qui ſervira à ceux que vous inſtruirez dans tout le reſte de leur vie pour entendre utilement les Sermons, & aſſiſter avec fruit au ſervice Divin. Avertiſſez ſouvent les perſonnes âgées de lire attentivement ce Catéchiſme; puiſqu'il a de ſi grands uſages; & vous le pouvez regarder vous-mêmes comme devant faire le fond de l'inſtruction que vous ferez les jours de Fêtes.

Au reſte, ſi vous voulez expliquer à vôtre peuple la doctrine Chrétienne d'une maniere qui lui profite, dites peu de choſes à la fois; répetez-les ſouvent, & inculquez-les avec force. Tournez-les en differentes manieres; afin de faire toujours de nouvelles & de plus profondes impreſſions dans les eſprits. Faites-en l'application à quelque choſe de pratique, ſelon qu'on en a ici donné l'exemple; & ſongez que celui qui eſt prépoſé pour parler toute ſa vie à un même peuple, doit être auſſi court dans ſes inſtructions, que ſoigneux & aſſidu à les faire. Donné à Meaux le ſixiéme jour du mois d'Octobre mil ſix cent quatre-vingt-ſix.

† J. BENIGNE,
Ev. de Meaux.

Par mondit Seigneur,
ROYER.

DU SAINT DIMANCHE,

ET PAR OCCASION DE LA MESSE PAROISSIALE, ET DES DEVOIRS d'un bon Paroiſſien.

CETTE Inſtruction doit être faite au moins quatre fois l'année ; à ſçavoir, après l'Epiphanie, après Pâques, après la Pentecôte, & après la Touſſaints.

Le Paſteur, ou la Catéchiſte pourra la continuer deux ou trois Dimanches conſécutifs, juſqu'à ce qu'on la ſçache parfaitement ; & il l'inculquera beaucoup, parce qu'elle eſt la plus importante.

LEÇON.

De l'inſtitution du Dimanche.

REpréſenter le repos de Dieu, conſiderant ſes ouvrages accomplis, & les approuvant. (*Gen.* 1.) Ou Jeſus-Chriſt ſorti du

tombeau, & éternellement affranchi des peines de ſa vie mortelle ; ou après la Réſurrection & le Jugement dernier le même Jeſus introduiſant les Fideles dans le repos éternel. (1. *Cor.* 15.)

DEMANDE.

Qu'eſt-ce que le ſaint Dimanche ?

REPONSE.

C'eſt le jour que Dieu a choiſi pour être particulierement ſanctifié.

Qu'appellez-vous ſanctifier le Dimanche ?

Le paſſer ſaintement.

Que veut dire ce mot de Dimanche ?

Il veut dire le jour du Seigneur ; c'eſt-à-dire, celui qu'il a ſpécialement conſacré à ſon ſervice.

Pourquoi dites-vous que Dieu a particulierement choiſi ce jour ?

Parce que dès l'origine du monde, Dieu ayant voulu partager les jours par ſemaines, il a choiſi un des ſept jours de la ſemaine u r être particulierement ſanctifié.

Quel jour avoit-il choiſi anciennement ?

Le ſeptiéme, qu'on appelloit pour cette raiſon le jour du Sabbat, ou du repos.

Pourquoi Dieu avoit-il inſtitué ce jour ?

En mémoire de ce qu'il avoit créé le monde en ſix jours, & que le ſeptiéme jour il s'étoit repoſé de tous ſes ouvrages.

Que veut dire ce repos ?

Que le monde étoit parfait, & qu'il n'y avoit plus rien à faire de nouveau.

Et quoi encore ?

Que Dieu nous prépare à la fin du monde un repos éternel. (*Heb. IV.* 3. *& ſeq.*)

Par quelle autorité ce jour a-t-il été changé au Dimanche ?

Par l'autorité des Apôtres & de l'Egliſe.

Pourquoi a-t-on choiſi ce jour pour être le repos des Chrétiens ?

En mémoire de la Réſurrection de Notre Seigneur, & de la deſcente du Saint Eſprit arrivée en ce jour.

Qu'y a-t-il donc ici de divin ?

L'inſtitution d'un jour dans chaque ſemaine pour le conſacrer à Dieu.

Et la tranſlation du Samedi au Dimanche ?

C'eſt une inſtitution Apóſtolique.

Quel rang tient le Dimanche parmi les jours de la ſemaine ?

Le premier.

Quel jour eſt repréſenté par le Dimanche ?

Le premier jour de la création, qui eſt celui où Dieu fit la lumiere.

Ce jour a-t il quelque rapport au jour de Pâques & de la Pentecôte, dont l'Egliſe renouvelle la mémoire en ce jour ?

Qui ; puiſque Jeſus-Chriſt ſorti du tombeau, eſt la lumiere du monde, & que l'envoi du Saint Eſprit a illuminé les Apôtres.

LEÇON II.

De la Meſſe Paroiſſiale, & premierement du Prône.

REpréſenter l'ordre de la Meſſe ſolemnelle, principalement comme elle étoit autrefois accompagnée de la Communion de tout le peuple : faire voir le Clergé ſeparé du peuple, les hommes d'avec les femmes ; l'ordre, le ſilence, l'attention, tout le monde répondant, & le reſte de cette ſorte.

Que faut-il faire pour ſantifier ce jour, & le conſacrer à Dieu ?

L'employer à de bonnes œuvres.

Quelle eſt la principale de toutes les bonnes œuvres à quoi on eſt obligé en ce ſaint jour ?

A entendre la Meſſe.

Quelle Meſſe doit-on principalement entendre ?

La Meſſe Paroiſſiale, autant qu'il ſe peut, ſelon l'inſtitution ancienne.

Pourquoi vaut-il mieux entendre la Meſſe Paroiſſiale, qu'une autre Meſſe ?

Parce qu'à la Meſſe Paroiſſiale ſe fait l'aſſemblée des Fideles.

Pourquoi encore ?

Parce que le Prône ſe fait dans la Meſſe Paroiſſiale.

Qu'eſt-ce que le Prône ?

Le Prône comprend deux choſes principales.

Quelles ſont-elles ?

La premiere eſt la priere publique commandée de Dieu, pour toute l'Egliſe, pour les Paſteurs, pour les Princes, pour les malades, pour les affligez, & pour toutes les néceſſitez publiques & particulieres du peuple de Dieu.

Cette priere eſt-elle agréable à Dieu ?

Oui, pincipalement quand elle ſe fait en commun par le Paſteur & tous les Fideles aſſemblez.

Quelle eſt la ſeconde partie principale du Prône ?

C'eſt l'Inſtruction Paſtorale.

L'Inſtruction Paſtorale eſt-elle plus agréable à Dieu que les autres ?

Oui ; parce que c'eſt l'inſtruction de celui qui eſt chargé de nos ames.

Pourquoi encore ?

Parce que c'eſt celle que l'Egliſe a établie, & qu'elle recommande le plus : outre que c'eſt-là qu'on publie ſes ordonnances, ſes fêtes, ſes jeûnes, ſes obſervances, & ce qui regarde le ſervice de Dieu.

LEÇON III.

De l'Offrande, du Sacrifice, & de la Communion; & en géneral de l'amour qu'on doit avoir pour ſa Paroiſſe.

Que ſignifie l'Offrande?

C'eſt qu'autrefois les Fideles apportoient à l'Autel leur pain & leur vin pour y être offerts.

Et que faiſoient-ils encore?

Ils communioient de leurs oblations; & le reſte étoit deſtiné à la ſubſiſtance du Clergé, & à faire l'aumône aux pauvres.

D'où vient que cette coutume a ceſſé?

Parce que le peuple a ceſſé de communier comme autrefois aux Meſſes ſolemnelles que célébroient les Paſteurs.

Et pour ce qui demeuroit pour la ſubſiſtance du Clergé?

On y a ſuppléé par ce qui s'appelle à préſent l'Offrande.

Ne ſeroit-il pas à deſirer que l'on communiât comme autrefois à la Meſſe ſolemnelle célebrée par le Paſteur?

Oui; & ce ſeroit une bonne pratique que ceux de la Paroiſſe qui veulent communier, le fiſſent enſemble à la Meſſe de Paroiſſe.

Pourquoi?

Parce que la Communion eſt plus agréable

Dieu, quand elle ſe fait en commun.

Qu'y remarquez-vous alors qui ſoit plus agréable à Dieu ?

La ſocieté fraternelle qui eſt une des choſes ſignifiées par le mot de Communion.

Mais le mot de Communion ne veut-il pas dire la Communion au Corps de Jeſus-Chriſt ?

Oui : mais il veut dire encore la Communion des Fideles, dont le Corps de Jeſus-Chriſt eſt le lien.

La Meſſe Paroiſſiale a-t-elle auſſi quelque choſe de plus agréable à Dieu ?

Oui.

Et pourquoi ? N'eſt-ce pas le même Jeſus-Chriſt qu'on offre dans toutes les Meſſes ?

Il eſt vrai : mais la Meſſe Paroiſſiale eſt recommandable de plus par l'union des Fideles.

Qu'y a-t-il en cela de particulierement recommandable ?

C'eſt d'offrir ſes prieres à Dieu en commun par la bouche de celui qui eſt établi ſur tout le troupeau.

Cela ſe trouveroit donc bien plus particulierement dans la Meſſe Pontificale ou Epiſcopale ?

Sans doute : mais le grand nombre des Fideles a obligé de les diviſer en Paroiſſes.

Qu'eſt-ce que les Paroiſſes ont encore de recommandable ?

C'eſt qu'elles ſont comme la ſource de l'inſtruction & des Sacremens.

Comment de l'inſtruction ?

Par le Catéchiſme.

Et des Sacremens ?

Parce qu'on y adminiſtre le Batême ; on y conſerve le ſaint chrême & les ſaintes huiles ; on y fait la Communion Paſcale.

Qu'y a-t-il encore dans les Paroiſſes ?

La ſepulture commune des Chrétiens.

Qu'eſt-ce que fait tout cela à la ſocieté Chrétienne.

C'eſt qu'on renaît enſemble par le Baptême; on reçoit l'inſtruction & les Sacremens de la même ſource; & on attend en commun la réſurrection des morts.

Eſt-ce bien fait de contribuer à la décoration des Paroiſſes?

Oui; pour inviter davantage les Chrétiens à les fréquenter.

Que faut-il faire principalement pour les décorer?

Entretenir la propreté & la netteté tant de l'Egliſe & des Autels, que des habillemens & vaiſſeaux ſacrez.

LEÇON IV.

De l'Eau bénite; du Pain-bénit; & du reſte qui regarde la ſanctification du Dimanche.

Qu'eſt-ce que l'Eau bénite qu'on fait ſolemnellement à la Meſſe Paroiſſiale?

C'eſt une eau ſur laquelle l'Egliſe fait des bénédictions particulieres, ſemblables à peu près à celle de l'eau qu'on bénit pour le Baptême.

En quoi conſiſtent ces bénédictions de l'Egliſe?

En ſaintes prieres auſquelles on joint le Signe de la Croix.

Pourquoi le Signe de la Croix?

Pour montrer que nous recevons toutes bénédictions ſpirituelles par la Croix de Jeſus-Chriſt.

Que veut dire le ſel bénit qu'on mêle avec l'eau-bénite?

La ſageſſe Chrétienne, dont notre vie &

tous nos diſcours doivent être aſſaiſonnez. [Col. IV. 6.]

Pourquoi ?

Afin que nous n'ayons rien de fade ni de languiſſant ; & que ſelon les préceptes de Jeſus-Chriſt, nous ſoyons le ſel de la terre.

Comment le ſel de la terre ?

En empêchant la corruption en nous-mêmes & dans les autres, & reprenant vivement les vices.

Qu'eſt-ce que l'Egliſe a deſſein de rappeller à notre mémoire par l'aſperſion de l'eau-bénite au commencement de la Meſſe ?

Notre ſanctification par le Baptême.

Et quoi encore ?

La pureté de conſcience avec laquelle on doit prier, particulierement dans le ſacrifice.

Et le pain-bénit que veut-il dire ?

C'eſt un ſigne de Communion entre les Fideles.

Toute creature de Dieu n'eſt-elle pas bonne ?

Oui : toute créature de Dieu eſt bonne, & bénie par la main de Dieu qui l'a faite.

Pourquoi donc bénir le pain de nouveau ?

Parce que ſaint Paul, qui a dit que toute créature de Dieu eſt bonne, ne laiſſe pas de dire auſſitôt après qu'elle eſt ſanctifiée par la parole de Dieu & par la priere.

Que concluez-vous de là ?

Qu'à plus forte raiſon devons-nous tenir pour ſanctifié ce qui eſt béni à l'Egliſe par les Prêtres pour ſervir à la pieté. [I. Tim. IV. 5.]

Quelle eſt l'origine du pain-bénit ?

On l'a donné à la Meſſe, lorſque les Fideles ont ceſſé d'y communier toujours ſelon l'ancienne coutume.

Pourquoi le donne-t-on ?

En mémoire de l'Euchariſtie, & en ſigne de Communion entre les Fideles.

De quoi faiſoit-on le pain bénit ?

Des reſtes des offrandes ; & delà vient qu'on l'offre encore à l'Autel.

N'y a-t-il point quelqu'autre raiſon du pain-bénit ?

Cette inſtitution tient quelque choſe des feſtins de charité que les anciens Chrétiens faiſoient autrefois en ſigne de leur union.

Comment appelloit-on ces feſtins ?

Agapes.

Que veut dire ce mot Agapes ?

Charité.

Que faut-il donc apprendre par le pain-bénit ?

La charité.

Et en général qu'eſt-ce que la Meſſe de Paroiſſe a de plus recommandable ?

La charité, & la Communion des Saints.

Et le reſte de l'Office Eccleſiaſtique ne doit-il pas être fréquenté les jours de Fête & de Dimanche ?

Oüi, pour les paſſer en bonnes œuvres ; principalement dans les Egliſes Paroiſſiales, où tous les Fideles ſont enſemble.

Quelles œuvres ſont défendues les jours de Fêtes & de Dimanches ?

Les œuvres ſerviles.

Qu'appellez-vous les œuvres ſerviles ?

Celles par leſquelles on a accoûtumé de gagner ſa vie.

N'en excepte-t-on pas quelques-unes ?

On en excepte celles des métiers qui ſont néceſſaires à la vie.

Que faut-il principalement éviter ?

Le péché, & tout ce qui porte au péché, comme le cabaret, les danſes, les jeux,

principalement ceux de hazard, & les autres choſes de cette nature.

Par où faut-il commencer la ſanctification du Dimanche ?

Par ſe conſacrer à Dieu, en faiſant des actes de foi, d'eſpérance, & de charité, ou d'amour de Dieu.

Quelles bonnes œuvres doit-on principalement pratiquer envers le prochain ?

Des œuvres de miſéricorde, & de réconciliation.

DES FESTES DE NOTRE SEIGNEUR; ET DES OBSERVANCES DE L'EGLISE

qui ont rapport avec les Myſteres de Jeſus-Chriſt ?

LEÇON I.

Avant le premier Dimanche de l'Avent.

Q*Uel eſt le Dimacche prochain ?*

C'eſt le premier Dimanche de l'Avent.

Qu'appellez-vous le tems de l'Avent ?

Le tems où l'Egliſe s'occupe de la venue deſirée de Notre Seigneur.

Que médite-t-elle durant ce ſaint tems ?

Les vœux des Peres qui ſoupiroient après la venue du Meſſie.

Qu'appellez-vous le Meſſie ?

Le Chriſt ou l'Oint du Seigneur : celui qu'il a conſacré par l'onction intérieure de la Divinité.

Que médite encore l'Egliſe touchant l'avenement de Jeſus-Chriſt ?

Elle médite encore la Prédication de Saint Jean-Baptiſte, par laquelle il lui prépare la voye.

Comment lui préparoit-il la voye ?

Par la Pénitence.

L'Egliſe ne médite-t-elle pas encore le dernier avenement de Notre Seigneur ?

Oui : l'Egliſe médite encore le dernier avenement de Notre-Seigneur, où il viendra en ſa gloire juger les vivans & les morts.

Pourquoi médite-t-elle ce ſecond avenement ?

Afin que ſi nous profitons du premier avenement où Jeſus-Chriſt nous apporte ſa grace, nous craignions celui où il exercera ſa juſtice.

Où nous doit conduire la crainte de la rigoureuſe juſtice de Dieu ?

A ſon ſaint amour.

Que devons-nous apprendre de cette doctrine ?

A deſirer Jeſus-Chriſt, & à lui préparer nos cœurs par la pénitence.

COLLECTE *du premier Dimanche de l'Avent.*

Excita quæſumus, &c.

Nous vous prions, Seigneur, de faire paroître votre puiſſance, & de venir du ciel ſur la terre, afin que vous nous délivriez, & nous ſauviez par votre main toute-puiſſante de tous les périls où nos péchez nous engagent, vous qui étant Dieu, vivez & regnez avec Dieu le Pere en l'unité du Saint Eſprit par tous les ſiécles des ſiécles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON II.

Pour le jour de Noël.

ELle commencera le Dimanche qui précédera cette Fête ; & pourra être continuée le jour de Noël, & à quelqu'une des Fêtes ſuivantes.

Quelle Fête célébrons-nous N. prochain ?

Le jour de Noël.

Que veut dire le jour de Noël ?

Le jour natal de Notre-Seigneur, le jour de ſa ſainte Nativité.

Quelle fut ſa mere ?

Marie toujours Vierge.

Qu'eſt-ce à dire toujours Vierge ?

Vierge avant l'enfantement, vierge dans l'enfantement, vierge après l'enfantement.

Pourquoi la nuit de Noël eſt-elle demeurée plus célebre que toutes les autres ?

En mémoire de ce que Notre-Seigneur voulut naître pendant la nuit.

Pourquoi naître pendant la nuit ?

Pour montrer qu'avant ſa venue le monde étoit dans les ténebres.

Qu'eſt-ce que cette Fête a de particulier entre toutes les autres ?

Qu'on y dit trois Meſſes ſolemnelles ; l'une à minuit, l'autre à la pointe du jour, & la troiſiéme à l'heure ordinaire.

Que faut-il penſer à la Meſſe de minuit ?

Il faut conſidérer Jeſus-Chriſt né dans une étable, & poſé dans une crêche.

Quand le faut-il principalement regarder en cet état ?

Au moment qu'on poſe ſon Corps adora-

ble par la conſécration ſur l'Autel, il faut regarder l'Autel comme la crêche, & adorer Jeſus-Chriſt.

Que faut-il faire à la ſeconde Meſſe?

Venir adorer le divin Enfant avec les bergers à qui l'Ange annonça ſa naiſſance.

Qu'entendirent ces pieux bergers pour les inviter à la crêche du Sauveur?

Une muſique céleſte, & un cantique de réjouiſſance.

Quel cantique?

Celui que l'Egliſe ſe plaît tant à répéter dans la Meſſe, & qu'il faut chanter dans ce jour avec une joye plus particuliere.

Quel eſt-il?

C'eſt le *Gloria*: Gloire ſoit à Dieu dans les lieux très-hauts, & qu'en terre la paix ſoit donnée aux hommes de bonne volonté.

Que doit-on conſiderer à la troiſiéme Meſſe?

Que cet enfant qu'on voit dans le tems naître de la Vierge Marie, de toute éternité eſt le Fils de Dieu.

Le Fils de Dieu, & le Fils de Marie eſt-ce la même perſonne?

Oui; c'eſt la même perſonne, un homme parfait, & un Dieu parfait.

Que veut dire homme parfait?

Qui a comme nous un corps & une ame, & nous eſt ſemblable en tout, excepté le péché.

Pourquoi veut-il être enfant?

Pour porter toutes nos foibleſſes, & ſe faire tendrement aimer.

Jeſus-Chriſt eſt-il né pauvre & ſouffrant?

Oui ſans doute, puiſqu'il eſt né dans une étable, dans une ſaiſon incommode, ſans avoir ſeulement un berceau.

Pourquoi?

Pour nous faire aimer la pauvreté, & la ſouffrance.

Quel honneur devons-nous rendre à ces états & à ces vertus de Notre Sauveur?

De les imiter.

Comment imiterons-nous ſa pauvreté?

En aimant les pauvres, en mépriſant les vaines parures, & employant à aider les pauvres l'argent qu'on y met.

Et les ſouffrances de Jeſus-Chriſt comment les faut-il imiter dans cette Fête?

En ne craignant pas de ſouffrir quelque incommodité pour aſſiſter au Service.

Quelle préparation devons-nous apporter à cette Fête?

Une grande pureté que l'on doit procurer par une bonne Confeſſion, un grand deſir de recevoir Notre-Seigneur pour lui faire un meilleur accueil que n'ont fait les Juifs.

COLLECTE *de la Meſſe de minuit.*

Deus, qui hanc ſacratiſſimam noctem, *&c.*

O Dieu, qui avez rendu cette nuit ſainte plus claire que le jour, y faiſant naître la véritable lumiere qui eſt Jeſus-Chriſt; faites, s'il vous plaît, qu'après en avoir connu les Myſteres ſur la terre, nous ayons auſſi la joye de le voir à découvert dans le ciel: lui qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

COLLECTE *de la Meſſe du point du jour.*

Da nobis, quæſumus, *&c.*

ACcordez-nous, ô Dieu tout-puiſſant, qu'éclairez par la nouvelle lumiere du Verbe incarné, nous faſſions éclater dans nos œuvres ce qui luit dans notre eſprit par

la foi ; par le même Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, qui étant Dieu, vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

COLLECTE *de la Meſſe du jour.*

Concede, quæſumus, *&c.*

ACcordez-nous, ô Dieu tout-puiſſant, que la nouvelle naiſſance de votre Fils unique ſelon la chair, nous délivre de la ſervitude ancienne où nous ſommes nez: par le même Jeſus-Chriſt, *&c.*

LEÇON III.

Pour la Fête de la Circonciſion, au Dimanche qui précede; ou ſi ce Dimanche eſt empêché d'ailleurs, au jour même de la Fête.

Q*Uelle Fête avons-nous N. prochain ?* Ou *Quelle Fête avons-nous aujourd'hui ?*

La Fête de la Circonciſion.

Qu'eſt-ce que c'étoit que la Circonciſion ?

C'étoit un Sacrement de l'ancienne Loi qui donnoit entrée dans le peuple de Dieu, comme maintenant le Baptême nous fait entrer dans l'Egliſe.

A qui a été donnée la Circonciſion ?

A Abraham, en ſigne de l'alliance que Dieu contractoit avec lui & ſa poſtérité.

Que ſignifioit particulierement la Circonciſion ?

Que l'origine du genre humain étoit impure.

Comment impure ?

Par le péché originel.

Pourquoi Jeſus-Chriſt a-t-il voulu être circoncis, puiſqu'il étoit ſaint ?

Pour montrer qu'il venoit porter la peine de nos péchez, & les expier.

Pourquoi répandre ſon ſang dès ſon enfance ?

Pour montrer qu'il nous venoit laver par ſon ſang.

Que fit-on encore en ce jour ?

On donna au Fils de Dieu le nom de Jeſus.

Que veut dire ce nom de Jeſus ?

Ce nom ſignifie Sauveur ; & on le donne au Fils de Dieu, parce qu'il nous ſauve de nos péchez.

De quel honneur eſt digne le nom de Jeſus ?

On ne peut lui rendre aſſez d'honneur, puiſqu'à ce Nom tout fléchit le genou dans le ciel, dans la terre, & dans les enfers. [*Phil. II.* 10.]

Que nous apprend la Circonciſion de Notre-Seigneur ?

A circoncire notre cœur ; c'eſt-à-dire, à retrancher les mauvais deſirs, particulierement l'attache aux plaiſirs des ſens.

Que faut-il faire en ce jour ?

Conſacrer à Dieu toute cette année, & le prier que nous la paſſions dans ſon ſervice.

Collecte *de la Circonciſion.*

Deus, qui ſalutis æternæ, *&c.*

O Dieu, qui avez fait part aux hommes du ſalut éternel par la virginité féconde de la bienheureuſe Marie : accordez-nous, s'il vous plaît, que nous éprouvions dans nos beſoins combien eſt puiſſante envers vous l'interceſſion de celle par laquelle nous avons reçû l'auteur de la vie, Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON IV.

De l'Epiphanie, au Dimanche qui la précede, pour être continuée le jour même.

D'Où vient que N. prochain on fait ſi grande Fête?

C'eſt à cauſe du jour de l'Epiphanie.

Qu'appellez-vous l'Epiphanie?

La manifeſtation de Notre-Seigneur.

Pourquoi appelle-t-on cette Fête d'un ſi beau nom?

Parce que l'Egliſe y célebre trois grands Myſteres, où la gloire de Jeſus-Chriſt fut manifeſtée.

Quels ſont-ils?

L'adoration des Mages; le Baptême de Notre-Seigneur par Saint Jean-Baptiſte; & ſon premier miracle, lorſqu'il changea l'eau en vin aux Nôces de Cana en Galilée.

Quels étoient les Mages?

Des grands Seigneurs d'Orient qu'on appelle Rois.

Ils n'étoient donc pas du peuple de Dieu?

Non: ils étoient Gentils.

Pourquoi Dieu les appelle-t-il à adorer ſon Fils?

Pour montrer que c'étoit le tems où les Gentils devoient être appellez à ſa connoiſſance.

Comment les conduiſit-il au lieu où étoit Jeſus?

Par une étoile.

Où apprirent-ils que Jeſus devoit être dans Bethléem, ſelon les Prophéties?

Dans Jeruſalem, où étoit alors le ſiége principal de la vraye Egliſe.

Que firent les Mages quand ils eurent trouvé l'Enfant Jeſus ?

Ils l'adorerent, & lui offrirent de l'or, de l'encens, & de la myrrhe.

Pourquoi ces trois préſens ?

Ils lui donnerent de l'or comme à un Roi; de l'encens comme à un Dieu, & de la myrrhe comme à un homme, & pour honorer ſa ſépulture.

Les Juifs vinrent-ils auſſi l'adorer ?

Non; & c'étoit un ſigne de leur aveuglement prochain.

Et Herode qui étoit Roi de Jeruſalem ?

Il fit ſemblant de le vouloir adorer; mais ſon deſſein étoit de le découvrir ſeulement pour le tuer.

Que repréſente Hérode ?

Les hypocrites qui font ſemblant de vouloir adorer Jeſus, & cependant le crucifient en eux-mêmes.

Que faut-il faire pour profiter de cette Fête ?

Suivre l'étoile qui nous conduit à Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, l'inſpiration de ſa grace.

Et quoi encore ?

Au lieu des banquets diſſolus, lui faire de pieux préſens.

Comment ?

En la perſonne des pauvres, par des aumônes.

COLLECTE *du jour des Rois.*

Deus, qui hodierna die unigenitum, *&c.*

O Dieu, qui en ce jour avez fait connoître & adorer votre Fils unique aux Gentils, en leur envoyant une étoile pour les conduire vers lui: accordez-nous par votre bonté, que vous connoiſſant déjà par la foi, nous ſoyons élevez juſqu'à contempler

pler clairement la ſublimité de votre gloire : par Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON V.

Pour faire le Dimanche d'après l'Epiphanie, ſur le Baptême de Jeſus-Chriſt, & le changement d'eau en vin.

Vous nous dîtes N. dernier, qu'avec l'adoration des Mages, l'Egliſe célebroit encore deux autres Myſteres, où Jeſus-Chriſt ſe manifeſtoit : quels ſont-ils ?

L'un eſt le Baptême de Notre-Seigneur.

A quel âge fut-il baptiſé ?

Environ à l'âge de trente ans.

Par qui fut-il baptiſé ?

Par Saint Jean-Baptiſte.

Que ſignifioit le Baptême ?

Il ſignifioit la pénitence, & la rémiſſion des péchez.

Jéſus-Chriſt avoit-il beſoin d'être baptiſé ?

Non, puiſqu'il étoit la ſainteté même.

Pourquoi donc voulut-il être baptiſé ?

Pour porter la reſſemblance du péché qu'il venoit expier.

Pourquoi encore ?

Pour établir & conſacrer le Baptême.

Qu'y eut-il de plus vénérable dans le Baptême de Jeſus-Chriſt ?

Une voix d'enhaut qui diſoit : Celui-ci eſt mon Fils bien-aimé, dans lequel je me ſuis plû.

Et qu'en arriva-t-il encore ?

Le Saint Eſprit deſcendit ſur Jeſus-Chriſt ſous la forme d'une colombe.

Pourquoi ſous cette figure ?

Pour montrer la douceur de Jeſus-Chriſt.

Que ſignifioient toutes ces choſes ?

L'union & la manifeſtation des trois Perſonnes divines dans le Baptême.

Comment ?

Le Pere paroît dans la voix, le *Fils* en ſa propre perſonne, & le Saint-Eſprit ſous la figure de la colombe.

Quel eſt l'autre miracle dont on fait mémoire ?

C'eſt le changement d'eau en vin aux nôces de Cana en Galilée.

Que ſignifioit ce changement ?

Il ſignifioit le changement prochain de la Loi de Moyſe en l'Evangile.

Que ſignifioit donc le vin ?

La joye ſpirituelle, & la ſainte fervêur des enfans de Dieu par la grace de Jeſus-Chriſt.

Comment eſt-ce que Jeſus-Chriſt fut manifeſté par ce miracle ?

Parce que ce fut le premier miracle de Notre Seigneur, & que ſes Diſciples crurent en lui, ainſi qu'il eſt écrit dans l'Evangile de Saint Jean.

Que faut-il faire pour honorer tant de merveilles ?

Se reſſouvenir de notre Baptême, & en renouveller les promeſſes.

Comment ?

En promettant de nouveau de vouloir croire de tout notre cœur en Jeſus-Chriſt.

Et quoi encore ?

En renonçant à toutes les pompes & à toutes les œuvres du Diable.

Qu'eſt-ce à dire à toutes ſes pompes ?

A toutes les vanitez.

Qu'eſt-ce à dire à toutes ſes œuvres ?

A toute la dépravation & aux maximes corrompues du monde.

COLLECTE *de l'Octave de l'Epiphanie.*

Deus, cujus unigenitus, *&c.*

O Dieu, dont le Fils unique a paru dans la ſubſtance de notre chair, nous vous prions de nous accorder que nous ſoyons réformez au dedans par celui que nous avons vû ſemblable à nous au dehors : c'eſt lui qui avec vous, & dans l'unité du Saint Eſprit, vit & regne aux ſiecles des ſiecles. Amen.

LEÇON VI.

De la vie cachée de Jeſus-Chriſt avec la Sainte Vierge & Saint Joſeph.

POur le Dimanche durant l'Octave de l'Epiphanie ; & on pourra continuer quelques Dimanches conſécutifs ſuivant la prudence du Curé. Cette Leçon eſt très-importante, & il la faut beaucoup inculquer. On commencera en récitant avec de très-courtes réflexions, l'Evangile de ce jour. [*Luc. II. 41. 42. juſqu'à la fin.*]

Faites-nous le récit des merveilles qui parurent au commencement de la vie de Jeſus-Chriſt ?

Les Anges glorifierent Dieu à ſa naiſſance ; les Bergers vinrent l'adorer dans la crêche ; les Mages y apporterent leurs préſens ; & le jour qu'il fut préſenté au Temple il fut reconnu & glorifié par Saint Simeon, & par la ſainte Propheteſſe Anne.

Qu'arriva-t-il enſuite ?

Là commencerent ſes perſécutions ; & ſes parens furent contraints de l'emmener en Egypte.

Pourquoi ?

Pour éviter la colere d'Hérode qui le vouloit tuer.

Pourquoi fallut-il que ce divin Enfant fût ainſi perſécuté dès le berceau ?

Parce que la Croix étoit ſon partage.

Comment fut-on averti des mauvais deſſeins d'Hérode ?

Un Ange les découvrit à Saint Joſeph dans un ſonge, & lui ordonna de fuir en Egypte hors de la puiſſance d'Hérode.

Et quoi, ce divin Enfant n'attiroit donc que des ſouffrances à ſes parens ?

C'eſt qu'il fait part de ſa Croix à ceux qu'il aime.

Quand revint-il d'Egypte ?

Après la mort d'Hérode, Saint Joſeph fut averti par l'Ange de le ramener dans la terre d'Iſrael.

Demeura-t-il en Judée ?

Non ; par la crainte d'Archelaüs fils d'Hérode qui avoit conſervé la mauvaiſe volonté de ſon pere.

Cet Enfant eut donc toujours des ennemis ?

Oui ; & de grands ennemis, même des Rois.

Où demeura-t-il ?

A Nazareth petite bourgade de Galilée, avec ſes parens.

N'y eut-il rien depuis ces premiers tems qui fit éclater la venue de Jeſus-Chriſt ?

Rien du tout juſqu'à ce qu'il eût l'âge de douze ans.

Que lui arriva-t-il à cet âge ?

Qu'étant allé à Jeruſalem pour ſolemniſer la fête avec Marie, & Joſeph qui le nourriſſoient, il s'échapa de leurs mains, & ils le retrouverent dans le Temple.

Qu'y faiſoit-il ?

Il y étoit aſſis au milieu des Docteurs, les écoutant, & les interrogeant; & tout le monde étoit ravi de ſa ſageſſe, & de ſes réponſes.

Que remarquez-vous dans ces paroles ?

Que Jeſus-Chriſt y faiſoit en quelque ſorte ce que doivent faire les enfans.

Comment ?

En écoutant les Docteurs, en les interrogeant, & en répondant à leurs demandes.

Pourquoi donc étoit-il aſſis au milieu d'eux ?

Parce qu'en effet il étoit le maître, quoiqu'il n'exerçât pas encore toute l'autorité de ce miniſtere.

Pourquoi Jeſus-Chriſt voulut-il faire paroître ſa ſageſſe à l'âge de douze ans ?

Pour montrer que ſi le reſte du tems il étoit demeuré caché, c'étoit par choix.

Combien de tems demeura-t-il caché ?

Juſqu'à ce qu'il eût environ trente ans, & qu'il ſe fit baptiſer par Saint Jean-Baptiſte.

Que ſçait-on de lui durant ce tems ?

Rien, ſinon qu'à meſure qu'il avançoit en âge, il donnoit de plus grandes marques de la ſageſſe qui étoit en lui.

Qu'eſt-il encore écrit de Jeſus-Chriſt ?

Qu'il étoit obéiſſant à ſon pere & à ſa mere.

Et quoi encore ?

Qu'il travailloit avec Saint Joſeph, & qu'il étoit connu comme un artiſan.

A quel métier travailloit-il ?

La tradition nous apprend qu'il travail-loit à faire des charues.

Eſt-ce là une vie digne d'un Dieu?

Oui, puiſqu'elle inſtruit les hommes.

Que leur apprend-elle?

A ne ſe montrer que quand Dieu y appelle; & au ſurplus à aimer une vie cachée, laborieuſe & pauvre.

Qu'apprend-il en particulier aux enfans?

Que leur vertu conſiſte principalement à obéir à leurs parens.

Et quoi encore?

Qu'ils doivent être dans le Temple en écoutant les Docteurs, en les interrogeant, & en répondant à leurs demandes.

Où peuvent-ils pratiquer cela?

Dans le Catéchiſme, où ils doivent écouter, & répondre.

Doivent-ils auſſi interroger?

Oui, pour apprendre ce qu'ils ne ſçavent pas.

Et delà que s'enſuivra-t-il?

Qu'à l'exemple de Jeſus-Chriſt ils croîtront en âge, & en ſageſſe.

La ſageſſe de Jeſus-Chriſt n'étoit-elle pas parfaite dès ſon enfance?

Oui ſans doute; mais il la déclare tous les jours de plus en plus, afin d'apprendre aux enfans à faire de continuels progrès.

Quelle vie menoit la Sainte Vierge?

Une vie auſſi cachée que Jeſus-Chriſt.

A quoi s'occupoit-elle?

A méditer ce que faiſoit Jeſus, & tout ce qu'on diſoit de lui.

En quoi donc conſiſtoit la ſainteté de la famille de Jeſus-Chriſt?

A fréquenter le Temple dans le tems que

ſa Loi avoit ordonné, à obéïr à Dieu en toutes choſes, à faire ſon travail, & à ſe cacher.

Qu'apprenons-nous de tout cela?

Que la vraye ſainteté ne conſiſte pas à faire des actions éclatantes, mais à ſe ſanctifier dans ſon état en grande humilité & pauvreté.

Mais pourquoi les Evangeliſtes nous diſent-ils ſi peu de choſe de Jeſus-Chriſt, & de ſa ſainte famille?

Ils en diſent ce qui ſuffit pour nous inſtruire; & en même tems ils nous apprennent à n'être pas curieux.

De quoi devons-nous être curieux?

De profiter de ce que nous ſçavons; & au ſurplus nous humilier dans notre ignorance.

COLLECTE *du Dimanche dans l'Octave de l'Epiphanie.*

Omnipotens ſempiterne, Deus, *&c.*

DIeu tout-puiſſant & éternel, qui nous avez faits pour vous de nouvelles créatures en Jeſus-Chriſt votre Fils unique; conſervez les ouvrages de votre miſericorde, & purifiez-nous des ſouillures de notre ancienne corruption, afin que par le ſecours de votre grace nous ſoyons conformez à celui où votre ſubſtance ſe trouve avec la nôtre. C'eſt Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu, *&c.*

LEÇON VII.

Au Dimanche de la Septuagéſime ; tant pour ce Dimanche que pour les ſuivans.

REpréſenter les enfans d'Iſraël dans la captivité de Babylone, où ils ne veulent chanter aucun Cantique d'allégreſſe. [*Pſ.* 136.]

Que remarquez-vous de particulier dans l'Egliſe en ce ſaint tems ?

C'eſt qu'on y retranche les chants de joye ; comme : *Alleluia, Gloria in excelſis, Te Deum*, &c. & que l'on change d'ornemens.

Pourquoi cela ſe fait-il ?

En ſigne d'affliction & de deuil.

Pourquoi cette affliction, & ce deuil ?

Pour deux raiſons.

Quelle eſt la premiere ?

C'eſt que ces jours nous repréſentent les jours d'Adam, dont on commence à lire l'hiſtoire dans l'Egliſe.

Que veulent dire les jours d'Adam ?

Les jours de douleur & de pénitence, comme il convient à des pécheurs, & à des banis.

Que nous apprend donc l'Egliſe par ce deuil public ?

Elle nous apprend à retrancher les joyes, les feſtins, les maſcarades, & les autres récréations inſolentes.

Pourquoi ?

Pour pleurer comme de bons enfans avec l'Egliſe leur mere, la Mort, & la Paſſion de notre Sauveur.

Quelle eſt la ſeconde raiſon ?

Pour nous diſpoſer à bien paſſer le ſaint tems de Carême.

D'où vient donc qu'en ce tems-ci, plutôt qu'en tout autre, la bonne chere, les divertiſſemens, & les vanitez ſont plus en uſage?

C'eſt une invention du démon pour contrarier les deſſeins de l'Egliſe.

Quels maux arrive-t-il encore par cette mauvaiſe coutume?

C'eſt qu'elle empêche le fruit du jeûne, & toutes les autres bonnes œuvres que les Chrétiens pourroient faire en Carême.

Que faut-il faire pour ſe conformer aux deſſeins de l'Egliſe en ce tems de Carnaval?

Il faut premierement ſe rendre volontiers aux lieux où ſe font les prieres de quarante heures, tâchant de faire compagnie à Notre Seigneur, tandis que la plûpart des hommes l'abandonnent.

Et quoi encore?

Il faut ſe retirer des jeux, des feſtins, des maſcarades, des danſes, & des autres récréations inſolentes. Si l'on s'y trouve par quelque ſorte de néceſſité & de bienſéance, il faut s'y comporter avec une modeſtie & une retenue plus grande qu'en d'autres tems.

A qui pouvons-nous comparer ces coureurs de nuit, qui font tant de déſordres & tant d'inſolences avec leurs maſques?

Aux Juifs & aux ſoldats qui dépouillerent Notre Seigneur, qui lui banderent les yeux, & lui firent mille outrages pendant la nuit de ſa Paſſion.

COLLECTE *de la Septuageſime.*

Præces populi tui, *&c.*

NOus vous ſupplions, Seigneur, d'exaucer par votre bonté les prieres de votre peuple, afin que nous ſoyons miſéricordieuſement délivrez pour la gloire de votre

Nom, des maux dont votre juſtice nous afflige, en punition de nos péchez : par Nôtre Seigneur Jeſus Chriſt, &c.

LEÇON VIII.

Au premier Dimanche de Carême.

REpréſenter Jeſus-Chriſt dans le deſert : ou le jeûne & le deuil de Ninive pénitente. [*Jon.* 1.]

D'où vient le Carême ?

Il vient d'une inſtitution ancienne & Apoſtolique.

Pourquoi le Carême eſt-il établi ?

Pour honorer la retraite du Fils de Dieu, qui jeûna quarante jours dans le déſert.

Pourquoi encore ?

Pour faire pénitence de nos péchez, par les jeûnes & les autres mortifications.

Pourquoi encore ?

Pour nous diſpoſer à la célébration de la Paſſion de Notre Seigneur, & à la Fête de Pâques.

A quoi l'Egliſe veut-elle nous porter par le jeûne & l'abſtinence du Carême ?

Au véritable jeûne & à la véritable abſtinence.

Quelle eſt-elle ?

C'eſt de s'abſtenir du péché.

Et de quoi encore ?

Des jeux, des amuſemens, & des divertiſſemens ordinaires.

Que faut-il donc faire pour bien paſſer le Carême ſelon l'eſprit de l'Egliſe ?

Modérer avec le manger, le ſommeil &

les divertiſſemens pour vaquer à la priere.

Comment les Chrétiens doivent-ils paſſer le Carême ?

En jeûnes, en prieres, en aumônes plus grandes qu'en un autre tems, s'éloignant des compagnies, s'humiliant à la vûe de leurs péchez qui ont cauſé la mort à Notre Seigneur.

Qui ſont ceux qui ſont obligez au jeûne ?

Toutes perſonnes qui ont vingt un ans accomplis, s'ils n'en ſont légitimement diſpenſez.

Ceux qui ne ſont pas obligez au jeûne, ſont-ils tout-à-fait exempts de la mortification ?

Non ; & ils doivent autant qu'ils peuvent entrer dans l'eſprit de l'Egliſe, en ſe retranchant quelque choſe.

D'où vient que dans le tems de Carême, on couvre la Croix & les Images, & qu'on tend un voile devant l'Autel ?

Une ſainte triſteſſe, un ſaint gémiſſement, une humble & ſincere pénitence.

Et quelle doit être la pratique ?

Entendre la parole de Dieu ſans aucune curioſité, avec foi & componction.

Et quoi encore ?

Aſſiſter à l'Office, & y gémir avec l'Egliſe.

Et quoi encore ?

Se préparer à ſa confeſſion, & la faire dans les premiers Dimanches de Carême ſelon les pieux Statuts de ce Diocéſe, pour éviter l'empreſſement du tems de Pâque.

COLLECTE *du premier Dimanche de Carême.*

Deus, qui Eccleſiam, *&c.*

SEigneur, qui purifiez votre Egliſe par ce ſacré tems de Carême qu'elle obſerve religieuſement chaque année, faites que vos

enfans s'efforcent d'obtenir de vous, par leurs bonnes œuvres, & par le reglement de leur vie, la grace qu'ils vous demandent par leur jeûne. Par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils.

LEÇON IX.

Au Dimanche de la Paſſion, pour le Dimanche des Rameaux.

Quelle ſolemnité avons-nous en l'Egliſe Dimanche prochain?

Le Dimanche des Rameaux, autrement dit Pâque fleurie.

Pourquoi l'appelle-t-on le Dimanche des Rameaux?

A cauſe de la Proceſſion qui ſe fait en ce jour où chacun porte un rameau, ou une palme à la main.

Pourquoi fait-on cette Proceſſion?

En mémoire de l'entrée triomphante de Notre Seigneur dans Jeruſalem ſix jours avant ſa Paſſion.

Que ſignifioit ce triomphe de Nôtre Seigneur ſi peu de tems avant ſa mort?

Que par ſa mort il triompheroit du diable, du monde, & de la chair, & nous ouvriroit l'entrée du ciel.

Pourquoi eſt-ce qu'au retour de la Proceſſion on frappe à la porte, & qu'à la fin elle s'ouvre?

Pour ſignifier que Notre Seigneur par ſa mort entra dans le ciel, & nous en ouvrit l'entrée.

Qui furent ceux qui allerent au-devant de Notre Seigneur?

Le ſimple peuple, & les enfans.

Pourquoi

Pourquoi ?

Parce qu'il aime la ſimplicité & les loüanges des ames innocentes.

D'où vient que les Grands de la ville de Jeruſalem, & les Docteurs de Loi ne vinrent pas au-devant de lui ?

Leur orgueil les rend indignes d'avoir part au triomphe de Notre Seigneur.

Que faut-il donc faire pour y avoir part ?

Etre doux comme lui, & humble de cœur.

Pourquoi Jeſus entra-t-il ſur une âneſſe ?

Pour accomplir les Prophéties.

Et d'où vient que Dieu l'avoit ainſi prédeſtiné ?

Afin d'éloigner de nous l'eſprit de grandeur.

COLLECTE *du jour des Rameaux.*

Omnipotens ſempiterne Deus, *&c.*

DIeu tout-puiſſant & éternel, qui avez voulu que Notre Sauveur ſe revêtît de notre chair, & ſouffrît le ſupplice de la Croix, afin que les hommes ſuperbes ne refuſaſſent point de s'humilier à la vûe d'un ſi grand exemple : faites-nous la grace de ſuivre Jeſus-Chriſt dans ſes ſouffrances, afin d'avoir part à ſa réſurrection glorieuſe : par le même Jeſus-Chriſt Notre Seigneur, *&c.*

LEÇON X.

Le Dimanche des Rameaux, pour la Semaine-Sainte.

COmment appelle-t-on la ſemaine où nous allons entrer ?

La grande Semaine, ou la Semaine péneuſe ou la Semaine-Sainte.

Pourquoi eſt-elle ainſi appellée ?

A cauſe du grand Myſtere de notre Rédemption que Notre Seigneur y a opéré, & des grands travaux qu'il y a ſoufferts.

Qu'eſt-il arrivé le Mercredi ?

Ce jour-là Notre Seigneur fut vendu aux Juifs par Judas ſon diſciple trente deniers.

Qu'eſt-ce qui fut fait le Jeudi ?

Notre Seigneur ſur le ſoir lava les pieds de ſes Apôtres, & inſtitua le très-ſaint Sacrement.

Quand eſt-ce que Notre Seigneur fut livré entre les mains des Juifs ?

La nuit du Jeudi au Vendredi, Judas qui venoit de faire ſa premiere Communion, entrant dans le Jardin des Olives, ſalua Notre Seigneur par un baiſer ſelon la coûtume ; & ce fut le ſignal aux Soldats qu'il avoit amenez de ſe ſaiſir de Jéſus-Chriſt, & de le lier comme ils firent.

Qu'eſt-ce que Notre Seigneur ſouffrit cette nuit-là

Il fut conduit comme un criminel devant Anne & Caïphe, qui étoient les Princes des Sacrificateurs. Saint Pierre le renia trois fois ; ſes diſciples s'enfuirent : & toute la nuit étant laiſſé à la diſcrétion des ſoldats, ils lui firent ſouffrir toutes les indignitez poſſibles, blaſphémant ſon ſaint Nom, lui donnant des ſoufflets, & ſe mocquant de lui.

Qu'arriva-t-il le Vendredi ?

Les Juifs dès le grand matin l'accuſerent devant Pilate Gouverneur de Judée pour les Romains : Pilate l'envoya à Hérodes, & il fut traité comme un inſenſé par lui & par toute ſa Cour : puis étant encore renvoyé d'Hérodes à Pilate, il fut condamné au fouet ; ce que les ſoldats exécuterent avec des excès & des cruautez inouïes.

Que firent-ils après la flagellation ?

Les ſoldats le revêtirent d'un manteau de pourpre ; lui mirent un couronne d'épines ſur la tête, & un roſeau à la main, le ſaluant par dériſion comme un Roi de théâtre. Mais les Juifs n'étant pas encore ſatisfaits de le voir en cet état, obligerent Pilate de le condamner à la mort, comme il fit, pour condeſcendre à leur mauvais deſſein.

Après que Notre Seigneur eut ainſi été condamné, que firent les Juifs ?

Ils lui chargerent une peſante Croix ſur les épaules, & le traînerent ainſi au haut de la montagne du Calvaire, où l'ayant dépouillé tout nud, ils l'attacherent à cette Croix entre deux infames larrons.

Leur fureur fut-elle du moins aſſouvie par ce ſupplice ?

Non : ils continuerent à l'outrager ; & Jeſus ayant dit qu'il avoit ſoif, ils lui préſenterent du fiel & du vinaigre.

Que ſignifioit cette ſoif de Jeſus-Chriſt ?

Un deſir ardent de notre ſalut.

Et quand nous ne répondons pas à ſon déſir ?

Nous lui donnons du fiel & du vinaigre, à l'exemple de ſes ennemis & de ſes bourreaux.

Qu'arriva-t-il à la mort de Jeſus-Chriſt ?

Une éclipſe extraordinaire du ſoleil avec un grand tremblement de terre : les roches furent fendues, les ſépulcres ouverts.

Et quoi encore ?

Pluſieurs morts reſſuſciterent, & apparurent aux hommes ; & le voile du Temple ſe déchira du haut en bas.

Qu'étoit-ce que ce voile du Temple ?

Une ſorte de rideau parſemé de Chérubins, qui ſéparoit le Sanctuaire, ou le lieu

très-ſaint d'avec le reſte du Temple.

Que ſignifioit cette rupture du voile ?

Que le ciel, qui eſt le vrai ſanctuaire où Dieu habite en ſa majeſté, nous étoit ouvert par la mort de Jeſus-Chriſt.

Pourquoi Dieu fit-il tous ces prodiges à la mort de ſon Fils ?

Ce fut en témoignage contre les Juifs.

N'eſt-ce pas auſſi en témoignage contre nous ?

Oui, ſi nous ne profitons de cette mort.

Que firent ceux qui en profiterent ?

Ils s'en alloient frappant leurs poitrines, & s'écriant : *Vraiment celui-ci étoit le Fils de Dieu.*

Quand eſt-ce qu'il faut exciter en ſoi-même ces ſentimens ?

Lorſqu'on vient adorer la Croix.

Pourquoi ?

Parce qu'alors on reconnoît celui qui eſt attaché à la Croix pour le vrai Fils unique de Dieu.

L'adoration ne ſe termine donc pas à la Croix matérielle ?

A Dieu ne plaiſe.

Comment entendez-vous cela ?

Comme lorſque ſaint Paul dit qu'il met ſa gloire en la Croix de Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire qu'il la met en Jeſus-Chriſt crucifié.

Que fit-on à Notre Seigneur après ſa mort ?

Un ſoldat lui perça le côté d'une lance, & auſſitôt on en vit ſortir du ſang & de l'eau.

Que ſignifient ce ſang & cette eau ſortis du côté de Notre-Seigneur ?

Le Baptême, où ſon Egliſe eſt lavée dans le ſang de ſon Sauveur, & dans une eau ſainte.

Comment Jeſus-Chriſt fut-il enſeveli ?

Le jour de ſa mort ſur le ſoir, Joſeph d'Arimathie homme noble, & Nicodeme Phariſien craignant Dieu, l'ayant deſcendu de la Croix, l'enſevelirent honorablement dans des linges blancs, & le mirent avec des parfums dans un tombeau tout neuf taillé dans le roc.

Que fait-on dans l'Egliſe le jour du Samedi-Saint?

La cérémonie du Cierge Paſcal, & la bénédiction des Fonts: cérémonies qui ſont toutes pleines de Myſteres.

Quand ſe faiſoit-elle autrefois?

Pendant la nuit du Samedi au Dimanche, qui fut celle où Jeſus-Chriſt ſortit du tombeau.

Que ſignifie le Cierge Paſcal?

La lumiere & la joye que Jeſus-Chriſt reſſuſcité apporte au monde.

Pourquoi bénit-on l'eau du Baptême?

Pour montrer la vertu dont elle eſt remplie.

Que devons-nous faire pour bien paſſer cette ſemaine?

1. Jeûner plus exactement. 2. Nous priver des compagnies. 3. Aller à confeſſe au plutôt, ſi déja nous n'y avons été. 4. Aſſiſter avec componction aux Ténebres & à tout le Service des trois jours; venir adorer la Croix le Vendredi-Saint; & compatir à Notre Seigneur, endurant quelque choſe pour l'amour de lui. 5. Pour faire toutes ces choſes dans leur véritable eſprit, repaſſer continuellement les Myſteres de la Paſſion dans notre penſée, durant ces trois jours, & joindre à la priere une pieuſe lecture. *Voyez ſur ce ſujet II. Cat. II. Partie. Leçon VII.*

COLLECTE *pour les trois jours de Tenebres.*

Reſpice, quæſumus, Domine, *&c.*

O Seigneur, nous vous prions de regarder en pitié votre famille ici préſente, pour laquelle Notre Seigneur Jeſus-Chriſt n'a pas craint de ſe livrer entre les mains des méchans, & de ſubir le ſupplice de la Croix; lui qui avec vous & le Saint Eſprit vit & regne aux ſiecles des ſiecles. Ainſi-ſoit-il.

LEÇON XI.

Pour le ſaint jour de Pâque.

Elle pourra être continuée les deux jours ſuivans.

Quelle Fête avons-nous aujourd'hui dans l'Egliſe?

La plus grande de toutes les Fêtes, que nous appellons la Fête de Pâque, laquelle pour marque de ſon excellence ſe continue encore demain & aprés demain, & autrefois ſe continuoit toute l'Octave.

Quel Myſtere célebre l'Egliſe en ce ſaint jour?

C'eſt la ſainte Réſurrection de Notre Seigneur.

Que veut dire Réſurrection?

La réunion de ſon ame & de ſon corps, que la mort avoit ſeparez.

Par qui a été vû Jeſus-Chriſt reſſuſcité?

Par les femmes pieuſes, par ſes Apôtres, & par plus de cinq cens de ſes diſciples.

Quelle preuve leur donna-t-il de ſa Réſurrection?

Il mangea, il converſa avec eux; il leur fit toucher ſon corps, & mettre leurs mains dans ſes playes.

Que veut dire le mot, Alleluia, *qu'on répete ſi ſouvent à ce ſaint jour, & dans tout le tems Paſcal?*

Il veut dire, *Louange à Dieu*; & c'étoit un cri de réjouïſſance dans la Langue ſainte.

D'où vient donc qu'on le répete ſi ſouvent?

En ſigne de joye.

Et pourquoi prie-t-on debout en ce tems?

C'eſt auſſi en ſigne de joye, & pour figurer la Réſurrection de Notre Seigneur.

Pourquoi célebre-t-on cette Fête, & tout le tems Paſcal avec tant de joye?

Parce que Jeſus-Chriſt y paroît comme victorieux de la mort & du péché.

Pourquoi de la mort?

Parce qu'il vit & ne meurt plus.

Pourquoi du péché?

Parce qu'il ſurmonte la mort que le péché avoit cauſée.

La Pâque n'étoit-elle pas une Fête du peuple Juif?

Oui, c'étoit une Fête où ſe célebroit la ſortie d'Egypte & la délivrance du peuple de Dieu.

Quel rapport a cette Pâque avec la nôtre?

Parce que Jeſus-Chriſt en reſſuſcitant nous délivre de la mort & de l'enfer.

Que veut dire ce mot Pâque?

Pâque veut dire paſſage.

Que nous ſignifie ce paſſage?

Que de même que Jeſus-Chriſt eſt paſſé de la mort à la vie, ainſi nous devons paſſer du péché à la grace.

Que concluez-vous de ce que Jeſus-Chriſt reſſuſcité ne meurt plus?

Que nous ne devons plus pécher.

Comment donc pourra-t-on connoître ſi on eſt véritablement reſſuſcité avec Jeſus-Chriſt en cette Fête de Pâque ?

Si on renonce non ſeulement à tous les péchez, mais encore à toutes les occaſions & compagnies dangereuſes.

Comment encore ?

Si on recherche les choſes du ciel, & qu'on mépriſe tout ce qui eſt ici bas, les grandeurs, les parures, & les plaiſirs ; & enfin ſi on a du goût pour les choſes divines.

Qu'eſt-ce à dire avoir du goût pour les choſes divines ?

Aimer les exercices de pieté, la priere, le Service paroiſſial, la Prédication, & le Catéchiſme.

Dans quels ſentimens devons-nous paſſer tout le tems Paſcal ?

Dans une joye ſpirituelle.

Comment ?

En goûtant la rémiſſion des péchez, & l'eſpérance de reſſuſciter comme Jeſus-Chriſt.

Qu'eſt-ce à dire reſſuſciter comme Jeſus-Chriſt ?

Être revêtus de ſa gloire en corps & en ame, ſi nous participons à ſes ſouffrances.

COLLECTE *du jour de Pâque.*

Deus, qui hodierna, *&c.*

O Dieu, qui nous avez aujourd'hui ouvert l'entrée de l'Eternité, par la victoire que votre Fils unique a remportée ſur la mort : ſecondez par votre ſecours les prieres & les voeux que vous nous avez vous-même inſpirez, en nous prévenant par vôtre grace : par le même Jeſus-Chriſt Notre-Seigneur, qui vit & regne avec vous en l'unité du ſaint-Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON XII.

Le Dimanche avant la Saint Marc, & encore avant les Rogations.

On la fera avec ſoin, parce qu'elle eſt importante.

REpréſenter David faiſant des prieres extraordinaires pour le peuple frappé du fleau de la peſte, & priant Dieu de ſe contenter de le frapper ſeul. [2. *Reg.* XXIV. 14. 15. *&c.*] & le même David à pied avec tout le peuple fuyant devant Abſalom, & s'humiliant ſous la main de Dieu. [*Ibid.* XV. 14. 15. 16. 23. 24. *&c.*]

ARTICLE I.

De l'inſtitution, & de la fin des Litanies & des Proceſſions.

QUe fait-on dans l'Egliſe le jour de ſaint Marc, & aux trois jours des Rogations ?

On fait des proceſſions, & des prieres ſolemnelles qu'on appelle Litanies.

Que veut dire ce mot Litanies ?

La même choſe que Rogations ; & tous les deux ſignifient prieres, ſupplications.

Qu'eſt-ce donc que ces Litanies & Rogations ?

Des prieres publiques qu'on fait à Dieu pour détourner ſa colere de deſſus ſon peuple, & le prier de bénir les fruits de la terre qui commencent à pouſſer.

Pourquoi joindre ces deux choſes enſemble ?

Parce que la famine, la ſtérilité, & la mortalité qui les ſuit dans les hommes &

dans les animaux, ſont les fléaux de Dieu.

A-t-on beſoin d'appaiſer la colere de Dieu?

Oui; puiſque les ſcandales ſe multiplient, le luxe & le déſordre ſe répand dans toutes les conditions, & la loi de Dieu eſt foulée aux pieds.

Comment les Proceſſions ſervent-elles pour appaiſér la colere de Dieu?

C'eſt qu'elles ſervent à rendre le deuil & la pénitence plus publique; comme ſi on alloit crier dans toutes les rues, & à la campagne: *Faites pénitence, & demandez pardon à Dieu.*

Pourquoi va-t-on d'Egliſe en Egliſe?

Pour chercher par tout des intercesseurs.

Que fait-on dans les Litanies?

Tout ce qui peut ſervir à appaiſer Dieu.

ARTICLE II.

Explication des Litanies.

PAr où commence-t-on les Litanies?

En implorant tous enſemble la miſéricorde de Dieu, Pere, Fils, & Saint Eſprit; & c'eſt ce que veulent dire ces mots ſi ſouvent répetez: *Kyrie eleiſon, Chriſte eleiſon, Kyrie eleiſon.*

O Seigneur, ayez pitié de nous! O Chriſt, ayez pitié de nous! O Seigneur, ayez pitié de nous.

Que fait-on enſuite?

On s'adreſſe particulieremnt à Jeſus-Chriſt, comme à celui par qui nous devons être exaucez.

Que lui dit-on?

Chriſte audi nos, Chriſte exaudi nos: c'eſt-à-dire: Chriſt, écoutez nous, Chriſt, exaucez-nous.

Et après?

On invoque diſtinctement les trois Per-

ſonnes divines, le Pere, le Fils, & le Saint Eſprit; & enſuite en commun toute la Sainte Trinité qui eſt un ſeul Dieu, en lui diſant: *Miſerere nobis*, ayez pitié de nous.

Que fait-on dans la ſuite de la Litanie?

On demande les prieres de la ſainte Vierge, des ſaints Anges, des ſaints Patriarches, & des ſaints Prophetes; des ſaints Apôtres, des ſaints Martyrs, des ſaints Docteurs, des ſaints Evêques, des ſaints Confeſſeurs, Prêtres, Diacres, Moines, Solitaires, des ſaintes Vierges, & des Veuves; & enfin de tous les Saints, & de toutes les Saintes.

Pourquoi?

Pour mettre en prieres avec nous tous les amis de Dieu, & toute l'Egliſe triomphante.

Que leur dit-on?

Ora pro nobis: Priez pour nous.

Que fait-on enſuite?

On revient à Jeſus-Chriſt que l'on conjure par tout ce qu'il a fait pour notre ſalut, de nous délivrer de tous les maux, & principalement du péché.

Que dit on à Jeſus-Chriſt?

Libera nos, Domine: Délivrez-nous, Seigneur.

Et après?

On prie pour tous les Ordres de l'Egliſe, & pour l'union & le bonheur de tout le peuple de Dieu.

Que répond le peuple?

O Dieu, écoutez-nous, nous vous prions; *te rogamus, audi nos.*

Que veut dire cette priere, Agnus Dei, *qu'on répete trois fois vers la fin?*

On y prie Jeſus-Chriſt l'Agneau de Dieu, qui ôte les péchez du monde, de nous exaucer, & de nous pardonner.

Par où finit-on cette priere?

Par où on a commencé, en implorant la miſéricorde de Dieu.

Eſt-ce tout?

Non : le Prêtre qui officie prend la parole au nom de tout le peuple, & commence par l'Oraiſon Dominicale.

Que fait-il enſuite?

Après qu'on a chanté un Pſeaume pour demander à Dieu ſon ſecours, le Prêtre réitere les prieres pour tous les Ordres de l'Egliſe, & le peuple lui répond.

Et enfin?

Le Prêtre offre à Dieu les vœux de tout ſon peuple par diverſes Oraiſons, qu'il finit en priant univerſellement pour les vivans & pour les morts.

En quel nom demande-t-il toutes ces choſes?

Au nom de Jeſus-Chriſt.

ARTICLE III.

De l'Abſtinence, & autres choſes concernant les Litanies.

POurquoi fait-on abſtinence durant les trois jours de Rogations?

Pour joindre la mortification à la priere.

Pourquoi ne fait-on pas un jeûne parfait?

C'eſt à cauſe qu'anciennement on ne jeûnoit pas dans le tems Paſcal, qui étoit un tems de joye.

Que nous apprend l'Egliſe par une priere ſi ſolemnelle?

Le vrai eſprit de priere.

Cette priere eſt-elle ancienne?

Très-ancienne, & le peuple y aſſiſtoit avec grand

grand concours ; on ceſſoit même le travail pour y aſſiſter.

D'où vient donc qu'on eſt ſi peu ſoigneux maintenant d'aſſiſter à ces Litanies & Proceſſions ?

Cela vient du relâchement de la pieté.

Pourriez-vous dire quelque raiſon de ce que les Rogations ſe font immédiatement devant l'Aſcenſion de Notre Seigneur ?

Il ſemble que Jeſus-Chriſt montant aux cieux, l'Egliſe le veuille charger de tous ſes vœux comme le vrai médiateur de Dieu & des hommes.

COLLECTE *pour les Litanies & Proceſſions.*

Præſta, quæſumus, *&c.*

ACcordez-nous, ô Dieu tout-puiſſant ; que mettant en nos afflictions notre confiance dans votre bonté, nous ſoyons défendus contre toutes adverſitez par votre protection : par Notre Seigneur Jeſus Chriſt votre Fils, qui vit, *&c.*

LEÇON XIII.

Le jour de l'Aſcenſion.

QUelle Fête avons-nous aujourd'hui ?

La Fête de l'Aſcenſion ; c'eſt-à-dire, le jour que Notre Seigneur eſt monté aux cieux.

Jeſus n'étoit-il pas dans les cieux ?

Il y étoit comme Dieu, & toujours dans le ſein du Pere éternel ; mais il eſt monté au ciel comme homme en corps & en ame.

Comment ?

Par ſa propre vertu.

Qu'entendez-vous par les cieux ?

C'eſt la demeure des Bienheureux.

Pourquoi Jesus-Chriſt y eſt il monté?

Pour y commencer ſon regne.

Pourquoi encore?

Pour nous y préparer notre place, & nous y ſervir d'avocat.

En quel tems Jeſus-Chriſt eſt-il monté aux cieux?

Quarante jours après ſa Réſurrection.

Pourquoi attendit-il ces quarante jours?

Il vouloit par diverſes apparitions confirmer la vérité de ſa Réſurrection à ſes Diſciples.

Où étoit-il durant ce tems?

Il n'eſt pas permis de le rechercher.

Pourquoi?

Parce qu'il n'a pas plû à Dieu de nous le révéler.

Que fit-il le jour qu'il monta aux cieux?

Il mangea avec ſes Diſciples, leur parla longtems, les mena en Béthanie, & à la ſainte montagne des Oliviers, d'où il devoit monter aux cieux; & il éleva ſes mains pour les bénir.

Qu'arriva-t-il alors?

Pendant qu'il les béniſſoit, il s'éleva peu à peu à la vûe de ſes Diſciples, juſqu'à ce qu'une nue l'eût dérobé à leurs yeux.

Et que virent-ils?

Comme ils continuoient de regarder avec attention, deux Anges leur parurent en habit blanc.

Sçavez-vous ce que leur dirent ces Anges?

Qu'il n'y avoit plus rien à regarder, & que Jeſus reviendroit un jour viſiblement des cieux comme il y étoit monté.

Que firent les Diſciples?

Ils ſe retirerent enſemble ſelon le précepte de Jeſus-Chriſt, avec Marie Mere de Je-

ſu

ſtres, & attendirent en grand ſilence & recueillement le Saint Eſprit qu'il leur avoit promis.

En quel état eſt Jeſus-Chriſt dans le ciel ?

En grande puiſſance & majeſté, aſſis à la droite de Dieu ſon Pere.

Que veut dire cela ?

Que toute puiſſance lui eſt donnée dans le ciel & dans la terre.

A quoi nous oblige ce Myſtere ?

A élever nos cœurs en haut, & à ne vouloir aucune gloire juſqu'à ce que celle de Jeſus-Chriſt ſoit manifeſtée.

COLLECTE *du jour de l'Aſcenſion.*

Concede, quæſumus, *&c.*

O Dieu tout-puiſſant, faites-nous la grace qu'ainſi que nous croyons par la foi, que votre Fils unique notre Sauveur eſt aujourd'hui monté au ciel, nous y demeurions auſſi nous-mêmes en eſprit : c'eſt ce que nous vous demandons par le même Jeſus-Chriſt Notre Seigneur, qui vit & regne avec vous en l'unité du ſaint Eſprit, *&c.*

LEÇON XIV.

Pour le jour de la Pentecôte, le Dimanche durant l'Octave de l'Aſcenſion.

Elle ſera continuée le jour de la Fête, & les deux Fêtes ſuivantes.

ARTICLE I.

Circonſtances de la deſcente du ſaint Eſprit.

Quelle eſt cette grande Fête que l'Egliſe ſolemniſe Dimanche prochain ?

C'eſt la Fête de la Pentecôte, & la deſcente du Saint Eſprit.

Que veut dire ce mot Pentecôte ?

C'eſt-à-dire le cinquantiéme jour après Pâque, jour très-ſolemnel parmi les Juifs.

Quand eſt-ce donc que le Saint Eſprit deſcendit ?

Le cinquantiéme jour après Pâque, un Dimanche vers les neuf heures du matin.

Comment ſe fit cette deſcente?

On entendit tout d'un coup un grand bruit qui venoit du ciel, comme d'un vent violent, & il remplit toute la maiſon où les Diſciples étoient aſſemblez.

Qu'arriva-t-il enſuite ?

Ils virent paroître comme des langues de feu qui ſe partagerent, & s'arrêterent ſur chacun d'eux.

Que firent les Juifs ?

Les Juifs qui étoient aſſemblez en Jeruſalem de toutes les parties du monde pour ſolemniſer la Pentecôte, accoururent au grand bruit qu'on avoit entendu du ciel.

Que trouverent-ils ?

Ils trouverent les Apôtres qui célebroient les merveilles de Dieu; & chacun les entendoit parler en ſa langue.

Qu'étoit-il donc arrivé aux Apôtres ?

A la préſence de ce feu céleſte ils avoient été remplis de ferveur & de courage pour annoncer Jeſus-Chriſt reſſuſcité.

Que ſignifioit ce grand éclat qui avoit précédé?

Il ſignifioit la terreur religieuſe qui précede l'inſpiration de l'amour divin.

Que ſignifioient ces langues de feu ?

Elles ſignifioient la prédication Apoſtolique pleine de lumiere & de ferveur.

Qu'eſt-ce que le Saint-Eſprit on prédiſoit ?

Qu'elle éclaireroit & embraſeroit tout l'univers.

Comment le Saint-Eſprit le prédiſoit-il ?

Parce que chacun entendoit les Apôtres parler en ſa langue.

Et que vouloit dire cela ?

Que l'Evangile de Jeſus-Chriſt ſeroit prêché en toute langue.

ARTICLE II.

Du mot de Pentecôte, & de la ſignification du cinquantiéme jour.

LEs *Juifs avoient-ils leur Pentecôte ?*

Oui : nous avons déja dit que les Juifs avoient leur Pentecôte.

Qu'eſt-ce que c'étoit ?

Le cinquantiéme jour après leur Pâque, jour très-ſolemnel parmi eux.

Qu'étoit-il arrivé au cinquantiéme jour après la premiere Pâque, où ils ſortirent d'Egypte ?

C'eſt que la Loi leur fut donnée en ce jour ſur le mont Sinaï au milieu des feux & des éclairs.

Quel rapport de ceci avec la Pentecôte des Chrétiens ?

C'eſt que la Loi nouvelle eſt auſſi publiée en ce jour au milieu d'un feu nouveau que Dieu fait paroître.

Quelle difference entre les feux de Sinaï, & le nouveau feu qui nous paroît ?

C'eſt que l'un inſpiroit la terreur, & l'autre inſpire la douceur & l'amour.

Que faiſoient les Juifs à la fête de la Pentecôte, ou du cinquantieme jour après leur Pâque ?

Ils offroient à Dieu des pains faits avec les prémices de la moiſſon.

Qu'appellez-vous les prémices ?

Les premiers fruits.

Et qu'a cela de commun avec notre Pentecôte ?

C'eſt qu'au jour de la Pentecôte, par la deſcente du Saint-Eſprit, & par la prédication de ſaint Pierre, les prémices de l'Egliſe naiſſante furent offertes à Dieu.

Comment ?

Par la converſion de trois mille hommes, qui fûrent ſuivis de beaucoup d'autres.

ARTICLE III.

Merveilles que le Saint-Eſprit opéra dans l'Egliſe naiſſante.

QUelles vies menoient ces nouveaux Diſciples qui composerent l'Egliſe naiſſante ?

Une vie d'une ſainteté admirable.

En quoi étoit-elle ſi admirable ?

Ils n'avoient tous qu'un cœur & qu'une ame ; & tout étoit commun entre eux.

Comment ?

Ils vendoient leurs biens, & en apportoient le prix aux pieds des Apôtres, qui diſtribuoient à chacun ſelon ſes beſoins.

Quelle vertu éclate encore dans les premiers Chrétiens ?

La joye de ſouffrir pour le nom de Jeſus-Chriſt.

Quel étoit leur ſervice & leur culte ?

De s'aſſembler tous les jours pour prier enſemble, écouter la prédication des Apôtres, & célebrer l'Euchariſtie.

Ils étoient donc d'une merveilleuſe édification ?

Oui : on les voyoit toujours enſemble en prieres dans le Temple, & tout le monde les aimoit.

Et qu'eſt-ce qu'on admiroit principalement ?

Le changement arrivé dans les Apôtres.

Quel étoit ce changement ?

Que des hommes ſi groſſiers & ſi ignorans expliquaſſent ſi hautement les ſecrets de Dieu, & les ſaintes Ecritures.

Qu'y avoit-il encore de changé dans les Apôtres ?

C'eſt que de lâches ils devinrent courageux pour rendre témoignage de la Réſurrection de Jeſus-Chriſt.

Et comment confirmoient-ils leurs témoignages ?

Par les miracles qu'ils faiſoient devant tout le peuple.

Comment encore ?

En s'expoſant à la mort, & à tous les ſupplices, pour ſoutenir qu'ils avoient vû, qu'ils avoient ouï & touché Jeſus-Chriſt reſſuſcité.

Qui leur donna cette force ?

Le Saint-Eſprit, en allumant la charité dans leurs cœurs.

ARTICLE IV.

De l'opération perpétuelle du Saint-Eſprit dans l'Egliſe.

LE Saint-Eſprit a-t-il opéré ſeulement dans l'Egliſe naiſſante ?

Non : il continue le même ſecours dans la ſuite des tems.

En quoi paroît principalement l'opération du Saint-Eſprit dans l'Egliſe ?

Dans la force invincible qu'il lui donne.

Et en quoi l'Egliſe a-t-elle montré cette force ?

En ſouffrant, trois cens ans durant, une continuelle perſécution ſans murmurer.

La force de l'Egliſe ne paroît-elle pas encore en d'autres choſes ?

Elle paroît encore dans la victoire qu'elle a remportée contre tant d'héréſies.

Qu'appellez-vous héréſies ?

De mauvaiſes doctrines où on préfere opiniâtrément des raiſonnemens humains à ce que Dieu a révélé, & ſon ſens particulier au jugement de l'Egliſe.

Quelle aſſiſtance le Saint-Eſprit donne-t-il encore à l'Egliſe ?

En ce que la ſaine doctrine, & l'eſprit de ſainteté y demeure toujours, dans une ſi grande corruption des mœurs.

Que faut-il faire pour corriger les mauvaiſes mœurs ?

Se conformer aux exemples qu'a donnez l'Egliſe naiſſante.

Que devons-nous principalement apprendre d'elle ?

A nous réjouir dans les ſouffrances.

Et quoi encore ?

A n'être tous qu'un cœur & qu'une ame.

Comment ?

En baniſſant d'entre nous les inimitiez & les diſcordes.

L'Egliſe ſubſiſtera-t-elle toujours ?

Oui ; *& les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle ;* comme Jeſus-Chriſt l'a promis.

Qu'eſt-ce à dire les portes de l'enfer ?

La puiſſance de l'enfer ; & cela veut dire que l'Egliſe ne ſera jamais renverſée, ni par les perſécutions, ni par les héréſies, ni par la corruption des mœurs, ni par celle des particuliers, ni par celle de ſes miniſtres.

Sera-t-elle toujours véritable, & toujours ſainte, malgré toutes ces choſes ?

Oui, toujours véritable, & toujours ſainte.

Comment toujours véritable ?

Parce qu'elle enſeignera toujours toutes les veritez que Dieu a revélées.

Comment toujours ſainte ?

Parce que par ſa doctrine toujours ſainte elle ne ceſſera jamais de produire des Saints dans ſon unité.

Qui opere cette merveille ?

Le Saint-Eſprit qui l'anime.

ARTICLE V.

Acte de Foi envers le Saint Eſprit, & pour s'attacher à l'Egliſe.

CRoyez-vous fermement ce que vous venez de dire du Saint-Eſprit & de l'Egliſe ?

Oui, je crois de tout mon cœur au Saint-Eſprit, la ſainte Egliſe Catholique, & la Communion des Saints.

Le Saint-Eſprit eſt-il Dieu ?

Oui, le Saint-Eſprit eſt un même Dieu avec le Pere & le Fils.

Qui l'a envoyé aujourd'hui ?

Le Pere, & le Fils.

Pourquoi dites-vous que le Pere & le Fils l'ont envoyé ?

Parce qu'il procede de l'un & de l'autre.

Pourquoi mettez-vous l'Egliſe incontinent après le Saint-Eſprit ?

Afin de déclarer que toute l'autorité, toute la ſainteté, & toute la force de l'Egliſe vient du Saint Eſprit.

Le Saint-Eſprit habite-t-il dans les vrais Fideles, comme autrefois dans les Apôtres ?

Oui, il habite dans les vrais Fideles ; ils ſont tous le temple du Saint-Eſprit.

Et leur corps eſt-il auſſi le temple du Saint-Eſprit ?

Oui, leur corps eſt auſſi le temple du Saint-Eſprit.

A quoi cela les oblige-t-il ?

A ne ſouiller pas le temple de Dieu.

Comment ſouille-t-on ce temple de Dieu, qui eſt nous-mêmes ?

Par le péché.

Par quel péché principalement ?

Par l'impureté.

Pourquoi ?

Parce qu'il ſouille tout enſemble l'ame & le corps.

COLLECTE *du jour de la Pentecôte.*

Deus, qui hodierna die, *&c.*

O Dieu, qui avez inſtruit & éclairé en ce jour les cœurs de vos Fideles, en y répandant la lumiere de votre Eſprit Saint; faites, que le même Eſprit éclaire nos ames par l'impreſſion de ſa vérité, & qu'il les conſole ſans ceſſe par une joye ſainte & céleſte; par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne.

LEÇON XV.

Pour le jour de la Trinité.

QUelle Fête célébrons-nous aujourd'hui ?

La Fête de la Très-Sainte Trinité.

Qu'eſt-ce que la Très-Sainte Trinité ?

Un ſeul Dieu en trois perſonnes diſtinctes, le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit.

Comment pouvons-nous honorer la Très-Sainte Trinité ?

En nous uniſſant entre nous par la charité, comme le Pere, le Fils, & le Saint-Eſprit ſont unis par nature.

Le Catéchiſte joindra ici ce qu'il trouvera à pro-

pes touchant le Myſtere de la Trinité, & le tirera principalement du ſecond Catéchiſme, II. Part. Leçons II. & XII. Art. I. III. IV.

COLLECTE *du jour de la Trinité.*

Omnipotens ſempiterne, Deus, *&c.*

DIeu tout-puiſſant & éternel, qui dans la confeſſion de la vraye Foi avez fait connoître à vos ſerviteurs la gloire de l'éternelle Trinité, & leur avez fait adorer une parfaite unité dans votre nature ſouveraine : faites qu'affermis par cette Foi nous demeurions inébranlables dans tous les maux de cette vie : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, qui vit & regne, *&c.*

Notez que la Leçon ſuivante ſe doit commencer le jour de la Trinité, à cauſe que le Jeudi du Saint Sacrement la Proceſſion & le Service laiſſent peu de tems pour le Catéchiſme.

LEÇON XVI.

Pour la Fête du Saint Sacrement.

Elle continuera les deux Jeudis & le Dimanche de l'Octave, ſelon qu'on aura le tems.

REpréſenter David avec les Sacrificateurs, les Lévites, & tout le peuple conduiſant en triomphe l'Arche du Seigneur dans la maiſon d'Obed Edom, & delà avec la même pompe, dans la ſainte Montagne de Sion, pour y repoſer dans le Tabernacle que David lui avoit conſtruit. [*Reg. VI.* 1. *Par. XIII. XV.* 25. *XVI* 1. *&c.*]

Quelle Fête célebrons-nous Jeudi prochain ?

La Fête du Saint Sacrement de l'Autel.

Pourquoi l'Egliſe a-t-elle inſtitué une Proceſſion ſi magnifique en ce jour?

Pour deux raiſons principales.

Quelle eſt la premiere?

Pour remercier Notre Seigneur d'avoir inſtitué un banquet ſi divin, & un ſi ſaint Sacrifice.

Quelle eſt la ſeconde?

Pour célébrer la victoire que Jeſus-Chriſt a donnée à ſon Egliſe ſur les ennemis de ce Sacrement.

Comment faut-il aſſiſter à la Proceſſion de ce jour?

Avec un eſprit recueilli, les yeux baiſſez en toute modeſtie, un cierge à la main, en ſigne de joye pour l'honneur qu'on rend aujourd'hui à Jeſus-Chriſt, & par la mémoire d'un ſi grand bienfait.

Eſt-ce aſſez pour témoigner à Notre Seigneur la reconnoiſſance d'un ſi grand bienfait, d'aſſiſter à la Proceſſion & au Service de ce jour-là?

Non; mais encore pendant l'Octave il faut aſſiſter aux Saluts, & le viſiter au moins une fois le jour dans l'Egliſe.

Quel fruit faut-il retirer de cette Fête?

Croire fermement ce Myſtere, & faire ſouvent des actes de foi, diſant: Je croi fermement, mon Seigneur Jeſus-Chriſt, que vous êtes en corps & en ame dans le Saint Sacrement de l'Autel.

Que faut-il joindre à cet Acte de Foi?

Un humble remerciment d'un ſi grand don, & ſe tenir en grand reſpect devant lui.

Si le Catéchiſte a du tems, il fera ici répéter ce qu'il trouvera à propos de l'inſtruction faite pour ce ſaint Myſtere.

COLLECTE

COLLECTE *du jour du Saint Sacrement.*

Deus, qui nobis ſub Sacramento, *&c.*

O Dieu, qui nous avez laiſſé la mémoire de votre Paſſion dans cet admirable Sacrement, faites-nous la grace de révérer de telle ſorte les ſacrez Myſteres de votre Corps & de votre Sang, que nous reſſentions ſans ceſſe en nos ames les fruits de la rédemption que vous nous avez méritée : vous qui vivez & regnez avec Dieu le Pere dans l'unité du Saint-Eſprit. Ainſi ſoit-il.

POUR LES FESTES DE LA SAINTE VIERGE, ET DES SAINTS.

LEÇON UNIQUE.

De ces Fêtes en général.

CEtte Leçon doit être faite quatre fois l'année, une fois à chaque ſaiſon, ſelon la diſcrétion des Curez, pour bien apprendre aux enfans l'eſprit de ces Fêtes.

Q*U'appellez-vous les Fêtes des Saints ?*

Des Fêtes dédiées à Dieu en mémoire des Saints.

Quel jour en célebre-t-on la mémoire ?

C'eſt ordinairement le jour de leur mort.

Pourquoi l'appelle-t-on le jour de leur nativité, ſelon le langage de l'Egliſe ?

Parce que leur vraye nativité eſt celle où ils naiſſent dans le ciel, & pour la gloire éternelle.

Pourquoi l'Egliſe a-t-elle établi de telles Fêtes ?

Pour honorer Dieu dans ſes Saints.

Comment ?

Parce que c'eſt Dieu qui les a fait Saints, & que c'eſt Dieu qui les rend heureux.

Quelle eſt donc l'intention de l'Egliſe dans les Fêtes établies en mémoire des Saints ?

D'offrir à Dieu des actions de graces pour la grace & pour la gloire qu'il leur a donnée.

Quelle eſt la gloire des Saints ?

C'eſt la gloire de Dieu même, qui rejaillit ſur eux.

Quelle utilité nous revient-il de célébrer la Fête des Saints ?

Deux grandes utilitez.

Dites la premiere.

C'eſt qu'en célébrant la mémoire des Saints, nous ſommes incitez à profiter de leurs exemples.

Et la ſeconde ?

C'eſt que nous ſommes aidez par leurs prieres.

Pourquoi l'Egliſe célebre-t-elle avec une dévotion particuliere les Fêtes de la Sainte Vierge Marie ?

Parce qu'elle a une excellence particuliere, & un titre incommunicable à toute autre.

Quel eſt ce titre ?

Le titre de Mere de Dieu.

Quel avantage lui donne ce titre ?

D'être unie d'une façon particuliere à toute la très-Sainte Trinité.

Comment au Pere Eternel ?

Par le Fils qui leur eſt commun.

Comment au Fils ?

Parce qu'elle eſt ſa Mere.

Comment au Saint-Eſprit ?

Parce qu'il eſt ſurvenu en elle pour former Jeſus-Chriſt de ſon ſang très-pur.

Que devons-nous donc croire de cette Vierge ?

Que Dieu l'a comblée de graces, en la faiſant Mere de ſon Fils.

Et quoi encore ?

Qu'il l'a préparée pour en être la digne demeure.

Ne devez-vous pas eſpérer de grandes graces par ſes prieres ?

Oui; puiſque Dieu l'a choiſie pour nous donner par elle l'auteur de la grace.

POUR LES FESTES DE LA SAINTE VIERGE.

LEÇON I.

Pour la Conception, 8. Décembre.

Q*Uelle Fête avons-nous aujourd'hui ?*

La Conception miraculeuſe de la Sainte Vierge. [*Conſt. Sixt. IV.* Cum praexcelſa. *Lib. IV. extrav. Comm. de reliq. & venex. SS.*]

Pourquoi l'appellez-vous miraculeuſe ?

Parce que Dieu la donna par miracle à ſon pere ſaint Joachim, & à ſainte Anne ſa mere qui étoit ſtérile.

D'où a-t-on appris ce miracle ?

D'une pieuſe tradition venue d'Orient, & répandue dans toutes les Egliſes.

Que tiennent communément les Théologiens de la Conception de la Sainte Vierge ?

Que par une grace particuliere elle a été immaculée, c'eſt-à dire, ſans aucune tache, & ſans le péché originel.

Quelle raiſon ont-ils de le dire ainſi ?

C'eſt parce qu'ils trouvent peu convenable à la majeſté de Jeſus-Chriſt, que ſa ſainte Mere ait pu être un ſeul moment ſous la puiſſance de Satan.

Mais ſi elle n'y avoit jamais été, il ſemble que Jeſus-Chriſt ne ſeroit pas ſon Sauveur ?

Il ne laiſſeroit pas d'être ſon Sauveur.

Comment ?

En la préſervant du mal commun du genre humain, & en prévenant par ſa grace la contagion du péché d'Adam.

L'Egliſe a-t-elle défini que la Conception de la Vierge fût immaculée ?

Non : le Saint Siége a déclaré que la choſe n'étoit pas encore définie ; & que ce n'étoit ni héréſie, ni péché mortel de ne le croire pas. (*Conſt. Sixt. IV.* Grave nimis. *ibid.*) (*Conc. Trid. Seſſ. V. dec. de pecc. origin.*)

Que faut il conſidérer en cela ?

La grande prudence du Saint Siége, & le ſoin qu'on y apporte à examiner la Tradition conſtante de tous les ſiecles.

Qu'y a-t-il donc de certain dans cette matiere ?

C'eſt que l'Egliſe permet de croire la Con-

ception immaculée, & que cette opinion eſt pieuſe.

Que devons-nous principalement méditer en cette Fête?

La grande corruption de notre nature; & la grande grace que Dieu fait au monde, en lui donnant la Sainte Vierge, par laquelle elle aura le Sauveur.

COLLECTE *du jour de la Conception.*

Famulis tuis, *&c.*

NOus vous prions, Seigneur, d'accorder à vos ſerviteurs le don céleſte de votre grace; afin que l'enfantement de la bienheureuſe Vierge ayant été le commencement de notre ſalut, la pieuſe ſolemnité de ſa Conception nous apporte un accroiſſement de paix: par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt, *&c.*

LEÇON II.

Pour la Nativité de la Sainte Vierge, 8. Septembre.

Q*Uelle Fête célébrons-nous aujourd'hui?*

La Nativité de la ſainte Vierge.

Naquit-elle dans le péché comme les autres hommes?

On ne le doit pas croire, ni que Dieu lui ait accordé moins de graces qu'à ſaint Jean-Baptiſte.

Quelle grace Dieu accorda-t-il à ſaint Jean-Baptiſte?

D'être ſanctifié dès le ventre de ſa mere; & cela ſe fit à la voix de la ſainte Vierge.

Que concluez-vous de-là?

Qu'elle-même ne doit pas avoir reçû un moindre privilege, & il faut plutôt croire

qu'elle en aura reçû de plus grands.

Quelle fut donc la ſainteté de la bienheureuſe Vierge ?

Une ſainteté très-abondante, juſqu'à être exempte de tout péché, même véniel, comme l'Egliſe le tient. (*Conc. Trid. Seſſ. VI. Can. XXIII.*)

Qu'y a-t-il de plus remarquable dans les vertus de cette Vierge ?

La promeſſe qu'elle fit à Dieu dès ſon premier âge de garder ſa virginité, choſe qui n'avoit point encore d'exemple.

Que joignit-elle à la ſainte virginité ?

La priere & la retraite.

Et le reſte de ſa conduite quel étoit il ?

Tel qu'il convenoit à celle qui devoit être mere de Jeſus-Chriſt, & le recevoir dans ſes entrailles.

Que devons-nous apprendre delà ?

A nous rendre dignes des bienfaits de Dieu, & à nous bien préparer à recevoir Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie.

Qui doit principalement imiter la ſainte Vierge ?

Les filles & les femmes, parce qu'elle eſt l'honneur de leur ſexe.

En quoi la doivent-elles imiter ?

Dans ſa retenue, dans ſa modeſtie, dans ſa chaſteté, & dans ſon humilité.

COLLECTE *du jour de la Nativité de la Sainte Vierge.*

Famulis tuis, *&c.*

NOus vous prions, Seigneur, d'accorder à vos ſerviteurs le don céleſte de votre grace ; afin que l'enfantement de la bienheureuſe Vierge ayant été le commencement de notre ſalut, la pieuſe ſolemnité de ſa Nativité nous apporte un accroiſſement de paix : par, *&c.*

LEÇON III.

Pour l'Annonciation de la Sainte Vierge, 25. Mars.

Elle doit être commencée le Dimanche précédent, & continuée le jour même.

Quelle Fête avons-nous N. prochain ?

Celle où l'Ange ſaint Gabriel annonça à la ſainte Vierge Marie qu'elle ſeroit Mere de Dieu.

Pourquoi fut-elle troublée à la ſalutation de l'Ange ?

Parce qu'elle ſe jugeoit indigne d'un ſi grand honneur.

Pourquoi encore ?

Une vierge vraiment pudique, a toujours de l'inquiétude, quand elle voit quelque choſe d'extraordinaire.

Quelles vertus fit paroître la ſainte Vierge dans ce Myſtere ?

Une pureté admirable, ne voulant pas conſentir à l'honneur d'être Mere de Jeſus-Chriſt au préjudice de ſa pureté.

Quelle autre vertu encore ?

Une humilité profonde, quand choiſie pour être la Mere, elle dit : *Je ſuis la ſervante du Seigneur.*

Quelle autre vertu encore ?

Une foi & une obéïſſance parfaite, en diſant à l'Ange : *Qu'il me ſoit fait ſelon votre parole.*

Qu'arriva-t-il à ce moment ?

Le Fils de Dieu s'incarna dans ſes entrailles.

Qu'eſt-ce à dire s'incarner ?

Prendre une chair humaine avec une ame.

comme la nôtre ; & en un mot, ſe faire homme.

Dieu vouloit donc qu'elle conſentît à l'Incarnation du Sauveur ?

Oüi : Dieu vouloit qu'elle conſentît à l'Incarnation du Sauveur.

Pourquoi ?

Afin que l'obéïſſance de Marie réparât la déſobéïſſance d'Eve.

Quel rapport voyez-vous entre Eve & Marie ?

Il en paroît un très-grand dans ce Myſtere.

Comment ?

Eve eſt abordée par un mauvais Ange, & Marie eſt ſaluée par un Ange ſaint.

Qu'y a-t-il de plus ?

Eve ſéduite par le tentateur, déſobéït à Dieu ; & Marie lui obéït, en croyant à l'Ange.

Et quoi encore ?

Eve préſente à Adam le fruit de mort ; & Marie nous donne le fruit de vie.

Quoi enfin ?

Par Eve commence notre perte ; & par Marie commence notre ſalut.

Que peut-on conclure de là ?

Que de même que Jeſus-Chriſt eſt le nouvel Adam, Marie eſt la nouvelle Eve.

Que veut dire ce mot Eve ?

Mere de tous les vivans.

Quelle eſt donc la véritable Eve, & la vraye Mere de tous les vivans ?

La véritable Eve, & la vraye Mere de tous les vivans, c'eſt la ſainte Vierge.

Faut-il eſpérer beaucoup de ſes prieres ?

Il n'en faut point douter.

Que faut-il apprendre d'elle aujourd'hui ?

Il en faut apprendre les diſpoſitions avec

leſquelles on doit recevoir Jeſus-Chriſt.

Quelles ſont-elles ?

La pureté & l'humilité. Plutôt mille morts que le moindre deſir impur, quand on doit recevoir Jeſus-Chriſt, & après l'avoir reçu.

COLLECTE *du jour de l'Annonciation.*

Deus, qui de beatæ Mariæ, *&c.*

O Dieu, qui avez voulu que dans le meſſage de votre ſaint Ange, votre Verbe prît notre chair dans le ſein de la bienheureuſe Vierge Marie; accordez à votre peuple proſterné devant vous, que nous tous qui la croyons vraiment mere de Dieu, nous ſoyons aidez par ſes pieuſes prieres: par le même Jeſus-Chriſt Notre Seigneur votre Fils, qui étant Dieu, *&c.*

LEÇON IV.

Pour la Viſitation de la Sainte Vierge à 2. Juillet.

Le Dimanche précédent.

D*E quel Myſtere fait-on la mémoire N. prochain ?*

De l'humble & charitable viſite que rendit la bienheureuſe Vierge à ſa couſine ſainte Eliſabeth.

En quel état étoient-elles toutes deux ?

Eliſabeth étoit enceinte de ſaint Jean-Baptiſte, & Marie de Jeſus Chriſt.

Qu'arriva-t-il alors ?

A la voix de Marie, l'enfant que portoit ſainte Eliſabeth, treſſaillit de joye, & adora le Sauveur.

Que dit ſainte Eliſabeth à la ſainte Vierge ?

Elle s'écria de toute ſa force à la ſainte

Vierge : *Vous êtes bienheureuſe entre toutes les femmes, & le fruit de vos entrailles eſt béni.*

Et Marie à qui on faiſoit de ſi grands honneurs ?

Elle dit le ſacré Cantique de *Magnificat.*

Que contient en abrégé cet admirable Cantique ?

Marie y glorifie Dieu, & s'abîme dans ſon néant.

Pourquoi chante-t-on tous les jours ce ſacré Cantique ?

En mémoire de la ſainte joye que le Saint-Eſprit répandit aujourd'hui dans les cœurs.

Dans quelle diſpoſition faut-il dire ce divin Cantique ?

Avec une grande joye des grandeurs de Dieu, & une profonde humilité.

COLLECTE *du jour de la Viſitation.*

Famulis tuis, *&c.*

NOus vous prions, Seigneur, d'accorder à vos ſerviteurs le don céleſte de votre grace : afin que l'enfantement de la bienheureuſe Vierge ayant été le commencement de notre ſalut, la pieuſe ſolemnité de la Viſitation nous apporte un accroiſſement de paix : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit, *&c.*

LEÇON V.

Pour la Purification, 2. Février.

Elle ſe commencera le Dimanche précédent, & ſe continuera le jour même.

QUel *Myſtere célébrons-nous N. prochain ?*

La Purification de la ſainte Vierge, & la Préſentation de Jeſus-Chriſt au Temple.

Quelle étoit dans l'ancienne Loi la cérémonie de la Purification ?

La Loi obligeoit toutes les femmes à ſe venir purifier dans le Temple quarante jours après l'enfantement, ſi elles avoient eu un fils ; & ſoixante jours, ſi c'étoit une fille. (*Lévit.* XII.)

Que ſignifioit cette purification ?

Qu'après le péché d'Adam notre naiſſance étoit impure & maudite.

Y avoit-il eu quelque choſe d'impur dans la naiſſance du Fils de Dieu, & dans l'enfantement de Marie ?

A Dieu ne plaiſe.

Pourquoi donc fut-elle ſoumiſe à la Loi de la Purification ?

L'exemple & l'humilité le vouloient ainſi.

D'où vient qu'elle préſenta Jeſus-Chriſt au Temple ?

Parce que la Loi ordonnoit qu'on y préſentât les premiers-nez. (*Exod.* XIII. 12.)

Pourquoi ?

En mémoire de ce qu'en Egypte, lorſque Dieu délivra ſon peuple, il frappa tous les premiers-nez des Egyptiens, & ſauva les premiers-nez des Hébreux.

Et enſuite qu'ordonna-t-il ?

Que les premiers-nez des Hébreux lui fuſſent préſentez par leurs parens, qui en même tems les rachetoient de lui par de l'argent qu'ils donnoient.

Quel ſacrifice offroit-on à la Purification ?

Les riches offroient un agneau, & les pauvres une paire de tourterelles, ou deux colombes. (*Lévit.* XII. 6. 8.)

Pourquoi eſt-ce que dans l'Evangile il n'eſt parlé que de tourterelles & de colombes ?

A cauſe que Joſeph & Marie, comme

pauvres, offroient les préſens que les pauvres avoient accoutumé d'offrir.

Que devons-nous apprendre de là ?

A aimer la pauvreté qui nous rend ſemblables à la famille de Jeſus-Chriſt, & à lui-même.

Pourquoi falloit-il que Jeſus-Chriſt fût préſenté au Temple ?

Il y devoit être préſenté comme la victime du genre humain.

Fut-il connu de quelqu'un dans cette préſentation ?

Oui: Dieu ſuſcita le ſaint vieillard Simeon, avec la ſainte veuve Anne, célebre par ſa pieté, & par ſes jeûnes, & qui avoit le don de prophetie.

Que faiſoit-elle en ce jour ?

Pendant qu'on préſentoit Jeſus-Chriſt au Temple, elle parloit à tous ceux qui attendoient la rédemption d'Iſrael.

Et que fit le ſaint vieillard Simeon ?

Il prit le divin Enfant entre ſes bras, & dit le Cantique, *Nunc dimittis, &c.*

Que veut dire ce ſaint Cantique ?

Que le ſaint vieillard ne ſe ſoucioit plus de mourir, après avoir vû celui qui devoit être la lumiere du monde.

Que fit-il enſuite ?

Il prédit les contradictions que devoit ſouffrir Jeſus-Chriſt, & la peine qu'en auroit ſa ſainte Mere.

Pourquoi allume-t-on des cierges à cette Fête ?

En ſigne de joye, & en mémoire de ce que dit Simeon, que Jeſus ſeroit la lumiere pour éclairer les Gentils, & pour la gloire du peuple d'Iſrael.

Que faut-il apprendre de Marie en cette Fête ?

A obſerver exactement la Loi de Dieu, &

& à ne point chercher des raiſons pour nous en exempter.

Que faut-il apprendre de Jeſus-Chriſt?

De nous offrir avec lui au Pere Eternel, principalement au ſaint Sacrifice de la Meſſe.

Pourquoi chante-t-on tous les jours le Cantique, Nunc dimittis ?

En mémoire de la pieté du bon Simeon, & pour apprendre de lui à ne deſirer pas la vie.

Que devons-nous donc deſirer ?

De poſſeder Jeſus-Chriſt.

COLLECTE *du jour de la Purification.*

O Seigneur, Dieu tout-puiſſant, abaiſſez devant votre Majeſté, nous la ſupplions, que de même qu'à ce ſaint jour votre Fils unique a été préſenté dans votre Temple en la ſubſtance de notre chair ; ainſi vous faſſiez par votre grace, que nous vous ſoyons préſentez avec des cœurs purifiez : par le même Jeſus-Chriſt Notre Seigneur, qui étant Dieu vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit, aux ſiecles des ſiecles. Amen.

LEÇON VI.

Pour l'Aſſomption de la Sainte Vierge, 15. Août.

Le Dimanche précédent.

QUelle Fête célébrons-nous N. prochain ?

La mort bienheureuſe, & l'Aſſomption de la ſainte Vierge.

Qu'en chante la ſainte Egliſe ?

Qu'à ce jour elle fut élevée au-deſſus de tous les chœurs des Anges, & remplit tout le Ciel de joye.

Et que dit encore la ſainte Egliſe ?

Qu'elle fut dignement reçue & glorifiée par ſon Fils.

Et quoi encore ?

Nous liſons dans la Collecte de pluſieurs Egliſes célebres, qu'encore qu'elle ſoit morte en ce jour, la mort n'a pû l'abattre.

Que tiennent communément les Fideles & les ſaints Docteurs ?

Qu'elle a été glorifiée en corps & en ame.

Sur quoi peut-on établir cette doctrine ?

Sur ce que Jeſus-Chriſt en reſſuſcitant, reſſuſcita pluſieurs Saints qu'il mena avec lui en triomphe dans les Cieux, & qu'on doit croire qu'il n'aura pas moins fait pour ſa ſainte Mere.

Et ſur quoi encore ?

Sur ce qu'en effet l'Egliſe ſoigneuſe dès les premiers tems, de recueillir les reliques des corps des ſaints Apôtres, de ſaint Etienne, & des autres de ce premier tems, n'a jamais fait mention de celles de la ſainte Vierge.

Mais que faut-il principalement penſer ?

Que ſelon la parole de ſon Fils, elle a été autant exaltée qu'elle a été humble.

En quoi ſon humilité a-t-elle été principalement remarquable ?

En ce que dans la plus grande dignité où puiſſe être élevée une créature, elle a été la plus humble.

Quel eſt le ſujet de la Proceſſion de ce jour ?

C'eſt une dévotion des Rois de France commencée par Louis XIII. de pieuſe mémoire, où ils mettent leur perſonne & leur Royaume ſous la protection particuliere de la ſainte Vierge.

Faut-il beaucoup eſpérer de ſes prieres ?

Quelqu'un en peut-il douter ?

Que demande-t-elle principalement de ceux qui ſont dévots envers elle ?

L'imitation de ſes vertus, & ſurtout de ſa pureté & de ſon humilité.

COLLECTE *du jour de l'Aſſomption.*

Famulorum tuorum, *&c.*

NOus vous prions, Seigneur, de pardonner les péchez de vos ſerviteurs; afin qu'étant incapables de vous plaire par nos actions, nous ſoyons ſauvez par les prieres de la Mere de votre Fils : par le même Jeſus-Chriſt, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

Autre Collecte du même jour.

Veneranda, *&c.*

O Seigneur, que nous recevions un ſalutaire ſecours de la vénérable ſolemnité de ce jour, où la bienheureuſe Vierge Marie Mere de Dieu a ſubi la mort temporelle, mais n'a pû être abattue par les liens de la mort, elle dont avoit été incarné & engendré votre Fils unique qui avec vous & le Saint-Eſprit vit & regne aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON VII.

De la Préſentation de la Sainte Vierge, 21. Novembre.

QUe nous rappelle la ſainte Egliſe dans la Préſentation de la ſainte Vierge ?

Une pieuſe tradition venue d'Orient.

Que porte-t-elle ?

Que la bienheureuſe Marie fut conſacrée à Dieu dès ſon enfance, & lui fut préſentée dans ſon ſaint Temple.

Y a-t-il raiſon d'ajouter foi à cette tradition ?

On doit croire facilement tout ce qui eſt avantageux à la ſainte Vierge, quand il n'eſt pas contre la foi.

Mais qu'y a-t-il de certain ?

C'eſt qu'en effet la ſainte Vierge fut conſacrée ſpécialement à Dieu dès ſa plus tendre enfance, & toujours nourrie ſous ſes ailes.

Quel rapport avoit-elle avec le Temple ?

C'eſt qu'elle étoit le Temple vivant, où le Fils de Dieu devoit habiter.

Que devons-nous apprendre de cette Fête ?

A nous préſenter continuellement à Dieu dans ſon ſaint Temple dès notre enfance.

Comment nous rendrons-nous dignes de cet honneur ?

Par la priere, par la chaſteté, & par la modeſtie.

COLLECTE *du jour de la Préſentation.*

✠ Deus qui Beatam Mariam, *&c.*

O Dieu, qui avez voulu que la bienheureuſe Marie toujours Vierge, demeure du Saint-Eſprit, fût aujourd'hui préſentée au Temple : nous vous prions de nous accorder, que par ſon interceſſion nous ſoyons préſentez au Temple de votre gloire : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils unique, qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du même Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

POUR LES FESTES DES SAINTS.

LEÇON I.

Pour la Nativité de ſaint Jean-Baptiſte.

Cette Leçon doit être commencée le Dimanche précédent, & continuée le jour même.

QUe célebrons-nous N. prochain ?

La Nativité de ſaint Jean-Baptiſte.

Qui eſt ſaint Jean-Baptiſte ?

Le Précurſeur de Jeſus-Chriſt, & le plus grand de tous les Prophétes & de tous les hommes, ſelon la parole du Fils de Dieu.

Que veut dire ce mot Précurſeur, ou Avant-coureur de Jeſus-Chriſt ?

Celui qui a préparé le peuple à le recevoir, & l'a montré au doigt, diſant : Le voilà.

Quelle eſt l'excellence de ce miniſtere ?

De montrer Jeſus-Chriſt préſent, au lieu que les Patriarches & les Prophétes ne l'avoient vû que de loin.

Que ſignifioit ſon Baptéme ?

Il ſignifioit le Baptême plus excellent que devoit donner Jeſus-Chriſt ; & lui préparoit les voyes, en annonçant la pénitence.

Qu'a de particulier ſa Nativité ?

Qu'il eſt né dans la grace.

Comment ?

Parce qu'il fut ſanctifié dès le ventre de ſa mere ſainte Eliſabeth par la préſence de Jeſus-Chriſt, & à la voix de la ſainte Vierge.

Quelle fut la principale merveille qui parut à ſa Nativité ?

C'eſt que ſon pere ſaint Zacharie, qui avoit perdu la parole, la recouvra pour dire ce pieux Cantique : *Benedictus*.

Quel eſt l'abrégé de ce ſaint Cantique ?

Qu'à la naiſſance du ſaint Précurſeur, où la lumiere de Jeſus-Chriſt commence à paroître, on doit avoir une joye pareille à celle du jour naiſſant.

Pourquoi ?

Parce que le vrai Orient, qui eſt Jeſus-Chriſt, commence à faire paroître ſes lumieres en ſon Précurſeur.

Quelle fut la vie de ſaint Jean-Baptiſte ?

D'une admirable innocence, & tout enſemble d'une pénitence & d'une mortification affreuſe.

En quoi paroît ſon innocence ?

En ce que dès l'âge de trois ans il ſe retira dans le deſert, & donna le modele de la vie des ſaints Solitaires.

Et ſa pénitence quelle fut-elle ?

Il ne but jamais que de l'eau ; il ne vécut que de ſauterelles ; & n'eut pour tout habit qu'un cilice.

Pourquoi l'Egliſe témoigne-t-elle tant de joye à ſa naiſſance ?

Elle ne fait en cela que perpétuer celle que l'Ange avoit prédite.

Comment ?

L'Ange Gabriel avoit prédit à ſon pere ſaint Zacharie qu'on ſe réjouïroità ſa naiſſance.

Eſt-ce pour cela qu'on alluma des feux de joye ?

Oui, c'eſt pour cela.

L'Egliſe prend-elle part à ces feux ?

Oui, puiſque dans pluſieurs Dioceſes, & en particulier dans celui-ci, pluſieurs Paroiſſes font un feu qu'on appelle Eccléſiaſtique.

Quelle raiſon a-t-on eu de faire ce feu d'une maniere eccléſiaſtique ?

Pour en bannir les ſuperſtitions qu'on pratique au feu de la ſaint Jean.

Quelles ſont ces ſuperſtitions ?

Danſer alentour du feu, jouer, faire des feſtins, chanter des chanſons deshonnêtes, jetter des herbes pardeſſus le feu, en cueillir avant midi ou à jeun, en porter ſur ſoi, les conſerver le long de l'année, garder des tiſons ou des charbons du feu, & autres ſemblables.

Que devons-nous apprendre de ſaint Jean-Baptiſte ?

Le mépris du monde, & à joindre la mortification avec l'innocence.

COLLECTE *du jour la Nativité de ſaint Jean.*

Deus, qui præſentem diem, *&c.*

O Dieu, qui nous avez rendu ce jour vénérable par la Nativité de ſaint Jean-Baptiſte : donnez à votre peuple la grace d'une joye ſpirituelle, & conduiſez les eſprits de tous vos fideles dans la voye du ſalut éternel : par Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON II.

Des ſaints Apôtres & des ſaints Evangéliſtes en général.

Cette Leçon ſe fera deux ou trois fois l'année à quelques Fêtes d'Apôtres.

QUi *appellez-vous les Apôtres ?*

Ceux que Jeſus-Chriſt a appellez les premiers pour être les Paſteurs de ſon Egliſe.

Quelle a été leur vocation ?

D'être les témoins des miracles de Jeſus-Chriſt, & les dépoſitaires de ſa doctrine.

Par où nous paroît-il principalement que leur témoignage eſt recevable ?

En ce qu'ils l'ont ſcellé de leur ſang.

Comment la dignité des Apôtres nous eſt-elle marquée dans l'Ecriture ?

Elle eſt marquée dans ces douze pierres de l'Apocalypſe ſur leſquelles eſt fondée la Cité ſainte, c'eſt-à-dire l'Egliſe, & ſur laquelle étoient écrits les noms des douze Apôtres.

Pourquoi ſont-ils regardez comme les fondemens de l'Egliſe ?

Parce que l'Egliſe eſt fondée ſur la doctrine Apoſtolique.

Comment ſe perpétue la doctrine Apoſtolique ?

En venant à nous de main en main par le miniſtere des Evêques Succeſſeurs des Apôtres.

D'où vient que nous ſçavons ſi peu de choſe de la plûpart des Apôtres ?

Leurs travaux paroiſſent aſſez par leurs fruits.

Quels en ſont les fruits ?

C'eſt que par leur Prédication tout le monde, & juſqu'aux nations les plus barbares, a été rempli de l'Evangile & d'Egliſes Chrétiennes.

Et qui ſont les Evangeliſtes ?

Les quatre Hiſtoriens qui ont recueilli la vie & les Prédications de Jeſus-Chriſt.

Qui eſt le premier ?

Saint Mathieu Publicain, & puis Apôtre, qui écrivit en Judée un peu après la mort de Notre Seigneur.

Et le ſecond ?

Saint Marc fils ſpirituel & diſciple de ſaint Pierre, qui écrivit à Rome dans le tems que ſaint Pierre y fondoit l'Egliſe, dix ans environ après la mort de Jeſus-Chriſt.

Le troiſiéme quel eſt-il ?

Saint Luc Médecin, compagnon & diſciple de ſaint Paul, qui écrivit ſon Evangile vingt-trois ans environ après la mort de Jeſus-Chriſt, & fut le premier qui nous révéla les myſteres de ſon enfance.

Et le quatriéme ?

Saint Jean le bien aimé de Notre Seigneur, qui repoſa ſur ſa poitrine dans la Cene, toujours vierge, Apôtre, Evangéliſte, Prophete, qui commence ſon Evangile par la génération éternelle du Fils de Dieu.

Quand écrivit-il ſon Evangile ?

Environ l'an ſoixante & cinq après la Paſſion de Notre Seigneur, à l'occaſion de quelques Hérétiques qui nioient ſa divinité.

Saint Luc n'a-t-il pas encore écrit un autre Livre ?

Il a écrit les Actes des Apôtres, où eſt l'hiſtoire de l'Egliſe naiſſante & des actions de ſaint Paul.

Qu'y a-t-il de plus remarquable dans les écrits des Evangéliſtes ?

Leur ſainte ſimplicité qui inſpire du reſpect, & ſe fait croire par les eſprits qui ne ſont pas contentieux.

Et quoi encore ?

Leur conformité ſans concert.

En quoi devons-nous principalement honorer les Apôtres ?

En liſant leurs écrits avec humilité, & en écoutant la Prédication où leur ſainte doctrine eſt expliquée.

En quoi devons-nous les imiter ?

En aimant à ſouffrir pour Jeſus-Chriſt.

COLLECTE *du jour des Apôtres.*

Deus, qui nos, *&c.*

O Dieu, qui nous avez appellez à la connoiſſance de votre nom par vos bienheureux Apôtres : donnez-nous la grace de célébrer toujours leur ſolemnité avec une nouvelle ferveur, & de profiter de plus en plus en la célébrant : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit, *&c.*

LEÇON III.

Pour le jour de ſaint Pierre & de ſaint Paul.

QUelle Fête célébrons-nous aujourd'hui ?

Celle des deux glorieux Princes des Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul.

Pourquoi célebre-t-on leur Fête en même jour ?

Parce qu'en effet dans le même jour qui eſt aujourd'hui, ils ſouffrirent enſemble le martyre, & conſacrerent par leur ſang l'Egliſe

Romaine qui devoit être le chef de toutes les Egliſes.

Pourquoi en devoit-elle être le chef ?

A cauſe que la divine Providence avoit choiſi Rome capitale de l'Univers pour y établir la Chaire de ſaint Pierre, à qui Jeſus-Chriſt avoit donné la primauté.

En quoi conſiſte la primauté de l'Egliſe Romaine ?

En ce qu'elle eſt établie de Dieu pour être la mere des Egliſes, & la principale gardienne de la vérité.

En quoi encore ?

En ce que toutes les Egliſes doivent garder l'unité avec elle.

Qu'eſt-ce que tous les fideles doivent au Pape ?

Une véritable obéiſſance, comme au ſucceſſeur de ſaint Pierre, & au chef de tout le gouvernement Eccléſiaſtique.

Quel étoit ſaint Paul ?

Un docte Phariſien, d'abord perſécuteur ardent, & enſuite Prédicateur de l'Evangile.

Pourquoi Jeſus-Chriſt voulut-il le convertir par un miracle ſi éclatant ?

Pour faire paroître en lui la puiſſance de ſa grace, & rendre ſon témoignage plus recevable.

Par qui a-t-il été fait Apôtre ?

Par Jeſus-Chriſt reſſuſcité.

Quelle fut ſa vocation particuliere ?

D'être le Docteur des Gentils.

Qu'a-t-il écrit ?

Quatorze Epitres admirables.

Quel martyre ſouffrit-il ?

Il fut décapité.

Et ſaint Pierre ?

Il fut crucifié : mais il pria que ce fût les pieds en haut, ne ſe jugeant pas digne de

ſouffrir le même ſupplice que Jeſus-Chriſt.

Saint Pierre n'a-t-il rien écrit ?

Il a écrit deux Epitres admirables.

Que devons-nous apprendre de ces ſaints Apôtres ?

A aimer Jeſus-Chriſt juſqu'à mourir pour lui, & à ne nous laſſer jamais de travailler pour ſa gloire.

COLLECTE *pour le jour de ſaint Pierre & de ſaint Paul.*

Deus, qui hodiernam diem, *&c.*

O Dieu, qui avez conſacré ce jour par le martyre de vos Apôtres ſaint Pierre & ſaint Paul, faites la grace à votre Egliſe de ſuivre en tout le précepte de ceux par qui la Religion a commencé ; par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit par tous les ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON IV.

Pour le jour des ſaints Innocens ; 28. Décembre.

QUi ſont les ſaints Innocens ?

Un grand nombre de ſaints enfans qu'Hérode fit tuer, penſant faire mourir Jeſus-Chriſt avec eux.

Quelle récompenſe ont-ils euë d'être morts à l'occaſion de Jeſus-Chriſt ?

Il leur a donné la couronne & la gloire du martyre.

Que devons-nous apprendre d'eux ?

L'innocence de l'enfance Chrétienne.

Qu'appellez-vous l'enfance Chrétienne ?

La ſainte ſimplicité & la ſainte docilité des enfans de Dieu ſans malice & ſans artifice.

COLLECTE

COLLECTE *pour le jour des ſaints Innocens.*

Deus, cujus hodierna die præconium, *&c.*

O Dieu, dont les Innocens Martyrs ont publié les louanges, non en parlant, mais en ſouffrant : éteignez & mortifiez en nous tous les maux des vices, afin que nous atteſtions par nôtre bonne vie & nos bonnes mœurs, la foi que nous confeſſons par notre langue : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils qui vit & regne aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON V.

Pour le jour de ſaint Etienne, 26. Décembre.

Q*Uelle Fête célébrons-nous aujourd'hui ?*

Celle de ſaint Etienne premier Martyr, & Patron de ce Dioceſe.

Quelle eſt la grace du martyre ?

De ſceller par ſon ſang la vérité de l'Evangile.

Et quoi encore ?

De témoigner à Jeſus-Chriſt, ſelon ſa parole, le plus grand amour qui ſe puiſſe en donnant ſa vie pour ſa gloire. [*Joan. XV.* 13.]

Quelle eſt la gloire particuliere de ſaint Etienne ?

C'eſt d'avoir donné l'exemple à tant de Martyrs.

Le nombre en eſt-il ſi grand ?

Il a été innombrable durant trois cens ans de perſécution univerſelle, ſans compter les perſécutions excitées depuis très-ſouvent par les Infideles & les Hérétiques.

Qu'y a-t-il de plus remarquable dans ce nombre prodigieux de Martyrs ?

C'eſt qu'on a vû une infinité de jeunes enfans, & même de Vierges délicates, ſouffrir pour la foi les plus cruels tourmens.

Que veut dire ce mot de Martyr ?

Il veut dire témoin.

Quelle eſt donc la gloire de l'Egliſe ?

Que ſa foi ſoit confirmée par le ſang de tant de témoins.

Que devons-nous apprendre des Martyrs ?

De témoigner notre foi par nos bonnes œuvres, & par notre patience.

Que devons-nous apprendre en particulier de ſaint Etienne notre Patron ?

De prier Dieu pour nos ennemis.

Quel fruit devons-nous attendre de la priere que nous ferons pour nos ennemis ?

Leur converſion; comme la priere de ſaint Etienne obtint la converſion de ſaint Paul qui conſentit à ſa mort, & qui gardoit les manteaux de ceux qui le lapidoient. (*Act. VII.* 57. 59.)

COLLECTE *pour le jour de ſaint Etienne.*

Da nobis, quæſumus, *&c.*

FAites-nous la grace, ô Seigneur, d'imiter ce que nous honorons : afin que nous apprenions à aimer jusqu'à nos ennemis en célébrant la naiſſance de celui qui a ſçû prier pour ſes perſécuteurs, Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON VI.

De ſaint Denis & de ſes Compagnons,
9. Octobre.

POurquoi ce jour nous eſt-il ſi vénérable ?

Parce que c'eſt celui où ſaint Denis notre premier Evêque & ſes Compagnons ſcellerent de leur ſang l'Evangile qu'ils avoient planté en ce pays.

Quel a été le fruit de leur martyre ?

D'établir ſi bien la foi dans ce pays, que par la grace de Dieu elle y a été inébranlable.

Quel autre fruit avons-nous tiré du martyre de ſaint Denis ?

D'avoir eu tant de ſaints Evêques ; entre autres ſaint Sainctin diſciple de ſaint Denis, & ſaint Faron qui fut une des lumieres de ſon ſiecle.

Que devons-nous demander à Dieu en ce ſaint jour ?

Nous devons demander à Dieu par les prieres de ſaint Denis, du ſaint Prêtre Ruſtique, & du ſaint Diacre Eleuthere, qu'il ſanctifie nos Evêques, nos Prêtres, & tout le Clergé de ce Dioceſe.

COLLECTE *pour le jour de ſaint Denis.*

Deus, qui hodierna die, *&c.*

O Dieu ; qui avez fortifié par une conſtance inébranlable, ſaint Denis Pontife votre martyr, & qui pour annoncer votre gloire aux Gentils lui avez donné pour compagnons ſaint Ruſtique & ſaint Eleuthere, accordez-nous cette grace, qu'à leur exemple nous mépriſions pour l'amour de vous toutes les proſpéritez du monde, & que nous

n'en redoutions aucunes adverſitez : par Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & régne avec vous dans l'unité du Saint Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON VII.

Pour le jour de ſaint Martin Evêque, 11. Novembre.

Q*Uelle Fête avons-nous aujourd'hui?*

La Fête de ſaint Martin Evêque de Tours, la lumiere de ſon ſiecle, & la gloire de l'Egliſe Gallicane.

Quelles furent ſes principales vertus?

La foi, l'humilité, la perſévérance dans le jeûne & dans la priere. Mais c'eſt en vain qu'on rechercheroit ſes vertus particulieres, puiſqu'il excelloit en toutes.

De quoi furent ſuivies ſes vertus?

De miracles en ſi grand nombre durant ſa vie & après ſa mort, que le bruit s'en eſt répandu par tout l'univers.

Comment faut-il ſanctifier la Fête de ſaint Martin?

Par la ſobrieté, en déteſtant ceux qui s'abandonnent en ce jour à l'yvrognerie, comme étant les ennemis de ce Saint, & plus même que les Hérétiques qui ont jetté au vent ſes cendres ſacrées.

COLLECTE *pour le jour de ſaint Martin.*

Deus, qui conſpicis, *&c.*

O Dieu, qui voyez que nous ne pouvons nous ſoutenir par aucune force, accordez-nous par votre bonté que nous ſoyons fortifiez contre toutes les adverſitez, par l'interceſſion de ſaint Martin votre Confeſſeur

Pontiſe : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du ſaint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON VIII.

Pour le jour de ſaint Fiacre, 30. Août.

Quel eſt aujourd'hui le ſujet d'une joye ſi univerſelle dans ce Dioceſe ?

C'eſt la Fête de ſaint Fiacre Patron de Brie.

Qui étoit ſaint Fiacre ?

Un ſaint Solitaire, à qui ſaint Faron un de nos Evêques donna pour retraite auprès de Meaux le ſaint lieu où eſt à préſent le Monaſtère & l'Egliſe dédiée ſous ſon nom.

Qui a rendu ce Monaſtere & cette Egliſe ſi célebre dans toute la France ?

Les miracles dont Dieu a voulu honorer l'humilité de ce ſaint Confeſſeur.

Qu'entendez-vous par le nom de Confeſſeur ?

Celui qui par ſes ſouffrances ou ſes ſaintes œuvres confeſſe & glorifie Jeſus-Chriſt.

Où repoſent les os de ſaint Fiacre ?

Dans l'Egliſe Cathédrale, au deſſus du Maître-Autel ; & un ſi ſaint dépôt rend cette Egliſe plus célebre.

Que devons-nous principalement imiter dans la vie de ſaint Fiacre ?

La retraite, le ſilence, & la priere continuelle de ce Saint.

De quelle maladie devons-nous principalement le prier de nous préſerver par ſes prieres ?

Du péché, & de l'impénitence.

COLLECTE *pour le jour de ſaint Fiacre.*

Miſericordiam tuam, *&c.*

ACcordez-nous votre grace, ô Seigneur miſéricordieux, par la priere de ſaint Fiacre votre Confeſſeur, & ſoyez propice à nous pécheurs par ſon aſſiſtance : par N. S. J. C. votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint Eſprit, *&c.*

LEÇON IX.

Qui ſera faite environ le tems de ſainte Geneviéve, 3. Janvier, ou à la Fête de quelqu'autre Sainte.

QUelle eſt la fleur & l'honneur de l'Egliſe Chrétienne?

C'eſt les ſaintes Vièrges.

Pourquoi?

Parce que la virginité eſt une vertu qui n'étoit point connue avant l'Evangile.

Qu'a-t-elle de ſi admirable?

C'eſt qu'elle eſt dans une chair impure & mortelle, une imitation de la vie des Anges.

Quelles ſont les Vierges qu'on honore particulierement dans ce Dioceſe?

Sainte Geneviéve, ſainte Fare, & ſainte Céline.

Qui doit principalement profiter de leurs exemples?

Les filles qui en doivent apprendre la pudeur, la retraite, la modeſtie dans les habits, & à deſirer un époux céleſte.

L'Egliſe ne célébre-t-elle que la Nativité des Vierges?

Elle célebre auſſi celle des ſaintes Femmes, des ſaintes Veuves, & des ſaintes Pénitentes.

Qu'honore-t-elle dans chacun de ces états ?

Dans les premieres, la foi & la chaſteté conjugale, l'éducation des enfans, le ſoin du ménage : dans les ſecondes, la retraite & la priere : dans les troiſiémes, l'humilité & la pénitence.

COLLECTE *pour le jour de ſainte Geneviéve, ou de quelqu'autre Sainte.*

Exaudi nos, *&c.*

O Dieu notre Sauveur, écoutez-nous, afin que nous réjouïſſant de la Fête de ſainte N. [Vierge, votre Martyre] (*ſi elle l'eſt*) nous profitions de l'inſtruction que nous donne ſa dévotion : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON X.

Pour la Fête de tous les Saints, 1. Novembre.

Le Dimanche précédent.

POurquoi l'Egliſe a-t-elle établi la Fête des Saints ?

Pour honorer Dieu dans ſes ſerviteurs.

Comment ?

Parce que c'eſt Dieu qui les a fait Saints ; & que c'eſt Dieu qui les rend heureux.

Quelle eſt donc l'intention de l'Egliſe dans les Fêtes établies en mémoire des Saints ?

C'eſt la gloire de Dieu même, qui rejaillit ſur eux.

Quelle utilité nous revient-il de célébrer la Fête des Saints ?

Deux grandes utilitez.

Dites la premiere ?

C'eſt qu'en célébrant la mémoire des Saints, nous ſommes invitez à profiter de leurs exemples.

Et la ſeconde ?

C'eſt que nous ſommes aidez par leurs prieres.

Pourquoi l'Egliſe a-t-elle établi la Fête de tous les Saints, que nous célébrons N. prochain ?

Afin de rendre grace à Dieu pour toutes les ames bienheureuſes.

Pourquoi encore ?

Pour nous exciter davantage à la vertu ; en nous propoſant tout d'un coup tant de ſaints exemples ; & enfin pour multiplier nos intercesſeurs.

Pourquoi cette Fête tient-elle un ſi grand rang parmi les Fêtes de l'année ?

Parce que c'eſt l'image de la fête éternelle que Dieu fait lui-même dans le Ciel avec tous les Saints.

COLLECTE *pour le jour de tous les Saints.*

Omnipotens ſempiterne, Deus, *&c.*

O Dieu tout-puiſſant & éternel, qui nous avez fait la grace de célébrer dans une même ſolemnité les mérites de tous vos Saints : nous vous prions qu'en multipliant nos intercesſeurs, nous obtenions l'abondance tant deſirée de vos miſéricordes : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON XI.

Pour le jour des Morts, où il eſt auſſi parlé des Funerailles, & de la Meſſe des Morts.

Le même jour qu'on expliquera la Fête de tous les Saints, on fera l'inſtruction ſuivante pour la Commémoration des Morts.

POurquoi l'Egliſe deſtine-t-elle un jour particulier à la Commémoration de tous les Fideles Trépaſſez ?

Pour leur procurer un ſoulagement général.

Pour qui faut-il principalement prier ?

Pour ſes parens, pour ſes amis, & pour ſes bienfaiteurs.

Pour qui encore ?

Pour ceux pour qui on ne fait point, ou on fait peu de prieres particulieres : l'Egliſe, comme la mere commune, prend ſoin de leur ſoulagement.

Pourquoi la Meſſe des Morts eſt-elle ſi differente des autres ?

C'eſt qu'on en retranche toutes les choſes qui reſſentent la célébrité & la joye.

Pourquoi ?

Parce que l'Egliſe ſe ſouvient que la mort eſt entrée au monde par le péché.

Comment ?

Parce que l'homme avoit été créé pour ne mourir pas ; & qu'ayant péché, il fut condamné à la mort.

Ce n'eſt donc pas pour la perte des biens temporels que l'Egliſe prend une couleur, & fait retentir des chants lugubres ?

Non : c'eſt pour déplorer le péché.

Quelle eſt la conſolation des Chrétiens dans la mort ?

C'eſt l'eſpérance de la réſurrection.

Comment eſt-ce que l'Egliſe marque cette eſpérance dans les Funérailles des morts ?

En allumant des flambeaux, des cierges, & des torches ardentes.

Que ſignifient toutes ces choſes ?

Ce ſont des ſignes de vie & de joye.

Il y a donc de la joye mêlée dans les Funerailles & dans l'Office des Morts ?

Oui, à cauſe de la réſurrection.

Les Morts ſont-ils ſoulagez par les prieres ?

Oui, & principalement par le Sacrifice de l'Autel.

Pourquoi ?

Parce qu'on y offre la victime commune du genre humain.

COLLECTE *pour le jour des Morts.*

Fidelium, *&c.*

O Dieu, Créateur & Rédempteur de tous les Fideles : accordez aux ames de vos ſerviteurs & de vos ſervantes la rémiſſion de tous leurs péchez ; afin que par de pieuſes prieres ils obtiennent le pardon qu'ils ont toujours deſiré : vous qui étant Dieu, vivez & regnez dans l'unité du Saint-Eſprit ès ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

LEÇON XII.

Pour les Quatre-Tems, & pour les Vigiles.

Pourquoi a-t-on inſtitué le jeûne des Quatre-Tems ?

Pour conſacrer à Dieu toutes les ſaiſons de l'année.

Pourquoi trois jeûnes à chaque ſaiſon ?

C'eſt un jeûne pour chaque mois.

Pourquoi célebre-t-on les Ordinations durant ce tems ?

L'Egliſe profite de l'occaſion d'un jeûne public & ſolemnel, pour obtenir la grace de donner aux Autels de dignes Miniſtres.

Les Fideles doivent-ils faire des prieres particulieres pour les ſaintes Ordinations ?

Oui : puiſque c'eſt pour eux qu'on les fait, ils doivent prier Dieu de les bénir.

Pourquoi les plus grandes Fêtes ſont-elles précédées par des jeûnes ?

Parce qu'en cette vie il faut joindre la pénitence à la joye.

Quelle ſera la vie future ?

Une pure joye, & une fête perpétuelle.

COLLECTE *pour le jeûne.*

Præſta, quæſumus, Domine, *&c.*

ACcordez, ô Seigneur, à votre famille qui vous en ſupplie, que pendant qu'elle s'abſtient des alimens corporels, elle célebre un plus ſaint jeûne en ſe retirant du péché : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous en l'unité du Saint Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Amen.

LEÇON XIII.

Pour le jour de la Dédicace de l'Egliſe.

POurquoi conſacre-t-on les Egliſes avec tant de ſolemnité ?

Pour inſpirer le reſpect envers les lieux ſaints.

Pourquoi encore ?

Parce que les Egliſes bâties de pierres

ſont les figures de la vraye Egliſe, & de la ſocieté des Saints.

Comment?

Parce que l'Egliſe eſt le vrai Temple où Dieu habite, & que ce Temple eſt composé de fideles comme de pierres vivantes.

Pourquoi renouvelle-t-on tous les ans la mémoire de la Dédicace de l'Egliſe?

Pour renouveller dans les cœurs des fideles la révérence des ſaints lieux & des myſteres qu'on y célebre tous les jours.

Pourquoi encore?

Afin que chaque fidele renouvelle la mémoire du ſaint-jour où il a été dédié à Dieu.

A quel jour avons-nous été dédiez à Dieu?

Dans le Baptême où nous avons été faits les Temples vivans du Pere, du Fils, & du Saint-Eſprit.

Que faut-il faire en ce jour?

Renouveller les promeſſes du Baptême, en proteſtant de nouveau de croire en Dieu, & de renoncer aux pompes & aux œuvres de Satan, c'eſt-à-dire, aux vanitez & aux corruptions du monde.

COLLECTE *pour le jour de la Dédicace de l'Egliſe.*

Deus, qui nobis, *&c.*

O Dieu, qui renouvellez tous les ans le jour de la conſécration de ce ſaint Temple dédié à votre nom, & nous conſervez la vie, afin que nous aſſiſtions toujours à des myſteres ſacrez : exaucez les prieres de votre peuple, & accordez-nous que quiconque entrera dans ce Temple pour y demander vos bienfaits, ſe réjouiſſe de les avoir obtenus : par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Amen.

LEÇON

LEÇON XIII.

Pour les Fêtes des Patrons.

P*Ourquoi chaque Egliſe a-t-elle un Patron ?*

Afin de propoſer aux fideles, un modele de vertu, dont ils ſoient particulierement touchez.

Que faut-il particulierement imiter dans ſaint N ?

(Le Catéchiſte marquera ici quelqu'une des vertus du ſaint Patron, & accoutumera les enfans à y faire attention, & à en profiter.)

COLLECTE *pour les jours de Patron.*

Da nobis, quæſumus, *&c.*

FAites-nous la grace, Dieu tout-puiſſant ; que la vénérable ſolemnité de ſaint N. accroiſſe notre dévotion, & avance notre ſalut : par Notre Seigneur J. C. votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Amen.

LEÇON XIV.

Pour la Fête des ſaints Anges Gardiens, au commencement du mois d'Octobre.

E*St-il bien vrai que Dieu ait daigné députer des Anges pour nous garder ?*

Oui : nous apprenons de l'Ecriture que les Anges ſont envoyez pour être les miniſtres de notre ſalut ; & qu'il y en a qui ſont députez, non ſeulement pour garder les royaumes & les nations, mais encore les hommes particuliers.

Quel profit devons-nous tirer de cette doctrine ?

D'avoir une grande reconnoiſſance pour la divine bonté.

Et quoi encore ?

D'avoir un grand reſpect pour tous les fideles, juſqu'aux plus petits enfans, dont les Anges voyent ſans ceſſe la face du Pere Céleſte. (*Matth. XVIII.* 10.)

Et quoi encore ?

De reſpecter la préſence du ſaint Ange, qui eſt en garde autour de nous, & de ne le contriſter par aucun péché.

Et enfin ?

De répandre devant Dieu de ſaintes prieres, & de prier nos ſaints Anges de les porter à ſon Autel éternel comme un encens agréable. (*Apoc. VIII.*)

COLLECTE *pour le jour des ſaints Anges Gardiens.*

Deus, qui miro ordine, *&c.*

O Dieu, qui diſpenſez avec un ordre merveilleux le miniſtere des Anges & des hommes ; accordez-nous par votre bonté, que ceux qui ſe préſentent continuellement à vous pour obéir à vos ordres, ſoient les protecteurs de notre vie : Par Notre Seigneur Jeſus-Chriſt votre Fils, qui étant Dieu vit & regne avec vous dans l'unité du Saint-Eſprit aux ſiecles des ſiecles. Ainſi ſoit-il.

FIN.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amez & feaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT : Notre bien amé JACQUES DELUSSEUX, Chevalier de ſaint Jean de Latran & Libraire Juré de l'Univerſité de Paris ; Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour l'impreſſion d'un *Catéchiſme* de feu notre amé & féal Conſeiller en nos Conſeils le Sr. Jacques-Benigne Boſſuet, Evêque de Meaux ; offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, ſuivant la feuille imprimée & attachée pour modele ſous le contreſcel des Préſentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes de faire imprimer ledit Livre ci-deſſus ſpécifié conjointement ou ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, ſur papier & caracteres conformes à ladite feuille imprimée & attachée ſous notredit contreſcel, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout dans notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives, à compter du jour de la datte deſdites Préſentes ; Faiſons défenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance ; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur les Regiſtres de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ; que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs ; & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10. Avril 1725. & qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de Copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le ſieur Chauvelin ; & qu'il en ſera enſuite remis deux

Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre; & un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier le Sieur Chauvelin, Garde des Sceaux de France; le tout à peine de nullité des Préſentes, du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir l'Expoſant ou ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement; voulons qu'à la copie deſdites Préſentes qui ſera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi ſoit ajoûtée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent, de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre Permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris le dixiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil ſept cent vingt-huit, & de notre Regne le treiziéme. Par le Roi en ſon Conſeil,

DE SAINT-HILAIRE.

Regiſtré ſur le Regiſtre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n. 73. fol. 66. conformément aux anciens Reglemens confirmez par celui du 28. Février 1723. A Paris le 24. Février mil ſept cent vingt-huit.

BRUNET, *Syndic.*

De l'Imprimerie de J. B. LAMESLE, rue vieille Boucleric, à la Minerve.

865913

Librairie M. Slatkine & Fils

30. 6. 1987

5 vol.

même année que
l'originale